REVUE

DES

DEUX MONDES

XXIe ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

TOME IX. — 1er JANVIER 1851.

PARIS. — IMPRIMERIE DE GERDÈS,
14, rue Saint-Germain-des-Prés.

REVUE

DES

DEUX MONDES

TOME NEUVIÈME

VINGT-ET-UNIÈME ANNÉE. — NOUVELLE PÉRIODE

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1851

054
R3274

1851 [v.1]

LA CLÉ D'OR.

PERSONNAGES.

RAOUL D'ATHOL.
SUZANNE, sa femme.
LE BARON, père de Suzanne.
GEORGE DE VERNON, officier aux chasseurs de Vincennes.
JEANNETTE, vieille domestique favorite de Suzanne.
L'HERMITE, valet de chambre de M. d'Athol.
UN CHEF DE CUISINE.
UN MARMITON.

(LA SCÈNE SE PASSE EN PROVINCE.)

LES COULISSES.

Chez le grand-père de Suzanne. — Le vestibule d'un hôtel élégant : beaucoup de lumières, d'arbustes et de fleurs. Un perron à double rampe descend dans un jardin dont l'avenue principale est illuminée. — Il est une heure après minuit.

LE CHEF DE CUISINE, LE MARMITON. (Ils prennent le frais, accoudés sur la rampe du perron.)

LE MARMITON.

Ainsi vous pensez, monsieur Robert, que le marié est un peu sur sa bouche?

LE CHEF, ventru et gigantesque; mine importante et honnête.

Je ne te dis pas qu'il soit sur sa bouche; je te dis que c'est un homme qui sait ce qu'il mange, et qui a pour sa bouche des égards notables. Il m'a fait demander la recette de mon coulis *au sacramento*... Je crois que mademoiselle sera heureuse avec lui.

LE MARMITON.

Mademoiselle n'était pas une forte mangeuse.

LE CHEF.

Mademoiselle, comme la plupart des femmes, mange ce qu'on lui donne, sans ombre de discernement. Je l'ai vue déjeuner avec un artichaut à la poivrade et des fruits verts... Voilà les femmes! Ce qui n'empêche pas que nous perdons une bonne maîtresse.

LE MARMITON.

Enfin, si vous croyez qu'elle sera heureuse, monsieur Robert!

LE CHEF.

Je le crois. D'abord il est rare qu'un mari qui a un bon estomac ne rende pas sa femme heureuse : je te pose cela en principe. Ensuite, tout ce que je connais de monsieur m'autorise à me figurer avec plaisir que mademoiselle a fait un choix des dieux. C'est ce que je me suis permis, au reste, de dire à mademoiselle quand elle m'a consulté sur ce sujet.

LE MARMITON, se découvrant.

Elle vous a consulté, maître Robert?

LE CHEF.

C'est une attention qu'elle a eue, oui, mon garçon. Je venais, il y a cinq ou six jours, de soumettre à M. le baron mon travail relatif au repas de noce. Mademoiselle montait l'escalier comme je sortais du cabinet de son grand-père. Je la saluai. Elle rougit. Telle est, mon ami, la pudeur naturelle des femmes : prends-en une, prends-en deux, prends-en mille... tu les trouveras toutes semblables : — un rien les fait rougir. — Eh bien! Robert, me dit-elle en frappant sa petite bottine avec le bout de son ombrelle, voilà de grandes affaires chez nous! — Mademoiselle peut être sûre, répondis-je, que j'y consacre tous mes soins. Là-dessus je lui mis sous les yeux le menu que je tenais à la main. Je le faisais par pure condescendance, car, ainsi que je te l'ai dit, mademoiselle, qui est d'ailleurs pourvue de toute l'instruction désirable, n'a jamais distingué une truffe d'une pomme de terre.

LE MARMITON, riant avec éclat.

Oh! oh! oh!... Enfin!

LE CHEF, souriant.

Que veux-tu? on n'est point parfait. — Cependant mademoiselle fit semblant de parcourir mon plan avec intérêt, et eut même l'obligeance de me dire en me le rendant : « Ce sera superbe, Robert; superbe, digne de vous! — Mademoiselle est trop bonne, » repris-je aussitôt; et ce fut alors que de fil en aiguille j'en vins à lui dire que selon moi elle avait fait un choix des dieux. Sur ce mot-là j'aurais voulu que tu la visses monter l'escalier quatre à quatre, en me criant de marche

en marche avec sa petite voix flûtée : « Merci, Robert, merci ! merci ! » M. le baron, qui avait entr'ouvert la porte de son cabinet, en riait de tout son cœur.

LE MARMITON.

C'est une aimable demoiselle tout de même.

LE CHEF.

Il n'y a qu'un sauvage qui pût dire le contraire. Mais voici Mlle Jeannette : nous allons avoir des nouvelles. (Jeannette arrive tout essoufflée, tenant son chapeau à la main; elle se laisse tomber sur un des bancs du vestibule.) Eh bien ! mademoiselle, je suppose qu'il faut préparer le thé et le punch.

JEANNETTE, vieille fille vive et brusque.

Et le chocolat, oui, Robert. Vous allez entendre les voitures avant cinq minutes d'ici. (Le chef fait un signe au marmiton, qui descend le perron en courant.)

LE CHEF.

Et où les avez-vous laissés, mademoiselle ?

JEANNETTE.

Dans la sacristie. Il y a un registre qu'on signe, vous savez.

LE CHEF.

Ainsi tout est fini ?

JEANNETTE.

Je ne sais pas si tout est fini, ou si tout n'est pas fini; mais le maire et le curé ont dit ce qu'ils avaient à dire, voilà le certain.

LE CHEF.

Je me flatte que les choses se sont bien passées ?

JEANNETTE.

Très bien. — Il n'y a plus à y revenir : ainsi taisons-nous.

LE CHEF.

Vous n'avez pas l'air pleinement satisfait, mademoiselle Jeannette ?

JEANNETTE.

Bah ! pourquoi donc pas ? M. le baron est satisfait, la mariée est satisfaite, le marié l'est aussi — sans en avoir l'air, — et moi, je suis comme le marié !

LE CHEF.

Est-ce que le marié ne vous plairait pas, mademoiselle ?

JEANNETTE.

Allons donc ! est-ce qu'il y a moyen de le voir sans le chérir, ce monsieur ? — Est-ce qu'il ne vient pas de Paris ? Est-ce que vous trouveriez à redire à ce qui vient directement de Paris, vous, Robert, par hasard ?

LE CHEF.

Non, certainement. D'ailleurs, pour être juste, il est bel homme !

JEANNETTE.

Oui. — Un bel insecte!

LE CHEF.

Aurait-il commis quelque inconvenance pendant les cérémonies?

JEANNETTE.

Ah bien! oui, une inconvenance! Vous avez trouvé votre homme, par exemple! S'il y a seulement un pli de dérangé à sa cravate, je veux bien que le loup me croque!

LE CHEF.

Et mademoiselle, comment s'est-elle comportée dans une conjoncture aussi perplexe?

JEANNETTE.

Pauvre ange! (Elle fond en larmes subitement.) Pauvre cher ange! (Avec énergie.) Allez, c'est une fière infamie que le mariage, mon brave homme!

LE CHEF.

Mais pourquoi?

JEANNETTE.

Ah! pourquoi!... (Le marmiton reparaît tout affairé.)

LE MARMITON.

Mademoiselle Jeannette, voilà un monsieur qui vous demande.

JEANNETTE.

Un monsieur qui me demande... à une heure du matin! Il est donc fou! (Elle se lève; entre un monsieur en habit noir et en cravate blanche : il porte sous le bras un petit paquet enveloppé d'un foulard.)

LE MONSIEUR.

Mlle Jeannette?

JEANNETTE.

Qu'est-ce qu'il y a pour votre service?

LE MONSIEUR.

C'est bien à mademoiselle Jeannette que j'ai l'honneur de parler?

JEANNETTE.

Et à qui donc? (Le chef et le marmiton s'éloignent.)

LE MONSIEUR, à demi-voix, d'un air de mystère.

Je me nomme Lhermite.

JEANNETTE.

Ensuite?

LE MONSIEUR.

Valet de chambre de M. Raoul.

JEANNETTE.

Ah! du marié? Bon!

LHERMITE, baissant encore la voix.

Monsieur m'a dit de m'adresser à vous, mademoiselle, pour savoir

où je devais déposer (il montre le paquet qu'il a sous le bras) ses petites histoires.

JEANNETTE.

Quelles petites histoires?

LHERMITE.

Mais ses brosses, son pinceau à barbe, ses objets de toilette en un mot.

JEANNETTE.

Ah! voilà ce qui l'occupe dans ce moment-ci, votre maître?

LHERMITE.

Vous comprenez, mademoiselle, combien il lui serait pénible de n'avoir pas demain matin tout ce qui lui est nécessaire et habituel.

JEANNETTE, avec éclat.

Mais c'est révoltant, ça, monsieur Lhermite!

LHERMITE.

Comment, mademoiselle?

JEANNETTE.

Je vous dis que c'est révoltant, et que vous pouvez les fourrer où vous voudrez, vos petites histoires! Je n'y toucherai pas du bout du doigt.

LHERMITE.

Que voyez-vous de révoltant, mademoiselle, à ce que monsieur désire se faire la barbe demain matin?

JEANNETTE.

N'avez-vous pas son bonnet de nuit aussi, par hasard, pour l'achever de peindre? (On entend le bruit des voitures dans l'avenue.) Voyons, donnez... puisque le vin est tiré... Mais il n'y a que des hommes pour avoir des idées pareilles : c'est ignoble! (Elle s'éloigne.)

Grand tumulte dans le jardin. Les domestiques et leurs amis se pressent dans le vestibule avec curiosité. Les voitures arrivent au bas du perron. — Suzanne, en toilette de mariage, monte le perron, appuyée sur le bras de son grand-père, petit vieillard alerte et élégant.

SUZANNE.

C'est si joli! Pourquoi ne vous mariez-vous pas, bon papa?

LE BARON.

Il y a juste cinquante-cinq ans que ça m'est arrivé, ma petite dame.

SUZANNE.

Je vous assure, bon papa, que vous êtes charmant, et que vous pourriez vous remarier, si vous vouliez.

LE BARON.

Oh! quant à ça, ma chère, sans aucun inconvénient, — pour toi, du moins. (Ils traversent le vestibule, suivis du cortége.)

LA MARIÉE.

Dans le jardin. Aspect d'un parc anglais : allées tournantes, pelouses, pièces d'eau. Épais bosquets faiblement éclairés par le reflet des lumières lointaines. Air tiède et aromatique d'une nuit d'été.

SUZANNE, un voile jeté sur la tête, entraîne doucement Jeannette qu'elle tient par la main.

Viens! plus loin... plus loin encore...

JEANNETTE.

Mais, mademoiselle...

SUZANNE.

Ah! mademoiselle... fi donc!

JEANNETTE.

Madame, — c'est vrai!... je ne m'y ferai jamais... Mais, mon Dieu! qu'y a-t-il donc? Que me voulez-vous?

SUZANNE, s'arrêtant.

Je veux te dire un secret, Jeannette : écoute! (Elle lui saisit les deux mains avec passion.) Je suis heureuse! (Elle l'embrasse, et pleure.)

JEANNETTE.

Que Dieu vous entende, chère innocente, qu'il vous entende!

SUZANNE.

Il fallait que mon cœur éclatât, vois-tu! j'étouffais... J'allais mourir, si je n'avais pu dire à quelqu'un : Je suis heureuse,... bien heureuse!

JEANNETTE.

Mademoiselle!...

SUZANNE.

Et à qui l'aurais-je dit, si ce n'est à toi, Jeannette?... Que je t'aime, Jeannette! le sais-tu?... Je serais bien ingrate autrement! Depuis près de vingt ans, ne suis-je pas tout pour toi? T'ai-je connu sur la terre un autre intérêt, une autre passion que ta Suzanne? Non, rien,... rien! Tu m'as portée dans tes bras depuis mon berceau jusqu'à ma chambre nuptiale... Tu as pris à tâche de remplir toi seule ce vide affreux de ma mère absente... Aussi je t'aime, sois tranquille! et personne que toi ne devait recevoir mon premier aveu d'amour, mon premier secret de bonheur!

JEANNETTE, avec émotion.

Ma fille, ma Suzanne chérie... merci,... merci!

SUZANNE.

Et cela, j'ai voulu te le dire ici, à cette place, sous ces jasmins, près de ce banc que voici... Sais-tu pourquoi?... Assieds-toi, voyons... cela t'aidera peut-être... Te souviens-tu? — Oh! elle ne se souvient pas; il n'y a pas encore un an, pourtant, et à moi il me semble que c'était hier!

JEANNETTE.

Attendez,... attendez donc...

SUZANNE.

La nuit tombait; j'étais comme me voilà, la tête dans ma main, et tellement distraite, que je ne t'avais pas entendue venir. Je tressaillis au son de ta voix. Tu disais : C'est fini! voilà mon enfant qui m'échappe! — Je me levai. Tu me fis rasseoir près de toi, et tu repris : Voyons, Suzette, si le cœur t'en dit, ma fille, il faut te marier.

JEANNETTE, riant.

Ça vous parut brutal.

SUZANNE.

Je t'avoue que cela me parut un peu brutal; mais je me demande encore comment tu avais pu deviner ce qui m'occupait l'esprit.

JEANNETTE.

Pardi! la belle malice!

SUZANNE.

Enfin je n'y concevais rien, et je demeurais si confuse, que tu me pris les deux mains dans les tiennes pour me rassurer, en me disant : Il n'y a pas grand mal à cela, petite; mais peut-on savoir le nom de ce monsieur? Est-il brun? est-il blond? est-il fils de roi?... Il n'était pas fils de roi, Jeannette, et il n'avait pas de nom encore : je n'aimais personne... j'aimais, voilà tout. Je ne me reconnaissais plus moi-même. Je n'avais plus de goût à rien, qu'à la solitude et à la tristesse. J'avais honte de me trouver semblable aux fades héroïnes dont nous avions ri dans nos lectures de l'hiver. Cependant je m'abandonnais à ce charme, — qui m'humiliait, mais dont j'étais enivrée. — Je suivais, par habitude, le cours ordinaire de ma vie, mais sans rien voir, sans rien entendre de réel. J'étais sans cesse comme assoupie dans des visions qui me parlaient, et auxquelles je n'osais répondre. Je les venais chercher dans l'ombre de ces retraites... — Quelquefois, comme m'éveillant tout à coup, j'étais saisie d'une douleur sans cause; je pressais contre mon front brûlant le bouquet que je venais de cueillir, et je l'arrosais de mes larmes.

JEANNETTE.

C'était dangereux, ça, madame. Je me rappelle bien, maintenant. C'est moi qui fixai vos idées.

SUZANNE.

Mon Dieu! elles étaient bien fixées sans toi, va, ma pauvre Jeannette! Au reste, je ne te le cachai pas... je te confessai qu'au milieu de ces songes, et parmi ces fantômes dont j'étais assiégée, il en était un que je craignais plus que les autres, et que j'évoquais cependant plus souvent. Ses traits... à quel souvenir ou à quel pressentiment les avais-je empruntés?... ses traits respiraient une sorte d'orgueil soucieux que

ma présence changeait en tendre sourire... ses yeux semblaient promettre tout ce qu'une femme peut souhaiter dans son ami, dans son maître, dans son époux... l'honneur, le génie, la bonté! — En même temps, il semblait, et j'en étais ravie, ressentir quelque amer chagrin, — dont je le pouvais consoler... Il s'approchait... sa main touchait la mienne, et je sentais mon cœur se fondre... mon ame me quitter. — A ce récit, à ce portrait que je te faisais, tu répondis : C'est bien, ma fille; c'est bien! mais prions Dieu maintenant qu'il nous l'envoie tel que tu le rêves! — Eh bien! tel que je le rêvais, Dieu me l'a envoyé! Ce songe divin, ce fantôme adoré, il est là, — vivant! Il m'aime! il est mon époux!... Voilà ce que je voulais te dire, à toi, et à tous les autres complices de mon rêve, à ces arbres, — à ces fleurs, — à la nuit... aux étoiles!... Oh! que cette nuit est belle! comme le ciel est radieux, regarde!... Que de parfums dans l'air! que Dieu est bon!... et que je t'aime, Jeannette!

JEANNETTE.

Oui... oui... que je t'aime, Jeannette! Me voilà bien fière, ma foi!

SUZANNE.

J'ai une peur, ma fille, — c'est de n'être pas digne de lui.

JEANNETTE.

Allons donc!

SUZANNE.

Il a le cœur d'un lion, Jeannette! Je me suis fait conter son histoire d'Afrique par cet officier qui était à table près de ma tante,... M. George de Vernon; c'est ce jeune homme, tu sais, dont monsieur... dont Raoul a sauvé le frère...

JEANNETTE.

A propos, je voulais vous demander, est-ce qu'il a été militaire, M. Raoul?

SUZANNE.

Mais non, justement... voilà ce qu'il y a d'admirable! — Il allait voir en Afrique M. de Vernon, un ami de collége... Il le trouve partant pour une expédition, une razzia, je ne sais quoi... il le suit en amateur, par partie de plaisir... c'est inoui, ce courage des hommes! — Ils arrivent dans les montagnes, et ce fut là qu'ils rencontrèrent les ennemis. — M. de Vernon, blessé et renversé de cheval, voyait son jeune frère, — qu'il adore, à ce qu'il paraît, — se débattre contre une douzaine d'Arabes; il crie : — A moi, Raoul! Raoul était vingt ou trente pieds plus haut... un talus de rocher presque à pic les séparait... il lance son cheval, et il descend,... non, — il tombe comme la foudre! La tête vous tourne d'y penser... enfin il les sauva tous deux. — Mademoiselle! mademoiselle! — me disait M. de Vernon, — ce jour-là j'ai vu un miracle, — j'ai vu un dieu! — Et quand je songeais, Jean-

nette, que j'avais là, frôlant ma robe, humblement agenouillé à mes côtés, presque à mes pieds, — cet homme vaillant, — cet homme terrible!... Oui, je l'aime, cela est bien vrai!

JEANNETTE.

Rien de mieux... est-ce que je m'en plains? Seulement, croyez-en votre vieille Jeannette, je vous en supplie, madame, — aimez-le aussi fort qu'il vous plaira, — mais ne le lui dites pas, — au moins comme vous venez de me le dire.

SUZANNE.

Oh! grand Dieu! quelle idée! comment veux-tu que j'ose?... je le connais à peine... Cependant nous voilà mari et femme... n'est-ce pas un peu singulier, Jeannette? Mais aussi — quelle fête dans cette intimité croissante, qui soulèvera chaque jour un coin de notre voile, nous découvrant peu à peu l'un à l'autre, et nous rapprochant plus étroitement jusqu'à ce que nous n'ayons plus à nous deux qu'une pensée et qu'une ame!... Pour moi, je suis bien certaine que ce doux avenir, qui commence dès cette heure, ne m'apprendra de lui rien que je n'aie deviné, rien qui ne justifie son triomphe et mon cher esclavage... Lui-même... — ne vas-tu pas me juger bien orgueilleuse? — il me semble que je lui tiens en réserve au fond de mon cœur plus d'une bonne surprise, et qu'en lui ouvrant le livre de mon ame, je lui enseignerai à estimer son choix au-delà de son attente!...

JEANNETTE.

A la mairie et à l'église, je l'ai trouvé un peu froid.

SUZANNE.

Froid? Tu es étrange, Jeannette! — N'aurais-tu pas voulu qu'il se mît à pleurer comme une femme. — Dis la vérité, tu es jalouse de lui!

JEANNETTE.

Eh bien! oui, — mais... chut! chut! madame!

(On entend un bruit de voix et de pas qui se rapprochent.)

SUZANNE.

Sauvons-nous!... (Elle lui prend le bras.)

UNE VOIX, à quelque distance.

Quel âge a-t-elle?

UNE AUTRE VOIX.

Dix-neuf.

SUZANNE, bas, avec vivacité.

C'est lui — et M. de Vernon!

JEANNETTE.

Allons-nous-en... venez!

SUZANNE.

Non, non, écoute!

UNE VOIX.

Elle est ravissante.

L'AUTRE.

Oui.

JEANNETTE.

Partons, partons. Ils viennent par ici.

SUZANNE.

Jeannette... ils parlent de moi... peut-être. Oh! que je voudrais!... est-ce qu'il y aurait bien du mal à cela... c'est mon mari enfin! Je t'en prie... là, derrière ce massif, — suis-moi... (Elle l'entraîne.)

LE MARIÉ.

RAOUL D'ATHOL, GEORGE DE VERNON; ils marchent lentement se donnant le bras.

GEORGE.

Mais qu'est-elle donc devenue?

RAOUL.

Je ne sais... comme on a mis des tables de whist, rien ne presse... d'ailleurs j'ai dit à Lhermite de m'avertir dès qu'elle serait rentrée... Ah çà! est-ce par discrétion que tu nous quittes si tôt?

GEORGE.

Par discrétion — et par nécessité. Mon congé expire ce matin. A quelle heure passe le premier convoi?

RAOUL.

A cinq heures. Promets-moi au moins de venir chasser avec moi cet automne, dans deux ou trois mois.

GEORGE.

Cet automne? Je n'aurai garde... Tu me prendrais en grippe. Il n'est pas que tu ne te sois trouvé quelquefois en tiers dans un tête-à-tête amoureux : je te prie de me dire s'il y a dans la vie une situation plus gauche et plus haïssable à la fois.

RAOUL.

Il revient d'Afrique, ce pauvre George! Je te dirai, mon ami, qu'un tête-à-tête de trois mois, dans nos mœurs françaises, passe pour un divertissement suffisant; qu'il tourne même à la monotonie, et qu'un ami ne fait que son devoir en venant l'interrompre.

GEORGE.

Cordieu! moi, si j'avais une femme comme la tienne, je crois que je m'enfermerais avec elle dans une tour!

RAOUL, gravement.

Obscure?

GEORGE.

Non, mais inabordable.

RAOUL.

Ce serait un mode de suicide comme un autre... Assieds-toi un instant... Ça sent bon ici. (Ils prennent place sur le banc.) Eh bien! mon George, tu la trouves donc à ton gré, ma femme?

GEORGE.

Écoute et ne ris pas de moi : le jour où tu sauvas la vie de mon frère, j'adressai à Dieu une prière, — une prière de soldat, une de ces prières émues, Raoul, qui, plus souvent qu'on ne le croit, jaillissent de notre cœur aux heures de danger et de combat, d'agonie ou de victoire : je suppliai Dieu ardemment de prendre pour lui ma dette et de t'accabler de bonheur.

RAOUL, lui touchant légèrement la main.

Tu es jeune, toi.

GEORGE.

Comme nous sommes, nous autres, mauvais juges des vrais biens de ce monde, je laissais à la Providence le soin de donner un nom précis à l'objet du vœu que je formais pour toi... Eh bien! mon ami, il n'y a qu'un instant, dans cette grande église d'une si religieuse beauté, — lorsque vos deux mains se sont unies à jamais, je ne sais quel trouble extraordinaire m'a soudain pénétré : mes yeux se sont emplis de larmes; j'ai éprouvé un attendrissement presque surnaturel; je tremblais de joie; quelque chose me disait que j'étais exaucé et que ma dette était payée!

RAOUL, froidement.

Hon!... tu devrais te marier, sais-tu, avec ces idées-là?

GEORGE.

Avec ces idées-là, au contraire, je ne dois point me marier, à moins que ta femme n'ait un double quelque part, ce que je n'espère pas.

RAOUL.

Ah çà, mais qu'est-ce qu'elle a donc de si original, ma femme?... car enfin elle est bien, elle est gentille, cela saute aux yeux; mais en vérité l'enthousiasme est de trop.

GEORGE.

Allons! pas de fanfaronnade avec moi, Raoul! avoue, — je trouverai cela tout simple, je t'assure, — avoue que tu adores cette enfant?

RAOUL.

George! ai-je donné devant toi, cette après-dînée, des signes de folie?

GEORGE.

Bah! tu l'aimes, je suppose, puisque tu l'épouses!

RAOUL.

Décidément d'où sors-tu, toi? d'où tombes-tu? de quels bords ignorés?

de quelle région fabuleuse et primitive? car l'Afrique elle-même ne suffit plus à m'expliquer cette confusion d'esprit où je te vois, ces propos bibliques, — ces termes alpestres, — cette morale fossile — dont tu t'obstines depuis un instant à surprendre mon oreille! Que diable! mon cher, l'Arcadie n'est plus! Daphnis est mort!... Quand tu me feras des yeux terribles, George!... Ce n'est pas moi qui l'ai tué, mais il est mort.

GEORGE, avec impatience.

Enfin, pourquoi t'es-tu marié, si tu n'étais pas amoureux?

RAOUL.

Mais je me suis marié justement parce que je n'étais pas amoureux, mon cher commandant, parce que je ne dois plus l'être désormais, parce que l'amour, ou ce qu'on nomme ainsi, n'a plus dans son grimoire un mot, un chiffre, une note que je n'aie déchiffrés à satiété, parce qu'enfin j'ai trente ans, et qu'un vieux garçon ne joue pas dans le monde un personnage bienséant... Ne te récrie pas encore... réserve tout ton courage et toutes tes imprécations pour ce qu'il te reste à connaître. Il y a trois mois, je visitais, pour la première fois de ma vie, ma terre de Vouzon, à quelques lieues d'Orléans. Comme nous cheminions, Jean Bailly, mon fermier, et moi, de clos en clos et de pacage en pacage : — Quel est donc, dis-je à Jean Bailly, ce joli château que j'aperçois là-bas? — C'est, me dit-il, le château du Chesny. — Et quel est, repris-je l'instant d'après, ce bois de haute et basse futaie qui enchante mon regard et qui borne ma terre de tous côtés? — C'est, répondit Jean Bailly, le parc du Chesny, et tout ce que monsieur aperçoit à perte de vue appartient de même au château. — Ah! et le château lui-même, dis-je alors, appartient sans doute au marquis de Carabas? — Non, monsieur, riposta gravement Jean Bailly, c'est à mamselle Suzanne du Chesny... Puis il ajouta en fermant une paupière d'un air madré : Il y a là dedans de fameuses chasses, sans compter vingt bonnes mille livres de rentes, nettes comme l'œil... Ah! elle ne mourra pas fille, celle-là, j'en réponds!... Et Jean Bailly, appuyant son index sur son nez, termina par un nouveau jeu de paupière cette discrète insinuation. Tel fut, mon ami, le prologue de ce petit drame pastoral dont tu viens de parapher le dénoûment.

GEORGE.

Tu ne me persuaderas pas qu'en épousant Mlle du Chesny, tu aies consulté uniquement ces misérables considérations!

RAOUL.

D'abord, mon cher, je songeais à me marier, et mon fermier ne fit que livrer à mes méditations un but déterminé. Ensuite, je te prie de croire que si j'avais trouvé dans Mlle du Chesny une fille idiote ou contrefaite, M. Jean Bailly en eût été pour ses frais d'imagination; mais,

loin de là, je vis en elle une personne d'une attitude convenable en société, d'une mise décente, d'une élocution supportable, et je sentis qu'il m'était possible de concevoir pour elle l'affection calme et solide qu'un homme d'honneur doit à la mère de ses enfans.

GEORGE.

N'importe! tu l'as trompée... ce n'est pas bien!

RAOUL.

Et en quoi l'ai-je trompée, commandant?

GEORGE.

Penses-tu donc que cette enfant — dont tu viens de faire un portrait presque injurieux, par le ciel! cette enfant, modèle charmant de distinction et de simplicité, d'élégance naïve, de gracieux abandon, — penses-tu qu'elle n'attende de toi rien autre chose que cette solide affection dont tu parles?

RAOUL.

Et que veux-tu qu'elle attende, cher ami? Suzanne a été élevée en ménagère de province, et ce n'est pas ce qui m'en plaît le moins. Le mariage pour elle est le mariage; un chat est un chat, et un mari est un mari, — rien de plus.

GEORGE.

Mais elle n'a pas vingt ans, cette ménagère! mais elle a dans les yeux la vive flamme de la jeunesse! Et quelle est la jeune fille, surtout nourrie dans les loisirs du luxe, qui n'a pas bâti au sein des nuages son palais nuptial!

RAOUL.

Et quand cela serait?... Devais-je, moi, à cause de cette perversité que tu prêtes aux demoiselles, consumer mes jours dans un éternel célibat?

GEORGE, se levant brusquement.

Ah! (Raoul, au même instant, se baisse et semble chercher quelque chose avec attention.) Qu'as-tu donc perdu?

RAOUL.

Rien... rien... Ah! la voici! — Tiens! vois, — si tu peux voir : c'est un bijou microscopique, une petite clé d'or; ma femme m'a donné ça ce matin en grande cérémonie et en grand mystère... il paraît que c'est très précieux. Je me serais passé du cadeau. Tout ce qui est niais m'importune.

GEORGE.

Tiens, Raoul, je vais te dire adieu!

RAOUL.

Eh! de quel ton tu me parles! Sommes-nous fâchés, George?

GEORGE.

Non; mais tu me fais souffrir. Voilà quinze ans que tu es le plus

cher de mes amis, Raoul... tu as encore resserré cette vieille fraternité par un acte généreux qui t'a rendu maître de ma vie... eh bien! je crois que j'oublierais tout, — oui, ton sang même répandu pour moi, — si je t'entendais plus long-temps traiter les sentimens les plus nobles... que dis-je? l'honneur même de ta jeune épouse, avec cette affectation de belle humeur, avec cette outrecuidance de libertin!

RAOUL, ricanant.

Oh! oh!... ces militaires, vraiment, ont de la poudre dans le sang, — et leurs paroles sentent l'acier!

GEORGE.

Adieu!

RAOUL, le retenant avec force et baissant la voix.

Avant de partir, George, laisse reposer un moment ta main sur mon cœur; près de cette main loyale, il me semble qu'il va reprendre un peu de chaleur et de jeunesse!

GEORGE.

Que dis-tu?

RAOUL.

Aime-moi toujours. Je suis un malheureux, mais non un infâme. Ce langage, qui t'offense si justement, voilà long-temps déjà qu'il m'est devenu familier et comme naturel, voilà long-temps qu'il sert de masque insolent au désespoir dont ma vie est rongée; mais jamais plus qu'à cette heure je n'eus besoin de feindre, car c'est la mort elle-même qui est là! (Il frappe sa poitrine.)

GEORGE.

Mon Dieu! quel fatal secret me caches-tu donc?

RAOUL, d'une voix brisée.

Aucun... rien! J'ai vécu, voilà tout. Je voudrais que quelque malheur horrible eût fondu sur moi, je lutterais, — je combattrais, — je serais plein de courage!... Mais non : je succombe à un mal sans nom et sans remède; on ne refait point le passé, et c'est le passé qui me tue! J'ai mené ma jeunesse sans frein à travers un monde sans croyances, — pas davantage, mon ami, et voilà où je suis arrivé.

GEORGE.

Tout cela est singulier pour moi, et j'ai peine à te comprendre!

RAOUL.

Ah! c'est que, depuis le collége, notre point de départ commun, nous avons suivi deux chemins bien différens : tu as assujetti ta vie à la saine obligation d'un devoir fixe, d'une discipline — telle quelle... et moi, au contraire... Mais il faut que tu me dises d'abord si tu te souviens de ce que j'étais il y a douze ans?

GEORGE.

Ce que tu étais, Raoul? Tu étais ce que je te retrouve depuis un

instant, une noble, une ardente intelligence, — une ame fière, aimante, exaltée, capable de tous les dévouemens et digne de toutes les tendresses!...

RAOUL.

Non, non... je ne t'en demandais pas tant... mais ton souvenir, tout partial qu'il est, m'atteste qu'il existait alors en moi des germes heureux, qui, se développant à l'abri d'une règle quelconque, promettaient à mon avenir quelques talens ou quelques vertus... Ce fut l'oisiveté qui s'en empara, et tout fut dispersé, — éparpillé aux quatre vents du ciel! — Je n'ai pas l'intention, George, de te conter l'histoire triviale d'un débauché, ni de t'apprendre les résultats vulgaires d'une jeunesse inoccupée et dissolue : je voudrais seulement te faire toucher du doigt le caractère particulier — et funeste — qu'imprime à une telle existence l'époque où nous vivons. — Je crois qu'il faudrait remonter jusqu'au chaos confus qui servit de transition aux âges modernes pour rencontrer un temps où l'on ait, comme dans le nôtre, méconnu la loi providentielle qui domine tout notre monde moral et intellectuel : je veux dire l'autorité, le frein, la croyance. Tu l'as remarqué sans doute : les ressorts de notre ame et de notre esprit, pour se tendre jusqu'à la vertu ou jusqu'au génie, ont besoin d'une certaine compression supérieure, qui ne leur a jamais manqué tant qu'aujourd'hui. — Nous avons certes les mêmes facultés qu'avaient nos pères, mais les mobiles nous font défaut. Aucun souffle constant n'enfle nos voiles. Nous courons même fortune qu'un vaisseau abandonné, dont le gouvernail et les agrès, tout entiers encore, cèdent aux caprices changeans et parfois contraires des vagues et du vent. Ainsi ces instrumens de force et de salut dont il fut doué ne servent plus qu'à sa perte; ainsi nous allons également aux mauvaises aventures, — le vaisseau sans pilote, et les hommes sans Dieu! — C'est la liberté! dit-on; soit... mais c'est la liberté d'un aveugle.

GEORGE.

Oui, le crime de ce temps-ci est d'avoir compromis jusqu'à ce nom sacré.

RAOUL.

Sans doute, et je vois que nous nous entendons encore tous deux, George. Va! je n'ai pas la faiblesse, trop commune à présent, de rejeter, par haine de la licence, la liberté elle-même et ses mâles bienfaits; mais je n'ai pas non plus le stupide orgueil, tout aussi commun par malheur, de repousser comme autant de féodales servitudes toute foi, toute règle, toute discipline morale, depuis la croyance en Dieu jusqu'au respect de sa mère ou de sa patrie!... Les fous! ces sentimens, ces devoirs, ces jougs éternels qu'ils secouent et qu'ils ébranlent, sont les conditions même de notre force, — les leviers élémentaires de la

grandeur humaine : ils prétendent briser nos entraves... ils brisent nos racines ! — Tel est enfin ce monde où j'ai vécu, et, si haut que je le condamne, j'ai vécu de sa vie, je me suis imprégné de ses poisons. Dans ce monde-là, George, il n'y a qu'un moyen de soustraire au tourbillon nos plus nobles facultés, de leur conserver quelque intégrité et quelque énergie : — c'est le travail. Ce devoir individuel qu'on se crée ne remplace pas assurément ces grands devoirs essentiels et communs à tous, dont la contrainte féconde pouvait seule mûrir l'héroïsme ou le génie; mais encore il fait subir à notre ame et à notre intelligence une concentration salutaire, et, s'il n'en élève jamais bien haut la puissance, il les préserve au moins d'une décomposition absolue. — Eh bien ! aucun devoir, aucun travail n'a sauvegardé ma jeunesse, et l'oisiveté, mauvaise dans tous les temps, est mortelle dans le nôtre. Voilà ce que j'ai voulu te faire entendre, George, et, si honteux que je sois de cette longue phraséologie, je ne la regrette point, si elle a pu te donner une idée de ma misère, — une excuse de mon avilissement.

GEORGE.

Tu peux te calomnier à ton aise; tu sais que je ne te croirai pas. Non ! ce n'est pas une ame énervée qui se juge elle-même avec cette rigueur ! ce n'est pas un cœur perverti qui peut s'élever jusqu'au dévouement surhumain dont tu m'as donné la preuve !

RAOUL.

Tu te méprends : si tu veux me passer cette comparaison épique, je vois, comme l'archange maudit, la profondeur de ma chute; mais je ne m'en relève pas pour cela. Je me juge, mais je ne m'amende pas. Ton amitié, nos souvenirs de jeunesse, ont provoqué de ma part un accès de franchise; je t'ai dévoilé ma plaie, mais je la garde toujours aussi incurable. Passé cet instant, je redeviens ce que j'étais. Mes paroles comme mes actions vont reprendre malgré moi l'empreinte maussade du dégoût, de la lassitude et de l'orgueil... — Quant à ce prétendu trait de dévouement, tu l'estimerais moins, si tu savais à quelle période de ma vie il s'attache... Quand je me trouvai au milieu de la pente déplorable de ma jeunesse, j'eus comme un moment de réveil : c'est une pause, une station habituelle dans les existences les plus dissipées. — J'eus horreur de ma faiblesse, de ma décadence. Je me méprisai. Une sorte de fureur me saisit; je me sentis capable de remonter le chemin de l'abîme et de me reconquérir moi-même par un effort de désespoir. Je cherchai alors autour de moi quelque action héroïque à entreprendre, quelque grande abnégation à souffrir, quelque martyre à affronter !... Mais le souffle du siècle a desséché toutes les sources vigoureuses où pouvaient se retremper les ames : quand aucune foi ne survit, le sacrifice ne sait plus où se prendre ! les vieilles

routes du sublime ne mènent plus qu'au ridicule. C'est ce que je fus contraint de reconnaître après m'être nourri des projets les plus extravagans; mais j'étais encore possédé de cette folie quand je te rejoignis en Afrique; tu peux comprendre dès-lors que mon saut périlleux, dont tu fais tant de bruit, avait tout au plus le mérite des culbutes chevaleresques par lesquelles don Quichotte, sur la Roche-Pauvre, étonnait la pudeur de Sancho.

GEORGE.

Tu fis, quoi que tu en dises, une action magnanime qui eût dû te remettre en paix avec toi-même.

RAOUL.

Nullement. J'aurais eu besoin, pour me racheter, d'un devoir plus grand, et surtout plus continu. La société ne m'en offrit pas l'occasion, ou je ne sus pas la saisir. Bref, après quelques mois de ces vaines agitations, je m'abandonnai de nouveau. Je descendis avec insouciance les derniers degrés d'une vie de désordre. Maintenant, ces tempêtes qui du moins témoignaient encore d'un reste de force et de vertu, ces combats ont cessé; toute lave est refroidie; toute flamme est éteinte : — je suis tranquille. (Il demeure sans parler le front dans sa main.)

GEORGE, après un silence.

Remets-toi... On vient... J'ai entendu marcher.

RAOUL, se levant.

On me cherche, je pense... (Il écoute.) Mais non... tu te trompais... Cependant mon absence a été longue... M'oublie-t-on déjà?... Que m'importe? Encore deux mots, George : je viens de te dire mon histoire et celle de bien d'autres; mais il y manque un trait... Tu m'as demandé pourquoi je me mariais?... Eh! mon Dieu! c'est une expérience suprême que j'ai voulu tenter. Le mariage m'est apparu comme un dernier moyen de rajeunissement et de salut. J'ai rêvé le baptême dans une onde vierge; j'ai cru qu'au pur contact d'un cœur innocent je sentirais mon sang se renouveler et mon ame revivre. Pour tout dire enfin, j'ai espéré que des émotions vraies et simples, puisées au sein même de la loi morale, pourraient encore laver mes flétrissures et ressusciter en moi les germes divins.

GEORGE, avec inquiétude.

Eh bien!

RAOUL.

Eh bien! que veux-tu? Suzanne est une honnête enfant, douée de beauté, digne d'amour; mais elle n'a pas, dans sa grace mortelle, la puissance qu'il eût fallu pour effacer les moindres traces de mon passé... Hélas! loin de là; elle réveille mes plus méchans souvenirs, qui se dressent contre elle-même. Chacun de ses gestes, chacun de ses traits, chacune de ses expressions familières, — pauvre fille! — me

rappelle... qui!... je n'ose le dire; — mais enfin il semble qu'un esprit malfaisant me souffle à l'oreille d'odieuses comparaisons, d'importunes ressemblances, qui ne me laissent plus voir en elle qu'une froide copie empruntée à dix autres... une femme après des femmes... Ah! tu t'indignes de cela?

GEORGE.

N'en parle plus. Dis-moi seulement si ce mariage enfin, cette union sous l'œil de Dieu, cette cérémonie qui m'a attendri jusqu'aux larmes, n'a produit sur toi aucune impression!

RAOUL, qui a repris son ton habituel de froid sarcasme.

Je te demande pardon, mais pas celle que j'attendais. D'abord, quand ce magistrat que l'embonpoint vulgarise a serré nos liens de sa grosse main potelée; — plus tard, lorsqu'au pied d'un autel désert, en face d'un sanctuaire vide, ce prêtre, incrédule comme moi, m'a béni de son geste routinier... je t'avoue que je me suis demandé quelle comédie je jouais avec ces messieurs, et que j'ai eu peine à réprimer, sous un air de gravité solennelle, le fou rire qui me tenait à la gorge!... La foi, — mon cher, — la foi n'y est pas! Je n'avais pas réfléchi à cela; j'y renonce. — Allons, George, adieu. Voilà deux heures qui sonnent. Une plus longue disparition ferait jaser les grands parens. Il y a deux ou trois galbes précieux parmi les grands parens, as-tu remarqué?... Voyons, adieu.

GEORGE.

Adieu. Je ne sais lequel de vous deux est le plus à plaindre.

RAOUL.

Franchement, je crois que c'est moi. — Ces horreurs sont lettres closes pour cette enfant, et on ne se tourmente pas de ce qu'on ignore.

GEORGE.

Promets-moi de m'écrire la suite de tout ceci, car je t'aime, malgré tout.

RAOUL.

Merci, George. — Mon Dieu! oui, je t'écrirai; mais il n'y aura pas de suite. Quelle suite veux-tu qu'il y ait?... Ça finit là. — Bonsoir!... A Fontainebleau, n'est-ce pas?

(Ils se serrent la main. George disparaît dans l'avenue; Raoul se dirige vers la maison.)

LA CHAMBRE NUPTIALE.

Une porte au fond : deux portes latérales. — Suzanne est debout près de la cheminée : sa toilette est entière, moins la couronne et le voile. Une des portes latérales est entr'ouverte; Suzanne sourit et fait de la main un signe d'amitié à quelqu'un qui disparaît par cette porte, et la ferme aussitôt. La jeune femme, demeurée seule, cherche dans une coupe, parmi des bijoux suspendus à une châtelaine, une petite

croix qu'elle baise à plusieurs reprises. — Un léger coup frappé à la porte du fond paraît lui causer une certaine alarme qui se trahit par un pli des sourcils. — La porte s'ouvre après un intervalle, et Raoul entre. — Comme il s'avance vers elle, Suzanne, les yeux baissés, recule de quelques pas, comme par un mouvement involontaire. — Raoul s'arrête, et dit avec une douceur suppliante :

Suzanne... me fuyez-vous?... Avez-vous peur de moi?

SUZANNE, relevant la tête et le regardant.

Non.

RAOUL.

Je le crois... C'est à moi seul de craindre, en effet! Tant de jeunesse m'humilie; tant de beauté m'inquiète! — Je serai jaloux, Suzanne! — Comme elle me regarde!... (Il lui prend la main.) Vraiment, vous êtes pâle, et vous tremblez, chère enfant?

SUZANNE.

Ce n'est rien.

(Il la conduit lentement vers un divan qui occupe tout un côté de la chambre; il s'arrête par intervalle pour lui sourire. Suzanne s'assied; il se place auprès d'elle.)

RAOUL.

Vous êtes ma femme devant Dieu et devant les hommes, Suzanne; mais, devant votre cœur, suis-je votre époux, dites-moi?

SUZANNE.

Et vous, monsieur, m'aimez-vous?

RAOUL, souriant toujours.

Quoi! madame!... êtes-vous encore si modeste ou déjà si défiante? Hélas! il ne faut qu'un instant pour prendre vos douces chaînes; mais toute la vie d'un homme s'épuiserait à vouloir les rompre!

SUZANNE.

Cela signifie-t-il que vous m'aimez, cette phrase?

RAOUL, la regardant avec un peu de surprise.

Étrange enfant!... Oui, je vous aime, et plus que je ne le croyais possible.

SUZANNE.

Mais pourquoi ce sourire?... Ne pouvez-vous me le dire sérieusement?

RAOUL.

Sérieusement et tendrement, coquette fille, je vous aime!

SUZANNE.

C'est bien. Vous êtes poli du moins. J'ai voulu voir de quel front un homme savait mentir. — Quittez ma main, je vous prie. (Raoul se lève lentement, en fixant sur elle un regard de colère; elle reprend :) Ah! voilà votre masque tombé, monsieur, et je ne vous connaissais pas ce visage-là.

RAOUL, violemment.

Vous êtes folle?

SUZANNE, douce et triste.

Oh! non, rassurez-vous. Jamais je ne fus si raisonnable de ma vie. — Soyez, je vous prie, aussi calme que je m'efforce de l'être. — Raoul, j'ai entendu, il y a une demi-heure, dans le jardin, toute votre conversation avec votre ami. Dieu sait que je ne croyais pas cette indiscrétion aussi grave que l'événement la devait faire. Je ne cherchais point la triste lumière que vous avez fait naître dans mon esprit. Peut-être dois-je regretter de l'avoir acquise; mais enfin il n'est plus en mon pouvoir de la repousser, et rien n'égale le mépris que j'aurais pour moi-même, si ma conduite, après un tel enseignement, ne s'écartait pas de la soumission que je vous avais promise dans mon ignorance.

RAOUL. Il se promène avec agitation dans la chambre, faisant de temps à autre une pause devant Suzanne.

Parlez! quels sont vos projets?

SUZANNE.

Je suis peu au courant des lois : veuillez me répondre avec franchise. N'y en a-t-il pas quelqu'une qui puisse défaire des liens aussi légers que le sont les nôtres? et est-il permis d'y recourir sans déshonneur?

RAOUL.

Je suis moi-même fort ignorant là-dessus : tout ce que je puis vous affirmer, c'est que la moindre démarche dans ce sens serait un scandale irréparable.

SUZANNE.

Et cependant ce mariage est une dérision; ce mariage est nul.

RAOUL, s'arrêtant brusquement devant elle.

Qui est-ce qui vous a monté la tête, voyons? Qui vous a soufflé ces idées, ces paroles inexplicables?

SUZANNE, avec la même gravité lente et douce.

Tenez, Raoul, vous m'avez mal jugée, — en plus d'un point, je crois. Mon cœur est jeune, il est né d'hier, cela est vrai; mais, pour le reste, vous m'appréciez trop bas. — Vous avez beaucoup d'orgueil : votre entretien avec M. de Vernon vous semble d'une nature si supérieure et tellement disproportionné avec l'intelligence d'une femme de mon âge, qu'il faut, à votre avis, qu'un interprète m'en ait fait saisir la hauteur! — Je vous assure que cela n'a pas été nécessaire : j'ai fort bien compris toute seule. — Je ne suis pas non plus si étrangère à la vie et au monde que vous vous le figurez.

RAOUL.

Ah!... et quelle est la fée qui vous a si bien et si tôt instruite?

SUZANNE.

La fée, — puisque ce mot vous plaît, — vous l'avez vue souvent près de moi, sans la remarquer probablement.

RAOUL, dédaigneux.

Une domestique?

SUZANNE.

Rien de plus. Cette domestique, — que j'estime et que je respecte plus que bien des maîtres, m'a élevée, à défaut de ma mère. Je dois peut-être à son sens droit et à sa rude tendresse plus de maturité et de résolution qu'il ne vous convenait d'en trouver chez moi. — Ensuite, voilà plusieurs années déjà, par malheur, que je suis maîtresse de maison, et, quoique l'on n'apprenne à ce métier-là rien de bien merveilleux, l'esprit d'une fille y contracte cependant des habitudes sérieuses qui le tirent un peu de ses langes. On réfléchit à travers les rêves de son âge, et on prend des idées vraies sur bien des choses... Vous paraissez étonné de mon langage?... Quelle singulière opinion avez-vous donc de nous?... Il n'y a guère de jeune fille, parmi celles que vous renvoyez si fièrement à leurs chiffons, qui ne fût capable de vous dire ce que je vous dis là, si elle l'osait, — et de souffrir ce que je souffre, — si Dieu le lui infligeait.

RAOUL, avec plus de douceur.

Suzanne! raisonnons un peu, je vous prie. A votre âge, on exagère tout. Supposons que dans cette fâcheuse conversation, qu'un hasard très innocent vous a livrée, supposons que je n'aie moi-même rien exagéré, que l'entraînement des paroles, l'humeur du moment ne m'aient pas jeté bien au-delà de ma pensée et de la vérité, — prenant tout au pied de la lettre enfin, — croyez-vous être victime de quelque malheur exceptionnel et monstrueux? Si vous le croyez, cela marque une lacune assez grave dans votre expérience. — Une jeune fille pleine d'illusions et un homme qui n'en a plus sont les deux termes fort ordinaires du mariage, surtout dans la condition où nous sommes nés. On considère même, avec quelque apparence de raison, cette différence d'âge et de sentimens comme une garantie de bon augure; on s'imagine qu'un homme éprouvé et mûri apporte dans la barque d'un jeune ménage un contre-poids utile, une sorte de lest indispensable.

SUZANNE.

Si ces dispositions morales, qui sont les vôtres, ont une valeur si généralement goûtée, pourquoi donc les déploriez-vous, il n'y a pas une heure, avec tant d'amertume?

RAOUL, avec dépit.

Vous avez attribué à mes paroles, je vous le répète, une importance qu'elles n'avaient pas... mais l'impression est produite, et je vois bien que vous la garderez, quoi que je fasse... Je voudrais au moins que

vous fussiez bien convaincue qu'il ne vous arrive rien de particulier, — que vous n'êtes point tombée dans un piége extraordinaire, et que toutes les jeunes filles de la terre, — toutes vos amies, si vous pouvez avoir des amies avec un caractère comme celui-là, sont exposées au même désastre!... (Suzanne sourit.) Vous riez, madame?

SUZANNE.

Je ris parce que vous vous fâchez... autrement, je n'en ai pas envie, je vous assure.

RAOUL. Il hausse les épaules d'un air d'humeur, reprend sa promenade, et ajoute:

Bref, le monde est ainsi fait : vous ne le changerez pas!

SUZANNE.

Je vous demande pardon : en ce qui me concerne, j'y changerai quelque chose.

RAOUL.

Ce n'est pas ce que vous ferez de mieux, permettez-moi de vous le dire... Le bon goût et même le bon sens, familiers à votre sexe, sont ici pour être consultés... Toutes les jeunes mariées qu'il y a ont eu, comme vous, leurs rêves d'enfance: la réalité leur paraît d'abord choquante, comme à vous; mais enfin elles se résignent à redescendre sur la terre, à n'être que d'aimables femmes et de bonnes mères de famille, — et je ne sache pas qu'on les juge maudites ni déshonorées pour cela!

SUZANNE, se levant courroucée et parlant avec une émotion profonde.

Mais les autres possèdent-elles la science que je vous dois? Ont-elles entendu ce que vous m'avez fait entendre? Soupçonnent-elles — même la moins cruelle des cruelles vérités qui sont venues coup sur coup me briser le cœur, — me confondre le jugement!... Non! elles sont trompées, comme je l'étais moi-même... Hélas! chacune, comme moi, remplit l'ame de son amant avec les trésors de son propre cœur! chacune interprète au gré de son erreur ou de sa passion tout ce qu'elle découvre, — ou tout ce qu'elle suppose dans l'homme qu'elle a choisi! Chacune, sans doute, croit voir, comme moi, la marque d'une sérieuse tendresse dans les pâles sourires évoqués d'un passé suspect, — la trace de quelque noble souci dans le stygmate banal de la débauche!... Je veux croire, — puisque vous me le dites, — que tous les hommes apportent à leurs fiancées la dot que vous m'apportez; mais elles l'ignorent du moins! c'est leur bonheur... c'est leur excuse!... Grand Dieu! quelle lâche créature serait celle — qui, sachant comme je le sais, à quelle décrépitude elle a enchaîné sa vivante jeunesse, — voudrait accepter de cet hymen glacé, de cette union impie, le titre sacré de femme ou de mère!

(En achevant ces mots, Suzanne se laisse retomber sur le divan, pâle et comme épuisée.)

RAOUL, s'approchant d'elle avec un embarras marqué.

Vous me désespérez, Suzanne!... Que voulez-vous? que demandez-vous? Daignez vous expliquer... On n'est point préparé à de telles situations, — et je vous serai obligé, quant à moi, de m'indiquer par quelle voie on en sort.

SUZANNE, d'une voix brisée et avec un peu d'égarement.

Excusez-moi... je n'ai pas l'habitude de ces emportemens... cela ne m'arrivera plus.

RAOUL.

Mais enfin, ma pauvre enfant, que voulez-vous que je fasse, moi?... car tout ceci dépasse l'imagination... Voulez-vous que j'appelle?.. Remettez-vous, Suzanne, je vous en supplie... Parbleu!... il y a remède à tout... hors au trépas!... (A part.) Je suis stupide!

SUZANNE.

Je me trouve mieux!... beaucoup mieux maintenant... Eh bien! monsieur, puisque nous ne pouvons nous séparer sans une honte publique, restons donc unis aux yeux du monde; mais, à présent que vous me connaissez davantage, Raoul, j'espère que vous croirez à la ferme résolution que j'ai prise de demeurer une étrangère pour vous. Je compte sur votre honneur, — et aussi sur votre orgueil, — pour m'épargner tout signe de doute à cet égard. — (Raoul s'incline sans répondre; Suzanne reprend en indiquant une des portes latérales :) — Votre chambre est là. — (Raoul s'incline de nouveau, et fait quelques pas vers la porte; puis il s'arrête et se retourne :)

RAOUL.

Avec toute autre que vous, madame, mon honneur — et mon orgueil — pourraient bien ne pas voir leur avantage formel dans la conduite que vous me tracez; mais je descendrais encore au-dessous de la faible estime que j'ai de moi, si le moindre soupçon d'artifice ou de coquetterie pouvait s'attacher dans ma pensée à votre innocente fierté. Vous serez obéie avec scrupule. — Toutefois est-il nécessaire, pour l'acquit de votre conscience, que nos deux existences soient non-seulement distinctes, mais hostiles? Devant un vaincu, devant un ennemi à terre, vous semble-t-il généreux de vous maintenir sur un pied de guerre impitoyable?... Puisque nous devons être enfin compagnons de route, ne pouvons-nous du moins nous escorter l'un l'autre tranquillement et avec ces attentions réciproques qui font le charme d'un voyage?

SUZANNE.

Oh! de tout mon cœur, cela.

RAOUL, s'asseyant près d'elle, avec une bonhomie grandiose.

Et même ne pouvons-nous être amis, Suzanne, bons amis... camarades?... Vous souriez encore; le ciel en soit loué! Me ferez-vous la grace de toucher ma main en signe de confiance? (Ils se serrent la

main.) Voilà qui est dit.... Et si un jour, — dans un avenir inconnu... vos idées subissaient une de ces révolutions dont il y a des exemples dans l'histoire du monde... eh bien! mon Dieu! — ah! mon Dieu! vous trouverez en moi un homme sans rancune!

SUZANNE.

C'est ce que nous verrons. — Oui,... c'est ce que nous verrons.

RAOUL.

Quoi! suis-je assez heureux encore dans ma détresse, madame, pour que vous aperceviez dans le lointain un moment, une phase... un concours de circonstances qui puisse me tirer de ces limbes où me voilà plongé?

SUZANNE.

Mais sans doute. — Si c'est un effet nécessaire du temps et de la vie que d'enlever au cœur ses espérances les plus douces, ses fictions les plus divines, nous sommes, je présume, nous autres femmes, soumises tout comme vous à ce désenchantement naturel. Eh bien! lorsque je l'éprouverai, monsieur, lorsque j'en serai venue à considérer les choses sous cette face morne et dépouillée qui, selon vous, est leur véritable aspect, quand enfin mon expérience personnelle aura comblé l'abîme qui nous sépare aujourd'hui... alors, me voyant digne de vous, pourquoi vous croirais-je indigne de moi?

RAOUL, très sérieux.

Suzanne, prenez garde... C'est toucher d'une main bien légère, sinon bien hardie, un point singulièrement délicat... C'est me faire entrevoir un martyre dont peut-être les tourmens ne dépasseraient pas mon courage, mais dont au moins je refuserais la palme.

SUZANNE.

Pourquoi, monsieur?

RAOUL.

Mais, mon enfant, parce que... Au reste, je suis bien bon de vous répondre sérieusement, car il est évident que vous raillez.

SUZANNE.

Point du tout.

RAOUL.

Tant pis, car vous ne pouvez absolument ignorer que l'honneur d'une femme périt au contact de certaines épreuves qui n'effleurent même pas l'honneur d'un homme.

SUZANNE, simplement.

Il est possible que je n'aie point toutes les lumières qu'il faudrait pour vous suivre sur un terrain si nouveau pour moi; mais ce que je comprends de mieux en mieux, c'est votre profond mépris pour notre sexe qui éclate jusque dans vos respects... Dieu sait qu'aucune femme ne fut jamais disposée plus que moi à se contenter du rang modeste,

des humbles devoirs que notre conscience nous assigne dans le monde; mais il m'est difficile, monsieur, de nous croire condamnées à n'être qu'une espèce de créatures subalternes dont vous pouvez, à votre fantaisie, refouler, maîtriser, anéantir même tous les instincts, toutes les facultés, toutes les passions. Sommes-nous en pays chrétien? Avons-nous une ame? Qu'est-ce enfin? Voyons!... (Avec une vivacité d'enfant.) Quoi, monsieur! parce qu'il vous a plu de jeter sur ma personne, ou plutôt sur ma terre du Chesny, un coup d'œil favorable, me voilà forcée, moi, d'oublier tout à coup mes sentimens les plus chers, de commander à ma tête de ne plus penser, à mon cœur de ne plus battre! Me voilà réduite à vieillir éternellement dans le port, en vue des brillans horizons où m'emportaient mes songes... à partager votre lassitude, — moi qui n'ai pas voyagé, — et votre mort enfin, — moi qui n'ai pas vécu! Est-ce juste? est-ce possible, monsieur? Je vous le demande, je le demande à votre loyauté!

RAOUL.

Ma loyauté! Ma loyauté, madame, vous répondra par une chose vulgaire à force d'être vraie : c'est que la vie n'est pas un roman.

SUZANNE, avec une tristesse soudaine.

Et l'avez-vous crue, vous, monsieur, cette chose vulgaire, quand des vieillards vous l'ont dite autrefois? Avez-vous, sur la foi de l'expérience d'autrui, renoncé subitement à toutes les religions de votre jeunesse? Avez-vous pu penser que ce Dieu de bonté — dont vous doutiez pas alors!... n'avait mis dans votre cœur que fausse monnaie et décevantes promesses? Oh! non... car c'est impossible... Vous avez cherché.... vous avez eu votre roman.... Il n'a pas été heureux? Soit! Peut-être aussi l'aviez-vous cherché trop bas.... Je ne vous demande pas de réponse.... Quant à moi, je n'avais imaginé de roman qu'en vous.... c'est avec vous seul, la main dans votre main, que j'espérais accomplir mon pèlerinage de joie ou de douleur... peu m'importait! Une affection, telle que j'osais l'attendre de vous, m'eût rendu chères jusqu'aux larmes de mes yeux. Je me flattais cruellement... Je pensais être pour vous... oh! non pas, soyez-en sûr, tout ce que vous étiez pour moi, Raoul.... mais bien moins encore assurément ce que je suis... une femme après des femmes... et quelles femmes! (Elle s'arrête très émue.) Raoul, rendez-moi, je vous prie, la petite clé que je vous avais donnée.

RAOUL.

La voici.

SUZANNE, troublée, sans la prendre.

La voici!... Vous ne me demandez pas même à quoi elle peut servir, cette pauvre petite clé?

RAOUL.

Je n'ose rien demander, Suzanne.

SUZANNE.

Vous ne méritez pas de le savoir... vous faites bien. Et puis, cela vous importunerait... Ce n'est qu'une niaiserie de plus. (Elle découvre un peu son poignet et lui montre un cercle d'or qu'elle fait tourner autour de son bras en parlant :) C'est une idée à moi.... Celui qui détachera ceci.... je l'aimerai... et il faudra qu'il m'aime aussi... alors il sera mon maître... Rendez-moi ma petite clé.

RAOUL, la lui remettant et s'approchant avec tendresse.

Ainsi vous ne me la rendrez jamais, — jamais, Suzanne?

SUZANNE, se levant prestement.

Quand j'aurai mon roman! — Il est bien tard, monsieur, et même voici le jour; je suis brisée de fatigue.

RAOUL, qui s'est levé, avec colère.

Je suis las comme vous; finissons-en donc, madame... Je ne sais où j'avais l'esprit! Je vous comprends, quoique tardivement. C'est un ménage du temps de Louis XV qu'il vous faut! Soit! Veuillez vous souvenir seulement que les dames de ce temps-là, dont tout le savoir n'approchait pas de votre ingénuité, avaient au moins le talent de concilier leur indépendance avec le respect du nom qu'elles portaient. — Dans cette mesure, que vous ne trouverez pas, j'espère, trop rigoureuse, comptez sur mon indifférence la plus souveraine. Cherchez votre roman, maintenant, trouvez-le même; je n'attends ma vengeance que de votre succès. (Il se dirige rapidement vers la porte.)

SUZANNE, d'une voix à peine distincte.

Est-ce là... la bonne amitié... que vous m'avez promise?

RAOUL.

Il faut pardonner quelque chose, madame, à un homme qui voit tout à coup son étoile tourner en fusée ridicule.... Désormais, je vous le jure, vous n'aurez plus à vous plaindre de mon humeur. Je vous baise respectueusement les mains; mais tenez ce que j'ai dit pour bien dit. (Il sort.)

Suzanne, pâle comme une morte, tressaille et étend les bras : sa tête se renverse; ses lèvres s'entr'ouvrent comme pour laisser échapper un cri qu'elle étouffe par un effort suprême. — Jeannette paraît à une des portes latérales : elle se précipite, et reçoit dans ses bras la jeune femme inanimée.

OCTAVE FEUILLET.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

LA GRAVURE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS.

LA GRAVURE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE. [1]

I. — *La Madonna alla scodella* d'après Corrège, par M. Toschi; Manheim, chez Artaria et Fontaine, 1847.

II. — *Napoléon à Fontainebleau, Pic de la Mirandole* d'après M. Delaroche, par MM. Jules et Alphonse François; Paris, Goupil, 1850.

III. — *The Otter Hunt* d'après M. Landseer, par M. Charles Lewis; Londres, Henri Graves, 1847.

IV. — *La Vierge au Donataire* d'après Holbein, par M. Steinla; Dresde, Arnold, 1842.

V. — *Washington delivering his inaugural Address* d'après M. Matteson, par M. H.-S. Sadd; New-York, Neal, 1849.

I. — LA GRAVURE AU TEMPS DE L'EMPIRE EN FRANCE, EN ITALIE ET EN ALLEMAGNE. — BERVIC : *l'Enlèvement de Déjanire* d'après le Guide. — MORGHEN : *la Cène* d'après Léonard de Vinci. — MULLER : *la Vierge de Saint-Sixte* d'après Raphaël.

Lorsque le XIXe siècle s'ouvrit, l'école française de peinture n'était représentée que par un petit nombre d'artistes, expatriés pour la plupart, qui, par le caractère de leurs talens et la date de leurs succès, appartenaient à une époque antérieure à la révolution. Greuze, Fragonard, Moreau jeune, Mme Lebrun malgré la sobriété de sa manière, Vien même malgré ses velléités de réforme, tous semblaient plutôt se rattacher au passé qu'annoncer l'avenir. Un seul nom personnifiait alors le progrès; c'était le nom de cet homme dont on voudrait pouvoir

(1) Voyez la première et la seconde partie dans les livraisons des 1er et 15 décembre 1850.

ne se rappeler que les tableaux, de ce Louis David qu'André Chénier avait salué « roi du savant pinceau, » avant d'accuser « d'atroce démence » ses actes politiques. *Les Horaces* et *Brutus* avaient paru depuis plusieurs années, et demeuraient l'objet d'une admiration enthousiaste; *les Sabines*, impatiemment attendues, allaient bientôt être exposées. A ce moment, les jeunes artistes et le public regardaient David comme le restaurateur de l'école, comme un maître de premier ordre. Architecture, peinture, ameublemens, costumes, tout était soumis à sa domination absolue; tout se produisait ou prétendait se produire à l'imitation de l'antique. On crut que la sécheresse des lignes et les profils maigres et aigus constituaient la sévérité de la forme. Sous prétexte de pureté attique, on ne tint nul compte, en construisant les édifices, de leur destination spéciale et du caractère qu'elle exigeait; on ne peignit plus, dans les tableaux, que des statues coloriées, des corps que l'ame n'habitait pas; on ne sculpta plus que des figures renouvelées des figures grecques ou romaines; enfin, depuis Lebrun, jamais unité de direction ne régna si complétement sur le goût français. La gravure ne devait pas plus que les autres arts se soustraire au despotisme de David, seulement elle fut la première à secouer le joug. Avant le retour des Bourbons, c'est-à-dire à l'époque où le peintre de Marat devenu le premier peintre de l'empereur était encore dans la plénitude de son autorité, quelques graveurs avaient déjà traduit les maîtres italiens, dont les tableaux peuplaient notre musée, dans un style influencé par la manière ancienne plutôt que par la mode du moment. Le premier par le talent entre ces artistes nouveaux, M. Boucher-Desnoyers, songeait probablement moins aux œuvres contemporaines qu'à celles d'Audran et d'Édelinck, lorsqu'il travaillait à sa planche de *la Belle Jardinière*. De leur côté, Bervic et M. Tardieu, qui depuis long-temps avaient fait leurs preuves, continuaient à se montrer fidèles à la tradition des deux siècles précédens, l'un par sa manœuvre savante, l'autre par une méthode sévère d'exécution et une fermeté de burin héréditaires dans sa famille. Tous trois étaient de la descendance des maîtres, et leurs estampes, très injustement oubliées quelques années plus tard, lorsqu'on s'engoua de la manière anglaise, méritent certes de ne pas demeurer confondues avec les estampes froides et compassées produites en France sous le règne de Napoléon. Celles que l'on grava d'après David obtinrent à cette époque un succès d'à-propos en popularisant les compositions du peintre qu'on venait d'admirer au Louvre; mais elles n'ont pu assurer aux graveurs une réputation durable. Qui songe à acheter aujourd'hui une de ces épreuves qu'on recherchait alors avec tant d'empressement? Le peu de mérite des copies explique sans doute notre indifférence actuelle. Pourtant, ce mérite fût-il beaucoup plus grand, il ne suffirait probablement pas encore

pour vaincre la défaveur qui depuis plus de vingt ans s'est attachée aux originaux : défaveur excessive, il faut le dire, et, à beaucoup d'égards, aussi irréfléchie que l'avait été la passion pour le genre académique. On était allé au-delà de la vérité en proclamant David un homme de génie; on reste en-deçà en lui déniant un grand talent. On a voulu lui faire porter la peine du long ennui imposé à la France par ses imitateurs, comme on a prétendu rendre nos poètes du XVIIe siècle responsables de la stérilité des versificateurs du XIXe. Il semble toutefois qu'un sentiment de critique désintéressée succédera bientôt à l'enthousiasme et au dédain extrêmes dont les œuvres de David auront tour à tour été l'objet. Peut-être reconnaîtra-t-on alors au peintre des *Sabines* un mérite et des défauts analogues à ceux du tragique italien Alfieri. Tous deux, dans leurs compositions équilibrées comme les lignes d'un bas-relief, ont plus d'une fois poussé la réserve jusqu'à la monotonie, la correction jusqu'à l'aridité; mais ils ont su donner à des types trop absolus pour figurer la vie des formes d'une pureté sévère et un caractère imposant.

Maître, comme l'avait été Lebrun, d'imposer son propre système à tous les artistes, David aurait pu sinon restaurer l'école de gravure, du moins en renouveler les élémens, et lui rendre l'unité en coordonnant à son point de vue les efforts isolés. Non-seulement il ne l'essaya pas, mais il est même assez difficile d'apprécier quel fut son ascendant sur les graveurs de son temps, et de comprendre nettement ce qu'il leur recommandait d'exprimer. On devrait supposer que son goût pour la forme châtiée le portait à exiger d'eux qu'ils insistassent sur le dessin sans se préoccuper beaucoup de la couleur et du clair-obscur; pourtant la plupart des estampes gravées d'après ses tableaux sont à la fois chargées de ton et mollement dessinées; elles offrent un mélange de dureté dans l'effet et d'indécision dans le modelé qui donne à l'ensemble un aspect équivoque et bâtard. On n'y retrouve rien de la manière arrêtée du peintre, on n'y retrouve pas davantage le style de l'ancienne école : ce n'est pas dans ces faibles estampes, encore moins dans les planches du grand ouvrage sur *l'expédition d'Égypte* qu'il faut chercher les traces des talens que possédait alors la France.

Les rares artistes qui ne relevaient qu'indirectement de David, comme Regnault, ou qui avaient osé, comme Prudhon, se créer une méthode entièrement indépendante, étaient en faveur auprès d'un public trop restreint pour que leurs œuvres fussent souvent reproduites et servissent à améliorer le faire des graveurs. Regnault cependant avait vu, vers la fin du siècle précédent, son tableau de *l'Éducation d'Achille*, gravé par Bervic, attirer l'attention générale et obtenir, grace à l'habileté de l'interprétation, un succès presque égal à celui des tableaux de David. Quelques années plus tard, Bervic s'était pro-

posé de donner un pendant à cette planche justement estimée, et il avait fait paraître son *Enlèvement de Déjanire* d'après le Guide (1). Ce dernier ouvrage, auquel les juges du *concours décennal* accordèrent le prix sur toutes les gravures publiées en France de 1800 à 1810, confirma la réputation de l'auteur, et détermina le mouvement qui fit rentrer quelques artistes dans l'ancienne voie. Ce n'était pas toutefois que Bervic ne s'en écartât un peu lui-même, et l'on peut dire que de tout temps il la côtoya plutôt qu'il ne la suivit résolûment. A l'époque de ses débuts, il ne s'était pas assez défié des dangers d'une facilité extrême : plus tard il attacha trop d'importance à certaines qualités matérielles; mais il faut ajouter que jamais il n'en vint à sacrifier absolument l'essentiel à l'accessoire, et son œuvre entier révèle, à travers beaucoup d'imperfections, un talent assez remarquable pour que l'on doive classer le graveur de *Déjanire* au premier rang des maîtres de second ordre. Wille, dont les nombreuses estampes d'après les peintres de genre flamands ne manquent ni de souplesse d'exécution ni de charme, Wille avait été le maître de Bervic, et celui-ci avait puisé à cette école une science de l'effet que, fort jeune encore, il sut mettre à profit dans le portrait en pied de *Louis XVI*, l'une de ses meilleures planches. Ce portrait, gravé d'après le tableau peint par Callet et placé aujourd'hui au palais de Versailles, ne laisse point soupçonner la médiocrité de l'original. La peinture est d'une couleur fade, d'un dessin lourd et indécis; l'estampe, au contraire, présente un aspect lumineux et ferme, un faire aisé, exempt encore d'ostentation. Les dentelles, le satin, le velours, tous les accessoires y sont traités avec une largeur qui n'exclut pas la finesse des détails, et le ton de l'ensemble est riche et harmonieux. Cependant on discerne déjà dans quelques parties une certaine recherche de la façon, et l'on pressent que cela pourra dégénérer en prétention à la *belle taille*, puis aboutir à l'excès du procédé; c'est ce qui arriva en effet. Bervic voulut dès-lors faire montre d'habileté, et il finit par exécuter dans son *Laocoon*, le plus connu peut-être de ses ouvrages, des tours de force de burin qui, jusqu'à un certain point, peuvent surprendre, mais que l'on ne saurait admirer sans réserve. Le soin avec lequel il s'est efforcé d'imiter le grain du marbre par la minutie des travaux ressemble fort à une puérilité, et, bien qu'il ne fallût pas graver un groupe de statues dans les mêmes conditions que les figures colorées d'un tableau, il était important de reproduire la forme et le style de l'œuvre d'art originale plutôt que le poli de la ma-

(1) Une autre entreprise d'assimilation entre les maîtres anciens et les peintres modernes a été plus récemment tentée par M. Richomme, qui grava, pour être mises en regard l'une de l'autre, la *Galatée* de Raphaël et la *Thétis* de M. Gérard. L'essai tourna surtout à l'honneur du graveur, et l'égalité de mérite qu'offrent les deux estampes réussit à dissimuler la disparité qui existe d'ailleurs entre les compositions originales.

tière d'où on l'avait tirée. D'ailleurs, en s'appliquant à interpréter son modèle en ce sens, le graveur a dépassé le but, et, par la multiplicité des détails, par l'abus des demi-teintes destinées à soutenir les moindres saillies, il a privé le tout d'éclat et d'unité. Il y avait loin de cette méthode à celle des anciens maîtres, et Bervic vécut assez pour se repentir de ses erreurs : « J'ai méconnu le bien, disait-il à ses élèves; si je recommençais ma vie, je ne ferais rien de ce que j'ai fait. » Il se calomniait en s'accusant ainsi. Comme tous les pénitens tardifs, il ne se rappelait que les torts de son passé, sacrifiant à ce souvenir celui de plus d'un acte méritoire. On comprend ces regrets et cette première ferveur de conversion, mais on doit être plus juste que Bervic ne l'était alors pour lui-même et ne pas oublier qu'il y avait dans son œuvre beaucoup de parties à excepter de la condamnation qu'il portait sur l'ensemble. Ce n'était pas seulement en ce qui concernait la gravure, que l'auteur du *Laocoon* reniait, dans ses dernières années, ce qu'il appelait « le culte des faux dieux. » Lorsque les épreuves en plâtre des marbres du Parthénon furent exposées à Paris, son admiration pour ces précieux fragmens devint une sorte de fanatisme. Aux séances de l'Institut, il déclarait que l'art antique venait de lui être révélé pour la première fois : qu'étaient l'*Apollon*, la *Diane*, toutes les statues les plus célèbres, au prix des statues de Phidias? « Nous avons fait fausse route, disait-il à ses confrères; il n'est plus temps de revenir sur nos pas : mais il est temps encore de montrer le droit chemin à ceux que nous en avons involontairement détournés. » Aussi ne cessa-t-il, à partir de ce moment, de recommander à ses élèves l'étude assidue des sculptures du Parthénon. Un tel conseil n'aurait rien que de fort simple aujourd'hui, mais il y avait du mérite à le donner sous le règne des théories de Winckelmann et de David; et quand on songe que celui qui se faisait ainsi le champion de la foi nouvelle était un vieillard, un artiste ayant dû les succès de sa vie entière à la pratique de tout autres principes, on ne peut s'empêcher d'honorer pleinement cette vigueur de passion et ce zèle d'abnégation personnelle.

A l'époque où Bervic était réputé le premier des graveurs français contemporains, l'Italie s'enorgueillissait d'un graveur bien inférieur à lui, et qui, dans la pénurie de talens où elle se trouvait alors, usurpait la gloire d'un maître. Comme Canova, avec lequel il offre plus d'un point de ressemblance, Raphaël Morghen eut le bonheur de venir à propos. Artistes fort secondaires l'un et l'autre, ils eussent pu passer inaperçus dans un siècle plus favorisé; celui où ils vécurent ne leur donnant pas de rivaux, on leur sut gré de cette supériorité purement actuelle et relative comme d'une marque de haut mérite. D'ailleurs, il leur était facile d'arriver au succès en obéissant simplement aux goûts manifestes du public. Les écrits de Winckelmann et ceux de Raphaël

Mengs avaient remis en faveur les statues antiques et les tableaux italiens du temps de la renaissance; Canova en imitant les unes, Morghen en gravant les autres, ne pouvaient manquer de plaire, même abstraction faite de leur propre habileté, et c'est sans doute au choix qu'ils firent de leurs modèles qu'il convient d'attribuer l'immense réputation dont ils jouirent tous les deux. Élève et gendre de Volpato, dont on connaît les molles estampes d'après les *Stanze* de Raphaël, Morghen partagea avec cet artiste débile le privilége de reproduire des œuvres admirables qui, depuis les grands maîtres, n'avaient plus été gravées, ou qui ne l'avaient été à aucune époque. Cela seul donne quelque prix à ses planches défectueuses. La gravure de *la Cène*, par exemple, retrace-t-elle autre chose que les lignes générales de la composition et le geste de chaque figure? On la regarde comme on écoute un mauvais acteur récitant des vers sublimes, parce que la pensée du maître se sent encore malgré l'intermédiaire qui en altère les formes; mais, hormis ce genre de beauté qui consiste dans la portée morale de l'ensemble et qu'il ne pouvait anéantir, Morghen n'a rien su conserver dans son travail du caractère de l'original. Que dire de la tête du Christ, *restaurée* par le graveur comme celles des apôtres, et que n'éclaire pas la plus faible lueur de sentiment? Comment ne pas être choqué de cette manœuvre prétentieuse, de cette inintelligence de l'expression, quand on se rappelle la perfection du style de Léonard? Pour comprendre *la Cène*, il faut voir à Milan cette peinture incomparable que M. Gustave Planche a dignement qualifiée en l'appelant « l'effort suprême du génie humain; » chercher à l'étudier dans l'estampe de Morghen est le plus sûr moyen d'en concevoir une idée fausse : c'est vouloir juger de la poésie d'Homère par la traduction de Bitaubé. Au reste, en substituant sa propre manière à celle de Léonard, Morghen n'a fait que traiter l'auteur de *la Cène* comme il avait coutume de traiter tous les grands maîtres. Qu'il ait eu à interpréter Raphaël ou Poussin, Andrea del Sarto ou Corrège, toujours il a gravé uniformément les œuvres les plus opposées, et réduit aux proportions de son invariable médiocrité la supériorité de ses modèles. Il serait injuste sans doute de ne pas lui tenir quelque compte d'une certaine habileté matérielle; mais il y aurait plus d'injustice encore à approuver ce laisser-aller excessif, cette insuffisance du dessin et de l'effet, ce dédain systématique de tout effort, en un mot tous les témoignages d'une facilité vaniteuse qui ne s'humilie pas devant le génie. — Morghen jouit jusqu'au dernier moment de la brillante réputation que lui avaient value de bonne heure sa fécondité et le patriotisme des Italiens. Établi à Florence, où l'avait attiré le grand-duc Ferdinand III, il y resta tant que dura l'occupation française, et, beaucoup moins implacable que ne l'était alors Alfieri, il ne repoussa ni les hommages ni les faveurs de

l'étranger. Au retour du grand-duc, son ancien protecteur, il songea moins que jamais à se rendre aux instances des Napolitains, qui tenaient à honneur de rappeler l'artiste renommé dans son pays natal. Enfin, lorsque Morghen mourut en 1833, l'Italie tout entière s'émut à cette nouvelle, et d'innombrables sonnets, expression ordinaire des regrets ou de l'enthousiasme publics, célébrèrent à l'envi les talens du graveur de *la Cène*.

Trois ans auparavant, un graveur dont les premiers succès avaient eu presque autant de retentissement en Allemagne que ceux de Morghen en Italie, Jean Godard Müller s'était éteint dans l'isolement et la douleur. A peine se rappelait-on au-delà des murs de Stuttgart que l'auteur, un moment illustre, de *la Vierge à la chaise* et du *Combat de Bunkerschill*, que le régénérateur de l'école allemande existât encore. C'est que depuis long-temps il avait renoncé à la gloire, au travail même, et qu'il ne vivait plus que pour pleurer un fils mort en 1816, au moment où il devenait à son tour le graveur le plus éminent de son pays. Ce fils, Jean-Frédéric-Guillaume, avait été dès l'enfance voué à l'art qu'exerçait son père. Il s'y essaya avec assez de succès pour mériter d'être admis de très bonne heure à l'école de gravure récemment fondée à Stuttgart par le duc Charles de Wurtemberg. On a vu qu'à la fin du XVIIIe siècle une foule de graveurs allemands quittaient leur pays pour venir se former à Paris, et que quelques-uns même s'y étaient fixés. La tourmente révolutionnaire les avait dispersés momentanément. Ils s'étaient hâtés de fuir la France, leur patrie d'adoption, pour retourner en Allemagne, et l'institution d'une école de gravure à Stuttgart avait été l'un des résultats de cette émigration; mais en 1802 plusieurs des artistes exilés étaient déjà revenus à Paris, et les ateliers, fermés depuis plus de dix ans, s'y rouvraient à de nombreux élèves. Guillaume Müller, âgé de vingt ans à cette époque, suivit les conseils et l'exemple que lui avait donnés son père : il vint se perfectionner à son tour dans ce centre des fortes études. Recommandé à Wille, alors plus qu'octogénaire, et qui s'honorait d'avoir été le maître de Godard, il se trouva par son entremise bientôt en relation avec Bervic, avec MM. Tardieu et Desnoyers, dont les travaux signalaient la renaissance de la gravure francaise, et, sans se faire l'imitateur de ces artistes, il leur emprunta cependant assez pour qu'on puisse le regarder aujourd'hui sinon comme leur rival, au moins comme un graveur digne de leur école. Sa *Vénus d'Arles* qu'il fit pour le *Musée français*, publié par MM. Laurent et Robillard (1), son

(1) Cette belle publication contient, divisés en quatre sections, les tableaux et les antiques les plus remarquables du Musée du Louvre tel qu'il existait à l'époque où Napoléon l'avait enrichi des chefs-d'œuvre de toutes les écoles. Commencée en 1802, elle fut continuée jusqu'en 1811 avec le plus grand succès, et n'occasionna qu'une dépense de

Saint Jean d'après le Dominiquin attestent une entière soumission aux principes des maîtres et une science assez étendue pour les pratiquer heureusement; mais c'est surtout dans *la Vierge de Saint-Sixte* que le talent de Müller se manifeste et qu'il semble parvenu à sa maturité. Avant d'entreprendre cette planche d'après Raphaël, le jeune graveur s'était rendu en Italie pour y dessiner quelques autres œuvres du grand peintre et se préparer à la traduction du tableau de la galerie de Dresde par l'étude des fresques du Vatican. Revenu en Allemagne, il s'était mis aussitôt au travail et l'avait poursuivi avec une telle ardeur, que vers la fin de 1815, c'est-à-dire au bout de trois ans, il l'avait déjà terminé. *La Vierge de Saint-Sixte* mérite d'être comptée parmi les meilleures estampes qui aient paru au commencement du siècle, et le succès a depuis long-temps accueilli cette belle planche : succès tardif cependant au gré des désirs du graveur, et que malheureusement il ne sut pas attendre. Lorsque Müller eut achevé son œuvre, il voulut l'éditer lui-même, comptant en tirer à la fois beaucoup de gloire et quelque profit. Épuisé par un travail excessif, il espérait que tant d'efforts ne demeureraient pas sans récompense et qu'il suffirait de quelques jours pour l'obtenir. Ces quelques jours s'étaient écoulés, et déjà l'artiste, en proie à une anxiété fiévreuse, commençait à accuser l'indifférence générale. Bientôt il lui fallut traiter avec un éditeur pour que le fruit de ses peines ne fût pas absolument perdu. Plusieurs connaisseurs achetèrent alors des épreuves de *la Vierge*, sans que la popularité s'attachât encore à l'estampe dont l'apparition devait, aux yeux de Müller, avoir l'importance d'un événement public. Tant de déceptions achevèrent de ruiner la santé de l'artiste et ne tardèrent pas à ébranler sa raison. Plongé dans un sombre abattement, il attribuait à des ennemis imaginaires l'injustice dont il était victime, et le désespoir où l'avait jeté cette pensée ne lui laissait plus le courage de supporter la vie. Un moment vint où l'exaltation fut à son comble, et Müller se frappa d'un coup de cet instrument dont les graveurs se servent pour ébarber les tailles creusées par le burin. Bien peu après, *la Vierge de Saint-Sixte* obtenait ce succès que Müller avait rêvé avant l'heure : l'éditeur s'enrichissait en vendant les épreuves dont celui-ci avait eu hâte de se dessaisir, et le nom du jeune graveur acquérait dans l'Europe entière la célébrité qui lui était due.

Les travaux de Bervic, de Morghen et de Müller, quoique fort inégaux en mérite, peuvent résumer l'état de la gravure en France, en Italie et en Allemagne pendant les premières années du XIXe siècle. Ils prouvent qu'à cette époque les principes étaient encore à peu près

950,000 francs, somme peu considérable, si l'on a égard à l'importance de l'entreprise et au talent des dessinateurs, des graveurs et des archéologues qui y ont participé.

semblables dans les trois écoles, et que partout on étudiait les mêmes modèles; mais cette conformité apparente dans les œuvres de l'art ne devait pas être durable. Les conditions générales se modifièrent bientôt, et les graveurs allemands, déplaçant le but les premiers, entrèrent dans une voie nouvelle qu'ils suivent encore aujourd'hui.

II. — NOUVELLE ÉCOLE ALLEMANDE. — M. MERZ : *le Jugement dernier* d'après M. Cornélius. — M. FELSING : *Sainte Catherine* d'après M. Mucke. — MM. STEINLA ET RETHEL : *la Vierge au Donataire*, — *la Nouvelle Danse des Morts*.

Au moment où Müller succomba, l'influence exercée par Goethe et Schiller sur la littérature de leur pays commençait à s'étendre sur les arts du dessin. Le respect pour les monumens du moyen-âge se substituait au culte de l'antiquité, et, tandis que le *Dictionnaire de la Fable* était encore le seul évangile consulté par les peintres français, au-delà du Rhin les peintres s'inspiraient déjà des traditions chrétiennes et des légendes nationales : réaction heureuse en un certain sens, qui a rendu à l'art ce caractère spiritualiste qu'il ne lui est jamais permis de dépouiller, mais qui, dégénérant plus tard en système archéologique, a fini par immobiliser le talent en l'opprimant sous des formes invariables. Quelques années ont suffi pour opérer ce changement de doctrine, et, depuis que MM. Overbeck et Cornélius sont venus ajouter l'autorité de leurs exemples aux tentatives de leurs prédécesseurs, la réforme a été aussi radicale en Allemagne que l'avait été en France la révolution accomplie par David dans des vues tout opposées. MM. Overbeck et Cornélius se montrent, ainsi que leurs nombreux élèves, expressément spiritualistes : il n'y aurait donc qu'à applaudir sans réserve à leurs nobles tendances, si elles n'affectaient, pour se manifester, une naïveté de convention et une simplicité de moyens qui, de réduction en réduction, aboutit souvent à l'insuffisance. Les compositions religieuses de la nouvelle école allemande sont empreintes de sentiment et d'une véritable beauté ascétique; malheureusement on y aperçoit aussi une impuissance volontaire dans l'exécution, un dédain excessif des ressources pittoresques et un respect si absolu de la manière des peintres primitifs, que l'imitation ne s'arrête même pas devant les erreurs. Il y a quelque exagération de scrupule, à ce qu'il semble, à reproduire sciemment des anachronismes de costume ou des fautes de perspective qui ne déparent pas les œuvres anciennes, parce qu'elles y sont ingénues, mais qu'on a mauvaise grace à commettre de nos jours, où l'on connaît de reste le secret de les éviter. N'est-ce pas aussi trop redouter les concessions au matérialisme que de s'abstenir à ce point de tout ce qui pourrait ajouter au charme et à la vérité de l'effet? En un mot, doit-on au XIXe siècle subir tout entière la contrainte hiératique imposée par le moyen-âge, perpétuer

pieusement, comme la tradition catholique, la tradition d'art originelle, — ou bien peut-on s'en inspirer en la contrôlant et concilier la représentation de l'idéal religieux avec les progrès de l'art moderne? Grande question que l'on ne saurait essayer de traiter ici, et que l'on pose seulement pour rappeler dans quel sens l'école allemande a jugé bon de la résoudre.

La peinture s'étant ainsi privée en Allemagne d'une partie de ses moyens matériels, la gravure devait s'y attacher uniquement à rendre l'expression et le style mystiques des originaux; elle y réussit parfaitement. Jamais peut-être imitation ne fut plus fidèle, jamais il n'y eut corrélation plus intime entre le burin et le pinceau. Les graveurs allemands n'interprètent plus aujourd'hui la pensée des peintres; ils la retracent trait pour trait et la décalquent en quelque sorte, pourvu que l'expression de cette pensée soit conforme aux règles admises et se renferme dans les limites d'une stricte simplicité. M. Merz, qui a gravé *le Jugement dernier* peint par M. Cornélius dans l'église Saint-Louis à Munich, MM. Joseph et François Keller, auteurs de nombreuses planches d'après les compositions de M. Overbeck, beaucoup d'autres encore pratiquent avec succès dans leur art les principes de la nouvelle école, et leurs travaux montrent à quel point de vue la gravure est maintenant envisagée en Allemagne. On n'y produit plus d'estampes, s'il faut entendre par ce mot des œuvres où le burin ait cherché à rendre la valeur des tons, le clair-obscur, tout le pittoresque d'un tableau; on y grave avec une grande précision de style des formes incolores et que caractérise seulement la pureté des contours. La nouvelle école allemande, bien que subdivisée en écoles partielles, présente un ensemble de talens à peu près identiques et d'ouvrages inspirés par une contemplation abstraite plutôt que par l'étude de la réalité. Cependant la méthode générale n'est pas appliquée partout avec la même rigueur. Les graveurs de Dusseldorf, par exemple, ne se bornent pas, comme ceux de Munich, à tracer des silhouettes dont l'imagination du spectateur doit compléter le modelé; ils cherchent au contraire à ne rien omettre de ce qui contribue à rendre le dessin plus exactement expressif, et l'on peut citer comme spécimen de leur manière la *Sainte Catherine* que transportent les anges, gravée par M. Felsing d'après M. Mucke. Ailleurs, on accepte parfois des conditions plus larges encore, il arrive même que le burin essaie de rendre jusqu'à la valeur des tons d'un tableau; mais de tels essais sont rares aujourd'hui en Allemagne, et le résultat, il faut le dire, en est médiocrement heureux. *La Vierge de Saint-Sixte*, récemment publiée à Dresde par M. Steinla, nous paraît moins propre à servir la réputation de l'auteur qu'à augmenter celle de Müller par la comparaison entre les deux planches, et cette nouvelle gravure d'après Raphaël prouve suf-

fisamment que ce ne sont pas les originaux d'une beauté achevée que les artistes contemporains excellent à reproduire. Puisque, à l'exemple de la peinture, la gravure allemande a renié un passé de trois siècles pour revenir au point où l'avait laissée Albert Dürer, peut-être même un peu au-delà, elle ne doit plus s'attacher qu'à des modèles d'un caractère particulier, et ne choisir parmi les maîtres anciens que ceux dont les œuvres semblent donner raison à ses tendances. M. Steinla lui-même a montré ce que gagnait son talent à se conformer à cette loi : *la Vierge au Donataire* est supérieure de tous points à *la Vierge de Saint-Sixte*, parce que le graveur, en traduisant Holbein, n'avait à analyser que des qualités nettement formulées, et qui dérivent de la science plutôt que de l'inspiration. Il négociait, pour ainsi dire, au profit des doctrines de l'école les exemples d'un peintre qui avait trouvé l'idéal actuellement poursuivi, et le succès de l'entreprise ne pouvait être douteux. La planche de M. Steinla offre un mérite parfaitement analogue à celui de la peinture originale, et, de plus, l'expression exacte de l'état de la gravure en Allemagne; il est juste qu'à ce double titre elle soit mise au nombre des estampes modernes les plus dignes d'être remarquées.

Il semble résulter de ce qui précède que les graveurs allemands sont tous voués aujourd'hui au culte de l'art austère, et qu'ils ne consentent à reproduire que certains sujets. Cependant les compositions capricieuses ou satiriques, les vignettes et les caricatures sont aussi nombreuses en Allemagne que dans aucun pays : hâtons-nous d'ajouter que nulle part les estampes de cette espèce ne sont traitées avec moins de gaieté et d'abandon, et que le sérieux de l'idée y prédomine toujours comme dans les ouvrages d'un tout autre ordre. Quelle que soit la nature des scènes représentées, quelque diversifiées que paraissent les formes, au fond l'intention est la même : la méthode demeure inflexible, et cette inflexibilité fait la puissance de l'art allemand. Grave jusque dans les caricatures, il ne renonce jamais à ses habitudes de méditation profonde et d'application. Tel sujet sur lequel on improviserait en France une lithographie, fournit au-delà du Rhin matière aux travaux assidus du burin, et récemment encore on a vu le même événement faire naître dans les deux écoles des œuvres d'un caractère tout opposé. Tandis qu'ici l'on s'amusait à chercher des ridicules aux auteurs de la révolution de février et à se servir du crayon pour les railler, là on remontait aux causes de l'ébranlement social, et on les interprétait dans des estampes énergiques. *La Nouvelle Danse des Morts*, composée et gravée sur bois par M. Alfred Rethel, a été déjà jugée dans cette *Revue* au point de vue de la philosophie; c'est donc au point de vue de l'art seulement qu'il nous est permis de nous placer pour l'apprécier à notre tour. Cette suite de planches où M. Rethel

nous fait voir, sous les traits du *Faucheur d'hommes*, la démagogie accomplissant son œuvre, se distingue par une fermeté d'exécution égale à la force de la pensée. L'artiste (il nous le dit lui-même en quelques mots placés en tête de la publication) a voulu tracer « une sérieuse image d'une époque sérieuse, » et, dans ce but, il n'a rien négligé de ce qui pouvait donner aux formes plus de vraisemblance, au style plus de netteté. A ne parler que de l'aspect même des compositions, il est impossible de ne pas être frappé de ce qu'il offre de clair et de significatif. L'estampe qui représente le *Faucheur* recevant des mains de la Ruse et du Mensonge le glaive et la balance volés à la Justice, a je ne sais quelle majesté sinistre parfaitement conforme à l'esprit du sujet. Les scènes qui suivent, où l'on voit successivement le même héros déguisé en professeur de théories et en professeur de barricades entraîner ses dupes à la misère et à la mort, sont rendues avec une rare justesse de geste et de mouvement; mais c'est surtout dans l'estampe qui sert de conclusion au recueil que se montre le talent de M. Rethel. Sans masque maintenant et le front ceint de la couronne des triomphateurs, le *Faucheur d'hommes* savoure les fruits de sa victoire. Il promène ses regards sur les cadavres amoncelés autour de lui et que foulent les pieds de son cheval; il parcourt une dernière fois la ville où il a semé la ruine, et jouit du néant qui l'environne, avant d'aller ailleurs chercher des victimes nouvelles. L'effet de cette composition est saisissant, quoique les moyens employés pour le produire soient d'une extrême simplicité; ils consistent exclusivement dans la prédominance des lignes et dans l'exactitude du dessin. Comme la plupart des graveurs de son pays, M. Rethel s'interdit les ressources du ton et du clair-obscur; quelques tailles lui suffisent pour indiquer les masses d'ombre ou l'éloignement des plans; en se servant du burin, il ne fait qu'accuser des contours, et, fidèle au génie de l'école, il se propose beaucoup moins de plaire aux yeux que de satisfaire l'intelligence. — Tel est en effet le principe qui régit aujourd'hui l'école allemande de gravure. Peut-être le met-elle en pratique avec une soumission un peu trop absolue, peut-être accorde-t-elle au monde des idées une supériorité disproportionnée sur la réalité pittoresque; mais ce qu'on pourrait regretter de ne pas trouver dans les estampes est aussi ce qui manque aux peintures d'après lesquelles elles ont été faites, et, le principe une fois admis, il faut reconnaître qu'on ne saurait en tirer les conséquences avec plus de logique et de précision. On ne compte pas en Allemagne des talens isolés et indépendans les uns des autres comme en Italie et en France. Le but y est le même pour tous les graveurs, et ils réussissent à l'atteindre par un effort collectif. C'est ce qui a lieu aussi en Angleterre. Prises en général, les œuvres de la gravure présentent dans ce pays une incontestable unité. Toutefois la différence est grande entre les deux

écoles. L'art allemand, devenu un peu valétudinaire à force de sacrifices et de macérations, est soutenu du moins par une foi fiévreuse qui lui donne l'animation de la vie : l'art anglais, malgré sa physionomie florissante, est au fond d'une constitution usée. Il n'existe qu'à la surface, et, pour peu qu'on étudie les ressorts de cette existence, on demeure surpris de leur fragilité.

III. — ÉCOLE ANGLAISE. — RAYNBACH : *le Payeur de rentes, le Colin-Maillard* d'après Wilkie. — COUSINS : *Pie VII* d'après Lawrence. — ESTAMPES d'après M. Landseer. — LA GRAVURE AUX ÉTATS-UNIS.

On a dit souvent que les arts étaient l'expression des habitudes morales d'un peuple. Sans doute, lorsqu'ils ont été de tout temps une nécessité pour lui, lorsqu'ils sont, pour ainsi parler, endémiques; mais là où ils ont pénétré par contagion seulement, il peut se faire qu'ils restent absolument distincts des tendances générales, qu'ils n'en représentent qu'une partie, ou même qu'ils ne laissent supposer des tendances tout-à-fait contraires. Ainsi, en Angleterre, la peinture, si vague dans la forme, si dépourvue d'ailleurs de sens et de sérieux, semble en contradiction formelle avec le caractère et le génie de la nation. C'est que les Anglais cherchent avant tout dans l'art l'oubli de leurs pensées habituelles, et qu'ils redoutent d'y rien trouver qui rappelle la méditation et le calcul. Depuis Hogarth, y a-t-il eu dans toute l'école un seul penseur profond, à l'exception peut-être de Flaxman? Les peintres les plus renommés de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci n'ont-ils pas toujours donné à leurs travaux un aspect de fantaisie, un caractère superficiel, et les tableaux de Smirke ou de Wilkie lui-même sont-ils rien de plus qu'agréables? Thomas Stothard, que ses compatriotes ont surnommé « l'un des chapiteaux de l'école anglaise, » ce qui impliquerait l'idée de transformer en colonnes de bien frêles artistes, — Lawrence et ses imitateurs — M. Turner et les paysagistes qui le proclament leur maître, — tous ne consacrent-ils pas leur habileté à faire chatoyer des tons brillans à côté de tons absorbés, sans souci de la forme, de la correction, du sens intime de leur œuvre, et comme s'ils avaient pour but unique d'étonner le regard? Un pareil système, adopté par les graveurs aussi complétement que par les peintres, a, depuis long-temps déjà, perdu le charme de la nouveauté. On est bien près d'être blasé sur les sensations qui en résultent, et, lorsqu'on en sera venu à se lasser enfin d'apercevoir la nature à travers le même prisme, lorsqu'on s'ennuiera de cette perpétuelle fantasmagorie, de ces effets et de ces contrastes rebattus, l'art anglais trouvera-t-il en lui-même le secret d'intéresser par d'autres moyens? Il serait temps cependant que les graveurs renonçassent à

ceux qu'ils emploient si invariablement. Qu'on ouvre un *Keepsake* ou un *Landscape* récemment publié, on n'y trouvera rien qu'on ne croie avoir déjà vu dans cent autres recueils de même espèce : toujours des éclats de lumière au milieu de l'obscurité, toujours des corps nacrés opposés à des corps en velours. Il en est à peu près de ces formules épuisées comme des ruses musicales auxquelles recourent sans cesse certains chanteurs italiens. A un *piano* de quelques mesures ils font inopinément succéder un *forte* retentissant; tout l'artifice consiste dans la violence du contraste et ne peut avoir d'autre raison de succès que la surprise qu'il cause. Les estampes anglaises devaient d'abord séduire par leur aspect inattendu; mais, depuis que la reproduction infinie des mêmes effets leur a ôté leur principal prestige, il est au moins difficile qu'elles ne nous laissent pas indifférens.

Il y aurait toutefois injustice à ne considérer ici que l'abus de la méthode générale, sans tenir compte de quelques talens particuliers. Depuis les graveurs en manière noire formés par Reynolds et les paysagistes de l'école de Vivarès, l'Angleterre a produit plusieurs artistes remarquables : Raynbach, entre autres, buriniste fin, dessinateur beaucoup plus exact que la plupart de ses compatriotes, et, dans un tout autre genre, Cousins, qui, dans ses planches d'après Lawrence, essaya l'un des premiers d'allier la taille-douce à la manière noire (1). Raynbach et Cousins, bien que fort dissemblables par la nature du talent et la manière, peuvent être rapprochés l'un de l'autre, parce qu'ils paraissent avoir été les derniers graveurs de leur pays qui se soient appliqués à donner à leurs travaux un caractère sérieux et à demeurer dans les limites de l'art. Depuis eux, on s'est rarement adressé à l'intelligence; en vertu du principe contraire au principe admis en Allemagne, on n'a songé qu'à amuser les yeux. Sans parler de nouveau de ces milliers de vignettes uniformes qui renaissent chaque année du même fonds, on peut dire qu'une somme de mérite réel a été dépensée à traiter des sujets d'une portée moindre encore. Les plus habiles artistes anglais ont à peu près délaissé l'histoire et le portrait pour représenter des animaux ou des attributs de chasse. Ce genre de gravure a pris progressivement une importance et des proportions excessives. Aujourd'hui on grave de grandeur naturelle des chiens, des chats, des pièces de gibier, etc., et il est telle planche, offrant pour tout objet d'intérêt un perroquet perché sur son bâton, dont la dimension excède

(1) Ses portraits de *Pie VII*, du jeune *Lambton*, etc., ont une fermeté d'aspect qu'on ne trouve pas dans les tableaux qui leur ont fourni des prétextes plutôt que des modèles. Cousins, en interprétant plus que librement les œuvres de Lawrence, les complète et leur prête un charme fort avantageux à la réputation du peintre lorsqu'on ne connaît pas les originaux, mais qui, dans le cas contraire, doit servir principalement la réputation du graveur.

de beaucoup celle des estampes exécutées jadis d'après les plus vastes compositions des grands maîtres. Certes, on n'a pas le droit d'exiger, dans l'exécution de pareils portraits, le style qui convient aux sujets de pure imagination : on peut, on doit même, selon nous, regretter que le talent ne s'inspire pas de la contemplation de plus nobles modèles, mais on ne saurait méconnaître la fidélité avec laquelle sont rendus ces types de la réalité vulgaire. Les nombreux artistes qui gravent les tableaux de M. Landseer, n'ayant à se préoccuper que de l'imitation matérielle, mélangent tous les procédés pour atteindre l'unique but qu'ils se proposent. L'eau-forte, la manière noire, le travail de la pointe sèche, se combinent dans leurs planches, où les objets se trouvent représentés avec un relief singulier et une grande vérité d'aspect. L'emploi de certains instrumens particuliers et de ressources mécaniques, ignorées ou négligées ailleurs qu'en Angleterre, achève de produire l'illusion; il semble difficile de donner aux poils ou aux plumes des animaux une apparence plus soyeuse, à tous les détails une couleur plus brillante, mais il ne faut pas qu'une figure humaine participe à la scène : tout le charme s'évanouit alors, et les qualités dont certaines parties sont empreintes ne servent qu'à faire ressortir les défauts des parties essentielles. *La Chasse à la Loutre,* gravée par M. Lewis, en fournirait la preuve. Le genre une fois admis, cette planche serait presque un chef-d'œuvre; les chiens respirent et se meuvent, la fourrure de la loutre a tout le moelleux de la nature, le paysage même et le ciel qui l'éclaire sont d'un effet juste et vivement rendu : malheureusement, au milieu de cette estampe où circule la vie, s'élève la figure inerte du chasseur. A en juger par la façon dont elle est traitée, on croirait que le graveur l'a regardée comme un accessoire à peu près inutile; cependant elle attire l'attention par l'importance de la place qu'elle occupe, et il est impossible de se contenter de cette pauvreté de dessin là où l'exécution devrait être surtout précise et accentuée. Le mieux serait donc que M. Lewis et les graveurs dont le talent est analogue au sien s'en tinssent aux études qui leur sont familières : études d'un ordre fort inférieur sans doute, mais aux résultats desquelles on ne saurait refuser le mérite de l'exactitude, à défaut de qualités que ce genre ne comporte pas.

La gravure, pratiquée comme elle l'est maintenant en Angleterre, est moins un art qu'une industrie. Ses innombrables produits n'y enthousiasment pas plus ceux qui les confectionnent que ceux qui les achètent; ils ne sont pas réclamés par un besoin de l'esprit, ils offrent seulement la satisfaction d'une habitude. George III, on l'a vu, avait encouragé de tout son pouvoir les travaux du burin, et l'exportation des estampes était devenue bientôt une source de richesse pour le commerce anglais. Comment la nation aurait-elle laissé passer avec in-

souciance les œuvres de l'école, quand ailleurs elles étaient accueillies avec un si vif empressement? L'aristocratie donna l'exemple : tous les hommes occupant en Angleterre une grande position sociale crurent de leur devoir de souscrire les premiers aux publications de quelque importance. Par esprit d'imitation ou par patriotisme, la haute bourgeoisie prétendit à son tour favoriser l'extension de la gravure, et lorsque, quelques années plus tard, parurent les vignettes sur acier (1) et les livres illustrés, la modicité de leur prix permit à tout le monde d'en faire l'acquisition. Insensiblement on s'accoutuma à avoir chez soi des estampes, comme on y avait des superfluités d'autre sorte, et, l'usage se répandant de plus en plus, les graveurs purent à peu près compter sur le débit de leurs ouvrages, quels qu'ils fussent. C'est ce qui a lieu encore aujourd'hui. A Londres, toute publication nouvelle a un certain nombre de souscripteurs assurés et de droit, pour ainsi dire. De là cette facilité avec laquelle les travaux se multiplient, les perfectionnemens matériels qui en rendent le résultat plus prompt; mais de là aussi ce caractère uniforme et de convention que présentent les estampes anglaises. Les graveurs ayant affaire à un public peu exigeant, parce qu'au fond il n'a pas l'instinct de l'art, se dispensent de tout effort sérieux; le texte une fois choisi, il suffit de le développer suivant les formes ordinaires pour que les conditions semblent remplies aux yeux de tous, et l'on regarde comme le signe du mérite ce qui témoigne seulement de l'immobilité du goût. Si l'on juge de l'importance actuelle de l'école anglaise par la quantité des produits, on trouvera qu'il n'est pas d'école plus florissante : si, au contraire, on s'attache à la qualité des œuvres, il sera facile de reconnaître que celles-ci n'ont qu'un éclat artificiel, une valeur de fantaisie; quelquefois encore elles peuvent séduire, jamais elles ne réussissent à captiver, parce que l'art y est empreint surtout d'habileté mécanique, et qu'il ne procède pas du sentiment.

On pourrait à plus forte raison s'expliquer ainsi la médiocrité des estampes produites de nos jours en Amérique. Peu nombreuses encore (et jusqu'à présent on ne saurait se plaindre de leur rareté), elles ne se recommandent ni par l'élévation du talent, ni par l'originalité du style. On y sent moins l'inexpérience matérielle que l'insuffisance de l'imagination : ce ne sont point les essais d'un art naissant et vivace

(1) On sait que la gravure sur planches d'acier se prête à un tirage presque illimité : avantage immense au point de vue commercial, et qui l'a fait préférer avec raison à la gravure sur cuivre pour l'exécution des petites pièces. Depuis quelques années cependant, la gravure sur acier est tombée en défaveur à son tour. On y a renoncé presque absolument dans l'illustration des livres, et on applique aux travaux de ce genre la gravure sur bois, qui donne, au moyen du clichage, des épreuves aussi nombreuses que les épreuves fournies autrefois par une planche d'acier.

dans sa naïveté, ce sont les œuvres d'un art tombé dans l'engourdissement de la vieillesse. Il semble qu'aux États-Unis la gravure débute par la décadence, ou tout au moins par une sorte d'état négatif que ne vient troubler aucun élan vers le progrès. On a le droit de supposer que la nation américaine ne trouve pas dans sa propre école de peinture des ressources fort étendues, puisqu'elle reçoit annuellement des cargaisons de tableaux qui lui sont expédiées d'Europe : toutefois elle peut opposer le nom de quelques peintres à ceux des peintres anglais les plus célèbres, réclamer Benjamin West comme une de ses gloires, et rapprocher de Wilkie M. Woodwille; mais dans l'art de la gravure y a-t-il jamais eu un seul talent dont elle doive s'enorgueillir? La plupart des estampes que l'on édite aux États-Unis sont exécutées en manière noire ou à l'aqua-tinta, et c'est presque uniquement à l'ornementation des billets de banque ou des cartes d'adresses de négocians que se consacrent les graveurs au burin. Quelques-uns de ceux-ci ne manquent ni d'expérience, ni, jusqu'à un certain point, d'habileté. S'il fallait absolument trouver un spécimen de l'art américain, peut-être devrait-on le choisir parmi les œuvres de cette espèce, plutôt que dans les travaux d'un autre ordre, imitations malheureuses de la manière anglaise, et qui n'ont d'original que l'intention patriotique. En retraçant presque toujours quelque fait relatif à la fondation de la république, quelque scène de la vie de Washington, les graveurs semblent chercher beaucoup moins à honorer leur pays par leur talent qu'à lui rappeler la grandeur de son histoire : calcul peu juste assurément, mais qui ne peut avoir pour base qu'un excès d'abnégation personnelle. C'est sans doute en vertu d'un raisonnement semblable qu'on en est venu à préférer aux estampes les produits du daguerréotype. Puisqu'aux États-Unis on ne s'intéresse en fait d'art qu'au sujet représenté et qu'on y estime peu le mérite de l'interprétation, il était naturel qu'on accueillît avec enthousiasme l'importation d'un procédé qui satisfait mieux qu'aucun autre à la seule condition exigée. Beaucoup d'artistes comprirent qu'il leur serait au moins difficile de lutter avec un tel rival. Ils renoncèrent à leurs occupations habituelles pour se livrer à de nouvelles études, et ils parvinrent à introduire dans l'emploi du daguerréotype des perfectionnemens dont la science a tenu compte; d'autres, parmi lesquels se distingue M. Davignon, dessinent sur pierre des portraits ou des paysages; mais on ne compte à New-York ou à la Nouvelle-Orléans qu'un très petit nombre de graveurs, et leurs travaux ne sont pas de nature à autoriser un fort sérieux espoir pour l'avenir de l'art en Amérique. Le *Washington* prononçant devant l'assemblée son discours d'ouverture, estampe gravée par M. Sadd d'après M. Matteson, est peut-être une traduction fidèle du tableau, et sous ce rapport nous ne pouvons nous permettre de la

juger; il nous est permis seulement de regretter qu'à cette fidélité possible ne se joigne pas quelque qualité évidente, et nous n'avons pas vu une seule planche publiée aux États-Unis qui ne nous ait inspiré un sentiment semblable.

IV. — ÉCOLE ITALIENNE. — M. TOSCHI : *l'Entrée de Henri IV* d'après Gérard, *la Madone à l'Écuelle* d'après Corrège. — M. MERCURI : *les Moissonneurs* d'après Robert. — M. CALAMATTA : *le Vœu de Louis XIII* d'après M. Ingres.

Lorsque les estampes gravées à Londres se furent répandues en Europe, elles éveillèrent bientôt l'esprit d'imitation. En France et en Allemagne, quelques artistes se passionnèrent pour la manière anglaise, et cherchèrent d'abord à se l'assimiler; il en fut tout autrement en Italie. On commençait à y remettre en honneur, sinon les principes anciens, au moins les anciens modèles, et il était difficile qu'avec de pareilles inclinations on se laissât influencer par les exemples de l'art étranger. Les graveurs italiens de la fin du siècle dernier et du commencement de celui-ci ont eu, à défaut d'autre mérite, celui de ramener l'école de leur pays à l'étude des grands maîtres. Depuis Volpato et Morghen, on a peu gravé d'après les contemporains, et maintenant encore ce sont les peintures de la belle époque qu'au-delà des monts on s'attache surtout à reproduire. Après avoir langui si long-temps, l'art de Marc-Antoine semble recouvrer la vie. Tandis qu'on voit disparaître les talens qui honoraient, il y a peu d'années, la sculpture italienne, et qu'à l'exception peut-être de M. Dupré, de Sienne, aucun statuaire ne semble appelé à prendre la place laissée vacante par la mort de Bartolini; tandis que les peintres les plus célèbres aujourd'hui à Milan, à Florence, à Rome, sont tout au plus les égaux des peintres français de second ordre, les graveurs se montrent fort supérieurs à leurs prédécesseurs directs et les dignes rivaux des graveurs de notre pays. Formés à notre école pour la plupart, ils ont gardé quelque chose de la manière de leurs maîtres, quelque chose aussi de l'ancien style national; cette alliance des qualités françaises et italiennes se retrouve principalement dans les estampes de M. Toschi.

M. Toschi occupe à Parme une position considérable. Directeur du musée, dont il a créé ou enrichi les collections avec autant de zèle que de goût, chef d'un atelier fréquenté par de nombreux élèves, il est peut-être de tous les graveurs italiens celui qui de nos jours exerce sur les jeunes artistes le plus d'influence. Plusieurs villes de la Lombardie, de la Toscane, des états pontificaux et du royaume de Naples ont chacune leur académie des beaux-arts, et par conséquent des professeurs; mais les enseignemens que reçoivent les élèves manquent quelquefois d'autorité : il en résulte beaucoup d'hésitation chez les uns, peu de confiance et de progrès chez les autres. M. Toschi, au contraire,

est un maître dans toute la force du mot, c'est-à-dire un homme dont on étudie les œuvres et dont on respecte la parole. En France, le nom du graveur de l'*Entrée de Henri IV* est depuis long-temps familier à quiconque s'intéresse aux arts, et ce n'est pas seulement à son habile interprétation du tableau de Gérard que M. Toschi doit la réputation dont il jouit parmi nous; ses autres travaux l'y ont préparée ou affermie, et la publication récente de *la Madone à l'écuelle* ne peut assurément que l'accroître. Cette belle planche d'après Corrège prouve que, loin de décliner, le talent du graveur grandit et se perfectionne; elle est un gage certain de succès pour l'immense entreprise que poursuit, depuis quelques années, M. Toschi, aidé de ses élèves; le burin qui a rendu avec ce charme d'effet et cette largeur de style la *Madone* de Corrège, ne peut manquer de reproduire aussi heureusement, d'après le même maître, les vastes fresques de la cathédrale de Parme.

MM. Mercurj et Calamatta méritent d'être comptés avec M. Toschi parmi les graveurs les plus distingués de l'époque. Tous deux ont long-temps séjourné en France, et, par le choix même de leurs modèles et le caractère de leurs travaux, ils appartiendraient à notre école, s'ils n'avaient, eux aussi, contribué à faire revivre la vraie tradition italienne. On se rappelle la vogue qu'obtint dès son apparition la petite estampe des *Moissonneurs*. Jusque-là M. Mercurj ne s'était fait connaître que par les figures gravées qui accompagnent le texte de l'ouvrage de Bonnard sur les *costumes italiens du moyen-âge et de la renaissance;* sans doute il ne s'attendait pas lui-même à sa célébrité prochaine, lorsqu'il fut chargé de reproduire le beau tableau de Robert pour un journal qui publiait une série d'articles sur le Salon de 1831. M. Mercurj ne songeait d'abord à donner qu'un aperçu de la composition et de l'effet général : peu à peu il prit goût à son travail, le poussa au-delà du but qu'il s'était proposé en commençant, et finit par arriver à une imitation complète de l'original. La mise au jour de cette charmante pièce fit dans le public une sensation profonde. En quelques jours, les premières épreuves s'élevèrent à un prix plus que décuple du prix de souscription, et elles n'ont cessé depuis lors d'être recherchées avec un extrême empressement. Le caractère fidèlement conservé des types, la légèreté du burin, font de la planche des *Moissonneurs* un ouvrage achevé, l'un de ceux qui résument le mieux les tendances et à certains égards les progrès de la gravure moderne. M. Mercurj vit sa réputation se consolider peu après par le brillant succès de la *Sainte Amélie* d'après M. Delaroche. Ce n'est pas cependant que les deux estampes présentent une égale somme de mérite : la première se recommande par une finesse exquise, exprimant les détails sans altérer l'unité de l'ensemble; la seconde est traitée, dans les moindres accessoires, avec un excès de soin qui dégénère parfois en curiosité minutieuse.

Tout en appréciant la délicatesse du ton et du dessin, on peut regretter que tant de talent soit ainsi dépensé à préciser la guipure microscopique d'une nappe, les ornemens d'un vase émaillé, etc., et qu'il ne serve pas surtout à mettre en relief l'expression des têtes et les parties du tableau offrant le plus d'intérêt. M. Mercurj a prouvé ailleurs que l'art pour lui n'était pas la patience. Il est plus que probable qu'il ne se départira pas de sa méthode première, et la planche de *Jeanne Grey* qu'il termine à Rome, où il est revenu se fixer, sera plus conforme sans doute au style du graveur des *Moissonneurs* qu'à celui du graveur de la *Sainte Amélie*. — M. Calamatta, dont quelques ouvrages ont été exécutés d'après ceux de M. Ingres, pouvait, en face d'une peinture si ferme, donner carrière à ses instincts innés de dessinateur, à son goût pour la correction du contour et du modelé. Son *Vœu de Louis XIII*, où les formes fières et accentuées de l'original sont rendues avec une résolution qui donne à l'ensemble un aspect magistral, est, à beaucoup d'égards, une planche fort remarquable; mais il y a, dans certaines parties, un peu de dureté d'exécution, un peu aussi de cette manœuvre recherchée dont le portrait de *M. Guizot*, d'après M. Delaroche, offrit ensuite des traces plus évidentes. A ces légères imperfections près, cette belle estampe est digne de la faveur qui l'a accueillie; et il serait à désirer qu'après avoir moins réussi dans sa *Françoise de Rimini*, d'après M. Scheffer, le graveur s'attachât de nouveau au maître auquel il doit son plus éclatant succès. Il semble que la manière sévère de M. Ingres soit plus propre qu'une autre à inspirer M. Calamatta, et, si *le Vœu de Louis XIII* ne le démontrait suffisamment, on en trouverait une nouvelle preuve dans le portrait de l'illustre peintre, si habilement gravé en *fac-simile* du dessin. On pourrait souhaiter aussi que M. Calamatta, quels que fussent les modèles choisis par lui, se montrât moins avare de productions. Depuis le portrait du *duc d'Orléans*, publié il y a quelques années, aucune œuvre importante n'est venue témoigner des progrès de son talent. M. Calamatta dirige aujourd'hui l'école de gravure établie à Bruxelles, et les travaux des élèves n'ont pas dû jusqu'ici satisfaire si complétement le maître, qu'il puisse se contenter de ce résultat. Sans doute il y aurait avantage pour tout le monde à ce que le graveur de *Louis XIII* justifiât plus souvent par ses exemples l'autorité de ses enseignemens.

D'autres artistes italiens contribuent de nos jours à relever l'école de sa longue déchéance. On doit citer parmi eux : M. Jesi, auteur du portrait de *Léon X* d'après Raphaël; M. Raimondi, de Milan; MM. Perfetti et Buonajuti, qui, les premiers dans leur pays, ont gravé, avec le respect dû à de si nobles modèles, les œuvres des anciens maîtres florentins. Enfin, en mentionnant les hommes qui depuis le commencement du siècle ont participé au mouvement de l'art italien, chacun

selon la mesure de ses forces, on ne saurait sans injustice oublier les peintres Sabatelli et Pinelli. Le premier a gravé à l'eau-forte sa grande composition de la *Peste de* 1348, et le style énergique de cette planche l'élève presque au rang des chefs-d'œuvre du genre : le second, dans ses nombreuses suites de *sujets romains*, de scènes de brigands, etc., a manié la pointe sans délicatesse assurément, mais non sans verve et sans un véritable sentiment de la tournure et de la vie. Ce qui distingue l'école actuelle de gravure en Italie, ou, pour parler plus exactement, les graveurs italiens, c'est donc une somme considérable de talens individuels reliés entre eux par l'analogie des instincts plutôt que par la similitude de la manière. Les estampes produites de nos jours à Parme ou à Florence, à Milan ou à Rome, attestent, à des degrés divers, l'habileté des artistes; mais elles prouvent aussi que chacun y pratique l'art avec une indépendance à peu près absolue. On ne saurait dire cependant que ces œuvres, envisagées dans leur ensemble, ne présentent pas une certaine physionomie nationale et qu'il leur manque un caractère commun. Elles portent presque toutes l'empreinte de l'élévation du sentiment, et se recommandent par une apparence de liberté correcte aussi éloignée de la rigidité allemande que de la fausse facilité de l'art anglais. Enfin, si les leçons des maîtres français ont été profitables aux graveurs italiens, ceux-ci n'ont pas suivi avec moins de succès les conseils de leur propre expérience. Ils n'ont pas encore réussi à reconstituer l'unité de l'école, mais ils honorent par leurs travaux l'art qu'ils cultivent et leur pays.

V. — ÉCOLE FRANÇAISE. — M. DESNOYERS : *Vierges* d'après Raphaël. — M. HENRIQUEL-DUPONT : *Gustave Wasa* d'après M. Hersent, *Strafford* d'après M. Delaroche. — MM. MARTINET, FRANÇOIS, etc. — GRAVURE SUR BOIS, GRAVURE A L'AQUA-TINTA.

Tant qu'avait duré l'empire, on ne s'était pas douté en France du mouvement d'art opéré à Londres pendant les dernières années du règne de George III et au commencement de la régence. La suspension des relations commerciales entre les deux pays nous avait laissés à cet égard dans une ignorance si profonde, que jusqu'en 1816 on ne connaissait ici d'autres estampes anglaises que celles de Strange, de Ryland, de Woollett, en un mot rien que celles qui avaient paru avant la fin du XVIIIe siècle; et lorsqu'après le retour des Bourbons les produits de l'art moderne anglais frappèrent pour la première fois les regards de nos graveurs, ils les éblouirent au moins autant par le prestige de la nouveauté que par l'éclat du mérite. Les hommes qui se préoccupaient surtout, comme MM. Tardieu et Desnoyers, de la largeur du style et de la sévérité de l'exécution s'émurent peu de pareilles innovations, si l'on en juge par le caractère des œuvres qu'ils publièrent depuis lors : la belle planche de *Ruth et Booz*, gravée par le

premier d'après M. Hersent, *la Vierge au poisson* et *la Visitation*, gravées par le second d'après Raphaël, ne témoignent pas que leur foi dans la supériorité de l'ancienne manière ait été le moins du monde ébranlée; mais d'autres, plus jeunes ou moins profondément convaincus, se laissèrent influencer d'abord, puis complétement séduire. Ils tentèrent, à l'exemple des Anglais, de mélanger dans leurs travaux les procédés de gravure que les maîtres n'avaient jamais employés qu'isolément; ils recherchèrent ce qui pouvait faciliter l'accomplissement de leur tâche, en rendre le résultat piquant, et, les imitations se multipliant en raison du succès qui les avait accueillies, l'école française se trouva, en peu de temps, presque généralement transformée. La manière noire fut appliquée à la gravure de tous les sujets, même à celle des sujets d'histoire; il ne parut guère, vers la fin de la restauration, d'autres ouvrages en taille-douce que les estampes exécutées aux frais de la maison du roi; encore quelques-unes de celles-ci affectaient-elles une certaine apparence frivole et une coquetterie d'effet qui trahissaient plus d'étude des vignettes anglaises que de respect pour les hautes conditions de l'art. Ce zèle de contrefaçon se refroidit enfin. Une réaction heureuse, commencée il y a quelques années, se poursuit et s'achève aujourd'hui, et, l'engouement ayant fait place à la réflexion, on a reconnu ce que la méthode importée avait de décevant et de futile.

D'ailleurs, malgré ses hésitations et ses erreurs momentanées, malgré l'éparpillement de ses forces, notre école de gravure n'a jamais été dépourvue de talens dignes de continuer sa gloire et de faire envie aux écoles rivales. Si aux estampes publiées en France depuis le commencement du siècle par Bervic et les artistes déjà cités on ajoute celles qu'ont produites à partir de 1820 MM. Richomme, Henriquel-Dupont et plusieurs autres, on verra qu'en dépit de la double influence exercée avec des inconvéniens divers par David et les graveurs anglais, le nombre et la valeur des œuvres assurent encore à notre art sa supériorité accoutumée. Le portrait du *comte d'Arundel*, par M. Tardieu, ne peut-il être comparé à ceux des maîtres du règne de Louis XIV? La tête du portrait en pied du *prince de Talleyrand*, par M. Desnoyers, rappelle les ouvrages de Nanteuil pour la finesse de la physionomie et la simplicité du style (1). Le portrait de *M. Bertin*, gravé par M. Henri-

(1) Les autres parties de ce portrait sont traitées sans doute avec une grande habileté, mais elles sont loin d'être aussi remarquables que la tête. Peut-être cette infériorité résulte-t-elle de l'imperfection de l'original. En général, lorsque M. Desnoyers a pris pour modèle quelque tableau de l'école moderne, il a moins complétement réussi que dans ses travaux d'après les anciens maîtres. Ainsi le *Bélisaire* et l'*Homère* d'après Gérard ne sauraient, même sous le rapport de l'exécution matérielle, être égalés à *la Vierge Jardinière*, à *la Vierge de la maison d'Albe*, à tant d'autres belles planches gravées d'après Raphaël par M. Desnoyers.

quel-Dupont d'après M. Ingres, se soutient à côté des plus beaux spécimens de l'art qui ornent la première salle du cabinet des estampes à la Bibliothèque. Enfin, dans le genre historique, des planches plus importantes encore, depuis *la Vierge aux rochers* jusqu'à *la Transfiguration* de M. Desnoyers, depuis la *Galatée* de M. Richomme, le *Gustave Wasa* et le *Strafford* de M. Henriquel-Dupont jusqu'à *la Vierge au chardonneret* de M. Achille Martinet, jusqu'au *Tu Marcellus eris* de M. Pradier, etc., toutes méritent à des titres divers d'être tenues en haute estime, et prouvent suffisamment qu'au XIXe siècle la gravure française n'a perdu ni ses habitudes de prééminence ni le respect de l'art sérieux.

De tous les graveurs dont les débuts datent des dernières années de la restauration, M. Henriquel-Dupont est aujourd'hui le plus connu, et c'est justice. Il a eu cependant, lui aussi, ses heures d'incertitude; peut-être reconnaîtrait-on dans quelques-unes de ses planches les traces d'une certaine préoccupation de la manière anglaise, certaines velléités d'une orthodoxie douteuse qui, en tout cas, ne se sont jamais résolues en erreurs manifestes, et qui auraient tout au plus abouti à des fautes vénielles, surabondamment rachetées. A supposer que M. Henriquel-Dupont ait été parfois tenté de s'inspirer d'exemples dangereux, il n'a le plus souvent pris conseil que des maîtres véritables et de lui-même, pour se raffermir dans la pratique des vrais principes; ses œuvres en offrent la preuve, et l'on pourrait la trouver encore dans les travaux de plusieurs de ses élèves, devenus à leur tour des artistes distingués. Le *Gustave Wasa*, d'après M. Hersent, a révélé depuis long-temps le caractère de ce talent. Tout en conservant à l'ensemble de la scène son aspect calme, M. Henriquel-Dupont a su donner plus de richesse et de limpidité au ton général, plus de finesse à l'expression et au dessin, de la solidité enfin à un style moins ferme qu'ingénieux. Certains détails d'ajustement un peu grêles, certaines formes un peu molles, avaient acquis sous sa main de l'ampleur et de la précision; interprété par M. Henriquel-Dupont, le tableau de M. Hersent avait obtenu un succès aussi brillant qu'à l'époque de son apparition : dernier succès qui lui fût réservé, puisqu'aujourd'hui le *Gustave Wasa* n'existe que dans l'œuvre du graveur (1).

Au moment où M. Henriquel-Dupont venait de faire paraître le *Gustave Wasa*, M. Delaroche le chargeait de graver son *Cromwell*. Depuis lors, le célèbre peintre, sûr d'être compris par un artiste en pa-

(1) On se rappelle que, lorsqu'en février 1848 la galerie du Palais-Royal devint la proie d'une horde de dévastateurs, le *Gustave Wasa* disparut dans cette heure de destruction impie, comme tant d'autres tableaux précieux de Léopold Robert, de M. H. Vernet, de M. Granet, etc., de M. Granet, mort peu après le cœur ulcéré au souvenir de la révolution *pure de tout excès!*

renté avec lui d'inclinations et de talent, n'a cessé de lui confier la traduction de ses ouvrages. C'est à cette association que l'on doit le portrait de *M. de Pastoret*, celui du *pape Grégoire XVI*, le *Mirabeau à la tribune*, etc., et cette belle estampe du *Strafford*, l'un des produits les plus remarquables de la gravure moderne. Enfin, on sait que M. Henriquel-Dupont s'occupe aujourd'hui de terminer l'immense travail qu'il a entrepris, il y a quelques années, d'après l'œuvre la plus importante de M. Delaroche : l'*Hémicycle* de l'École des Beaux-Arts, gravé en trois parties, présentera une fois de plus l'alliance de deux noms que la faveur publique a depuis long-temps consacrés, et qu'un nouveau succès achèvera sans doute de populariser l'un par l'autre. La manière de M. Henriquel-Dupont ne manque assurément ni de force ni de fermeté, et, pour ne citer qu'un exemple, le portrait de *M. Bertin*, quoiqu'un peu chargé de ton peut-être, rappelle, quant au modelé, la manière énergique des anciens maîtres français; néanmoins il semble que le goût et l'élégance distinguent principalement ce style et caractérisent son allure habituelle. Un sentiment de dessin plutôt coulant que fier, un sentiment de couleur et d'effet parfaitement judicieux, beaucoup d'intelligence dans le choix des travaux, telles sont les qualités dont les estampes de M. Henriquel-Dupont portent le plus ordinairement l'empreinte. Nulle part rien d'âpre ni de heurté par excès de résolution; partout les traces d'un talent plein de sérénité et de tact, qui dispose de ses ressources, mais qui n'en abuse jamais : talent circonspect, s'il en fut, en qui l'absence d'audace n'est pourtant pas de la timidité, et l'harmonie des facultés la négation de la verve. Aux yeux de beaucoup de gens, le mérite a d'autant plus d'éclat qu'il contraste avec des défauts évidens, et l'on mesure souvent la puissance d'imagination d'un artiste à l'étendue de ses écarts. En jugeant à ce point de vue les ouvrages de M. Henriquel-Dupont, on serait probablement tenté de leur reprocher leur apparence irréprochable. Qu'on les critique ou qu'on les loue de la sorte, il n'en faudra pas moins reconnaître que le graveur a atteint le but qu'il s'était proposé. Sans doute M. Henriquel-Dupont a eu toute sa vie le besoin de satisfaire plus encore que celui de dominer : en demeurant dans les limites de ce qui peut plaire, en se montrant réservé sur l'emploi des moyens, sans négliger cependant aucune des conditions de son art, il obéit à la fois à ses instincts de modération, aux leçons de son expérience et à la belle tradition française qu'il a, plus qu'aucun autre, mission de continuer. — Parmi les graveurs de notre pays qui méritent d'être cités après lui, on ne saurait omettre M. Forster; — M. Achille Martinet, qui a donné un digne pendant à sa *Vierge au chardonneret* en publiant sa *Vierge aux palmiers;* — M. Prévost, auteur de plusieurs grandes planches d'après Léopold Robert

et d'une belle reproduction en taille-douce des *Noces de Cana;* — M. Pollet, dont le double talent s'est manifesté dans quelques estampes et dans de nombreux dessins d'après les grands maîtres italiens; — M. Aristide Louis; — enfin MM. François, que l'on peut regarder comme les meilleurs élèves de M. Henriquel-Dupont. L'aîné de ces deux frères s'est depuis long-temps fait connaître par des travaux où la grace de l'exécution s'unit à une grande correction de dessin, et ces qualités se retrouvent dans le *Napoléon à Fontainebleau* qu'il a récemment terminé d'après le tableau de M. Delaroche; le second, en gravant *Pic de la Mirandole* d'après le même peintre, a fait preuve d'une habileté extrême : peut-être est-il de tous les jeunes graveurs celui dont on doit espérer le plus.

Si la gravure au burin n'est plus pratiquée en France que par des artistes très distingués, mais sans corrélation évidente de talent, en revanche le procédé de gravure sur bois est devenu pour beaucoup d'autres l'objet d'études approfondies et poursuivies avec ensemble. Ce procédé, antérieur, comme on l'a vu, à la découverte de Finiguerra, avait été, sinon abandonné, du moins fort négligé à partir du milieu du XVIe siècle. On l'employait encore en France et dans les pays étrangers, en Allemagne surtout, pour orner les livres de science et les livres d'église; mais en général, depuis Albert Dürer et Holbein, la gravure en relief avait occupé les artisans plutôt que les artistes. De chute en chute, elle était devenue un accessoire des produits infimes de l'imprimerie, et ne servait plus, il y a soixante ans, qu'à la représentation grossière des sujets de *complainte* et des prophéties d'almanach. Les Anglais ayant commencé à la tirer de cet état d'abaissement vers la fin du règne de George III, quelques-unes des nouvelles estampes sur bois pénétrèrent en France à l'époque où tout ce qui provenait de Londres captivait l'attention de notre école. Par entraînement d'abord, le procédé se trouva remis en honneur parmi nous; puis l'expérience en fit mieux apprécier les ressources, et, le goût des ouvrages *illustrés* se répandant de plus en plus, la gravure sur bois atteignit à un degré de perfection que ne pouvaient faire pressentir ni ses œuvres anciennes ni même les progrès qui avaient marqué sa renaissance. Le frontispice du brevet d'admission à la *Highland Society* de Londres, frontispice gravé par Thompson et l'un des spécimens du genre les plus admirés il y a peu d'années, ne soutiendrait pas la comparaison avec les planches d'une exécution si achevée qui ornent diverses publications récentes : *Gil Blas, Paul et Virginie,* etc., et, en dernier lieu, l'*Histoire des Peintres,* l'un des recueils de gravures sur bois les plus satisfaisans sous le double rapport de l'énergie et de la suavité du ton.

A peu près à l'époque où la gravure sur bois commençait à reprendre faveur, une autre gravure occupait quelques-uns de nos ar-

tistes, séduits de ce côté aussi par les exemples de l'Angleterre, qui cependant n'avait fait que nous emprunter le procédé. Il était d'origine française, et avait été primitivement connu sous le nom de gravure *au lavis :* il nous revenait de Londres avec le nom d'*aqua-tinta.* Il est vrai que, malgré l'habileté de l'inventeur, Leprince, malgré les détails techniques écrits par lui sur sa découverte, notre école avait paru jusque-là y attacher peu de prix et dédaigner d'en approfondir les ressources. L'école anglaise, au contraire, s'était proposé de les étendre; elle y avait réussi, et, lorsque ses estampes à l'aqua-tinta frappèrent tout à coup les yeux des graveurs français, ceux-ci crurent voir dans ce moyen, seulement perfectionné, une méthode absolument nouvelle (1). L'un des premiers, M. Jazet entreprit de populariser parmi nous l'aqua-tinta, en l'appliquant à la traduction des tableaux de M. Horace Vernet, et plusieurs jolies planches, *le Bivouac du colonel Moncey, la Barrière de Clichy,* etc., obtinrent bientôt un légitime succès. Peut-être depuis lors le graveur a-t-il un peu trop compté sur le crédit acquis dans le monde entier au nom du célèbre peintre; peut-être s'est-il préoccupé plus que de raison des avantages d'un mode de travail expéditif, en sacrifiant au désir de se montrer fécond la recherche de la correction et de la finesse. M. Jazet, ainsi que le prouvent quelques-unes de ses estampes, était plus qu'aucun autre capable d'élever au rang des œuvres de l'art les produits de l'aqua-tinta : il est regrettable que sa facilité un peu insouciante ait mis obstacle au développement complet de son talent. Il est plus regrettable encore qu'en dépit d'efforts honorables tentés par MM. Prévost, Girard, etc., pour conserver à l'aqua-tinta un caractère sérieux, une multitude de

(1) Les moyens employés pour graver à l'aqua-tinta nécessiteraient une description longue et détaillée. Nous nous bornerons à dire, pour en donner une idée, que, contrairement à la manière noire, l'aqua-tinta procède de la lumière à l'ombre, et qu'elle exige tour à tour l'emploi de l'eau-forte et celui d'un liquide particulier qu'on dépose sur la planche avec le pinceau, comme lorsqu'on lave sur papier avec l'encre de Chine. Il n'est pas inutile de faire remarquer à ce propos que de tous les modes de gravure dont la découverte est attribuée par nous à l'Angleterre, il n'en est pas un seul qu'elle ait effectivement inventé. On a vu que la *manière noire* avait été importée à Londres par le prince Rupert. La gravure au *pointillé,* qu'au XVIIIe siècle on appelait la manière anglaise, était pratiquée dès 1650 à Amsterdam par Lutma, un peu plus tard en France par Morin, c'est-à-dire long-temps avant que Ryland en introduisît l'usage dans son pays. La *gravure en couleur* prit naissance à Francfort dans l'atelier de Christophe Leblond, qui se rendit à Londres en 1730, et y publia un petit traité sur l'art dont il se déclara très ouvertement l'inventeur. François, graveur lorrain, imagina en 1756 la gravure en *manière de crayon,* dite également « manière anglaise, » bien qu'elle ait été pratiquée en France par Desmarteau, Magny et Gonord, antérieurement à l'époque des premiers essais de ce genre en Angleterre. Enfin, la gravure *au lavis* ou *aqua-tinta,* aux secrets de laquelle on semblait, en 1815, s'initier pour la première fois à Paris, y avait été découverte vers 1760 par Leprince, de l'académie de peinture.

planches, dont l'unique mérite est de coûter fort peu, soient venues déshonorer ce procédé de gravure et ne lui aient laissé que son importance commerciale. Si l'on s'arrête un moment devant ces types d'héroïnes de roman ou devant ces figures de femmes à demi vêtues au bas desquelles on lit, en forme de commentaire, *Amour, Souvenir, Passion, Désir,* et tous les substantifs tirés l'un après l'autre du vocabulaire érotique, on ne sait ce qui déplaît le plus, ou de l'intention secrète, ou de la pauvre exécution de pareilles images. A coup sûr, on ne peut y voir rien qui intéresse l'art, si ce n'est le dommage qu'il en subit. La partie du public accessible au charme d'ouvrages de cet ordre n'est pas sans doute celle que persuaderait le beau, et il n'y a pas lieu de s'inquiéter beaucoup de ses suffrages; mais, à force de rencontrer des objets vulgaires, les regards de tous peuvent finir par s'accoutumer à ce spectacle et négliger de chercher ailleurs. Ce danger auquel une fâcheuse concurrence expose les travaux sévères du burin n'est pas le seul qui compromette l'avenir de notre école de gravure : pour peu que l'on veuille se rendre compte des conditions où elle se trouve, on reconnaît aisément que les talens existent, mais que les occasions de se développer manquent à beaucoup d'entre eux.

La gravure d'une planche d'histoire exige, on le sait, de la part de l'éditeur le sacrifice de sommes considérables, à plus forte raison la gravure d'une série d'estampes destinées à former un recueil. C'est là aujourd'hui l'obstacle principal aux publications de ce genre. L'état, aux frais duquel elles étaient autrefois entreprises, ne peut plus guère y participer qu'à titre de souscripteur. Souvent aussi quelque grand seigneur jaloux d'attacher son nom à un monument d'art honorable pour la France faisait graver une collection de tableaux, une suite de sujets historiques : au temps où nous vivons, les hommes disposés à jouer le rôle de protecteurs des arts sont devenus plus rares encore que les grandes fortunes, et, si quelques portefeuilles s'ouvrent de loin en loin pour recevoir les estampes récemment éditées, il est cependant vraisemblable que les graveurs seraient mal inspirés en demandant au zèle tempéré des amateurs contemporains une intervention plus aventureuse et des encouragemens moins ménagés. Qui aura désormais la pensée d'imiter le comte de Caylus, M. de Choiseul et tant d'autres personnages du XVIIIe siècle, sous le patronage desquels de magnifiques recueils ont été publiés? A défaut de hautes protections individuelles, peut-on espérer le concours de certaines corporations? Mais le temps n'est plus où la confrérie des orfévres de Paris faisait annuellement offrande à l'église Notre-Dame de tableaux *du May,* que la gravure reproduisait ensuite. Il n'en va pas d'ailleurs de notre république comme des républiques italiennes, où les officiers publics, les corps de métiers

et même les corps militaires tenaient à honneur d'orner des œuvres de l'art les salles destinées aux réunions de leurs prud'hommes, aux séances de leurs syndics et de leurs délégués. Ici, il n'y a pas apparence que la chambre des notaires, la compagnie des agens de change ou l'état-major de la garde nationale éprouvent le besoin de recourir au talent de nos peintres, encore moins à celui de nos graveurs. Restent donc, comme unique ressource, quelques maisons qui hasardent encore leurs capitaux dans des entreprises de gravure. En dehors de tout cela, qu'y a-t-il? Dans la presse, silence absolu; les feuilles quotidiennes ne laissent pas passer un seul vaudeville improvisé sur nos théâtres sans en rendre un compte détaillé; elles n'annoncent même pas la mise au jour d'une estampe, eût-elle coûté dix années de travail (1). Dans les salons, bien des gens qui, au fond, ne s'en troublent guère, avouent que l'époque n'est pas favorable aux beaux-arts, et en viendraient sans peine à reléguer particulièrement la gravure parmi les superfluités passées de mode. Pourtant, au milieu de tant de conditions de ruine, malgré l'insouciance générale et le péril des conjonctures, c'est encore en France que l'art est le plus vivace et le plus sain. Comme nos peintres, nos graveurs ont une supériorité incontestable sur ceux des autres nations, et l'on en peut juger par le succès qu'obtiennent leurs travaux au-delà de nos frontières. Est-ce assez toutefois pour l'honneur de l'école que les estampes françaises continuent à être exportées comme les mille objets de luxe sortis de nos fabriques? Et, tout en souhaitant à ce commerce une extension plus grande encore, ne faut-il pas souhaiter aussi que la gravure trouve désormais dans nos propres sympathies la certitude d'un avenir?

Qu'on ne craigne point que cet exposé des dangers de la situation se termine par une prescription formelle des moyens de les conjurer. Assez de gens usent de la liberté qu'ils ont de parler au nom de l'*idée* pour qu'il soit nécessaire de temps en temps de demeurer dans les termes du *fait*. C'est donc sans arrière-pensée ambitieuse, sans dessein de glisser la moindre théorie régénératrice à la suite d'un aperçu historique, que nous résumerons en quelques mots l'état actuel de la gravure. L'Allemagne et l'Angleterre sont aujourd'hui les seuls pays où il y ait encore des écoles, si l'on entend par ce mot un ensemble d'artistes soumis aux mêmes principes et réunis par la conformité des travaux; mais l'une systématise jusqu'à l'inspiration, et prend l'imitation du passé pour but suprême de ses efforts; l'autre se retranche

(1) Il n'en était pas ainsi sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI. On retrouve dans les *gazettes* du temps l'annonce des pièces importantes avec une appréciation critique.

dans ses habitudes, et y trouve, à défaut d'un intérêt très vif, une sorte de jouissance monotone qui lui suffit. Aux États-Unis, on se satisfait plus aisément encore : il n'y a donc là rien qui présage le progrès. Quoique les graveurs italiens se montrent fort habiles, à Florence ou à Rome le goût de la gravure est devenu un goût exceptionnel, et le nombre des œuvres y est excessivement restreint; à peine y produit-on, en dehors des planches d'après les anciens maîtres, quelques portraits et quelques vignettes. La France seule compte dans tous les genres des talens remarquables; malheureusement il en est ici de la gravure en taille-douce à peu près comme de la peinture d'histoire : ni l'une ni l'autre ne sont arrivées à la décadence, toutes deux tombent en défaveur. Il ne dépend de qui que ce soit d'arrêter à son gré ce mouvement encore plus instinctif que raisonné. Les artistes s'en plaignent, rien de plus légitime : pourvu qu'ils ne se méprennent pas sur les causes, et qu'avant tout ils comptent sur eux-mêmes pour essayer de vaincre l'indifférence du public. Une confiance exagérée dans la puissance de l'intervention administrative finirait par compromettre leur indépendance, et il n'y aurait pas de dignité de leur part à réclamer la tutelle de l'état, lorsqu'ils ne doivent accepter que ses encouragemens. Sans doute il serait possible d'introduire plus d'une amélioration dans le mode de protection accordée aux travaux du burin; mais ces améliorations, quelle qu'en fût l'efficacité, ne porteraient que sur des mesures de détail : elles ne suffiraient pas pour réformer des habitudes inhérentes aux mœurs et à l'esprit de notre temps. Faut-il d'ailleurs s'en étonner beaucoup? On se détache des œuvres de la gravure comme on se détache involontairement de ces choses d'autrefois qu'on oublie même d'admirer, tant leur beauté nous devient étrangère, tant elles semblent dépaysées de nos jours.

HENRI DELABORDE.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE.

LE JOUEUR DE FLUTE.

LES COMÉDIES DE M. AUGIER.

S'il y a au monde un genre de travail qui exige impérieusement la maturité de l'intelligence et du cœur, c'est à coup sûr le travail du poète comique. M. Augier a trop peu vécu pour connaître à fond les hommes qu'il veut peindre. La tâche que se propose le poète comique n'est pas de celles qui peuvent se concilier avec les espérances et les illusions de la jeunesse; pour comprendre pleinement, pour accomplir sans distraction la mission de la comédie, il faut avoir vu l'envers de toute chose, et le poète qui ne compte pas encore trente ans ne peut guère espérer qu'il lui soit donné dès à présent d'atteindre ce but difficile. Si j'essaie aujourd'hui d'estimer la valeur littéraire de M. Augier, ce n'est donc pas avec la prétention d'exprimer une opinion définitive. Ce qui me préoccupe surtout, c'est la comparaison des œuvres avec le succès qu'elles ont obtenu, c'est l'étude du public aussi bien que l'étude de l'auteur. *La Ciguë*, *Un Homme de bien*, *l'Aventurière*, *Gabrielle*, *le Joueur de flûte*, très différens par le choix des sujets et des personnages, sont unis entre eux par la parenté des pensées et du langage. Je retrouve dans toutes ces comédies les mêmes idées, les mêmes sentimens, sous des costumes, sous des noms divers. Il n'est donc pas impossible de former avec ces idées, avec ces sentimens, une

sorte de doctrine tout à la fois philosophique et poétique, dont le sens général, nettement formulé, nous servira de guide et de conseil dans le jugement que nous voulons prononcer.

La Ciguë est un heureux début. Bien que l'auteur ait choisi Athènes pour le lieu de l'action, rien dans le dialogue ne rappelle le placage archéologique. Clinias, Cléon, Pâris, Hippolyte, ne songent pas un seul instant à nous montrer qu'ils savent le nom du vêtement qu'ils portent, des meubles qui les entourent, de la coupe qu'ils tiennent à la main. C'est à mes yeux un mérite très réel, dont je sais bon gré à M. Augier. Je suis tellement las des prétendus poèmes où l'érudition tient la place de la poésie, que j'ai accueilli avec une joyeuse reconnaissance une comédie athénienne qui peut se passer de scolies. L'auteur n'a choisi Athènes que pour donner à sa fantaisie un plus libre cours. S'il a recueilli sur les bancs du collége une ample moisson de souvenirs historiques, il a eu le bon goût d'user modestement de son savoir. Il lui eût été bien facile, en relisant le *Voyage d'Anacharsis* ou les biographies de Plutarque, de se composer en quinze jours un bagage très satisfaisant, et d'étaler aux yeux de la foule ébahie des richesses si facilement acquises. Il a eu le bon sens de nous parler comme un homme qui aurait vécu familièrement avec les bourgeois d'Athènes, et sa modestie lui a porté bonheur; elle a donné à l'action, au dialogue, une allure vive et spontanée, bien difficile à concilier avec l'érudition qui tient à se montrer. La résolution prise par Clinias deviendrait un lieu commun de collége, s'il appelait au secours de sa volonté défaillante quelques maximes de la philosophie antique, ramassées dans les écoles d'Athènes. Grace à Dieu, Clinias parle de son ennui et de sa mort prochaine avec une simplicité parfaite : il a usé, abusé de toutes les joies, il le croit du moins, et se réfugie dans le suicide comme dans le seul asile qui lui soit ouvert. Pour lui, la volupté n'a plus d'ivresse, le jeu plus d'émotions, le vin plus de saveur. Las de tous les plaisirs que la richesse peut donner, il croit avoir épuisé la vie. Avant de boire la ciguë qui doit le délivrer de son ennui, il réunit à sa table Cléon et Pâris, compagnons assidus de ses plaisirs, témoins et complices de toutes ses folies. Il leur explique son projet et réfute sans amertume et sans colère toutes les objections que leur suggère leur amitié faite d'égoïsme et de sensualité. — Clinias mort, adieu les splendides festins, adieu les belles courtisanes; il leur faudra vivre sagement, sinon pour s'amender, au moins par économie, car la bourse de Clinias est toujours ouverte, et ses amis peuvent y puiser à pleines mains. — Clinias, en les écoutant, conçoit la pensée d'égayer sa dernière heure; son intendant doit lui amener aujourd'hui même une jeune esclave. Que Pâris et Cléon se disputent le cœur de la belle Hippolyte, et le vainqueur sera l'héritier de Clinias. Cette pensée renferme déjà

le germe d'une comédie; toutefois il est probable que, réduite à ces termes, elle n'eût pas inspiré à l'auteur une grande variété de développemens. Clinias n'aurait eu pour se distraire que le spectacle d'une lutte inutile, d'une double défaite, trop facile à prévoir. Dès qu'Hippolyte paraît, dès qu'elle ouvre la bouche, le spectateur comprend qu'elle n'a pas de choix à faire entre Cléon et Pâris, qu'elle les repoussera tous deux avec le même dédain. Clinias devine, aux premières paroles de la jeune esclave, le sort réservé à ses deux amis. Pour prolonger la lutte, pour la renouveler, pour lui donner un caractère divertissant, après une première épreuve où les deux rivaux sont traités avec la même froideur, la même fierté, il imagine d'abandonner son bien à celui qu'Hippolyte aura dédaigné, comme une consolation dans sa défaite. La donnée primitive ainsi élargie convient parfaitement à la scène, et M. Augier l'a bien prouvé par l'excellent parti qu'il en a su tirer.

Il est vrai que le spectateur prévoit la transformation qui va s'opérer dans les deux personnages de Cléon et de Pâris. Il n'est pas nécessaire en effet de posséder un esprit bien exercé pour deviner que les amis de Clinias, plus épris de sa richesse que de la beauté d'Hippolyte, vont employer à se déprécier toute l'habileté qu'ils employaient tout à l'heure à se faire valoir. Pourtant j'aurais mauvaise grace à insister sur ce point, car M. Augier a mis dans la lutte nouvelle engagée entre Cléon et Pâris tant de verve et de gaieté, tant de mouvement et de franche raillerie, que l'auditoire oublie volontiers sa clairvoyance pour ne songer qu'au plaisir d'écouter les deux rivaux se calomniant chacun à son tour. L'un s'accuse de poltronnerie et d'avarice, l'autre de gourmandise et de caducité. C'est à qui fera de soi meilleur marché pour obtenir l'aversion d'Hippolyte et se consoler de sa défaite par l'héritage de Clinias. Toute la scène dont je parle est traitée de main de maître, et bien que cette scène tout entière ne soit à proprement parler que la contre-partie de celle où Cléon et Pâris s'efforcent de plaire à Hippolyte, l'auteur a su, par la variété, par la finesse des détails, lui donner tout le charme de l'imprévu.

Certes il y avait dans cette donnée de quoi défrayer deux actes : Clinias égayant sa dernière heure au spectacle de cet abaissement volontaire, et ramené à l'amour de la vie par la beauté, par la candeur ingénue d'Hippolyte, suffisait à nous contenter. L'auteur a cherché dans le développement du caractère d'Hippolyte une source nouvelle d'intérêt; il a voulu que cette jeune esclave ne fût pas seulement pure et candide, mais capable de reconnaissance, capable d'amour, et c'est là précisément ce qui donne à *la Ciguë* un accent de jeunesse. La lutte de Cléon et de Pâris aurait laissé dans notre ame une impression de désenchantement : après nous être amusés des

railleries de ces deux rivaux aussi empressés de s'avilir qu'ils se montraient tout à l'heure habiles à se vanter, nous aurions eu peine à nous défendre du dégoût. Le cœur naïf et passionné d'Hippolyte nous ramène sans effort en pleine poésie. La générosité de Clinias, qui vient de l'affranchir et de payer son passage sur un vaisseau, qui la renvoie libre et pure à Chypre, sa patrie, éveille en elle une vive reconnaissance. Au moment où elle essaie d'une voix confuse de remercier son bienfaiteur, le vieil homme, que Clinias croyait avoir terrassé sans retour, relève la tête et afflige la jeune esclave de son espérance injurieuse. Hippolyte, pour toute réponse, reproche à Clinias de gâter son bienfait, de méconnaître la dignité d'une femme libre, de manquer aux devoirs de l'hospitalité. Clinias rougit, reconnaît sa faute et demande pardon. Il va mourir et fait des vœux pour le bonheur d'Hippolyte; mais la jeune esclave a surpris son secret au milieu des railleries et des mensonges de Cléon et de Pâris. Si Clinias, qui se croit mort à l'amour et qui n'a jamais aimé, si Clinias, qui n'a connu que le plaisir, pouvait aimer d'un amour sincère une femme aussi pure que belle, sans doute il ne mourrait pas. Comment lui rendre la confiance en lui-même? Comment lui prouver qu'il peut aimer, qu'il ignore la puissance de son propre cœur, que sa vie, s'il le veut, loin de s'éteindre dans l'épuisement, commence à peine et lui promet de longues années de bonheur? Pour le ramener à la vie, il faut lui dire qu'il est aimé. Hippolyte peut-elle hésiter? Lors même qu'elle n'aurait pas encore d'amour pour Clinias, la reconnaissance ne lui fait-elle pas un devoir de le sauver? Au moment où Clinias prend la ciguë d'une main ferme et la porte à ses lèvres, Hippolyte s'élance et le force à déposer la coupe empoisonnée. « Vous mourez, lui dit-elle d'une voix attendrie, parce que vous n'aimez pas. Eh bien! je vous aime, voulez-vous encore mourir? » Clinias renonce à son projet, épouse Hippolyte et garde sa richesse : Cléon et Pâris sont tous deux battus, dédaignés tous deux; il n'y a ni vainqueur ni vaincu. Clinias n'a personne à consoler en abandonnant son héritage.

Je me plais à reconnaître tout ce qu'il y a de fraîcheur et de grace dans cette comédie; cependant j'avouerai franchement que le succès m'a semblé dépasser le mérite de l'œuvre. Je rends pleine justice à toutes les qualités qui recommandent *la Ciguë;* seulement je prends ces qualités pour ce qu'elles valent. Le public, en applaudissant *la Ciguë,* s'est montré moins clairvoyant et surtout moins prévoyant; il ne s'est pas contenté de louer ce qui était digne d'éloges. il a tout approuvé sans réserve, non comme une promesse que l'avenir pouvait réaliser, mais comme un fait accompli. S'il eût pris la peine de séparer dans cette comédie les pensées neuves des pensées usées, tout en demeurant juste pour ce premier ouvrage, il aurait mesuré ses

applaudissemens au mérite de l'œuvre, et plus tard, appelé à juger la seconde comédie de M. Augier, l'impartialité eût été pour lui un devoir facile; comme il avait exagéré la valeur littéraire de *la Ciguë*, il devait nécessairement traiter *Un Homme de bien* avec une sévérité que la raison ne saurait approuver. Cette seconde comédie n'a pas été estimée d'après sa valeur intrinsèque, mais d'après le succès de *la Cigüe*. La foule croyait que l'auteur n'avait plus rien à apprendre, que les applaudissemens n'ont jamais tort, et, lorsqu'elle a vu dans *Un Homme de bien* des scènes obscures ou incomplètes, étonnée de ne pas retrouver la gaieté de *la Ciguë*, plutôt que de reconnaître sa méprise, elle a traité l'auteur avec une extrême sévérité, comme pour le punir d'avoir déçu son attente.

En écrivant sa seconde comédie, M. Augier s'est trouvé aux prises avec une difficulté qu'il n'avait pas prévue : il a senti trop tard, le soir de la première représentation, la nécessité de connaître le monde où nous vivons pour le peindre et le montrer aux spectateurs, qui peuvent contrôler le tableau en le comparant à leurs souvenirs. Dans un drame, dans une tragédie, l'histoire peut venir en aide à l'imagination de l'auteur; dans la comédie, il faut absolument tirer de ses propres souvenirs la substance du poème; il faut avoir vécu de la vie commune, avoir étudié les passions et les ridicules, pour nous présenter des personnages naturels, vraisemblables, intéressans. Rien ne peut remplacer les épreuves personnelles. Aussi ne m'étonné-je pas de l'indécision que M. Augier a montrée dans *Un Homme de bien*. Je concevrais difficilement qu'il s'en fût affranchi. La vivacité de son esprit, le commerce familier qu'il a entretenu avec les poètes de l'antiquité, lui avaient fourni tous les élémens de *la Ciguë;* pour nous peindre Clinias sauvé par l'amour, il n'était pas nécessaire d'avoir étudié le monde : pour emprunter à la vie moderne des personnages comiques, une action qui permît à ces personnages de développer librement leurs caractères, les livres n'étaient d'aucun secours. M. Augier a fait tout ce qu'il pouvait faire, étant donné la tâche qu'il se proposait. Je ne lui reproche pas d'avoir manqué à ses promesses; je lui reproche de s'être mis en route avant d'avoir déterminé nettement le but qu'il voulait atteindre. Il me répondra qu'il voulait peindre les capitulations de la conscience placée entre le devoir et l'intérêt : cette réponse ne saurait me contenter; car s'il eût vraiment résolu de traiter le sujet que j'indique, s'il ne fût resté aucun doute, aucune incertitude dans sa pensée, il aurait abordé plus franchement, plus hardiment l'idée que je viens d'énoncer. Il semble qu'il se soit mis à l'œuvre sans avoir marqué avec fermeté la ligne qu'il devait suivre : il a trop compté sur la gaieté de son esprit, et son espérance a été déçue; il a négligé d'interroger sévèrement chaque personnage avant de le mettre en scène, et cette négligence a

donné à la marche entière de l'action quelque chose de vague, d'indéterminé. Félime, Octave, Rose, ne ressemblent guère au monde qui nous entoure. Félime n'est précisément ni honnête, ni malhonnête. Il condamne dans sa propre conduite de véritables peccadilles et se montre indulgent pour des fautes graves; le sentiment moral manque chez lui de rectitude; sa conscience s'alarme sans raison et ferme les yeux au moment du danger. Tel qu'il est, Félime n'appartient pas à la comédie. Rose ne peut nous intéresser, car si elle est assez clairvoyante pour discerner l'égoïsme de son mari, elle n'a pas une nature assez mobile, assez passionnée, pour prendre au sérieux l'amour d'Octave; elle se conduit comme une femme qui va se livrer et raisonne avec le sang-froid d'un juge. Octave n'est qu'à moitié vrai. Il se rencontre certainement dans la génération qui vient de quitter les bancs du collége des roués imberbes qui se vantent d'avoir épuisé toutes les illusions et font gloire de leur indifférence; mais un roué, n'eût-il que vingt-cinq ans, ne se laisserait pas jouer comme Octave par une femme qui lui donnerait un rendez-vous. Aux prises avec un homme qui rirait de la passion, Rose ne s'en tirerait pas à si bon marché. Un amant sincère peut être battu; un homme chez qui la raillerie a pris la place de la passion permet bien rarement à une femme de revenir sur ses pas; comme il garde, en jouant la passion, toute la liberté de son esprit, il n'a pas de peine à lui couper la retraite. Juliette ne manque pas d'ingénuité; mais son caractère est à peine esquissé. L'oncle Bridaine est, à mon avis, le seul personnage qui relève de la comédie; malheureusement ce personnage n'est qu'épisodique, et, bien qu'il soit vrai, il ne peut donner à l'action la vie qui lui manque.

Toutefois, malgré la sévérité avec laquelle je suis obligé de juger *Un Homme de bien*, je ne saurais partager le dépit du public. Je reconnais volontiers que cette seconde comédie est moins gaie, moins divertissante que *la Ciguë;* il y a pourtant dans *Un Homme de bien* plusieurs passages traités avec un vrai talent. Pour se tromper ainsi, il faut être capable de mieux faire.

En abordant la réalité, M. Augier avait senti le terrain se dérober sous ses pieds; averti par cette épreuve, il est rentré dans le domaine de la fantaisie. Dans quel lieu, dans quel temps se passe l'action de *l'Aventurière?* Nul ne saurait le dire. L'auteur nomme la ville de Padoue, mais sans ajouter un mot pour caractériser le lieu de la scène. Quant à la date, il ne s'est pas donné la peine de l'indiquer, et je suis loin de blâmer cette omission, car, pour développer l'action qu'il avait conçue, il était parfaitement inutile de marquer le temps et le pays où les personnages allaient se mouvoir. *L'Aventurière* n'est autre chose que la courtisane amoureuse; l'auteur a su rajeunir ce sujet, plusieurs fois traité par les conteurs italiens. Il règne dans les trois pre-

miers actes une gaieté franche; quoique les personnages relèvent de la seule fantaisie, quoiqu'il soit impossible de dire où se trouvent les types qu'ils représentent, leurs sentimens et leurs pensées s'expriment avec abondance, avec spontanéité; rien ne languit, tout marche rapidement, et nous croyons volontiers à l'existence de ce monde imaginaire. Comment M. Augier n'a-t-il pas compris la nécessité de dénouer avec gaieté ce qu'il avait commencé si gaiement? La comédie s'arrête à la fin du troisième acte; avec le quatrième commence une pièce nouvelle, où l'auteur n'a pas montré moins d'habileté que dans la première; mais enfin, quoi qu'on puisse dire pour sa défense, la seconde pièce ne continue pas la première : c'est un drame cousu à une comédie. Dans les trois premiers actes, nous voyons un barbon dupé par une aventurière; dans les deux derniers, l'aventurière se transforme comme par enchantement; la femme sans cœur devient une femme passionnée, oublie ses rêves de grandeur pour ne songer qu'à mériter l'affection de l'homme qu'elle aime, et renonce à la richesse pour se réhabiliter. La juxtaposition de ces deux pièces ne pouvait produire une œuvre harmonieuse, et en effet *l'Aventurière* est loin de satisfaire l'esprit du spectateur; mais plusieurs parties de cette œuvre sont traitées avec un talent remarquable, et laissent peu de chose à désirer. L'amour d'Horace et de Célie est plein de grace et de fraîcheur; il y a dans le langage des deux amans un parfum de jeunesse qui charme l'auditoire; la scène d'ivresse entre Fabrice et don Annibal est écrite avec une verve entraînante, il est bien difficile de l'écouter sans rire. Je sais que don Annibal n'a rien de nouveau, que M. Augier s'est contenté de prendre le matamore de la vieille comédie; tout cela est très vrai, très évident : pour le découvrir, pour l'affirmer, il ne faut pas un grand fonds d'érudition; mais l'âge du personnage n'enlève rien au talent avec lequel l'auteur l'a mis en scène. Les divagations de don Annibal, quand il achève sa troisième bouteille, sont des traits pris dans la nature, étudiés avec soin et rendus avec fidélité. La mélancolie qui envahit son esprit, ses pensées sur l'immortalité de l'ame, les questions qu'il adresse à son nouvel ami sur la durée des regrets que lui causerait sa mort, tout, dans cette scène, porte le cachet de la vérité. La manière dont Clorinde gouverne sa dupe n'est pas rendue avec moins d'adresse : donner à croire à Mucarade qu'il n'est pas aimé pour sa richesse, mais pour l'éclat de ses yeux, pour le charme de sa voix, c'est une tentative hardie que Clorinde mènerait à bonne fin, si elle n'avait pas pour adversaire un homme qui connaît de longue main toutes les ruses des aventurières. Sans l'intervention de Fabrice, elle trouverait moyen d'épouser Mucarade. Je n'aime pas, je l'avoue, la scène entre Clorinde et Célie. Il y a sans doute dans cette scène des vers très bien faits, de nobles sentimens traduits dans un

langage élevé; mais j'ai peine à concevoir que Mucarade charge sa maîtresse, dont il connaît les antécédens, de persuader à Célie qu'elle ne mérite pas son mépris. Quelque talent que la courtisane apporte dans son plaidoyer, quelque fierté que la jeune fille mette dans sa réplique, je ne puis accepter cette lutte de la candeur contre le vice las de lui-même. Il me semble que l'amour paternel doit reculer devant une pareille épreuve. Mucarade, malgré sa passion pour Clorinde, ne peut songer à profaner la pureté morale de sa fille. Or, n'est-ce pas la profaner que de la soumettre à une pareille épreuve? Je ne trouve pas d'ailleurs un intérêt bien vif dans cette dissertation dialoguée sur la dignité de la vertu, sur la difficulté de rentrer dans le droit chemin après avoir failli une première fois, sur la jeunesse et la beauté aux prises avec la faim.

Il y a dans la seconde partie de *l'Aventurière,* dans la partie dramatique, une scène très bien faite, celle où Clorinde, humiliée par le mépris de Fabrice, effrayée par ses menaces, s'avoue vaincue, et sent pour la première fois son cœur brûler d'un amour sincère. Dans sa vie de courtisane, elle a toujours vu les hommes à ses pieds; elle avait besoin, pour aimer, de trouver un maître impérieux; à peine l'a-t-elle rencontré, qu'elle s'agenouille et demande merci. C'est un sentiment très vrai que M. Augier a traduit en vers très francs.

Ainsi le juge le plus sévère trouve beaucoup à louer dans cet ouvrage. La conception générale de *l'Aventurière* est certainement défectueuse : la seconde moitié ne répond pas à la première, le caractère du principal personnage n'est pas fidèlement conservé pendant toute la durée de l'action; pour sentir, pour démontrer le vice de cette conception, il n'est pas nécessaire de recourir aux poétiques, le bon sens suffit; mais la gaieté qui anime les trois premiers actes révèle chez M. Augier une véritable vocation pour la comédie. Si les personnages appartiennent à la fantaisie, l'auteur leur a prêté des sentimens que la raison peut avouer, des passions, des ridicules que nous retrouvons dans la grande famille humaine. C'en est assez pour faire de *l'Aventurière,* sinon une comédie complète, du moins un ouvrage très digne d'encouragement.

Le sujet de *Gabrielle* est d'une nature fort délicate. Pour bien comprendre toutes les difficultés que présente un pareil sujet, il faut le réduire aux termes les plus simples, et l'exprimer d'une façon assez claire pour ne laisser aucun doute dans l'esprit du lecteur. M. Augier a voulu prouver qu'une femme est toujours mieux aimée par son mari que par son amant. Je ne crois pas qu'il soit possible d'apercevoir au fond de cette comédie une thèse différente de celle que j'énonce. Or, cette thèse, qui, dans le domaine de la morale, substitue l'intérêt bien entendu à l'accomplissement du devoir, ne peut avoir,

dans le domaine de la poésie, une véritable valeur qu'à la condition d'être présentée sous la forme d'une lutte sérieuse entre l'amant et le mari; car si la passion, qui dédaigne et viole parfois sans remords la loi morale, ne s'offre pas au spectateur avec toute la jeunesse, toute l'ardeur, toute l'éloquence qui peuvent la rendre contagieuse, la thèse que je viens d'énoncer n'est plus qu'une phrase banale. Prouver qu'une femme, en préférant son mari et ses enfans à toutes les séductions du monde, en fermant l'oreille à la voix de la passion, règle sa vie d'après le plus habile des calculs, c'est en vérité une chose trop facile, et ce n'est pas la peine d'écrire deux mille vers pour imposer à l'auditoire une pareille conviction: il n'y a pas une loge dans la salle où cette pensée ne soit déjà pleinement acceptée au lever du rideau. Dire que le mari disputant sa femme à l'homme qui veut la détourner de son devoir, effacer de son cœur le serment qu'elle a prononcé, a sur l'amant, quel qu'il soit, l'incontestable avantage de pouvoir assurer par son travail s'il est pauvre, par son dévouement assidu s'il est riche, le bien-être et le bonheur de celle qui porte son nom, c'est ne rien dire qui mérite les honneurs de la forme poétique. Cette proposition est tellement évidente, qu'il suffit de l'énoncer pour voir tous les esprits s'y rallier sur-le-champ. La thèse choisie par M. Augier impose au poète l'obligation absolue d'engager entre le mari et l'amant une lutte animée, une lutte sincère, qui ne ressemble pas à un badinage. Il faut que la femme soit amenée par l'ennui, par l'oisiveté, par l'orgueil, à perdre le sentiment du juste et de l'injuste; qu'elle se trouve humiliée du peu de temps que son mari passe près d'elle, qu'elle s'indigne et rougisse de tenir si peu de place dans sa vie; que sa chute, en un mot, soit préparée par le trouble de son intelligence et de son cœur. Il est nécessaire que le mari, livré tout entier à l'accomplissement de ses devoirs, ne conçoive pas même la pensée lointaine du danger qui le menace, qu'il ne songe pas à détourner sa femme de l'oisiveté, à chasser l'ennui, le plus perfide de tous les conseillers. La démonstration ne peut être complète, si l'amant n'est pas résolu à tous les sacrifices pour obtenir la possession de la femme qu'il aime. Gratifiez-le d'une forte dose de bon sens; mettez dans son cœur une affection tiède, dans son esprit une notion très nette de l'avenir qu'il se prépare en oubliant, pour une femme qu'il ne pourra jamais posséder paisiblement, le travail, source unique de bien-être et de sécurité; mettez dans sa conscience l'idée de l'utile au-dessus des joies orageuses d'un amour que le monde condamne, et vous rendrez la lutte puérile, insignifiante. Si l'amant n'aime pas sincèrement, s'il ne met pas son bonheur tout entier dans la femme qu'il espère posséder, s'il n'est pas dans l'attaque aussi ardent que le mari dans la défense, il est impossible qu'il éveille en nous la moindre sympathie. C'est un personnage de carton

placé en face d'un homme; le mari, pour le vaincre, n'a qu'à le pousser du doigt.

Ces prémisses une fois posées, et je crois qu'il serait difficile d'en contester la vérité, voyons ce que valent les personnages mis en scène par M. Augier. — Gabrielle s'ennuie et se lamente comme toutes les femmes oisives qui ne savent pas trouver dans l'emploi de leur intelligence, dans le gouvernement de leur maison, dans l'affection de leur famille un intérêt assez puissant pour éloigner d'elles toutes les tentations; mais, dans ses plaintes, le bonheur d'être aimée joue un rôle par trop modeste. Il y a dans la douleur qu'elle ressent plus de vanité humiliée que de tendresse refoulée : c'est plutôt un enfant qui demande qu'on l'amuse qu'une femme qui appelle l'amour. Une femme ainsi faite ne mérite guère d'inspirer une affection profonde. La passion, n'ayant pour auxiliaire que l'oisiveté, n'excitera jamais dans son cœur de bien terribles orages.

Julien représente assez fidèlement le type du mari confiant; il fait pour Gabrielle tout ce qu'il peut faire, ou du moins tout ce qu'il croit utile à son bonheur, et le sentiment du devoir accompli éloigne de sa pensée toute crainte. Gabrielle n'a-t-elle pas tout le bien-être qu'elle peut souhaiter? n'est-elle pas vêtue selon son goût? ne change-t-elle pas de parure aussi souvent qu'il lui plaît? l'avenir de sa fille n'est-il pas assuré? que lui manque-t-il? Julien n'a-t-il pas pris pour lui tous les soucis du ménage? la tâche de Gabrielle ne se réduit-elle pas à jouir paisiblement du bien-être qu'il lui donne? Julien croit fermement que la sécurité, la certitude de retrouver le lendemain ce qu'elle a quitté la veille, suffisent à remplir le cœur d'une femme. Il ne comprend pas la nécessité d'occuper tour à tour chez Gabrielle toutes les facultés qu'elle possède, de parler tantôt à son imagination, tantôt à sa raison, d'accepter tous ses instincts pour la dérober à tous les dangers. Sûr de n'avoir rien à se reprocher, ne doutant pas de lui-même, n'apercevant dans sa conscience qu'un dévouement à toute épreuve, comment douterait-il de Gabrielle? comment songerait-il à distraire, comme un esprit frivole, la mère de son enfant?

Stéphane ne peut être accepté comme un amant sérieux. Avec la meilleure volonté du monde, il est bien difficile d'ajouter foi aux sermens qu'il prononce. Les baisers qu'il prodigue à une rose cueillie par Gabrielle et tombée des mains de son amie, ses plaintes sur la ruine de la chevalerie, qui ramassait un gant parfumé au milieu d'une arène sanglante, sur nos mœurs prosaïques, sur notre vie sans émotions et sans dangers, ne suffisent pas pour faire de lui un personnage poétique. Après les promesses qu'il a recueillies de la bouche de Gabrielle, comment comprendre qu'il renonce à elle dès qu'elle lui parle de mariage? Gabrielle s'épouvante en mesurant le chemin

qu'elle a parcouru, et recule avant de franchir le dernier pas qui doit la livrer aux bras de son amant : l'homme qui se sent aimé peut-il se laisser abuser par le mensonge que Gabrielle appelle à son secours? Quand elle parle d'oubli, Stéphane doit-il perdre toute espérance, et renoncer au bonheur qu'il a rêvé sans essayer de réveiller, de ranimer dans le cœur de la femme qu'il aime la passion qui se dit morte sans retour? La résignation lui coûte si peu, il prend si promptement son parti, que le spectateur ne consent pas à voir en lui un homme sincèrement épris. Lorsqu'un mot change sa résolution, quand sa maîtresse, qui ne s'est pas donnée, mais qui s'est promise, le ramène à ses pieds et lui demande grace, l'auditoire accueille avec incrédulité cette subite métamorphose. Il y a en effet dans la conduite de Stéphane une contradiction, une inconséquence que sa jeunesse ne justifie pas. Si l'ignorance de toutes les ruses qu'une femme met en usage pour se défendre a pu le décider au mariage, s'il a pris au sérieux les conseils de Gabrielle, comment, si jeune qu'il soit, peut-il, une heure plus tard, se laisser désarmer par un mot? Je veux bien que le cœur de l'homme soit chose mobile; encore faut-il que les mouvemens du cœur s'expliquent par la passion. Dès que la passion disparaît, l'inconséquence devient inintelligible. Or, c'est là précisément ce qui arrive à Stéphane. Quand Gabrielle lui dit qu'il doit renoncer à elle, quand elle oppose au roman de leurs amours la réalité de ses devoirs, il se rend sans coup férir, et n'essaie pas de ressaisir la femme qui lui échappe et se rit de ses regrets; — et une larme de Gabrielle efface toutes ses railleries! Le spectateur ne consent pas à le croire. Quand Stéphane conçoit le projet d'enlever sa maîtresse et d'aller vivre seul avec elle, au bord de la mer, dans un village de Bretagne, l'auditoire se demande de quelle pâte est pétri cet étrange personnage, qui tout à l'heure n'aimait pas assez pour plaider sa cause, et qui maintenant renonce au monde entier pour la femme qui l'a traité avec une ironie si hautaine. Avec un pareil adversaire, le triomphe de Julien n'est pas difficile. Gabrielle, qui a vu la subite résignation de son amant, ne peut pas embrasser avec une confiance bien vive ses projets de solitude. Une affection si prompte à se décourager est pour le mari un puissant auxiliaire qui ôte à la lutte engagée toute valeur, toute signification.

Adrienne, placée par l'auteur près de Gabrielle pour représenter le cœur désabusé, la raison éclairée par l'expérience, est dessinée avec vérité. Son langage est bien celui d'une femme égarée par l'ennui, ramenée à l'indifférence par le besoin de repos. Quelle que soit pourtant la vérité d'un tel personnage, il ne pourra jamais jouer dans une comédie un rôle bien actif. Adrienne a beau ajouter à l'autorité de ses conseils l'autorité de son exemple, elle a beau dire à Gabrielle : Tu

vois ce que j'ai souffert pour avoir préféré la passion au devoir; — ses paroles ne respirent pas une affection assez ardente, une sympathie assez profonde pour que sa nièce, en l'écoutant, renonce à toutes ses espérances, à toutes ses illusions. Ce qui domine dans le langage d'Adrienne, c'est le sentiment de la fatigue, c'est la soif de l'immobilité. Un tel langage, à coup sûr, n'est pas fait pour convertir un cœur de vingt ans. Adrienne n'intéresse le spectateur que dans sa réponse aux reproches de son mari. Une fois résolue à la défense, elle rétorque avec une habileté victorieuse les argumens de M. Tamponnet.

Le mari d'Adrienne est-il bien un personnage de comédie? Il est au moins permis d'en douter. Bien qu'une première épreuve lui donne le droit de traiter sa femme avec défiance, il est bien difficile d'admettre son empressement à s'alarmer. Je ne parle pas du repentir d'Adrienne, qui mériterait peut-être un pardon plus sincère, une conduite plus généreuse : je conçois très bien qu'une faute d'une nature aussi délicate s'efface difficilement de la mémoire; mais, tout en admettant que le mari d'Adrienne se souvienne à toute heure d'avoir été trompé, j'ai peine à concevoir qu'il prenne à son compte le danger qui menace Julien. S'il existe quelque part un pareil type de défiance conjugale, il sort tellement des limites de la vraisemblance, qu'il n'a pas droit de bourgeoisie au théâtre. Le poète comique ne doit jamais choisir ses personnages parmi les types d'une nature exceptionnelle. Lorsqu'il commet une telle imprudence, il s'expose à n'être pas compris. L'auditoire peut sourire en voyant la frayeur obstinée de Tamponnet, mais il ne l'accepte pas comme un personnage dessiné d'après nature. L'exagération, très utile au théâtre pour donner du relief à la passion, du relief au ridicule, doit pourtant respecter la vraisemblance, et le personnage de Tamponnet ne satisfait pas à cette condition.

Au premier acte, nous voyons Stéphane accueilli froidement par Gabrielle en présence d'Adrienne, qui devine le danger dans la froideur même de cet accueil, et ne se laisse pas abuser par les réponses évasives de sa nièce. Bien qu'Adrienne n'ait entendu ni la conversation de Julien et de Gabrielle, ni le monologue désespéré où sa nièce épanche toute sa colère, toute son humiliation, elle devine ce qui se passe au fond de ce jeune cœur. Si elle eût assisté à l'entretien des deux époux, elle n'eût pas manqué sans doute d'éclairer Julien sur la route qu'il doit suivre, et de lui dire qu'une femme, pour demeurer fidèle à son mari, n'est pas obligée de recoudre les boutons de ses chemises. Pour ma part, je plains de grand cœur les maris qui ne peuvent pas invoquer d'autres garanties. Quand le chef de la famille gagne bon an mal an une vingtaine de mille francs, sa femme peut sans remords négliger l'emploi de son aiguille. Adrienne, éclairée par l'expérience, verrait dans le reproche de Julien une raillerie injurieuse, et ramènerait le

mari dans la voie du bon sens et de la vérité. La partie de piquet entre Stéphane et Tamponnet n'est pas conduite moins gaiement que la scène d'ivresse entre Fabrice et don Annibal de *l'Aventurière*. Le mari, sottement jaloux, essayant de déprécier sa femme, Stéphane affichant l'incrédulité la plus obstinée, sont assurément une donnée comique. Toutefois il me semble que l'auteur n'a pas su s'arrêter à temps. Quand Stéphane dit au mari : Je sais à quoi m'en tenir, la plaisanterie franchit les limites de la vraisemblance. Que Julien ramène Stéphane, qui veut partir, rien de plus naturel : c'est le destin commun des maris de s'estimer trop haut, de s'endormir dans une sécurité superbe, de prendre pour une injure les avertissemens les plus bienveillans, les plus désintéressés. Quant au duel mystérieux confié à Julien sous le sceau du secret, et que Julien raconte devant sa femme et sa tante, c'est un ressort utile sans doute, mais tant de fois employé, qu'il passerait presque inaperçu sans la remarque d'Adrienne. Que Julien, pour retenir Stéphane, s'obstine à le protéger et veuille faire de lui le secrétaire intime du ministre, qu'il persiste à le servir malgré lui, rien de mieux : tout cela est vrai, dessiné d'après nature; mais qu'après avoir entendu l'entretien de Stéphane et d'Adrienne, quand il connaît le secret de Gabrielle, il charge Stéphane de ramener sa femme dans le chemin du devoir, c'est, à mon avis, exagérer trop généreusement la confiance du mari. Julien a beau estimer Stéphane et le croire incapable d'une action dont il aurait à rougir, c'est soumettre sa vertu à une trop rude épreuve. Où est le mari qui prie l'homme qu'il sait aimé de sa femme de la sermonner, de lui prêcher l'oubli et le mépris de la passion? Je ne crois pas qu'on le rencontre dans le monde où nous vivons.

Je concevrais très bien que Julien, répudiant les conseils de la colère, avant de jouer sa vie contre la vie de Stéphane, fît appel à son amitié et cherchât dans la reconnaissance qu'il a méritée un auxiliaire pour détourner le danger; je ne conçois pas qu'il remette entre ses mains le soin de ramener Gabrielle, et surtout sans lui dire qu'il connaît son amour pour elle. Si la reconnaissance parlait chez lui plus haut que l'amour, Stéphane n'aurait qu'un seul parti à prendre : s'éloigner; mais Stéphane, qui n'est pas capable d'une passion exaltée, ne se rend pas volontiers aux sentimens généreux sur lesquels Julien a compté. Sans aimer Gabrielle d'une affection bien vive, nous devons du moins le croire d'après la conduite qu'il a tenue jusqu'ici, il ne veut pas avoir perdu ses pas et ses paroles. Il a rêvé la possession de Gabrielle, il a reçu sa promesse; il ne renoncera pas à son rêve, à son espérance. Il accueille avec empressement le projet d'une fuite commune, et ne songe pas un seul instant au malheur de Julien; la voix de l'orgueil couvre la voix de la reconnaissance : comment Julien ne l'a-t-il pas prévu?

J'arrive à la scène que le public a couverte d'applaudissemens, à la scène où Julien, apprenant de la bouche même de Stéphane qu'il se prépare à partir, et qu'il ne partira pas seul, entame avec lui une discussion en règle sur le bonheur que nous assure l'accomplissement du devoir, sur le malheur, la honte et le désespoir que la passion nous promet. La vérité des sentimens, la franchise de l'expression, ne rachètent pas ce qu'il y a d'étrange dans cette scène. Toutes les paroles que prononce Julien, très bien placées dans la bouche d'un père qui voudrait éclairer son fils sur les dangers qu'il se prépare en méconnaissant la voix du devoir, adressées par un mari à l'homme que sa femme a promis de suivre, n'excitent plus qu'un sentiment d'étonnement. Et comme s'il craignait de n'avoir pas violé assez hardiment les lois de la vraisemblance, l'auteur, qui tout à l'heure confiait à Stéphane le soin de ramener Gabrielle, confie maintenant à Gabrielle le soin de ramener Stéphane. Il faut en vérité que Julien ait une bien haute idée des deux amans pour les charger tour à tour de leur mutuelle conversion; c'est traiter la réalité avec un dédain trop évident. Si Gabrielle et Stéphane étaient sincèrement épris l'un de l'autre, pour toute réponse au sermon de Julien, ils partiraient, le laissant méditer à loisir sur l'impuissance des plus éloquentes maximes. Heureusement pour le mari, Gabrielle et Stéphane ne sont pas tellement aveuglés par la passion qu'ils osent braver la réprobation du monde. Ils se séparent sans effort, sans regret, comme deux cœurs fourvoyés par hasard dans les régions ardentes de l'amour, et qui ne demandent qu'à rentrer dans les régions tièdes et paisibles de la vie commune.

Les applaudissemens que le public a donnés à cette scène réduisent-ils à néant les objections que je viens d'exposer? Je crois pouvoir dire non, sans mériter le reproche de présomption; pour persister dans l'opinion que j'ai soutenue, je n'ai pas besoin de dire que le public s'est trompé. Les devoirs et le bonheur de la vie de famille, noblement compris, noblement exprimés, sont toujours assurés d'exciter dans l'auditoire une vive sympathie : le public a donc eu raison d'applaudir les sentimens placés dans la bouche de Julien; mais personne, je crois, n'a le droit de voir dans ces applaudissemens l'approbation de la conduite que l'auteur prête à Julien. Je pense, pour ma part, que les maris exposés au même danger ne suivraient pas son exemple, et s'efforceraient de regagner le cœur d'une femme égarée, au lieu de mettre leur bonheur à la merci de leur éloquence. Du moment, en effet, que le triomphe du devoir ou de la passion dépend d'une lutte oratoire, l'espérance du mari paraît présomptueuse; il peut rencontrer dans l'homme qui aime sa femme une langue plus habile, une imagination plus éclatante. Ne faut-il pas alors que le devoir s'humilie? Que devient la thèse choisie par M. Augier? Il faut, pour affirmer qu'une

femme doit en toute occasion préférer son mari à son amant, affirmer en même temps que l'amant ne parlera jamais aussi bien que le mari; car je ne puis donner un autre sens aux paroles de Gabrielle : « O père de famille! ô poète! je t'aime. » Si Julien n'eût pas trouvé dans sa mémoire une douzaine d'images bien assorties, il était donc condamné à perdre Gabrielle?

Je regrette que M. Augier, au lieu de voir dans le succès de *Gabrielle* un encouragement à poursuivre la peinture des mœurs contemporaines, ou plutôt, pour parler plus franchement, une raison d'entreprendre avec sincérité, avec résolution, ce qu'il avait à peine ébauché, soit revenu, en écrivant *le Joueur de flûte*, à son point de départ. L'auditoire, il faut bien le dire, avait applaudi dans *Gabrielle* l'intention plutôt que l'exécution. En produisant ma pensée sous cette forme qui pourra sembler paradoxale, je ne crains pas de rencontrer de contradicteurs sérieux. L'auteur, au lieu de mettre à profit la bienveillance de l'auditoire, est retourné à ses premières études, à ses premières fantaisies. Je retrouve dans *le Joueur de flûte* toutes les qualités de détail qui recommandent *la Ciguë;* mais le talent de M. Augier m'inspire une trop vive sympathie pour qu'il me soit possible de lui déguiser ma pensée en ce qui touche la conception de son nouvel ouvrage. Les données que nous fournit l'antiquité sur la vie et la mort de Laïs se réduisent à bien peu de chose; ces données pourtant ont un caractère vraiment poétique, et M. Augier semble avoir pris plaisir à les dépouiller de ce caractère. Plutarque, dans la *Vie de Nicias*, nous apprend, en quelques lignes, que Laïs fut réduite en captivité et vendue dans l'expédition dirigée contre la Sicile par Nicias et Alcibiade. Il n'en dit pas davantage, et nous en serions réduits aux conjectures sur la vie de cette courtisane fameuse sans les révélations d'Athénée. Le cinquante-quatrième et le cinquante-cinquième chapitre du treizième livre des *Deipnosophistes* nous offrent en effet des renseignemens curieux. Enlevée dès l'âge le plus tendre à la ville d'Hyccara, sa patrie, Laïs, vendue comme esclave, s'établit à Corinthe, qui était alors la ville la plus corrompue de la Grèce. Sa beauté lui donna bientôt des richesses considérables. Athénée raconte qu'Apelles, l'ayant rencontrée au bord d'un ruisseau puisant de l'eau, la conduisit à un banquet où il avait réuni de nombreux amis; et comme ils se plaignaient de voir arriver une vierge au lieu d'une courtisane qu'ils attendaient, il leur répondit : « Avant trois ans, je vous la rendrai telle que vous la souhaitez. » Ce n'est pas ce début que je veux louer comme poétique, je n'ai pas besoin de le dire; mais vers l'âge de quarante ans, après avoir épuisé toutes les jouissances du luxe et de la richesse, Laïs devint amoureuse d'un jeune Thessalien, et quitta Corinthe pour le suivre. Les femmes de Thessalie, jalouses de sa beauté, et peut-être

aussi, quoique Athénée ne le dise pas, éprises de l'homme qu'elle aimait, la mirent à mort dans le temple même de Vénus, où elle s'était réfugiée; et pour perpétuer le souvenir de cette violation du droit d'asile, le temple prit le nom de *Vénus impie*. L'épitaphe de Laïs nous a été conservée, et mérite d'être rapportée, car c'est en Grèce seulement qu'on pouvait ainsi célébrer la beauté d'une courtisane: « La Grèce, fière de son invincible courage, a été réduite en servitude par la beauté de Laïs, comparable aux déesses; l'amour a engendré Laïs, Corinthe l'a nourrie, elle est maintenant ensevelie dans les nobles champs de la Thessalie. »

Il y a certainement dans la destinée de cette courtisane quelque chose d'émouvant. Cette femme qui, après avoir trouvé dans sa beauté tous les enivremens de la richesse et de l'orgueil, meurt victime de sa beauté même, vendue à l'âge de sept ans, vouée dès sa puberté au culte de Vénus, amoureuse pour la première fois à l'âge où la beauté s'enfuit, et pourtant belle encore, belle au point d'armer contre elle-même les femmes thessaliennes, n'offre-t-elle pas au poète un sujet nettement caractérisé, et qui échappe au reproche de vulgarité par son dénoûment tragique? Pour se ranger à mon avis, il n'est pas nécessaire d'avoir lu Athénée, il suffit de parcourir les lignes que je viens de tracer. M. Augier, en prenant pour héroïne la plus célèbre courtisane de Corinthe, ne paraît pas avoir songé un seul instant à tenir compte de l'histoire; je ne lui reprocherais pas l'ignorance ou l'oubli de la réalité, s'il eût trouvé dans son imagination quelque chose de mieux; malheureusement *le Joueur de flûte*, quels que soient d'ailleurs les mérites de détail qui le recommandent, est bien loin d'offrir le même intérêt que les deux chapitres d'Athénée.

Chalcidias, qui, dans le treizième livre des *Deipnosophistes*, s'appelle Pausanias, a vendu sa liberté à Psaumis pour jouir pendant huit jours de la beauté de Laïs. Avec les deux talens qu'il a reçus en échange de sa liberté, il a pris possession de la courtisane sicilienne, que se disputaient à l'envi les rois, les généraux, les orateurs, les philosophes, car Laïs triomphe des scrupules les plus rebelles. Pour savourer sans contrainte le bonheur qui doit si tôt lui échapper, il ne doit livrer sa personne, qu'il a vendue, qu'à l'expiration de son bail avec Laïs, et il entre dans son lit sous le nom d'Ariobarzane, satrape du grand roi, satrape de Perse. Le huitième jour s'achève. Psaumis, qui convoite lui-même la beauté de Laïs, se croit maître du terrain par le départ d'Ariobarzane; mais, comme il veut concilier le soin de ses plaisirs et le soin de sa caisse, il songe à se défaire de son emplette avec un bénéfice raisonnable. Il avait acheté Chalcidias pour plaire à sa femme; sa femme ne se soucie plus du joueur de flûte, et il veut acheter la courtisane sans bourse délier, c'est-à-dire en consacrant à ses plaisirs

le bénéfice qu'il réalisera. Bomilcar le Carthaginois, à qui Psaumis propose le marché, et qui sait que Chalcidias a résolu de se tuer pour échapper à l'esclavage, l'achète pour trois talens, mais avec l'espérance de réaliser à son tour un bénéfice bien autrement séduisant, car il a deviné l'amour de Laïs pour Chalcidias; en révélant à Laïs ce qu'a fait Chalcidias pour la posséder, sa résolution désespérée pour ne pas survivre à son bonheur, il obtient d'elle cent talens pour prix de l'esclave qu'il lui cède. Laïs, amoureuse de Chalcidias, sûre d'être aimée de lui en apprenant le sacrifice terrible qu'il n'a pas craint de lui faire, n'hésite pas à se dépouiller de ses richesses pour posséder librement sa nouvelle conquête. Elle n'estime pas Chalcidias au-dessous de cent talens, c'est-à-dire au-dessous de cinq cent quarante mille francs. Chalcidias, pour posséder Laïs pendant huit jours, n'avait donné que dix mille huit cents francs. Il est vrai qu'il avait vendu sa liberté pour deux talens, et que Laïs, même après cette emplette qui étonnera sans doute plus d'un lecteur, n'est pas encore réduite à vendre sa liberté.

Comparez la comédie de M. Augier au récit d'Athénée : de quel côté se trouve la poésie? de quel côté l'intérêt? La courtisane de Corinthe, amoureuse pour la première fois, suivant son nouvel amant jusqu'en Thessalie dans l'espérance de lui dérober les souillures de sa vie passée, mourant au pied de l'autel de Vénus, n'est-elle pas plus vraie, plus inattendue, plus émouvante que la courtisane vendue hier à l'homme qu'elle veut acheter aujourd'hui? La réponse ne saurait être douteuse. Parlerai-je de Psaumis, qui raconte comment il est devenu père sans le vouloir et presque sans le savoir, et qui achète Chalcidias pour apaiser les caprices de sa femme? Un tel personnage ne sert ni directement ni indirectement au développement de la pensée principale. L'avarice de Psaumis, doublée de libertinage, n'offre pas à Laïs une tentation assez forte pour relever le prix du sacrifice qu'elle accomplit. A quoi renonce-t-elle pour suivre Chalcidias? Aux caresses d'un vieillard qui ne consent pas même à payer généreusement les plaisirs que son âge lui défend. Je ne dis rien du Carthaginois, qui, dans la pensée de l'auteur, n'est évidemment destiné qu'à nous révéler tour à tour l'avarice de Psaumis et l'ardeur de Laïs pour le premier homme qu'elle aime. Quant à Chalcidias, c'est, à mes yeux, un personnage manqué. Je concevrais très bien que Laïs le rachetât pour le soustraire à l'esclavage, qu'au don de la liberté elle ajoutât le don de sa personne, qu'elle ne crût pas payer trop cher le sacrifice accompli par Chalcidias en le payant de sa beauté; mais, pour que le rachat de Chalcidias fût revêtu d'un caractère vraiment poétique, il faudrait qu'il n'eût pas été précédé de l'achat de Laïs. Comment Chalcidias peut-il aimer la courtisane dont le lit s'est ouvert devant ses largesses, et qu'il a tenue dans ses bras immobile et froide comme une statue?

Comment Laïs, qui s'est vendue à Chalcidias, peut-elle espérer conquérir son amour même au prix de cent talens? N'est-elle pas flétrie sans retour aux yeux de l'homme qu'elle aime, à qui elle a vendu ses caresses? Chalcidias pourra-t-il jamais oublier le marché conclu avec Ariobarzane?

Il y a cependant beaucoup de talent dans *le Joueur de flûte* comme dans les précédens ouvrages de M. Augier; je peux même dire, sans flatter l'auteur, que plusieurs parties de sa nouvelle comédie se recommandent par un style plus ferme, plus précis que *la Ciguë*. Malheureusement, à côté d'un passage écrit avec une rare élégance, on trouve des vers empreints d'une grossièreté préméditée, qui blessent inévitablement toutes les oreilles délicates; l'esprit le plus tolérant, le plus indulgent, le moins enclin à la pruderie ne peut se défendre d'un mouvement de dépit en voyant les images les plus gracieuses encadrées dans les plaisanteries du goût le plus douteux. Plusieurs des passages que je signale ont disparu entre la première et la deuxième représentation; toutefois, bien que l'auteur, docile aux conseils de ses amis, se soit fait justice et n'ait pas hésité à sacrifier quelques douzaines de vers, il reste encore dans sa dernière comédie bien des taches qu'une main sévère devrait effacer. Le parti pris d'opposer la réalité grossière à l'image élégante et poétique est un procédé qu'il faut renvoyer aux esprits vulgaires; tout homme qui prend au sérieux l'art littéraire doit s'en abstenir comme d'une habitude vicieuse. Qualifier les femmes de *guenons*, traiter les hommes de *canaille*, de *coquins*, de *gredins*, sans nécessité, sans que la situation appelle impérieusement l'emploi du langage trivial, ne sera jamais qu'un puéril caprice. Quoique M. Augier ait biffé prudemment les paroles que je souligne, il n'est pas inutile d'en tenir compte, car les taches effacées dans *le Joueur de flûte* ont des sœurs trop nombreuses dans les précédentes comédies de M. Augier. Molière ne s'est jamais mépris sur le rôle des termes vulgaires. Quand il lui arrive de recourir à la langue triviale, ce n'est jamais à l'étourdie, c'est toujours à bon escient; c'est qu'il a besoin de ramener sur la terre l'extase d'un amant, c'est qu'il cherche la comédie dans le contraste permanent de l'illusion et de la réalité. Ai-je besoin d'invoquer des exemples à l'appui de ma pensée? Depuis *l'École des Femmes* jusqu'aux *Femmes savantes*, depuis *George Dandin* jusqu'au *Médecin malgré lui*, est-il possible de prendre Molière en flagrant délit de grossièreté préméditée? M. Augier, qui a fait de Molière une étude assidue, saura bien me comprendre à demi-mot.

La langue, envisagée dans ses conditions fondamentales, abstraction faite de toute question d'élégance et de goût, n'est pas toujours respectée par l'auteur de *la Ciguë* et du *Joueur de flûte* avec un soin assez scrupuleux : tantôt, parlant de l'argent et du bonheur, il dit que, si

l'argent ne donne pas le bonheur, *il l'aide;* or, tous les écoliers savent très bien qu'on aide une personne et qu'on aide à une chose. Ailleurs, il fait dire à une femme parlant de son amant : Tu vois que je le reçois *d'une froideur extrême.* Où et quand s'est-on jamais servi d'une pareille locution? Dans *le Joueur de flûte*, nous entendons Chalcidias dire qu'il a *exercé* le luxe et l'insolence : n'est-ce pas, aux yeux mêmes des humanistes les plus complaisans, un néologisme par trop excentrique? Dans une autre scène du même ouvrage, nous entendons parler *d'un temple d'asile.* Jusqu'à présent, nous connaissions l'asile des temples, le caractère inviolable des lieux consacrés au culte de la divinité; le renversement inattendu de la locution usitée n'offre pas à l'esprit un sens facile à saisir. Je ne crois pas inutile de relever ces fautes purement grammaticales; car, si la connaissance complète et la pratique assidue des lois de la langue ne sont pas les seuls fondemens d'un style élégant et pur, il est certain du moins qu'il n'y a pas de style châtié, de style vraiment élégant, sans la connaissance et la pratique des lois de la langue. Quelque dédain qu'on éprouve pour la forme et l'arrangement des mots, il ne faut jamais oublier la réponse d'un père de l'église consulté sur l'opportunité des études grammaticales. On lui demandait si la foi permettait ces études profanes; il répondit avec sagacité : « La foi ne proscrit pas de pareilles études, car elles sont souverainement utiles, ne fût-ce que pour s'entendre sur les matières de la foi. » Eh bien! ce qui est vrai dans l'ordre théologique n'est pas moins vrai dans l'ordre littéraire. Si la langue, envisagée dans ses lois fondamentales, n'est pas le style tout entier, le style a pourtant pour condition première le respect des lois de la langue. M. Augier écrit en vers d'une façon abondante et spontanée; le rhythme et la rime lui obéissent sans se faire prier : il ne faut pas qu'il se laisse abuser par l'abondance et la spontanéité du langage au point de ne pas revoir, de ne pas modifier, de ne pas corriger les paroles inexactes, les images obscures, les locutions vicieuses que cinquante auditeurs tout au plus peuvent remarquer, parce qu'ils ont l'oreille exercée, mais qui cependant, à l'insu même de ceux qui ne sont pas capables d'en tenir compte, jettent dans la trame du dialogue une fâcheuse obscurité. S'il n'y a pas de petites économies lorsqu'il s'agit de s'enrichir, il n'y a jamais non plus de scrupules puérils lorsqu'il s'agit d'écrire; la valeur et l'arrangement des mots jouent un rôle si important dans la révélation de la pensée, qu'on ne saurait les peser trop attentivement, les trier avec trop de soin, avant de les mettre en œuvre.

M. Augier ne paraît pas comprendre l'importance de l'unité dans le style; il semble se complaire dans la perpétuelle opposition de l'élégance et de la vulgarité. Séduit par la lecture assidue des *Femmes savantes* et d'*Amphitryon*, il oublie ou il néglige complétement *le*

Misanthrope et *l'École des Femmes*. Ce n'est pas, à Dieu ne plaise, que je prétende mettre *Amphitryon* et *les Femmes savantes* au-dessous du *Misanthrope* et de *l'École des Femmes*, car *les Femmes savantes* sont, à mon avis, le plus parfait des ouvrages de Molière; mais pour un esprit attentif le style de ces divers ouvrages ne sera jamais un style unique. Il y a dans l'*Amphitryon* et dans *les Femmes savantes* un souvenir, une saveur de Regnier qui ne se retrouve ni dans *l'École des Femmes* ni dans *le Misanthrope*. M. Augier, qui connaît la langue de Molière et qui en mainte occasion a fait de ses lectures un usage si heureux, n'a pas encore senti la nécessité d'étudier les transformations du style de ce maître illustre. A quarante ans, Molière écrivait *l'École des Femmes*, modèle d'élégance, d'ingénuité, de franchise. Quatre ans plus tard, il écrivait *le Misanthrope*, où l'élégance, sans rien prendre d'affecté, se distingue par un caractère plus soutenu. L'année suivante, il écrivait *Tartufe*, dont la langue pour les yeux clairvoyans est plus savante et plus précise que la langue du *Misanthrope*. Enfin, à cinquante ans, il écrivait *les Femmes savantes*, effort suprême de son génie, que sans doute il n'eût jamais surpassé, lors même que la mort l'eût épargné pendant dix ans. Le style des *Femmes savantes* me semble réunir toutes les conditions du dialogue comique. Je ne crois pas qu'il soit possible de porter plus loin la clarté, l'évidence, le mouvement, l'ironie familière, la raillerie incisive et mordante, l'expression vive et colorée de tous les détails de la vie ordinaire : une telle vérité n'a pas besoin d'être démontrée; mais un poète comique, un poète qui prend Molière pour conseil et pour guide, ne peut se dispenser de graver dans sa mémoire la différence qui sépare *l'École des Femmes* des *Femmes savantes*. S'il ne tient pas compte de cette différence, s'il confond, je ne dirai pas dans une commune admiration, car l'admiration n'est que justice, mais dans une imitation commune et simultanée, *l'École des Femmes* et *les Femmes savantes*, il doit nécessairement rencontrer sur sa route un écueil que la prudence la plus avisée ne saurait éviter. Quoi qu'il fasse, quoi qu'il tente, malgré toutes les ressources de son esprit, son style manquera toujours d'unité, — et c'est en effet ce qui arrive à M. Augier : il y a dans ses meilleures pages d'étranges dissonances. L'imagination, transportée dans les régions de la poésie la plus sereine par l'élégance et l'éclat des images, se réveille en sursaut dès qu'elle entend une comparaison tirée de la vie la plus vulgaire; elle s'étonne et s'inquiète, et le goût le plus indulgent est obligé de condamner ces dissonances, qu'on est convenu, non sans raison, d'appeler criardes.

Il est évident que M. Augier ne possède qu'une notion incomplète des conditions du style comique. Il réduit ces conditions au contraste permanent de l'idéal et de la réalité, et ne s'aperçoit pas que ce contraste, renfermât-il, ce qui est loin d'être vrai, toutes les conditions de

la comédie, ne dispenserait pas le poète de l'unité de style. Que chaque personnage parle selon son rang, selon son rôle; qu'Agnès et Horace, Alain et Arnolphe expriment leur pensée chacun à sa manière, rien de mieux, j'y consens, et, pour le trouver mauvais, il faudrait fermer l'oreille aux conseils de la raison; mais greffer la langue d'Alain ou d'Arnolphe sur la langue d'Agnès ou d'Horace, mettre dans la bouche de Clitandre les paroles de Chrysale ou de Martine, c'est un caprice que le bon sens ne saurait avouer; lors même que les applaudissemens du parterre viendraient protester contre la sentence prononcée par le bon sens, je n'hésiterais pas à suivre l'exemple de Caton : j'épouserais la cause vaincue. Le procédé adopté par M. Augier, suivi avec persévérance depuis sept ans, n'est pas un hommage rendu à Molière, mais une violation constante des lois posées par l'auteur des *Femmes savantes*. Vouloir en toute occasion mêler la langue d'Aristophane avec la langue de Ménandre, la langue de Plaute avec la langue de Térence, ce n'est pas se montrer fécond et varié, c'est afficher un dédain superbe pour les conditions fondamentales du style comique. Si le style de la comédie exige plus de souplesse et de familiarité que le style de l'épopée ou de la tragédie, la souplesse et la familiarité ne doivent pas être confondues avec les dissonances, et M. Augier gâte comme à plaisir ses meilleures inspirations par l'abus des dissonances. Des amis aveugles pourront lui dire qu'il y a dans la réalité triviale opposée à l'idéal poétique un élément de succès, et lui présenter comme des scrupules puérils les conseils que je lui donne; l'avenir prononcera. Je ne crois pas que l'unité de style entrave en aucune occasion l'allure de la comédie, car je ne confonds pas, je n'ai jamais confondu l'unité de style avec l'uniformité des personnages : ce que j'ai dit tout à l'heure ne laisse aucun doute à cet égard. Que chaque personnage demeure fidèle à son caractère, qu'il parle selon ses passions, ses intérêts; qu'il garde en même temps la langue de sa condition, de ses habitudes, qu'il n'essaie pas d'étonner l'auditoire en prononçant des paroles qui n'ont jamais dû passer par ses lèvres. C'est là un caprice qui peut amuser quelques esprits blasés, et qui tôt ou tard ne manquera pas d'être sévèrement blâmé; c'est un grain de poivre qui chatouille le palais dont la sensibilité s'est émoussée, — ce n'est pas un mets vraiment savoureux, une chair succulente et saine, et de telles aberrations, protégées d'abord par l'ignorance et l'aveuglement, seront bientôt jugées comme elles méritent de l'être. Le contraste permanent de l'idéal et de la réalité descendra au rang des lieux communs.

Dans les cinq comédies que M. Augier a écrites depuis sept ans, il n'a jamais abordé franchement les devoirs du poète comique. La première, la troisième et la cinquième relèvent directement de la fantaisie, et, malgré le talent qui les recommande, ne peuvent être acceptées

comme de véritables comédies, car le poète comique doit attaquer les vices et les ridicules de son temps. Ce n'est pas en nous transportant dans le siècle de Périclès, dans le palais de Clinias ou de Laïs, qu'il peut espérer d'agir puissamment sur l'auditoire. Mucarade, Clorinde et don Annibal sont tout simplement des personnages traditionnels rajeunis par une fantaisie ingénieuse; il m'est impossible de voir en eux l'image d'un temps déterminé. J'ai dit pourquoi *le Joueur de flûte*, malgré les qualités que je me plais à reconnaître dans plusieurs passages, est au-dessous de *la Ciguë* et de *l'Aventurière*. Il y a dans *la Ciguë*, dans *l'Aventurière*, un plan, une composition, une pensée nette et facile à saisir, qui s'annonce, qui se développe, qui sert à nouer, à dénouer une action. La pensée du *Joueur de flûte* demeure confuse. Si l'auteur a voulu nous peindre la courtisane amoureuse, et je crois qu'il serait difficile de lui prêter une autre intention, il n'a pas accompli sa volonté assez franchement, assez simplement pour que nous puissions la juger avec une entière sécurité. Bien que Laïs, en effet, soit le personnage principal, Bomilcar et Psaumis tiennent tant de place dans cette comédie, le caractère de Chalcidias est dessiné avec tant d'indécision, qu'il est permis de se demander si l'auteur n'a voulu nous peindre que les souffrances de la courtisane amoureuse.

Quant aux deux comédies que M. Augier a tirées de la vie réelle, je les mets fort au-dessous de *la Ciguë* et de *l'Aventurière*. Les applaudissemens obtenus par *Gabrielle* ne sont pas, à mes yeux, un argument victorieux. Le public a eu raison d'applaudir le talent que l'auteur a montré dans *Gabrielle*, mais il a eu tort de préférer *Gabrielle* à *l'Aventurière*, c'est-à-dire la peinture incomplète de la réalité à la peinture ingénieuse et animée d'un monde consacré par une longue tradition et rajeuni par la fantaisie.

Quel rang faut-il donc assigner à M. Augier? Si la comédie, comme je le pense, doit se proposer la peinture de la vie réelle, est-il permis de classer parmi les poètes comiques l'écrivain qui, depuis sept ans, a toujours été plus heureusement inspiré par la fantaisie que par le souvenir des vices et des ridicules que nous coudoyons? Si l'auteur était moins jeune, nous devrions le juger avec sévérité; mais il a tant d'années devant lui, que notre sentence doit se présenter sous la forme de conseil. Oui, sans doute, la fantaisie la plus ingénieuse, le style le plus coloré ne sauraient, chez un poète comique, remplacer l'étude et la peinture de la réalité, car la comédie vit de réalité; mais, lorsqu'il s'agit d'un poète de trente ans, qui a déjà donné des gages si heureux, il faut se rappeler la pensée si bien exprimée par un écrivain de l'antiquité : justice absolue, souveraine injustice. M. Augier ne connaît pas les hommes et les choses de notre temps comme devrait les connaître un poète comique. Il paraît avoir étudié les traditions de la comédie beau-

coup plus assidûment que la comédie même, c'est-à-dire que la vie réelle. C'est là, sans doute, une méprise très grave, mais ce n'est pas une méprise irréparable. Si M. Augier ne connaît pas ou ne connaît que très incomplétement la société qu'il se propose de peindre, il est impossible de lui contester la faculté d'exprimer sa pensée, quelle qu'elle soit, dans une langue vive et pénétrante. Qu'il nous transporte dans les régions de la fantaisie, ou qu'il nous promène au milieu des détails de la vie familière, l'image ne lui manque jamais. Il dit très bien et très nettement tout ce qu'il veut dire; sa parole ne bronche pas et traduit fidèlement sa rêverie ou sa raillerie. Il faut lui tenir compte de ce don précieux. Assurément, ce don, si éclatant qu'il soit, ne suffit pas pour former l'étoffe entière d'un poète comique. Trouver pour sa pensée une expression toujours docile et ne pas connaître dans toute sa profondeur, dans toute sa variété, le sujet qu'on veut traiter, c'est se présenter au combat avec une moitié d'armure. La parole la plus abondante ne remplacera jamais la justesse et la précision de la pensée. Or, pour atteindre à la justesse, à la précision, il faut partager sa vie entre le commerce des livres et le commerce des hommes, soumettre constamment les livres au contrôle de la réalité et comparer la réalité au témoignage des livres, et ne pas mettre en scène les personnages qui, depuis plusieurs siècles, ont disparu du monde des vivans. Quiconque n'est pas résigné à ce double travail doit renoncer au titre de poète comique. M. Augier ne connaît que trop bien les personnages traditionnels de la comédie; qu'il étudie avec le même soin, la même ardeur, les personnages réels dont se compose la société moderne; qu'il abandonne le puéril plaisir de rajeunir par l'expression les types autrefois justement applaudis, mais qui ont fait leur temps, pour le plaisir plus sérieux de créer des types nouveaux, c'est-à-dire des types qui nous offrent l'image fidèle du monde où nous vivons. Sans doute, c'est une tâche plus difficile, mais c'est la seule qui soit vraiment digne d'un poète comique, la seule dont l'accomplissement puisse fonder une solide renommée. Dès à présent, quoi que veuille dire l'auteur de *la Ciguë*, la parole lui obéit; le rhythme et la rime se plient à tous ses caprices : qu'il demande ses pensées à la réalité au lieu de les demander à la fantaisie, et il pourra prétendre au nom de poète comique.

GUSTAVE PLANCHE.

CABECILLAS Y GUERRILLEROS

SCÈNES DE LA VIE MILITAIRE AU MEXIQUE.

LE SOLDAT CUREÑO.[1]

La route de Guadalajara à Tepic traverse la Sierra-Madre. Là encore, dans cette chaîne de montagnes aux flancs arides, qui tour à tour se dressent en pics aigus ou se déchirent en âpres défilés, la guerre de l'indépendance a laissé d'ineffaçables souvenirs. J'étais impatient de visiter cette curieuse partie du Mexique, et de son côté le capitaine don Ruperto avait grande hâte de se retrouver sur ces plateaux de la sierra qui lui rappelaient tant de journées, tant de nuits aventureuses de sa jeunesse : ce ne fut pourtant qu'en débouchant dans la plaine de Santa-Isabel, deux jours après avoir quitté le village d'Ahuacatlan, que nous aperçûmes enfin à l'horizon les dentelures bleuâtres de la Cordilière. Dès ce moment, nous pressâmes le pas d'un commun accord, et quelques heures de course à travers les hautes herbes nous conduisirent, à peu de distance des montagnes, devant une hutte de bambous que le capitaine Ruperto m'avait d'avance indiquée comme lieu de halte.

— Holà! Cureño, cria le capitaine en arrêtant son cheval devant la hutte; holà! êtes-vous encore mort ou vivant?

(1) Voyez les livraisons du 15 septembre et du 15 novembre 1850.

— Qui m'appelle? répondit une voix cassée dans l'intérieur de la cabane.

— Le capitaine Castaños, *con mil diablos!* repartit le guerrillero; celui qui a mis le feu au canon dont vous étiez la *cureña* (1).

Une effroyable figure vint se traîner sur le seuil de la cabane; c'était un vieillard horriblement contrefait, et dont l'épine dorsale semblait disloquée et tordue. Le malheureux ne marchait qu'en rampant. Contractés par la vieillesse et par la souffrance, ses traits avaient gardé cependant une expression de noblesse et de fierté qui me frappa. Sur son front forcément courbé vers la terre, sillonné de rides profondes et de veines saillantes, de longues mèches de cheveux blancs tombaient en désordre. Autour de ses bras nus s'enroulaient des veines aussi grosses que les tiges d'un lierre qui a vieilli collé au tronc d'un chêne robuste. A voir ce vieillard étrange, au visage ridé, à demi caché par une chevelure épaisse comme une crinière, on eût dit un lion décrépit, estropié dans l'âge de sa force par la balle du chasseur.

— Eh bien! mon brave Cureño, dit le guerrillero, je suis aise de retrouver encore en vie un des vieux débris des anciens temps.

— Nos rangs s'éclaircissent, il est vrai, répondit le vieillard; encore quelques années, et l'on cherchera vainement les premiers soldats de l'indépendance.

— Et la Guanajuateña n'est donc pas ici? demanda Castaños.

— Je suis seul, répondit Cureño; depuis un an, elle dort là derrière.

Et il montrait un tamarinier qui s'élevait à quelques pas de la hutte.

— Dieu ait son ame! dit le capitaine; mais avouez, mon brave, que vos services ont été assez mal payés.

— Que voulez-vous de plus qu'un coin de terre pour y vivre et s'y faire enterrer? répliqua simplement le vieillard. Est-ce donc dans l'espoir d'une récompense que nous nous faisions jadis casser les os? La postérité se rappellera le nom de Cureño, et cela suffit.

La question de don Ruperto et la réponse du vieux soldat me firent deviner que j'avais sous les yeux un de ces hommes qu'un destin fatal semble condamner à l'oubli après les avoir voués au sacrifice; mais quel héros inconnu voyais-je là? C'est ce que j'ignorais. Nous mîmes pied à terre près de la hutte, dans laquelle nous entrâmes un instant. Là, j'écoutai presque sans y rien comprendre une conversation qui roula exclusivement sur les incidens de la guerre contre les Espagnols. Je n'avais malheureusement pas la clé des faits que les deux interlocuteurs se rappelaient l'un à l'autre. Au bout d'une demi-heure environ, comme nous avions une longue traite à fournir jusqu'à la *venta*,

(1) *Cureña*, affût, d'où *cureño* pour le soldat qui, dans la guerre de l'indépendance a joué ce singulier rôle d'un homme transformé en affût.

située au pied de la Sierra-Madre, nous nous disposâmes à continuer notre route.

— Vous avez là un vigoureux coursier, me dit notre hôte en s'approchant de mon cheval au moment où je mettais le pied à l'étrier.

A la vue de ce corps informe qui rampait pour ainsi dire vers lui, l'animal s'effraya et voulut se cabrer; mais au même instant le bras de Cureño s'allongea vers lui, et le cheval resta immobile en soufflant de terreur.

— Qu'est-ce donc? m'écriai-je.

— Ce n'est rien, répondit le vieillard de sa petite voix grêle, c'est votre cheval que je maintiens sous vous.

Je me penchai sur ma selle, et je vis en effet avec un étonnement profond qu'une des jambes du cheval, pressée dans les doigts nerveux de Cureño, était comme rivée au sol par un lien de fer.

— Dois-je le lâcher? dit l'athlète en riant.

— Si c'est votre bon plaisir, répondis-je à ce Milon de Crotone, car je vois que mon cheval n'est pas le plus fort.

A peine dégagé de cette formidable étreinte, l'animal se jeta de côté plein d'effroi, et j'eus toutes les peines du monde à le ramener près de la hutte.

— Hélas! dit le vieillard en soupirant, depuis un certain coup de canon auquel don Ruperto que voici a mis le feu, je baisse tous les jours.

— Qu'étiez-vous donc au temps de votre jeunesse, seigneur Cureño? repris-je.

— Castaños vous le dira, répliqua le vieux soldat, duquel nous prîmes congé aussitôt que le capitaine eut consenti à lui promettre de passer un jour tout entier dans sa hutte au retour.

Après avoir quitté ce singulier anachorète, nous continuâmes à marcher dans la direction de la Sierra-Madre, dont les croupes, les rochers, les pics aigus émergeant du brouillard, commençaient à montrer leurs sentiers sinueux, leurs flancs déchirés, leurs gouffres béans. Nous ne tardâmes pas à entrer dans l'ombre que projetaient devant eux ces gigantesques remparts, tandis que bien loin derrière nous les derniers rayons du soleil doraient les cimes de Tequila. C'est alors que le capitaine me montra du doigt, au sommet d'une plate-forme de la sierra, au-dessous de laquelle des flocons de nuage se roulaient paresseusement, un petit bâtiment carré qui semblait un aérolithe tombé du ciel sur ces hauteurs. Cette espèce de forteresse isolée était la *venta* dans laquelle nous devions coucher.

Nous fîmes halte au pied de l'immense chaîne de montagnes pour laisser souffler nos chevaux avant de la gravir, et bientôt, aux lueurs incertaines du crépuscule, nous reprîmes notre marche. Nous avions

compté sur la lune pour éclairer nos pas, et la lune ne nous fit pas défaut. Elle ne tarda pas à jeter ses pâles clartés sur le sentier que nous suivions, et qui, décrivant de capricieux détours, soit à la base des mornes pelés, soit sur le bord de ravins profonds, montait toujours vers la *venta*. Deux heures d'assez pénibles efforts nous suffirent pour gagner la plate-forme qui de loin semblait si étroite, et qui de près était une plaine immense, dominée par une ceinture de montagnes auxquelles se superposait un gigantesque gradin de collines. Quant à la *venta*, c'était, comme toutes les *ventas* du Mexique, une maison blanche avec des colonnades formant péristyle et un toit de tuiles rouges. Bâtie aux bords de la plate-forme, elle dominait tout le chemin que nous venions de parcourir, et en outre un paysage immense comme celui que doit embrasser l'aigle quand il plane au haut des nuages.

Des muletiers nous avaient précédés dans cette hôtellerie; les feux de leur campement étaient allumés, et leurs mules entravées broyaient la ration du soir. Sous le portique de la *venta* dormaient sur le sol une douzaine d'Indiens, à côté d'un carrosse massif, dont la caisse était séparée du train : c'est seulement ainsi démontées et à dos d'homme que les voitures peuvent franchir la Sierra-Madre. Ce coche et ces Indiens annonçaient la présence de quelques voyageurs dans la *venta;* nous apprîmes en effet que l'un des députés de l'état de Sinaloa au congrès de Mexico venait de s'y arrêter avec sa famille, revenant de Tepic, où nous nous rendions le capitaine et moi.

Pendant que don Ruperto, qui s'était chargé de commander le souper, s'acquittait de sa commission, je m'étais assis sous le péristyle de l'hôtellerie, d'où l'œil pouvait plonger à l'aise dans les gorges de la sierra. La lune éclairait de ses rayons de sauvages profondeurs, du sein desquelles montaient lentement les vapeurs du soir. Partout aux alentours, on ne découvrait que collines superposées l'une à l'autre, rochers déchirés ou fendus comme par l'effort de volcans éteints, et au-delà le regard se perdait sur de vastes plaines, à travers lesquelles s'entrelaçaient à l'infini les ramifications des sierras inférieures. L'arrivée du capitaine, qui venait m'annoncer le souper, put seule m'arracher à la contemplation de ces grandes perspectives. Nous fîmes tous deux honneur au frugal repas qu'on nous avait servi; don Ruperto me proposa ensuite d'aller respirer l'air devant l'hôtellerie, et j'acceptai son offre de grand cœur. A peine étions-nous au bout d'un sentier envahi par les grandes herbes, que le capitaine s'arrêta brusquement et me montra du doigt la terre : à nos pieds se trouvait, à moitié enfoncé dans le sol par son propre poids, un de ces canons que les insurgés avaient traînés des bords de l'Océan Pacifique jusqu'aux dernières limites de l'état de Jalisco. Le guerrillero s'assit sur le canon, en m'invitant à prendre place près de lui. Le ciel d'un bleu

foncé était en ce moment semé d'étoiles sans nombre; l'air était tiède; devant la *venta*, autour des feux, les muletiers chantaient leurs naïfs refrains; le son de la clochette des mules nous arrivait mêlé aux frémissemens de la guitare; les chiens de garde répondaient par de plaintifs aboiemens aux bruits vagues et lointains qu'apportait la brise du soir. En me conduisant dans ce lieu retiré, le capitaine avait jugé, me dit-il, que l'heure était bonne pour reprendre le récit de ses aventures militaires : je me hâtai de lui répondre que je pensais comme lui, et don Ruperto, ainsi encouragé, commença un long récit que j'écoutai sans l'interrompre, assis à ses côtés, sur le canon rouillé, autour duquel les grandes touffes des absinthes sauvages entrelaçaient leurs jets vigoureux et répandaient leurs parfums pénétrans.

I. — EL VOLADERO.

L'exécution d'Hidalgo et de ses principaux compagnons d'armes, me dit le capitaine, clot ce qu'on pourrait appeler la première période de la guerre de l'indépendance. A dater de ce moment, la scène changea complétement : au lieu de masses confuses, quelques bandes bien organisées vinrent occuper le théâtre de la guerre, restreint dans de plus étroites limites. Aidés d'un petit nombre de soldats aguerris, les nouveaux chefs de l'insurrection ne furent plus, comme Hidalgo et Allende, gênés dans leurs manœuvres par des populations entières. On cessa de piller les villes, de ravager les moissons, on respecta les troupeaux, on laissa le commerce reprendre son essor, et la cause de l'émancipation, grace à la prudente attitude de ses nouveaux soldats, compta bientôt parmi ses partisans les riches cultivateurs, les commerçans, les propriétaires des grandes *haciendas*. Cette organisation militaire de l'insurrection fut un premier pas vers l'organisation politique. Des journaux se fondèrent pour répandre parmi la population mexicaine les idées libérales et les principes sociaux que le XVIIIe siècle venait de faire triompher dans l'ancien monde. Ce fut là une des armes les plus redoutables parmi celles qui battirent en brèche, depuis la prise d'armes de 1810 jusqu'à la proclamation de l'indépendance, la domination des vice-rois.

Don Ignacio Rayon personnifie cette seconde phase de l'insurrection, comme le curé Hidalgo avait personnifié la première. Après l'arrestation du curé à Bajan, don Ignacio Rayon prit en main le commandement des bandes restées au Saltillo, augmentées des hommes de l'escorte d'Hidalgo qui purent échapper aux soldats d'Elisondo. Bien que son éducation, faite au collége de San-Ildefonso, l'eût préparé à l'étude des lois plutôt qu'à un rôle militaire, don Ignacio s'éleva rapidement à la hauteur de sa nouvelle tâche, et, se voyant à la tête de

quatre mille hommes, n'hésita point à tenir la campagne avec sa petite armée. Son premier soin fut de battre en retraite vers Zacatécas; pour atteindre cette ville, il fallait faire cent cinquante lieues dans un pays aride et dénué d'eau, à travers des populations hostiles. Il fallait ensuite s'emparer de Zacatécas, et transformer cette place importante en un centre militaire pour l'insurrection. Cette grande entreprise, menée à bien avec un grand courage et une haute intelligence par le général Rayon, est encore aujourd'hui comptée parmi les plus beaux faits d'armes de sa carrière militaire et de la guerre de l'indépendance.

J'étais du nombre de ces partisans dévoués qui suivirent le général Rayon dans sa longue et pénible marche du Saltillo à Zacatécas. Après avoir assisté, comme vous le savez, aux principales scènes du drame si tristement dénoué à Bajan, je me rendis au Saltillo, où je trouvai le général Rayon prêt à commencer son mouvement de retraite. On se mit en marche le 26 mars 1811, cinq jours après l'emprisonnement d'Hidalgo et de ses compagnons. A peine eûmes-nous quitté le Saltillo, qu'il fallut commencer les escarmouches avec les *guerrillas* espagnoles. Pendant quatre jours, ce fut une suite de petits combats qui ne nous laissaient aucun repos. Arrivés enfin au Pas de Piñones, nous fûmes arrêtés par la division du général Ochoa. Nos troupes, fatiguées par quatre jours de marche, allaient plier devant la charge impétueuse de l'ennemi, sans l'arrivée d'un de nos chefs, le général Torres. Telle fut l'impétuosité de son attaque, que les Espagnols plièrent à leur tour, laissant avec nos bagages et nos canons, dont ils s'étaient emparés, trois cents des leurs sur le champ de bataille. Malheureusement, nos outres avaient été éventrées, nos barils défoncés dans la bagarre, et nous avions plus de cent lieues à faire encore au milieu de déserts sans sources et sans ruisseaux. Nous traînions avec nous une foule considérable de femmes. Chacun de nous, presque subitement improvisé soldat, avait amené la sienne. Vous ne pourriez vous faire une idée des tortures atroces que nous fit endurer la soif pendant cette longue marche entre un ciel que ne couvrait jamais un nuage et une terre aride que la rosée des nuits ne rafraîchissait même pas.

Le manque d'eau n'étendait pas seulement ses cruels effets aux hommes et aux animaux, il rendait encore inutiles nos armes les plus redoutables. A peine les pièces d'artillerie avaient-elles été chargées et déchargées une ou deux fois, qu'échauffées par un soleil ardent, elles étaient hors de service. C'est dans cet état de faiblesse et de désarroi qu'il nous fallait pourtant soutenir sans cesse des luttes acharnées contre les troupes espagnoles. Heureusement l'énergie morale de notre armée n'avait subi aucune atteinte; nos femmes mêmes nous donnaient l'exemple du courage, et les vétérans de l'indépendance n'ont pas ou-

blié le nom de l'une d'entre elles, la Guanajuateña, la compagne du soldat estropié que nous avons rencontré ce matin même. Je ne sais trop par exemple comment vous faire comprendre l'expédient bizarre qu'imagina la Guanajuateña, un jour de détresse où l'eau manquait à nos artilleurs, pour rafraîchir leurs canons incandescens. Qu'il vous suffise de savoir que la Guanajuateña, secondée par la bonne volonté de ses compagnes, tira ce jour-là notre armée d'une fort mauvaise rencontre, et que, grace à son inspiration très heureuse, sinon bien héroïque, nos batteries pourvues d'eau eurent en peu d'instans fait taire les canons ennemis. Ce fut encore la Guanajuateña qui plus tard, pour donner le change aux Espagnols sur le petit nombre de nos soldats, suggéra l'idée de déployer en ligne toutes ses compagnes avec une pièce de canon sur le front de ce bataillon en *enaguas*. L'ennemi, trompé par ce stratagème, nous laissa prendre sans nous inquiéter une position avantageuse qui dominait Zacatecas.

De glorieux faits d'armes allaient cependant interrompre cette série d'escarmouches et nous dédommager des insignifians combats qui avaient rempli les premiers jours de notre retraite. Après l'action dans laquelle le singulier expédient de la Guanajuateña avait assuré la victoire à nos armes, nous fîmes halte dans un endroit appelé *Las Animas*. C'était un triste spectacle, celui que présentait notre camp ce jour-là. Haletans de soif et de fatigue, nous étions couchés sur un sol jonché des cadavres de nos chevaux et de nos mules de charge. Un lugubre silence planait sur les tentes, troublé de temps à autre par les cris d'angoisse des blessés qui, dans les tourmens de la soif, sollicitaient une goutte d'eau pour rafraîchir leurs bouches enflammées par la fièvre. Quelques soldats couraient comme des spectres parmi tous ces corps, les uns à peine vivans, les autres déjà inanimés. Les sentinelles n'avaient presque plus la force de tenir leurs mousquets pendant la faction autour du camp. J'étais moi-même anéanti, et, pour tromper la soif, j'avais collé à mes lèvres la poignée de mon sabre. Non loin de moi, la femme à qui Albino Conde avait confié la garde de son fils et que j'avais prise à mon service pour exécuter les dernières volontés de mon ancien camarade, récitait en pleurant son rosaire, et priait tous les saints du paradis de faire crever sur nous quelque nuage chargé de pluie. Les saints, malheureusement, n'étaient pas d'humeur à nous écouter ce soir-là, car le soleil se couchait splendide dans un ciel d'une implacable sérénité. Pour moi, je priais Dieu que quelques maraudeurs de ma troupe, qui s'étaient écartés à la découverte de sources cachées, pussent réussir dans leur expédition et surtout ne pas oublier leur capitaine. Dieu fut plus clément que les saints invoqués par la pauvre femme qui priait à côté de moi; il m'écouta, car je ne tardai pas à voir s'avancer à pas de loup un de nos maraudeurs de retour au camp. C'était l'homme que je vous ai montré, le compagnon de la Guana-

juateña. A cette époque, il n'avait pas encore changé son nom de Valdivia contre celui de Cureño. Il n'était pas non plus affreusement estropié, comme vous l'avez vu; le tronc d'un pin n'était ni plus droit ni plus robuste que son corps. Vous avez été à même de juger de sa force herculéenne; je ne vous en parlerai pas, je me contenterai de vous dire que l'intelligence et le courage égalaient chez lui la vigueur physique. Dans toute circonstance, quelque critique qu'elle fût, Valdivia savait toujours se tirer d'affaire.

— Seigneur capitaine, me dit-il en s'avançant mystérieusement vers moi enveloppé d'un manteau de dragon espagnol qu'il avait ramassé sur un champ de bataille, je vous apporte une outre avec quelques gouttes d'eau pour vous, l'enfant et sa gardienne; mais je désirerais que personne ne nous vît.

— De l'eau! m'écriai-je trop ému en ce moment pour me conformer aux prudentes prescriptions de Valdivia.

— Chut! donc, reprit-il; si même vous m'en croyez, vous attendrez pour boire que la nuit soit venue, et, quand vous aurez bu, je vous dirai où il y a de l'eau en abondance, et je vous ferai une proposition qui vous conviendra.

Je tendis la main avec avidité pour saisir l'outre : — Donnez, pour Dieu! lui dis-je, la soif me consume; comment pourrais-je attendre jusqu'à la nuit?

— Dans dix minutes, on ne verra plus clair. Réflexion faite, je garde l'outre; je n'ai pas envie que des soldats furieux essaient de vous tuer pour vous l'arracher. En attendant, faites seller votre cheval, et vous me rejoindrez sous ce *mesquite* où est le mien tout bridé. Il nous faudra monter en selle tout de suite; il nous reste environ cent cavaliers, faites-leur passer l'ordre de nous attendre là-bas dans la plaine. Nous dirons aux sentinelles que nous allons chercher de l'eau, et on nous laissera passer sans donner l'éveil au général.

Valdivia s'éloigna, malgré mes supplications, en emportant l'outre avec lui. Je m'empressai d'exécuter ses recommandations, et à la nuit tombée nos cavaliers, prêts à partir, nous attendaient à l'endroit convenu. Je pris mon cheval par la bride, j'emmenai la femme et l'enfant, et je rejoignis Valdivia. Au lieu de quelque gouttes d'eau qu'il m'avait promises, il me passa une outre pleine et rebondie. J'eus besoin de faire un effort sur moi-même, tant la soif me dévorait, pour ne pas épuiser à moi seul tout le contenu de l'outre; j'en laissai cependant une ration suffisante pour la femme et le petit Albino, et quand l'outre fut vide :

— Voyons, dis-je à Valdivia, qu'avez-vous à me proposer?

— D'aller, répondit-il, enlever, avec vos cent cavaliers, une *hacienda* à deux lieues d'ici, où il y a de l'eau en abondance, et qui est occupée par un détachement espagnol.

— Partons! m'écriai-je; mais, s'il en est ainsi, pourquoi ne pas avertir le général et lui demander un millier d'hommes?

— Pourquoi? reprit Valdivia, c'est que le général n'est plus maître de ses troupes, et qu'un ordre qu'il donnerait en ce moment hâterait l'explosion d'un complot qui doit livrer l'armée aux Espagnols. Oui, seigneur capitaine, si nous n'enlevons pas tout de suite l'*hacienda* de San-Eustaquio, où j'ai pu me glisser seul et remplir cette outre, demain le général Rayon n'aura plus un soldat. Il y a un traître parmi nous, et ce traître n'est autre que le général Ponce.

Comme Valdivia achevait de parler, un grand tumulte se fit entendre à l'une des extrémités du camp, puis grossit bientôt. Des torches allaient et venaient de tous côtés, éclairant des groupes de soldats dont les cris arrivaient jusqu'à nous. A la lueur des torches, nous vîmes le général Rayon quitter sa tente et s'avancer seul, la tête nue, vers les plus furieux; mais sa voix, d'ordinaire si respectée, semblait méconnue.

— Je m'étais trompé d'un jour, reprit Valdivia; cependant le général aura probablement raison des mécontens jusqu'au lever du soleil; partons, il n'y a pas de temps à perdre, il faut que cette nuit nous puissions revenir annoncer au général que ses troupes auront de l'eau demain.

Le tumulte continuait toujours, quoique moins bruyant, et la voix du général, qui arrivait jusqu'à nous, dominait de plus en plus celle des soldats mutinés. Je montai à cheval, et j'engageai Valdivia à en faire autant. — Il faut d'abord, me répondit-il, que je vous amène une sentinelle ennemie dont j'ai eu soin de me munir.

Et sans prendre la peine de m'expliquer ces paroles énigmatiques, Valdivia s'éloigna; mais je ne tardai pas à le voir revenir, portant sous son bras une masse noire et mouvante. Quand il fut près de moi, je reconnus que cette masse était un homme revêtu du costume de lancier espagnol. Valdivia mit l'homme à terre, délia ses cordes, et le fit monter en croupe derrière lui. Mon robuste compagnon avait trouvé que le plus court moyen de se glisser jusqu'au puits de l'*hacienda* était de garrotter la sentinelle placée près de la citerne, et de nous l'adjoindre comme un guide nécessaire dans notre excursion nocturne. Comment il avait mené à bien ce hardi coup de main, comment il avait enlevé de terre et lié sur son cheval le lancier espagnol? Valdivia n'avait pas besoin de me le dire, et ses bras nerveux m'en apprenaient à cet égard plus que ses paroles. Le camp étant redevenu calme pendant la courte absence de Valdivia, il ne nous restait qu'à continuer bravement l'entreprise si heureusement commencée. Nous allâmes donc sans retard rejoindre les cavaliers qui nous attendaient dans la plaine, et, à la tête de cette petite troupe, nous chevauchâmes vers l'*hacienda*, éperonnant de notre mieux nos chevaux épuisés. Pendant le trajet, nous inter-

rogeâmes le prisonnier sur la situation et la force de la garnison espagnole qui occupait l'*hacienda* de San-Eustaquio. Cette garnison se composait, nous dit le lancier, de cinq cents hommes à peu près sous les ordres du commandant Larrainzar, homme orgueilleux, brutal et détesté de ses soldats. Nous obtînmes encore d'autres renseignemens sur la position des troupes et sur les endroits les moins bien défendus.

Ce ne fut pas sans de grandes difficultés toutefois que nous pûmes franchir, au milieu de chemins affreux et avec des chevaux exténués, les deux ou trois lieues qui séparaient l'*hacienda* de notre camp. Vous comprendrez pourquoi la route était si difficile. Non loin de la ville de Zacatécas, que le général Rayon cherchait à gagner, quoiqu'il la sût occupée par l'ennemi, la Sierra-Madre se divise en deux branches. La première, celle même où nous nous trouvons maintenant, se dirige du nord au sud parallèlement aux rivages de l'Océan Pacifique, l'autre court du nord à l'est en suivant la courbure du golfe du Mexique. C'était sur un des points les plus élevés de cette dernière ramification qu'était située l'*hacienda* dont nous voulions nous emparer. Elle occupait l'extrémité d'un des plus larges plateaux de la Cordillière.

Arrivés à l'*hacienda* sans avoir été aperçus, grace à l'obscurité d'une nuit sans lune, nous fîmes halte sous de grands arbres, à quelque distance du bâtiment, et je me détachai de ma troupe pour pousser une reconnaissance. L'*hacienda*, ainsi que je pus le voir en me glissant à travers les arbres, formait un grand parallélogramme massif, soutenu par d'énormes contreforts de pierres de taille, et percé seulement sur le côté tourné vers la sierra de quelques rares fenêtres, ou plutôt de meurtrières garnies de gros barreaux de fer. Une muraille d'enceinte, haute, large et crénelée, qui s'élevait sur un des côtés de ces parallélogrammes, comprenait la cour, les écuries, les remises et les granges. La garnison espagnole était logée et campée dans cette cour. A l'angle de l'*hacienda* opposé à celui où je me trouvais, s'élevait au-dessus du toit en terrasse un clocher carré à trois étages qui indiquait l'emplacement de la chapelle. Quant aux derrières de l'*hacienda*, ils étaient mieux protégés encore que les côtés par un gouffre sans fond. Le long de ce gouffre, les murailles de l'*hacienda* se joignaient presque à une autre muraille à pic taillée par la nature dans un entassement de rocs dont le regard, si loin qu'il plongeât dans le ravin, cherchait en vain la base, car des vapeurs bleuâtres qui s'élevaient sans cesse du précipice ne permettaient pas d'en mesurer la profondeur. On connaissait dans le pays cet endroit sous le nom du *Voladero*.

J'avais exploré tous les côtés du bâtiment, moins celui-ci; je ne sais quel scrupule d'honneur militaire me poussa à continuer ma tournée le long du ravin qui protégeait les derrières de l'*hacienda*. Entre les murs et le précipice, il y avait un petit sentier large de six pieds à peu près; le jour, le trajet n'eût pas été dangereux, mais la nuit c'était

une périlleuse entreprise. Les murs de la ferme avaient un grand développement, le sentier se déroulait sur toute leur surface, et le suivre jusqu'au bout dans les ténèbres, à deux pas d'un ravin creusé à pic n'était pas chose très facile, même pour un cavalier aussi habile que moi. Je n'hésitai pas cependant, et je lançai bravement mon cheval entre les murs de la ferme et le gouffre de Voladero.

J'avais franchi sans encombre la moitié de la distance, quand mon cheval hennit tout à coup. Ce hennissement me donna le frisson; j'étais arrivé à une passe où le terrain avait juste la largeur nécessaire pour les quatre jambes d'un cheval : retourner sur mes pas était impossible.

— Holà ! m'écriai-je à haute voix, au risque de me trahir, ce qui était moins dangereux encore que de rencontrer un cavalier en face de moi dans un tel chemin, — il y a un chrétien qui passe le long du ravin; n'avancez pas.

Il était trop tard; un homme à cheval venait de dépasser l'un des contreforts de pierre qui çà et là rétrécissaient cette route maudite; il s'avançait vers moi : je chancelai sur ma selle, le front baigné d'une sueur froide.

— Ne pouvez-vous reculer, pour l'amour de Dieu ! m'écriai-je effrayé de l'affreux danger que nous courions tous deux.

— Impossible, répondit le cavalier d'une voix rauque.

Je recommandai mon ame à Dieu. Tourner bride faute d'espace, faire à reculons le chemin que chacun de nous venait de parcourir, mettre pied à terre, c'étaient là trois impossibilités qui plaçaient l'un de nous deux en face d'une mort certaine : entre deux cavaliers lancés sur ce sentier fatal, l'un eût-il été le père et l'autre le fils, il fallait évidemment qu'il y eût une proie pour l'abîme. Quelques secondes cependant s'étaient écoulées, et nous étions arrivés en face l'un de l'autre, le cavalier inconnu et moi; nos chevaux se trouvaient tête contre tête, et leurs naseaux frémissans de terreur confondaient leur souffle bruyant. Nous fîmes halte tous deux dans un morne silence; au-dessus de nous, s'élevait à pic le mur lisse et poli de l'*hacienda;* du côté opposé, à trois pieds du mur, s'ouvrait le gouffre. Était-ce un ennemi que j'avais devant les yeux ? L'amour de la patrie, qui bouillonnait à cette époque dans mon jeune cœur, me le fit espérer.

— Êtes-vous pour *Mexico et les insurgés?* m'écriai-je dans un moment d'exaltation et prêt à bondir sur l'inconnu, s'il répondait négativement.

— *México e insurgentes,* voilà ma devise, reprit le cavalier; je suis le colonel Garduño.

— Et moi le capitaine Castaños !

Nous nous connaissions de longue date, et, sans le trouble où nous étions tous deux, nous n'aurions pas eu besoin d'échanger nos noms. Le colonel était parti depuis deux jours à la tête d'un détachement

que nous croyions prisonnier ou détruit, car on ne l'avait pas vu revenir au camp.

— Eh bien! colonel, lui dis-je, je suis fâché que vous ne soyez pas Espagnol, car vous sentez qu'il faut que l'un de nous deux cède le pas à l'autre.

Nos chevaux avaient la bride sur le cou, et je mis la main dans les arçons de ma selle pour en tirer mes pistolets.

— Je le sens si bien, reprit le colonel avec un effrayant sang-froid, que j'aurais déjà brûlé la cervelle à votre cheval, si je n'eusse craint que le mien, dans un moment d'effroi, ne m'eût précipité avec vous au fond de ce gouffre.

Je remarquai, en effet, que le colonel tenait déjà ses pistolets à la à la main. Nous gardâmes tous deux le silence le plus profond. Nos chevaux sentaient le danger comme nous, et restaient immobiles comme si leurs pieds eussent été cloués au sol. Mon exaltation avait complétement cessé. Qu'allons-nous faire? demandai-je au colonel.

— Tirer au sort à qui se précipitera au fond du ravin.

C'était en effet la seule manière de résoudre la difficulté. — Il y aura pourtant quelques précautions à prendre, reprit le colonel. Celui que le sort aura condamné se retirera à reculons. Ce sera une chance très faible de salut pour lui, j'en conviens; mais enfin c'en est une, et surtout une favorable pour le gagnant.

— Vous ne tenez donc pas à la vie? m'écriai-je effrayé du sang-froid avec lequel on me faisait cette proposition.

— Je tiens à la vie plus que vous, répondit brusquement le colonel, car j'ai un mortel outrage à venger; mais le temps se passe. Vous plaît-il de procéder au tirage de la dernière loterie à laquelle l'un de nous assistera?

Comment procéder à ce tirage au sort? Au doigt mouillé comme les enfans, à pile ou face comme les écoliers? C'était impraticable. Une main imprudemment allongée au-dessus de la tête de nos chevaux effarés pouvait déterminer un écart fatal. Jeter en l'air une pièce de monnaie? La nuit était trop obscure pour distinguer le côté qu'elle montrerait. Le colonel s'avisa d'un expédient auquel je ne songeais pas.

— Écoutez, seigneur capitaine, me dit le colonel, à qui j'avais fait part de mes perplexités. J'ai un autre moyen. La terreur qu'éprouvent nos chevaux leur arrache de minute en minute un souffle bruyant. Le premier de nous deux dont le cheval aura *renâclé*.....

— Gagnera? m'écriai-je.

— Non, il perdra. Je sais que vous êtes un *campesino*, et vos pareils peuvent faire de leurs chevaux tout ce qu'ils veulent. Pour moi, qui, l'année dernière, portais encore la soutane de l'étudiant en théologie, je me défie de votre habileté équestre. Vous pourriez faire souffler votre cheval; quant à l'en empêcher, c'est autre chose.

Nous attendîmes dans un silence plein d'anxiété que le souffle de l'un de nos deux chevaux se fît entendre. Ce silence dura une minute, un siècle! Ce fut mon cheval qui hennit le premier. Le colonel ne manifesta sa joie par aucun signe extérieur, mais sans doute il remerciait Dieu du plus profond de son ame.

— Vous m'accorderez une minute pour me recommander au ciel? dis-je au colonel d'une voix éteinte.

— Cinq minutes vous suffiront-elles?

— Oui, répondis-je. — Le colonel tira sa montre. J'élevai vers le ciel brillant d'étoiles, que je croyais contempler pour la dernière fois, une ardente et suprême prière.

— C'est fait, dit le colonel.

Je ne répondis rien, et, d'une main mal affermie, je ramassai la bride de mon cheval, que je rassemblai entre mes doigts agités d'un tremblement nerveux.

— Encore une minute, dis-je au colonel, car j'ai besoin de tout mon sang-froid pour exécuter l'effrayante manœuvre que je vais commencer.

— Accordé, répondit Garduño.

Mon éducation, je vous l'ai dit, avait été faite dans la campagne. Mon enfance, une partie de ma première jeunesse, s'étaient passées presque à cheval; je puis dire sans trop me flatter que, s'il y avait quelqu'un dans le monde capable d'accomplir cette prouesse équestre, c'était moi. Je fis sur moi-même un effort presque surnaturel, et je parvins à recouvrer tout mon sang-froid en face de la mort. A tout prendre, je l'avais bravée déjà trop souvent pour m'en effrayer plus long-temps. Dès ce moment, je me pris à espérer encore.

Lorsque mon cheval sentit pour la première fois, depuis ma rencontre avec le colonel, le mors serrer sa bouche, je m'aperçus qu'il tressaillait sous moi. Je me raffermis vigoureusement sur mes arçons pour faire comprendre à l'animal effrayé que son maître ne tremblait plus. Je le soutins de la bride et des jambes, comme fait tout bon cavalier dans un passage dangereux, et de la bride, du corps et de l'éperon je parvins à le faire reculer de quelques pas. Déjà sa tête était à une plus grande distance de celle du cheval que montait le colonel, qui m'encourageait de la voix. Cela fait, je laissai reposer un peu la pauvre bête tremblante, qui m'obéissait malgré sa terreur, puis je recommençai la même manœuvre. Tout à coup je sentis ses jambes de derrière manquer sous moi; un horrible frisson parcourut tout mon corps, je fermai les yeux comme si j'allais rouler au fond de l'abîme, et je donnai à mon corps une violente impulsion du côté du mur de l'*hacienda*, dont la surface ne m'offrait pas une saillie, pas un brin d'herbe pour prévenir une chute. Ce brusque mouvement, joint à un effort désespéré que fit le cheval, me sauva la vie. Il s'était remis sur

ses jambes, qui semblaient près de se dérober sous lui, tant je les sentais trembler.

J'étais parvenu à gagner, entre le bord du précipice et le mur du bâtiment, un endroit plus spacieux. Quelques pouces de terrain de plus auraient pu me permettre de faire volte-face, mais le tenter eût été mortel, et je ne l'essayai pas. Je voulus recommencer à marcher à reculons; deux fois le cheval se dressa sur ses jambes de derrière et retomba à la même place. J'eus beau le solliciter de nouveau de la voix, de la bride et de l'éperon; l'animal refusa opiniâtrément de faire un pas de plus en arrière. Je ne sentis pas mon courage à bout cependant, car je ne voulais pas mourir. Une dernière et unique chance de salut m'apparut subitement comme un trait de lumière; je résolus de l'employer. Dans la jarretière de ma botte, à la portée de ma main, était passé un couteau aigu et tranchant; je le tirai de sa gaîne. De la main gauche, je commençai par caresser l'encolure de mon cheval, tout en lui faisant entendre ma voix. Le pauvre animal répondit à mes caresses par un hennissement plaintif, puis, pour ne pas le surprendre brusquement, ma main suivit petit à petit la courbure de son cou nerveux, et s'arrêta enfin sur l'endroit où la dernière vertèbre se joint au crâne. Le cheval chatouillé tressaillit, mais je le calmai de la voix; quand je sentis sous mes doigts pour ainsi dire palpiter la vie dans le cerveau, je me penchai du côté de la muraille, mes pieds quittèrent doucement l'étrier, et j'enfonçai d'un coup vigoureux la lame aiguë de mon couteau dans le siége du principe vital. L'animal tomba comme foudroyé, sans faire un mouvement, et moi, les genoux presque à la hauteur de mon menton, je me trouvai à cheval sur un cadavre. J'étais sauvé; je poussai un cri de triomphe auquel répondit un cri du colonel, et que le gouffre répéta en mugissant, comme s'il eût senti sa proie lui échapper. Je quittai la selle et je m'assis entre la muraille et le corps de mon cheval, et là, adossé contre l'un des contreforts, je poussai vigoureusement de mes deux jambes le cadavre du pauvre animal, qui roula dans l'abîme. Je me relevai, je franchis en quelques bonds toute la distance qui me séparait de l'endroit où j'étais à la plaine, et, sous l'irrésistible réaction de la terreur que j'avais comprimée si longtemps, je tombai évanoui sur le sol. Quand je rouvris les yeux, le colonel était à côté de moi.

II. — L'HACIENDA DE SAN-EUSTAQUIO.

Après m'avoir félicité de mon adresse et de mon sang-froid, Garduño me demanda par quel hasard j'étais seul à cette heure de la nuit près d'un bâtiment où il y avait garnison espagnole. Je lui fis part du projet qui nous amenait, mes hommes et moi.

— Combien avez-vous de soldats sous vos ordres? me demanda-t-il.

— Cent à peu près, résolus à boire ou à mourir.

A cette nouvelle, je vis les yeux de l'officier étinceler d'une joie presque féroce.

— Vous avez bien soif aussi? repris-je.

— Soif de vengeance! répondit l'officier, et voilà pourquoi, malgré la destruction presque totale de mon détachement, j'erre le jour et la nuit dans ces environs pour trouver l'occasion de me venger.

— De quoi donc, colonel?

— D'un outrage auquel je ne survivrai pas, si je ne le lave dans le sang, ou si du moins je ne rends pas honte pour honte. J'ai là environ encore cinquante hommes, reprit le colonel, qui paraissait ne pas vouloir s'expliquer davantage, et je vais les joindre aux vôtres.

J'indiquai au colonel l'endroit où il nous trouverait, et je m'empressai de rejoindre ma troupe, qui m'attendait avec impatience. J'avais à peine raconté à Valdivia mon aventure, que le colonel Garduño nous rejoignit avec cinquante hommes, comme il l'avait annoncé. Nous apprîmes de lui qu'il avait déjà infructueusement attaqué l'*hacienda* la veille; et qu'il avait été repoussé avec une perte considérable. Nous nous mîmes alors à délibérer, et le colonel soumit à un sévère interrogatoire le prisonnier espagnol. Il donna ensuite l'ordre de la marche, et, quand nous fûmes près de l'*hacienda :*

— Pensez-vous, dit-il à l'Espagnol, qu'il y ait une sentinelle dans le clocher?

— Il y en a toujours une la nuit, répondit le captif; mais vous avez la chance qu'elle soit endormie à son poste, où personne ne peut la surveiller.

Au moment où l'Espagnol parlait, les cris de : — *Alerta centinela!* retentirent tout autour de l'*hacienda;* c'étaient les factionnaires qui s'avertissaient. Nous suivîmes avec attention les diverses voix qui se répondaient et mouraient au loin. Aucun son ne sortit de la cage de pierre du clocher. La sentinelle était donc endormie.

— Ah! si nous avions une seule pièce de canon! s'écria Valdivia; pendant que cinquante hommes escaladeraient à l'aide de leur *lazos* les terrasses de ce bâtiment, nous battrions la porte en brèche, et nous prendrions entre deux feux ces chiens de *Gachupines* (1).

— Nous avons laissé un canon sous des buissons non loin d'ici, dit le colonel; mais il ne peut servir, ses affûts sont brisés : c'est un morceau de cuivre inutile.

— Avez-vous des munitions? demandai-je à mon tour.

(1) *Gachupines,* hommes qui portent des souliers; c'est le nom que les Indiens donnèrent aux premiers conquérans espagnols.

— Le canon est à côté de son caisson rempli de munitions, reprit Garduño; mais, je vous le dis, c'est comme un fusil sans batterie.

Je jetai un coup d'œil sur les bras nerveux de Valdivia; celui-ci me comprit.

— Je prendrai quelques hommes avec moi, et j'irai le chercher, dit Valdivia. Messieurs, nous boirons ce soir à notre aise.

En disant ces mots, Valdivia se mettait en devoir de partir.

— Vous n'allez pas seul sans doute? lui dis-je.

— Ma foi! si le canon ne pèse pas plus qu'un cheval avec son cavalier, je pourrai bien l'apporter sans avoir besoin d'aide.

— Il pèse beaucoup plus, reprit le colonel; dix hommes, qui savent où est le canon, vont vous accompagner.

Au bout d'un quart d'heure, les hommes revenaient. Ils avaient attelé leurs chevaux avec des cordes autour de la pièce de canon démontée qu'ils traînaient sur un sol inégal. Parfois un obstacle de terrain rendait le canon immobile; alors Valdivia se penchait, faisait un effort, et le canon dégagé rampait de nouveau sur le terrain. Je fis alors ranger mes hommes en silence à trois cents pas environ de l'*hacienda*.

— Maintenant, mes enfans, leur dis-je, nous avons deux moyens d'attaquer : le premier est de pousser tous ensemble notre cri de guerre à la manière des Indiens; le second est d'escalader l'*hacienda* pendant que nous canonnerons la porte : le prisonnier grimpera avec vous pour vous servir fidèlement de guide sous peine de mort, et, tandis que nous entrerons par la brèche, vous entrerez par les terrasses; mais ce second moyen ne peut être adopté qu'au cas où il se trouvera cinquante hommes assez braves, assez lestes et assez résolus pour escalader une muraille qui donne sur un précipice dont on ne peut pas voir le fond. Du reste, passé une certaine hauteur, ajoutai-je, l'homme qui tombe n'y regarde plus.

— Je marcherai le premier, s'écria le colonel, qui avait écouté ma harangue, et peut-être, pour prix de notre audace, serons-nous assez heureux pour mettre la main sur le commandant.

— Vous lui en voulez beaucoup, à ce qu'il paraît? dis-je au colonel.

— A mort! comme on peut en vouloir à l'homme qui vous a infligé un mortel outrage.

L'exemple du colonel encouragea les guerrilleros, et bientôt celui-ci put choisir, parmi tous ceux qui s'offraient, les plus forts et les plus agiles pour l'accompagner. De toute cette troupe, celui qui paraissait évidemment le moins enthousiasmé était le prisonnier espagnol, à qui cette escalade d'un mur de vingt-cinq pieds de haut, se dressant à pic au-dessus d'un gouffre, ne souriait que médiocrement.

Les cinquante hommes désignés par le colonel faisaient leurs pré-

paratifs d'escalade. Le bâtiment massif était orné à des distances très rapprochées d'*almenas* (espèce de créneaux), qui indiquaient la noblesse du propriétaire. Chaque soldat était muni de son *lazo*, dont un anneau de fer servait à former le nœud coulant. En une minute, à chacun des créneaux fut suspendue une corde flottante dont l'extrémité entourait la saillie de pierre. Avant que le signal fût donné pour commencer l'escalade, nous convînmes, Garduño et moi, que les soldats du colonel n'attaqueraient la garnison ennemie qu'au troisième coup de canon qu'ils entendraient; trois boulets nous paraissaient plus que suffisans pour jeter à bas la porte de la ferme. Les conventions faites, le colonel, avec son calme ordinaire, saisit le premier la corde flottante qui devait lui servir d'échelle, et la mit dans la main du prisonnier en lui ordonnant de le précéder. Quand l'Espagnol se fut élevé au-dessus du sol de quelques pieds, don Garduño mit son poignard entre ses dents et s'enleva de terre à son tour. Les guerrilleros firent comme lui, et bientôt nous vîmes cinquante hommes, s'aidant des mains le long de la corde et des pieds contre la muraille, flotter au-dessus du précipice comme autant de démons, qui semblaient sortir de l'abîme.

Quoique périlleuse en elle-même, car un étourdissement subit ou la rupture d'un des *lazos* pouvait lancer un homme dans l'éternité, cette ascension était plus facile encore que l'attaque dont je m'étais chargé. La sentinelle postée dans la cage du clocher, eût-elle fidèlement veillé, ne pouvait apercevoir les assaillans cachés par le mur; mais le poste que nous avions choisi offrait un autre genre de danger : nous allions bientôt quitter le couvert des arbres qui dissimulait notre présence aux yeux des factionnaires, pour entrer en rase campagne embarrassés d'un canon qu'il fallait traîner à force de bras. Heureusement cette marche se fit sans accident, et, quand nous vîmes le dernier des nôtres prendre pied sur la terrasse de l'*hacienda*, nous songeâmes, Valdivia et moi, à remplir le rôle que nous nous étions réservé.

Avant de nous démasquer, je commençai par donner l'ordre de charger le canon. Ceux qui l'avaient traîné y attelèrent de nouveau leurs chevaux, et nous avançâmes; mais à peine avions-nous fait quelques pas, qu'une des sentinelles, postée sur l'un des hangars intérieurs, donna l'alarme, et déchargea sa carabine contre nous. La balle n'atteignit personne par bonheur, et nous redoublâmes d'efforts pour traîner le canon démonté jusqu'à l'endroit où nous supposions qu'était la porte d'entrée que nous voulions enfoncer. D'autres coups de fusil retentirent bientôt à nos oreilles, et nous entendîmes dans les cours de l'*hacienda* les tambours battre et les clairons résonner. Il n'y avait plus pour nous d'espoir de surprendre la garnison, et je fis passer de rang en rang l'ordre à mes cavaliers de pousser des cris aigus en changeant à chaque cri l'intonation de leur voix. Grace à cette ruse, cinq

cents hommes paraissaient hurler presque à la fois. La détonation du canon, auquel je mis le feu, ébranla tous les échos.

Bientôt le mur fut garni de soldats espagnols, et les décharges se succédèrent rapidement. Quoiqu'elles commençassent à devenir meurtrières, l'ardeur de vaincre fit qu'aucun de nos soldats ne lâcha pied. Nous répondîmes au feu de l'ennemi. Les cavaliers qui traînaient le canon redoublèrent d'efforts; mais au moment où ils allaient tourner l'angle du mur d'enceinte pour longer celui qui faisait face à l'*hacienda*, et dans lequel la grande porte était enclavée, un fossé profond et large les arrêta. A moins d'un pont volant, il était impossible que le canon franchît cet obstacle inattendu.

— Nous jetterons un pan de muraille par terre, me dit Valdivia. Ces briques résisteront moins qu'une porte de chêne bardée de fer.

— C'est vrai, m'écriai-je, et je mis pied à terre pour pointer la pièce avant de la charger; mais, au moment où je prenais mon point de mire, je jetai un cri de désappointement : par suite de la hauteur du mur et de l'inégalité du sol, le boulet ne pouvait atteindre que la terre d'un talus sur lequel s'élevaient les assises de brique. Tous nos efforts étaient perdus. Comment, en effet, abaisser ou élever la gueule d'une pièce d'artillerie privée d'affût? Cependant une grêle de balles pleuvait sur nous. La position devenait critique. Nous ne pouvions sans échelles escalader les murs défendus par un feu bien nourri, et les cinquante hommes qui devaient combiner leur attaque avec la nôtre couraient le risque d'être tués ou faits prisonniers sans profit pour nous.

— Combien s'en manque-t-il pour que le canon porte en plein dans la muraille? me demanda Valdivia?

— D'un pied et demi à peu près, répondis-je en mesurant de nouveau le terrain et en tirant de l'œil une ligne jusqu'aux pieds du mur.

— Et si vous aviez un affût de la hauteur d'un pied et demi, vous pourriez ouvrir une brèche?

— Sans aucun doute.

— Eh bien! mon dos servira d'affût, reprit Valdivia.

— Vous plaisantez!

— Non; je parle sérieusement.

Tout le monde connaissait la vigueur extraordinaire de Valdivia, mais personne ne s'attendait à une semblable proposition. Valdivia parlait sérieusement en effet, car il s'agenouilla, appuya ses deux mains sur le sol, et présenta la surface de ses larges épaules pour soutenir le canon.

— Essayons, dit-il. J'ai promis que nous aurions à boire cette nuit et que je sauverais l'armée du général. Allons, à l'œuvre!

Six hommes eurent toutes les peines du monde à enlever le canon à la hauteur voulue; cependant ils réussirent à le mettre en équilibre sur le dos de Valdivia. L'Hercule supporta l'énorme fardeau sans bron-

cher. Un ou deux *lazos* enroulés autour du canon et sous le ventre de l'intrépide soldat servirent à le fixer comme une caronade à bord d'un vaisseau.

— Chargez la pièce jusqu'à la gueule, s'écria Valdivia.

Les balles continuaient toujours à pleuvoir, et un des hommes qui bourraient le canon tomba mort à côté du soldat transformé en affût. On vint à bout cependant de charger la pièce.

— Baissez-vous un peu, dis-je à Valdivia, là... c'est bien. maintenant tenez ferme.

L'affût vivant resta immobile comme s'il eût été de fer. Je pris la mèche des mains d'un soldat et je l'approchai de la lumière. Le coup partit; une large trou fut ouvert dans le mur.

— Eh bien! s'écria Valdivia en se soulevant à demi sur ses puissantes mains pour juger de l'effet du boulet.

— Tout va bien, ami; le boulet a porté en plein. Valdivia reprit sa posture; on rechargea de nouveau la pièce jusqu'à la gueule : le second coup tonna contre le mur, d'où s'élevèrent des flots de poussière.

Cette fois encore Valdivia se dressa à demi. — Oh! c'était beau, seigneur cavalier, c'était beau de voir cet homme fort comme vingt hommes se soulever à chaque coup et soulever avec lui la masse énorme attachée à ses reins. Les veines du front gonflées, la figure enflammée, Valdivia suivait de l'œil la trace du boulet qu'il servait à guider. Nos braves qui jusqu'alors avaient hurlé de soif rugissaient d'admiration.

— Encore un coup, s'écria l'athlète, mais pointez plus à gauche.

Je fis ce que commandait Valdivia. On mit dans le canon une troisième charge, et pour la troisième fois l'explosion gronda. Cette fois je crus entendre une exclamation sourde de Valdivia, qui fit un effort pour se soulever un peu, mais sans pouvoir y réussir. Je détachai alors le canon des reins du soldat. Valdivia poussa un soupir de soulagement et voulut se mettre debout; effort inutile! ses jambes lui refusèrent le service, et cet homme si fort, si vigoureux, s'affaissa sur lui-même comme une masse inerte.

Sans me douter cependant que cette merveille de force, que ces bras nerveux, qui valaient pour nous une machine de guerre, fussent désormais paralysés, je courus à la brèche que nous venions d'ouvrir. Pendant ce temps, les cinquante hommes commandés par le colonel s'étaient élancés de leur cachette à notre troisième coup de canon, et les cris qu'ils poussaient en accourant firent diversion en notre faveur : en un clin d'œil, une trouée sanglante fut ouverte dans les rangs espagnols. A travers la brèche, nos soldats altérés avaient aperçu dans la cour de l'*hacienda* la noria qui en occupait le milieu, et nulle puissance humaine n'eût pu résister à l'impétuosité de leur attaque. Ce fut bientôt dans la cour de l'*hacienda* une mêlée terrible et furieuse comme dans un abordage sur mer. Les ténèbres

dissimulaient notre petit nombre aux yeux des Espagnols surpris, tandis qu'à peu de chose près nous connaissions leur force. Les cris forcenés de *hurra! Mejico! independencia!* retentissaient de tous côtés, et parfois j'entendais le colonel qui s'écriait : — Au commandant! au commandant! Qu'on le prenne vif, mais pas une égratignure!

Je regrettai alors l'absence de Valdivia, dont le bras puissant nous eût été si utile. Tandis que je faisais de vains efforts pour pénétrer jusqu'au commandant, que je reconnaissais à son uniforme, un large nœud coulant plana un instant au-dessus de lui et s'abattit sur sa tête; je le vis chanceler et tomber, puis je ne vis ni n'entendis plus rien : un coup de crosse de carabine, que je reçus sur le crâne, me jeta sans connaissance sous les pieds des combattans. Quand je revins à moi, la cour de l'*hacienda* était calme; l'héroïque Valdivia était couché à côté de moi. Des torches allumées, disposées dans la main des porteurs de manière à tracer une large circonférence de lumière, éclairaient vivement tous les objets, et dans un espace resté libre au milieu de la zône éclairée par les torches on s'occupait à planter quatre piquets.

— Où suis-je? m'écriai-je en reconnaissant Valdivia.

— Chez vous, parbleu! répondit-il. Nous sommes vainqueurs, je vous l'avais bien dit. Il est vrai que...

— Et quelle cérémonie prépare-t-on ici? interrompis-je.

— C'est une vengeance qui va réjouir le colonel Garduño, répondit Valdivia.

Quand les quatre piquets furent plantés à une distance à peu près égale les uns des autres, on amena un homme dépouillé de son uniforme, pâle et les yeux hagards. Je reconnus le commandant espagnol que j'avais vu tomber dans la mêlée.

— Commandant, dit le colonel, qui s'avança au milieu du cercle de lumière, vous avez gratuitement outragé un ennemi pris les armes à la main, et vous subirez le même outrage.

Sur un geste de Garduño, on coucha le commandant à plat-ventre; ses pieds et ses mains furent attachés à quatre piquets, et la flagellation commença. Je détournai la tête pour ne pas voir ce triste spectacle, qui me disait assez la nature de l'outrage que le colonel avait subi lui-même par ordre du commandant espagnol.

— Allez maintenant, reprit le colonel quand l'exécution fut terminée, et souvenez-vous de ne plus déshonorer votre nom en violant les lois de la guerre.

Le commandant s'éloigna, au milieu des huées des soldats, en dévorant des larmes de rage.

— Et vous, mon brave, dis-je à Valdivia étendu près de moi, que vous est-il arrivé?

— J'ai accompli ma promesse, reprit simplement le soldat. Un ex-

près que je viens d'envoyer au général Rayon va l'instruire de notre victoire; son armée ne passera pas à l'ennemi, et la guerre continuera sous ses ordres. Quant à moi, continua-t-il, je ne servirai plus à grand'-chose, car j'ai les reins à moitié brisés.

L'Hercule avait deux fois soutenu sans broncher le recul du canon; le troisième coup lui avait été fatal. Cependant l'incalculable puissance de la poudre n'avait réussi qu'à fausser ses vertèbres de fer sans avoir pu les briser, et voilà pourquoi Valdivia n'était pas mort.

Grace à l'héroïque dévouement de l'homme surnommé depuis *Cureño* (affût), le général Rayon put continuer sa marche vers Zacatécas. Il n'en avait pas fini cependant avec les obstacles que de sourdes menées multipliaient sur ses pas. Le général Ponce, l'instigateur de la révolte, se rappelait que la veille Rayon avait eu la faiblesse de composer avec les séditieux. Rayon en effet, pour se débarrasser des mutins, leur avait fait espérer que le lendemain il accéderait à leurs désirs, en leur permettant de déposer les armes pour profiter de l'*indulto* du vice-roi. Ponce réclama l'accomplissement de la parole donnée. Bien que cette réclamation soulevât une indignation presque générale, Ponce parvint cependant à débaucher deux cents hommes environ, avec lesquels il passa à l'ennemi quelques jours après. Cette désertion, suivie de beaucoup d'autres, réduisit à une poignée de soldats la petite armée de Rayon. Avec cette bande, le général n'en réussit pas moins à gagner les environs de Zacatécas. Un guerrillero dont le nom a été conservé par l'histoire, Sotomayor, détaché par le général en chef vers les mines du Fresnillo, parvint, après des efforts inouis, à s'approcher de cette position, dont il s'empara. Fresnillo touche Zacatécas. Le général Torres de son côté était arrivé devant le camp du *Grillo*, ainsi nommé de la montagne qui s'élève en vue de Zacatécas. Ce camp renfermait le gros de la force espagnole qui défendait la ville; mais pour l'attaquer Torres manquait de tout, de vivres comme d'artillerie : il résolut de prendre chez l'ennemi tout ce qui lui faisait défaut, et, par un de ces coups d'audace que le succès peut seul consacrer, il réussit à s'emparer du camp, où étaient entassées des munitions de toute espèce, six cents fusils et cinq cents barres d'argent. Zacatécas ne pouvait plus résister : seize cents hommes évacuèrent la ville, et le 15 août 1811, c'est-à-dire vingt jours après son départ du Saltillo, Rayon se trouvait maître de l'une des places les plus importantes du Mexique.

La prise du camp du Grillo, celle de Zacatécas, frappèrent de stupeur le gouvernement espagnol, et les noms de Rayon et de Torres, jusqu'alors inconnus, devinrent tout à coup des noms glorieux. Les chefs ennemis commencèrent dès ce moment à compter avec les deux généraux insurgés. Malheureusement la retraite du Saltillo à Zacatécas, la prise

de cette dernière ville, semblèrent avoir épuisé tout ce que le général Rayon avait d'énergie morale et de science militaire. De ce moment commença pour lui une longue série de fautes qui, à de rares exceptions près, lui donnèrent toujours le désavantage dans toutes ses rencontres avec les troupes espagnoles. Dès-lors Rayon, quoique d'une bravoure qui demeura toujours incontestable, douta de sa fortune. Au moindre échec dans le début d'une action, le général mexicain, découragé, se tenait pour battu, et lâchait pied sans chercher à regagner l'avantage momentanément perdu. Bientôt, sous le poids de ses défaites répétées, Rayon vit, à la prise de Zitácuaro, s'éclipser le prestige et la gloire de son nom. Depuis cette journée fatale, Rayon, que son étoile avait abandonné, ne fut plus, il faut le dire, qu'un obstacle aux progrès de l'indépendance. Dénué de la grandeur d'ame nécessaire pour descendre de son propre gré du poste élevé où il était parvenu, il employa toute l'activité de son esprit à contrarier l'avénement de généraux plus heureux ou plus habiles que lui. Ses prétentions à garder un commandement suprême dont le poids l'écrasait devinrent funestes à la cause de l'insurrection, et répandirent de nombreux germes de discorde parmi les chefs de l'armée révolutionnaire. Heureusement pour la cause mexicaine, une nouvelle réputation militaire grandissait loin de Rayon. C'était celle de l'homme à qui l'histoire assignera sans nul doute le premier rang parmi les généraux qui soutinrent le nouveau pavillon mexicain, et dont pourtant les prétentions de Rayon devaient finir par causer la perte, l'illustre général Morélos.

L'histoire de Cureño était celle même du général Rayon, et m'avait retracé un des épisodes les plus singuliers de cette guerre. La nuit, autour de nous, était devenue complète, les feux des muletiers s'étaient éteints, et les solennelles harmonies de la solitude avaient remplacé les bruits confus qu'une heure auparavant la brise apportait encore à nos oreilles. Il était temps de regagner notre gîte et de nous préparer, par quelques heures de sommeil, à la traite du lendemain. Toutefois, avant de rentrer à la *venta*, je tenais à éclaircir un doute que le récit du capitaine laissait subsister en moi. — Et Cureño, dis-je à don Ruperto, son pays s'est-il au moins souvenu de lui? Son nom ne vivra-t-il pas dans la mémoire des Mexicains à côté de celui du général qu'il a sauvé par son héroïque dévouement?

— Hélas! me répondit don Ruperto, quelques lignes consacrées au vieux soldat par les historiens de la guerre de l'indépendance, voilà quelle a été toute sa récompense, et, quand la race énergique dont il fut un des plus nobles types aura disparu du Mexique, personne ne pourra dire dans le pays ce que le général Rayon doit à Valdivia Cureño.

GABRIEL FERRY.

LA BOURGEOISIE

ET LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

LE CONSULAT ET L'EMPIRE. [1]

I.

Le 9 thermidor ferma l'ère révolutionnaire sans ouvrir une ère nouvelle. Entre les gouvernemens qui finissent et les gouvernemens qui commencent, il est parfois des périodes douloureuses qu'aucun effort humain ne saurait abréger. Dans ces limbes passagers où descendent les sociétés en attendant l'heure de la renaissance, les événemens se rapetissent comme les ames, et tous les dévouemens s'éteignent parce que toutes les croyances défaillent. Tel fut le régime sous lequel la France se traîna d'ornière en ornière et de chute en chute pendant les cinq années durant lesquelles se maintint la constitution de l'an III. Cette loi fondamentale avait été violée au 18 fructidor contre les royalistes, au 22 floréal contre les jacobins, puis au 30 prairial par le directoire

(1) Voyez, pour la première partie de cette série, la livraison du 15 février 1850, *le Parti constitutionnel* dans celle du 15 mai, *le Parti girondin* dans celle du 15 juin, *le Parti jacobin et sa politique* dans celle du 15 novembre 1850.

contre lui-même; mais la conscience publique était demeurée indifférente à ces violations multipliées, parce que les institutions du temps n'étaient au fond qu'une lettre morte, et qu'aucun parti n'était en mesure de doter le pays d'un gouvernement durable en s'imposant à l'opinion. Les jacobins avaient vu s'évanouir leur puissance avec la terreur, qui en avait été le seul ressort; les thermidoriens, de leur côté, eurent bientôt à se défendre devant la France rendue à la plénitude de sa liberté et à toute l'horreur de ses souvenirs; enfin les girondins, rappelés sur leurs siéges par les hommes qui les avaient proscrits, se trouvèrent atteints d'une impuissance égale à celle de leurs anciens persécuteurs. Quoiqu'ils rentrassent dans la convention avec le double prestige de grands talens et de longues infortunes, leur parole y demeura sans retentissement, et leur influence ne fut pas plus sensible dans le pays qu'au sein de la représentation nationale. Louvet et ses amis avaient l'esprit trop hautain et trop stérile pour comprendre une situation nouvelle et pour s'y plier; aussi la France oublia-t-elle les victimes du 31 mai sitôt qu'à leur égard la réparation fut consommée : preuve certaine que la Gironde avait été une coterie plus qu'un parti, et qu'elle était demeurée sans racine dans les intérêts comme dans les idées.

Les opinions contraires n'étaient pas atteintes d'une impuissance moins incurable. La noblesse, jetée presque tout entière dans l'émigration ou soumise à l'odieux ilotisme créé par la loi des ôtages, avait trop de griefs à imputer au pays pour que celui-ci ne la crût pas irréconciliable : elle était en suspicion à peu près générale à quiconque avait concouru à la révolution à quelque degré que ce fût, et, condamnée à espérer des défaites que la fortune de la France faisait attendre, l'émigration était devenue le principal obstacle aux progrès de sa propre cause, quelque héroïque dévouement qu'elle mît à la servir.

Une puissante et victorieuse réaction s'opérait, il est vrai, dans l'opinion publique par l'action combinée de la presse et du scrutin. Commencée lors de la nomination du premier tiers des deux conseils, elle devint dominante aux élections générales de l'an v, et cette réaction put à bon droit être qualifiée de royaliste, car elle était manifestement dirigée contre la république, dont le nom résumait pour le peuple toutes les douleurs et tous les crimes de ces calamiteuses années. Cependant, quelque universel que fût alors ce mouvement de répulsion, il suffisait d'étudier les faits pour rester convaincu qu'il ne pouvait point aboutir. La réaction anti-républicaine, dont la bourgeoisie parisienne était le siége principal, s'opérait sous le drapeau tricolore et point du tout sous le drapeau blanc; elle n'impliquait l'abandon d'aucune des conquêtes politiques opérées par la révolution, d'aucun des principes

consacrés par elle, d'aucun des intérêts qu'elle avait créés. Ce mouvement ne tendait qu'à faire rentrer la révolution dans les voies constitutionnelles, dont l'avaient arrachée les rancunes et les vanités girondines. Rendre force et vigueur aux idées de 91, remettre le sort de la France aux mains des classes moyennes, en écartant avec un soin jaloux, et les anciennes classes privilégiées contre lesquelles la révolution s'était faite, et les masses qui s'en étaient emparées, telle fut la pensée dominante des députés et des journalistes proscrits au 18 fructidor par un pouvoir qui semblait lui-même à la veille d'être emporté par le flot de l'opinion; mais la pensée des *clichiens*, quoiqu'elle fût réellement celle du pays, était d'une réalisation visiblement impossible à cette époque, et ne pouvait conduire qu'à de réciproques déceptions. Quel moyen, en effet, d'associer à un système politique dont la monarchie consentie formait la base une royauté qui prétendait exister par elle-même, en vertu d'un titre inamissible, et qui répudiait du fond de l'exil la doctrine fondamentale de 91, le droit de la nation à constituer son propre gouvernement? A cette époque, il n'existait de branche cadette ni dans les souvenirs ni dans les espérances de personne, et le nom d'Orléans suscitait des répugnances presque aussi vives dans les rangs de la bourgeoisie que dans ceux de l'émigration. Il n'y avait donc alors qu'un seul représentant possible de la royauté; mais comment proposer à cette royauté, si cruellement abandonnée par les classes moyennes aux insultes et aux coups de leurs communs ennemis, et qui n'avait rencontré de dévouement que dans les nobles compagnons de son exil, de sanctionner la spoliation toute récente des seuls serviteurs qui lui fussent restés fidèles? comment lui demander d'accueillir des conditions qui entraînaient la condamnation implicite de la cause pour laquelle ils avaient tant souffert et si long-temps combattu? Si Louis XVI aux Tuileries n'était point parvenu à conjurer la méfiance du parti constitutionnel, qu'aurait pu faire Louis XVIII à Blankenbourg, entouré de l'armée autrichienne et des soldats de Condé?

Contre les invincibles obstacles élevés par la force des choses venaient chaque jour se briser des tentatives qui se succédaient néanmoins avec une inépuisable fécondité. Jamais les solutions ne sont poursuivies avec plus d'ardeur qu'aux jours où elles sont impossibles. Les situations insolubles ont été dans tous les temps le domaine des intrigans et des brouillons, qui possèdent de merveilleuses recettes pour faire accoucher la société avant terme. Les brouillons d'alors disposaient à leur gré des armées, des deux conseils, du directoire; ils s'abouchaient avec quelques généraux qui leur vendaient cher un crédit souvent imaginaire, et dont on exploitait sans résultat sérieux les rancunes ou les vanités. Le seul effet de ces intrigues multipliées avait

été de rendre et l'anarchie plus générale et la nuit plus épaisse, car, quelque insupportable que fût son malaise, la France résistait obstinément à tous ses sauveurs.

Cependant ces stériles agitations portaient leurs fruits : la nation humiliée doutait d'elle-même et suivait sans résistance la pente qui l'entraînait vers une dissolution générale. La victoire, qui jusqu'alors avait consolé le pays, abandonnait ses drapeaux au début d'une nouvelle lutte dans laquelle il lui fallait combattre contre l'Europe sous la conduite d'un pouvoir atteint par le mépris et achevé par le ridicule. Au sein des obscurités qui, vers 1798, voilaient l'avenir à tous les regards, les prophéties abondaient comme les intrigues : malheureusement les prophètes, fussent-ils hommes de génie comme l'auteur des *Considérations sur la France* (1), étaient en même temps hommes de parti, et c'était avec leurs passions qu'ils interrogeaient l'oracle. Les uns croyaient au triomphe d'un parti, les autres à une transaction des divers partis entre eux. Toutefois, pour qui aurait étudié avec un complet dégagement d'esprit les précédens de notre histoire et les lois constitutives de notre nationalité, il n'aurait pas été impossible de pressentir peut-être que la mission de sauver le pays n'appartiendrait point à une faction, mais à un homme. La France est, de toutes les nations, celle qui doit le plus à ses grands hommes, et, aux époques décisives de sa vie historique, l'action individuelle l'emporte de beaucoup sur l'action collective des partis. Si ceux-ci posent les problèmes, ce sont toujours les grands hommes qui les résolvent, et, tant que les solutions ne se résument pas chez nous dans un personnage marqué au front d'un signe visible, on peut affirmer presque à coup sûr que la fin de la crise n'est pas venue. La France a-t-elle fait un seul pas important dans le cours de ses destinées sans que le nom d'un grand homme ne resplendisse au frontispice d'une ère nouvelle? a-t-elle jamais été sauvée sans que la voix du pays entier n'ait acclamé son sauveur?

En omettant les origines et sans rappeler Charlemagne, miraculeux rayon issu des plus épaisses ténèbres qu'ait vues le monde, nous voyons que, dans tous les temps, la France a reçu un pilote pour chaque tempête, et qu'elle n'est jamais entrée au port sans y avoir été conduite comme par la main. Au XIIIe siècle, Louis IX fonde, au milieu de l'anarchie féodale et contre cette anarchie qui semblait plus forte que sa frêle royauté, l'édifice de la monarchie française par l'accord de l'esprit justicier et de l'esprit catholique, et le nom du saint roi devient l'étendard sous lequel s'inclinent les peuples. Au XIVe siècle, la royauté capétienne, éclipsée et presque anéantie par l'ascendant chaque jour croissant de la royauté anglo-normande, voit s'éveiller

(1) *Considérations sur la France*, par Joseph de Maistre, publiées à Lausanne en 1797.

tout à coup, grace à l'héroïsme de Du Guesclin, servi par la sagesse de Charles V, des éclairs de patriotisme et de vie au sein de ces populations inertes, jusqu'alors étrangères les unes aux autres. Au xve, la vie populaire s'incarne dans une jeune fille, et la houlette de Jeanne d'Arc brille sur nos champs désolés comme le signe d'une nouvelle alliance. Au xvie, l'antagonisme des croyances, le dérèglement des mœurs et des ambitions, précipitent le pays dans un abîme de désordre et d'impuissance : l'Espagne semble à la veille de prendre dans le monde le grand rôle que la Providence garde à la France; mais la puissante monarchie de Charles-Quint a compté sans un petit prince gascon que toutes les vraisemblances écartent du trône, et qui vient dénouer, par la souplesse de son génie et les heureux accidens de sa vie, des difficultés politiques inextricables pour tout autre que pour un protestant converti. Au xviie, Richelieu consomme l'ouvrage des siècles, et, du sein d'une cour où l'intrigue semble à la veille de le renverser chaque jour, il règle le sort de l'Europe et lui impose la suzeraineté intellectuelle de sa patrie.

Il était écrit que le siècle de la révolution n'aurait pas une autre destinée que ceux qui l'avaient précédé, et que l'un de ces hommes, jalons lumineux de l'histoire, viendrait, au sein de l'impuissance universelle, lui frayer ses voies en lui donnant son nom. Qu'aux derniers temps du directoire un général s'emparât sur les affaires publiques d'une influence prépondérante en essayant de recommencer Monck ou Cromwell, c'était assurément une chose fort naturelle et même fort attendue; mais qu'un jeune guerrier, répudiant tous les rôles usés de l'histoire, ait noyé tous les partis qui réclamaient son assistance dans un immense mouvement national roulant autour de sa personne; qu'en trois mois il ait calmé les haines, rapproché les esprits, éveillé partout des espérances toujours dépassées par les merveilles du lendemain; qu'il ait transformé la France, créé son administration, relevé son crédit, restauré la morale et retiré la religion des catacombes pour la replacer dans ses temples; qu'un seul homme ait consommé en moins d'une année, dans la guerre comme dans la paix, des choses qui suffiraient à défrayer un siècle, ce sont là de ces miracles qui déroutent toutes les clairvoyances et défient toutes les prévisions, parce qu'ils sont placés en dehors de l'ordre naturel des faits comme de l'ordre logique des idées. Napoléon Bonaparte est marqué du double sceau imprimé au front des hommes providentiels, car son rôle fut à la fois et très imprévu et très nécessaire. La veille du jour où il le commençait, nul n'aurait pu même le soupçonner; le lendemain, chacun confessait que son intervention avait pu seule sauver la société française.

Je voudrais mesurer la véritable portée de cette mission en déga-

geant de l'œuvre providentielle commise au premier consul les élémens qu'y joignirent bientôt après ses passions et ses entraînemens personnels. Cette carrière, en effet, a des phases non moins séparées par l'esprit qui les inspire que par les résultats qui les caractérisent, et c'est dans l'œuvre pacifique et libérale qui sauva la France en l'an VIII que gît la plus éclatante condamnation de l'œuvre d'arbitraire et de violence sous laquelle le pays faillit succomber en 1814. Ce n'est pas pour la triste satisfaction de rabaisser un grand homme que je tiens à faire ressortir les contradictions d'une vie trop souvent présentée comme identique avec elle-même : j'y suis poussé par une pensée plus sérieuse. Lorsqu'on s'attache chaque jour à faire de la gloire et de la popularité de Napoléon la condamnation éclatante de ces garanties constitutionnelles si dédaignées par nos nouveaux esprits forts, il est utile de prouver par les témoignages contemporains que l'homme du 18 brumaire fut suscité non pour détruire, mais pour confirmer les grandes conquêtes politiques de la révolution, et que, s'il finit par lasser sa fortune, ce fut à force de manquer à sa tâche, telle que lui-même l'avait d'abord comprise et si glorieusement accomplie.

II.

A la fin du directoire, la France appelait à grands cris l'ordre politique et l'ordre moral, mais elle n'invoquait point le despotisme, car, si elle avait perdu beaucoup d'illusions, elle avait conservé la plupart de ses croyances. Lorsque la tribune avait été si long-temps le marchepied de l'échafaud, et quand on voyait les soupers de Barras et les parades de Lareveillère-Lépaux succéder aux holocaustes de la terreur, il était naturel qu'on fût lassé des scènes bruyantes et qu'on voulût entourer l'exercice du gouvernement représentatif d'un appareil moins dangereux et de formes plus rassurantes. La constitution de l'an VIII dut la faveur avec laquelle on l'accueillit à la croyance, alors générale, que Sieyès, son auteur, avait résolu ce problème sans toucher à aucun des principes proclamés en 89 et consacrés en 91. Une constitution d'après laquelle les projets de loi étaient d'abord publiquement débattus dans un grand corps politique appelé tribunat, et dans une grande assemblée administrative sous le nom de conseil d'état, pour être votés par une législature délibérant en secret comme une cour judiciaire, ce n'était là, dans la pensée de personne, ni la suppression ni même l'affaiblissement du gouvernement représentatif. Si le système électoral par voie de candidature sur une triple liste municipale, départementale et nationale, engendra des complications multipliées, sous lesquelles s'énerva bientôt le principe électif lui-même, ce

système n'avait originairement pour but que de prévenir des entraînemens trop souvent funestes à la France. Que le pays, en ratifiant par ses suffrages l'œuvre des législateurs de l'an VIII, ait entendu biffer dix années de son histoire, c'est ce qui est démenti et par tous les actes des autorités constituées et par les innombrables adresses envoyées au premier consul de tous les points du territoire.

« Représentans du peuple, s'écriait Lucien Bonaparte au plus fort de la crise qui décida du sort de son frère, la liberté française est née dans le jeu de paume de Versailles. Depuis cette immortelle séance, elle s'est traînée jusqu'à vous en proie tour à tour à l'inconséquence, à la faiblesse et aux maladies convulsives de l'enfance. Elle vient aujourd'hui de prendre la robe virile; elles sont finies dès aujourd'hui, toutes les convulsions de la liberté. A peine venez-vous de l'asseoir sur la confiance et l'amour des Français, que déjà le sourire de la paix et de l'abondance brille sur ses lèvres! Représentans du peuple, entendez les bénédictions de ce peuple et de ces armées long-temps le jouet des factions intestines, entendez aussi ce cri sublime de la postérité : Si la liberté naquit dans le jeu de paume de Versailles, elle fut consolidée dans l'orangerie de Saint-Cloud; les constituans de 89 furent les pères de la révolution, mais les législateurs de l'an VIII furent les pères et les pacificateurs de la patrie. »

Écoutez les auteurs et complices de la révolution de brumaire expliquant leur conduite à la France : « Citoyens, disaient-ils, des séditieux ont attaqué sans cesse avec audace les parties faibles de la constitution de l'an III; ils ont habilement saisi celles qui pouvaient prêter à des commotions nouvelles. Ceux même qui voulaient le plus sincèrement le maintien de cette constitution ont été forcés de la violer à chaque instant pour l'empêcher de périr. De cet état d'instabilité du gouvernement est résultée l'instabilité plus grande encore de la législation, et les droits les plus sacrés de l'homme social ont été livrés à tous les caprices des factions et des événemens. Il est temps de mettre un terme à ces orages; il est temps de donner des garanties solides à la liberté des citoyens, à la souveraineté du peuple, à l'indépendance des pouvoirs constitutionnels, à la république enfin, dont le nom n'a servi que trop souvent à consacrer la violation de tous les principes. Il est temps que la grande nation ait un gouvernement digne d'elle, un gouvernement ferme et sage, qui puisse vous donner une prompte et solide paix avec l'Europe et vous faire jouir d'un bonheur véritable. Soldats de la liberté, vous achèverez la conquête de la paix pour revenir bientôt, au milieu de vos frères, jouir de tous les biens que vous leur aurez assurés (1). » Enfin, en s'adressant pour la première fois à

(1) Adresse du corps législatif au peuple français, 19 brumaire an VIII.

la nation, les trois consuls tenaient le même langage, et prêtaient serment de travailler « à l'établissement d'un gouvernement libéral et modéré, fondé sur la double base de l'égalité au dedans et de la paix au dehors (1). »

Réconcilier la nation avec l'Europe et avec elle-même, telle était l'œuvre à laquelle l'amour de la France conviait le jeune héros qui de la terre d'Orient était soudain descendu sur ses rivages tout parfumé de la poésie qu'elle exhale. L'irrésistible ascendant de Bonaparte tenait à cette notion sacrée du droit dont Dieu lui avait imprimé le signe; aussi comprit-il d'abord avec une merveilleuse sagacité que son rôle lui commandait la cessation de l'état de guerre, et qu'il avait à poursuivre immédiatement l'obtention de la paix par la voie des négociations, ou bien, en cas d'échec, par une foudroyante victoire. Le premier consul venait à peine de saisir dans sa main héroïque les rênes de cette administration féconde en prodiges, qu'il adressait au roi d'Angleterre la lettre si connue, admirable programme d'une ère industrielle et pacifique destiné à devenir trop promptement le titre même de sa condamnation. « La guerre, qui depuis huit ans ravage les quatre parties du monde, doit-elle être éternelle? Comment les deux nations les plus éclairées de l'Europe, puissantes et fortes plus que ne l'exigent leur sûreté et leur indépendance, peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien du commerce, la prospérité intérieure, le bonheur des familles? Comment ne sentent-elles pas que la paix est le premier des besoins comme la première des gloires! »

Le jour même où le gouvernement consulaire affichait en face de la nation l'énergique volonté de la paix, il osait aussi flétrir la tyrannie qui avait si long-temps pesé sur les consciences, et ses paroles laissaient deviner à la France les perspectives magnifiques que la conclusion du concordat allait bientôt ouvrir pour elle. « Les consuls déclarent que la liberté des cultes est garantie par la constitution, qu'aucun magistrat ne peut y porter atteinte, qu'aucun homme ne peut dire à un autre homme : *Tu exerceras un tel culte; tu ne l'exerceras qu'un tel jour*... Les ministres d'un Dieu de paix seront les premiers moteurs de la réconciliation et de la concorde : qu'ils parlent aux cœurs le langage qu'ils apprirent à l'école de leur maître; qu'ils aillent dans ces temples qui se rouvrent pour eux offrir le sacrifice qui expiera les crimes de la guerre et le sang qu'elle a fait verser (2). »

Ainsi se déroule, au lendemain de la révolution de brumaire, ce plan de reconstitution sociale, le plus vaste qu'aucun mortel ait jamais accompli. Restauration de l'ordre en France par l'établissement d'une

(1) Proclamation des consuls, du 21 brumaire.
(2) Proclamation des consuls aux départemens de l'ouest, 8 nivôse an VIII.

administration forte venant en aide à un pouvoir libéral et régulier; restauration de l'ordre en Europe par une politique se proposant la paix comme but et le strict retour au droit des gens comme moyen; restauration de la morale publique par un accord éclatant avec le centre de l'unité religieuse, tel fut le triple aspect de l'œuvre qui se résumait dans un seul mot, *le droit*, en attendant, hélas! qu'une œuvre nouvelle vînt se résumer dans un autre mot, *la force!*

Le premier consul ne travailla pas à la pacification générale avec moins d'empressement et d'ardeur qu'à la reconstitution de la société. « Étranger à tout sentiment de vaine gloire, son premier vœu, disait-il en prenant possession du pouvoir, était d'arrêter l'effusion du sang (1); » mais ce grand travail d'honnêteté publique trouvait des obstacles, en ce moment invincibles, dans l'incrédulité que rencontrait en Europe un représentant de la révolution française venant parler de justice et de paix. L'Autriche, qui, avec le concours des Russes, avait reconquis l'Italie, eut le malheur de compter sur la fortune et de dédaigner des protestations alors sincères. L'étoile du premier consul voulut donc qu'en demeurant strictement fidèle à sa mission, et pour l'accomplissement même de sa tâche, il pût aller à travers les neiges du Saint-Bernard chercher dans les plaines de la Lombardie cette paix si imprudemment refusée. Il l'apporta à la France toute radieuse de l'éclat d'une victoire dont il avait l'honneur sans la responsabilité. Alors le monde assista à un spectacle d'une grandeur morale incomparable. On vit l'homme qui, après avoir réorganisé la France, se préparait à infuser dans sa législation civile tout ce qu'il y avait de libéral et de pratique dans les idées de son siècle, constituer l'Europe sur les seules bases que comportassent les faits accomplis, les idées modernes et les lois de l'équilibre général. Le traité de Lunéville, malgré les spoliations qu'il consacrait en Allemagne, spoliations dont la responsabilité retombe d'ailleurs sur les gouvernemens allemands plutôt que sur le nôtre, fut assurément la combinaison la plus large et la plus équitable qui ait été réalisée en Europe depuis la paix de Westphalie. S'il consacrait pour la France, maîtresse de la Belgique et de la rive gauche du Rhin, une position formidable, ces avantages, déjà assurés depuis dix ans, venaient d'être confirmés par des succès qui auraient permis aux vainqueurs de Marengo et de Hohenlinden d'aller jusque dans les murs de Vienne imposer à l'Autriche des conditions bien autrement exorbitantes. L'accroissement territorial de la France dans les limites de ce traité était d'ailleurs la conséquence très légitime de l'extension prise depuis un siècle par la Russie en Orient, par la Grande-Bretagne dans les Indes, et surtout par le bouleversement qu'avait apporté le partage

(1) Lettre à l'empereur d'Allemagne, 5 nivôse an VIII.

de la Pologne dans les bases de l'équilibre et dans les maximes du droit public. L'Autriche, en dédommagement de ses pertes, recevait les états vénitiens, dont la France, victorieuse et provoquée, pouvait disposer à meilleur titre que les co-partageans de 1772 de la patrie des Jagellons. La création de l'état cisalpin dans l'Italie centrale préparait cette contrée à la vie nationale et à l'indépendance, si jamais elle en devenait capable. En étendant la protection de la France sur ce pays, théâtre de sa gloire, le gouvernement consulaire s'engageait d'ailleurs à évacuer sans retard le territoire de la Suisse, de la Hollande et de tous les états où le cours des événemens avait jeté ses armées. Ces équitables principes prévalurent d'une manière non moins heureuse dans les négociations d'Amiens, complément de celles de Lunéville. La France y maintint les vrais principes du droit maritime et défendit chaleureusement tous ses alliés; elle fit surtout d'énergiques efforts et des sacrifices personnels pour diminuer les pertes qu'avait fait éprouver à l'Espagne sa longue fidélité à notre fortune. Lorsque les grandes cours allemandes se jetaient tête baissée dans les scandales provoqués par les sécularisations et les indemnités germaniques; lorsqu'en même temps les ministres anglais violaient outrageusement le texte des traités et refusaient d'évacuer Malte pour garder leurs portefeuilles, l'esprit de justice et de paix, exilé des vieilles cours, était tout à coup et comme miraculeusement descendu dans le nouveau gouvernement de cette France qui naguère faisait frémir l'Europe, et qui malheureusement allait bientôt la faire trembler. Ce fut là un honneur que, malgré quelques actes, ce gouvernement put revendiquer presque toujours jusqu'au commencement de 1804.

Ce n'est pas en échangeant le titre consulaire contre le titre impérial que Napoléon manqua à la mission qu'il avait reçue d'en haut. Le rétablissement d'un gouvernement monarchique était le terme où tendait le grand mouvement d'opinion commencé au lendemain du 9 thermidor. Construite pièce à pièce par la royauté, la France éprouve l'invincible besoin de trouver dans la puissance publique une image de sa propre unité, et de croire à la perpétuité du pouvoir lors même qu'il lui arrive de le renverser tous les quinze ans. Ce n'est qu'à ce prix que les esprits se calment et que les intérêts se rassurent. La violente transformation de la monarchie constitutionnelle en république au 10 août avait été l'attentat le plus odieux qu'un parti pût oser contre le sentiment intime d'un grand peuple. Si l'on vit avorter la réaction monarchique commencée sous le directoire, nous en avons indiqué la cause en rappelant le profond désaccord qui séparait les intérêts de la bourgeoisie royaliste des idées attribuées au prince qui seul alors représentait dans l'exil le principe de la royauté. Du jour où des événemens prodigieux, accumulant sur une autre tête le

prestige des siècles, avaient fait de Napoléon un prince possible, ce fils de ses œuvres, sacré par la gloire et la reconnaissance publique, devenait en France le représentant naturel et pour ainsi dire nécessaire de l'idée monarchique. Lui seul en effet était alors en mesure de relever ce trône dont la chute avait laissé dans les ames un vide immense, en donnant aux innombrables intérêts créés par la révolution la plus puissante des garanties. Napoléon, n'étant d'ailleurs pour personne le chef d'un parti, apparaissait aux yeux de tous comme le symbole de la grande unité qu'il avait sauvée, et l'assentiment à la fois enthousiaste et réfléchi de tout un peuple conférait à la nouvelle royauté la plus haute sanction qu'une institution politique puisse recevoir en ce monde.

La France répétait à l'empereur les mêmes vœux qu'elle adressait naguère au premier consul. A la veille de subir les étreintes du despotisme militaire, elle croyait placer sous l'égide de l'hérédité une politique pacifique et libérale. Ce qu'elle demandait au vainqueur de Marengo, comme elle l'a demandé depuis aux deux branches de la maison de Bourbon, c'était cette monarchie constitutionnelle dont on la dirait à la fois et incapable de se servir et incapable de se passer. Sur ce point les témoignages abondent, et pour défendre mon pays d'un reproche de mobilité beaucoup plus spécieux que bien fondé, je demande la permission d'en rappeler quelques-uns. On verra s'il est allé au-devant de l'arbitraire, et si c'est volontairement que la nation a abdiqué aux mains d'un chef sa part d'intervention dans les actes de son gouvernement.

En adoptant la proposition de celui de ses membres qui avait demandé l'élévation du premier consul au trône impérial et la transmission héréditaire du pouvoir dans sa famille, le tribunat s'exprimait ainsi (1) : « Considérant qu'à l'époque de la révolution où la volonté nationale put se manifester avec le plus de liberté, le vœu général se prononça pour l'unité individuelle dans le pouvoir suprême et pour l'hérédité de ce pouvoir; qu'en déclarant l'hérédité de cette magistrature on se conforme à la fois à l'exemple de tous les grands états anciens et modernes et au premier vœu que la nation exprima en 1789; que la France conservera tous les avantages de la révolution par le choix d'une dynastie aussi intéressée à les maintenir que l'ancienne le serait à les détruire; que la France doit attendre de la famille de Bonaparte plus que d'aucune autre le maintien des droits et de la liberté du peuple qui la choisit et toutes les institutions propres à les garantir; que, faisant dans l'organisation des autorités constituées les modifications que pourra exiger l'établissement du pouvoir héréditaire, l'égalité, la liberté, les

(1) 3 mai 1804.

droits du peuple seront conservés dans leur intégrité, le tribunat, exerçant le droit qui lui est attribué par l'article 29 de la constitution, émet le vœu que Napoléon Bonaparte soit proclamé empereur des Français. »

« Les Français, disait le sénat au premier consul (1), ont conquis la liberté; ils veulent conserver leur conquête, ils veulent le repos après la victoire. Ce repos glorieux, ils le devront au gouvernement héréditaire d'un seul, qui, élevé au-dessus de tous, défende la liberté publique, maintienne l'égalité, et baisse ses faisceaux devant la volonté souveraine du peuple qui l'aura proclamé. C'est ce gouvernement que voulait se donner la nation française dans ces beaux jours de 89 dont le souvenir sera cher à jamais aux amis de la patrie, et où l'expérience des siècles et la raison des hommes d'état inspiraient les représentans que la nation avait choisis. C'est ce gouvernement, limité par la loi, que le plus grand génie de la Grèce, l'orateur le plus célèbre de Rome et le plus grand homme d'état du XVIIIe siècle ont déclaré le meilleur de tous. L'histoire le montre comme l'obstacle invincible contre lequel viennent se briser et les efforts d'une anarchie sanglante et la violence d'une tyrannie audacieuse qui se croirait absoute par la force. Que l'oubli des précautions réclamées par la sagesse ne laisse succéder aucun orage aux tempêtes des gouvernemens électifs. Il faut que la liberté et l'égalité soient sacrées, que le pacte social ne puisse pas être violé, que la souveraineté du peuple ne soit jamais méconnue, et que la nation ne soit jamais forcée de ressaisir sa puissance et de venger sa majesté outragée. Le sénat développe dans un mémoire qu'il joint à ce message, citoyen premier consul, les dispositions qui lui paraissent les plus propres à donner à nos institutions la force nécessaire pour garantir à la nation ses droits les plus chers, en assurant l'indépendance des grandes autorités, le vote libre et éclairé de l'impôt, la sûreté des propriétés, la liberté individuelle, celle de la presse, celle des élections, la responsabilité des ministres et l'inviolabilité des lois constitutionnelles. »

« C'est le grand homme à qui nous sommes redevables de tant d'institutions libérales qui est appelé à gouverner l'empire, disait Portalis dans la discussion du sénatus-consulte du 18 mai 1804. Un sénat permanent continuera de veiller sur les destinées de la France. Ce sénat, sans partager le pouvoir législatif, aura la garde et le dépôt des lois; il garantira la constitution des surprises qui pourraient être faites au législateur lui-même; il remplira auprès de l'empereur l'office de sa conscience, en l'avertissant des erreurs qui peuvent se glisser dans les lois nouvelles et qui seraient capables de compromettre les droits que

(1) 4 mai 1804.

nous avons conquis par la révolution. Le même sénat protégera la liberté de la presse contre les prohibitions arbitraires et la liberté individuelle contre les arrestations illégales. Rien n'est plus propre à rehausser la dignité du citoyen que de voir le premier corps de l'état occupé à défendre les droits du moindre particulier avec autant de sollicitude que s'il s'agissait de défendre la constitution même. Les lois ne sont pas de purs actes de puissance, ce sont des actes de raison, de sagesse et de justice. La délibération est de l'essence des lois; elles continueront d'être préparées dans le conseil du prince, d'être épurées par les discussions du tribunat, et d'être sanctionnées par les députés du peuple. Dans un gouvernement libre, le respect pour la propriété ne permet pas de lever des impôts et des taxes sans le consentement des députés choisis par des assemblées de propriétaires; ce grand principe est maintenu et respecté... »

« La liberté sainte, devant laquelle sont tombés les remparts de la Bastille, disait Lacépède, déposera donc ses craintes, et les ombres illustres du sage Lhôpital, du grand Montesquieu et du vertueux Malesherbes seront consolées. Le vœu du peuple ne sera jamais méconnu. Les listes des candidats choisis par les colléges électoraux étant souvent renouvelées, l'une des plus belles portions de la souveraineté du peuple sera fréquemment exercée. Les membres du corps législatif, rééligibles sans intervalle, seront, s'il est possible, des organes plus fidèles de la volonté nationale; les discussions auxquelles ils se livreront, et leurs communications plus grandes avec le tribunat, éclaireront de plus en plus les objets soumis à leurs délibérations. Une haute cour, garante des prérogatives nationales confiées aux grandes autorités, de la sûreté de l'état et de celle des citoyens, formera un tribunal véritablement indépendant et auguste, consacré à la justice et à la patrie. Elle assurera la responsabilité des fonctionnaires, de ceux particulièrement qu'un grand éloignement de la métropole pourrait soustraire à la vengeance des lois. Elle assurera surtout la responsabilité des ministres, cette responsabilité sans laquelle la liberté n'est qu'un fantôme. Le sénatus-consulte organique rend l'hommage le plus éclatant à la souveraineté nationale; il détermine que le peuple prononcera lui-même sur l'hérédité; il fait plus, il consacre et fortifie par de sages institutions le gouvernement que la nation française a voulu dans les plus beaux jours de la révolution, lorsqu'elle a manifesté sa volonté avec le plus d'éclat, de force et de grandeur. »

Si les conditions auxquelles s'élevait le nouveau trône étaient précises, l'acceptation qui en était faite n'était pas moins formelle. « Sénateurs, répondait Napoléon au message du 6 germinal, votre adresse n'a pas cessé d'être présente à ma pensée; elle a été l'objet de mes méditations les plus constantes. Le peuple français n'a rien à ajouter

aux honneurs et à la gloire dont il m'a environné; mais le devoir le plus sacré pour moi est d'assurer à ses enfans les avantages qu'il a acquis par cette révolution qui lui a tant coûté, surtout par le sacrifice de ce million de braves morts pour la défense de ses droits. Je désire que nous puissions lui dire le 14 juillet de cette année : Il y a quinze ans, par un mouvement spontané, vous courûtes aux armes; vous conquîtes la liberté, l'égalité et la gloire. Aujourd'hui, ces premiers biens des nations, assurés sans retour, sont à l'abri de toutes les tempêtes; ils sont conservés à vous et à vos enfans. Des institutions, conçues et commencées au sein des orages de la guerre intérieure et extérieure, viennent se terminer par l'adoption de tout ce que l'expérience des siècles et des peuples a démontré propre à garantir les droits que la nation a jugés nécessaires à sa dignité, à sa liberté et à son bonheur. »

Ainsi nulle équivoque n'est possible. Ce que la France reconnaissante offrait à l'auteur du concordat, de la paix d'Amiens et de la paix de Lunéville, c'était ce pouvoir pondéré, salué par ses plus grands hommes comme la conquête de l'avenir. Ce qu'on attendait de lui, c'était le repos dans la gloire, la prospérité publique au sein de la sécurité de tous, enfin l'établissement d'une monarchie représentative, rendue plus facile à cette époque qu'à toute autre par le prestige du monarque et l'affaissement temporaire des partis. Il est bon que ce programme si politique et si honnête demeure pour la justification de la France et la condamnation du grand homme qui l'a si audacieusement méconnu. On sait quel fut le plan au service duquel Napoléon, porté au faîte de toutes les grandeurs humaines, mit la fortune de sa patrie et la vie d'un million de soldats. L'homme qui avait solennellement proclamé la paix comme le premier besoin des nations modernes, et qui pouvait alors en dicter les conditions, fonda l'antagonisme de la France contre l'Europe, et fit de la guerre le ressort permanent d'un gouvernement tout militaire; celui qui, en prenant la couronne, rappelait le souvenir du 14 juillet et s'inclinait devant la souveraineté de la nation, anéantit toutes les institutions qu'il avait jurées, mit en coupe réglée et la population et la fortune publique, dépassant Louis XIV dans l'inflexibilité de ses exigences et de son orgueil. Le sous-lieutenant auquel son pays avait confié la tâche de relever pour s'y asseoir le trône renversé au 10 août, trouvant ce rôle indigne de lui, se prit tout à coup à rêver de Charlemagne, et, oubliant la France, qui avait eu jusqu'alors toutes ses pensées, il entreprit de reconstituer au profit de sa race une sorte de nouvel empire d'Occident assis sur l'oppression de tous les peuples et la vassalité de tous les rois. Je n'entreprendrai point d'indiquer la tumultueuse succession de pensées par suite desquelles, combinant dans une gigantesque Babel les souvenirs confus de la domination romaine et ceux de

la bulle d'or, le conquérant se trouva jeté dans une carrière dont le terme nécessaire était ou sa propre chute ou l'asservissement permanent du monde. Qu'il me suffise de dire que Dieu laisse, même aux instrumens choisis par lui, la plénitude de leur liberté morale, et qu'au jour où son œuvre s'achève, la part de leur responsabilité commence. Ce fut en 1804 que cette ère nouvelle s'ouvrit pour Napoléon.

III.

Il y a dans la *Jeanne d'Arc* de Schiller une belle scène. Le poète représente l'héroïne entrant portée sur les bras du peuple et de l'armée dans la basilique de Reims, où Dieu l'a chargée de conduire, à travers les escadrons ennemis, le prince qui n'était que roi de Bourges, et dont elle a fait le roi de France. A la vue de la jeune fille, tous les regards se tournent vers elle; les chants cessent, et les prières restent comme suspendues entre la terre et le ciel. Cependant Jeanne se trouble, et cesse d'être maîtresse de son propre cœur. C'est que ce jour a terminé sa mission, et qu'à l'heure même où son triomphe se consomme, une égoïste pensée est venue la saisir. Pour la première fois de sa vie, elle se prend à aimer autre chose que sa patrie, à souhaiter autre chose que sa délivrance. Dieu a retiré d'elle son secours et son bras, et la vierge ne reprend un moment sa confiance et sa force qu'en consommant pour la France un dernier sacrifice.

Ce fut aussi du point culminant de sa gloire qu'une tempête s'éleva dans l'ame de Napoléon et que la rectitude de ce grand esprit sembla fléchir sous sa fortune. Parvenu au sommet de la montagne, il ne put contempler sans convoitise tous ces royaumes de la terre que l'esprit tentateur étalait à ses pieds. A peine la main qui avait sacré Charlemagne eut-elle touché son front, qu'il rompit avec sa destinée comme avec son siècle pour poursuivre un fantastique avenir, incompatible avec le génie du monde moderne aussi bien qu'avec l'intérêt de la France. Au lendemain de son couronnement, le nouvel empereur se faisait proclamer roi d'Italie et courait prendre la couronne de fer à Milan en dédaignant les protestations de l'Europe. Dépeçant la péninsule au gré de ses fantaisies et commençant à étaler dès-lors le mépris de tous les traités et de tous les droits, il réunit Gênes à son empire et dota de principautés jusqu'aux femmes de sa famille; puis, apercevant par-delà les Abruzzes la vieille royauté des Bourbons qui opposait encore le prestige des siècles à celui de sa toute-puissance, il se prit à caresser la jalouse pensée qui fut et le crime et le châtiment de sa vie, puisqu'elle le conduisit en quatre années du meurtre du duc d'Enghien au guet-apens de Bayonne.

La veille du jour où il recevait l'onction royale, Napoléon avait en

effet consommé l'un de ces actes qui suffisent à changer le cours de toute une vie. Un crime non moins inexplicable par l'insignifiance de ses motifs que par l'immense portée de ses résultats avait consacré pour jamais dans cette ame, jusqu'alors pleinement maîtresse d'elle-même, la prépondérance de la passion sur la justice, de la colère sur la prudence. Le restaurateur du droit public européen avait consommé le rapt odieux d'Ettenheim, le restaurateur de la justice avait versé à Vincennes le sang innocent, et le glorieux restaurateur de la monarchie avait traité le fils des héros et des rois comme il n'aurait pas permis qu'on traitât le plus obscur malfaiteur. Ou la Providence reste étrangère à l'économie de l'existence humaine, ou un tel acte doit transformer une destinée. Dans cette circonstance du moins, la justice divine ne cacha point ses voies à la terre, car jamais conséquences ne furent plus importantes et plus immédiates que celles qu'amena l'attentat de Vincennes pour la suite de la carrière de Napoléon. Eût-il voulu continuer de pratiquer, après ce crime, la politique de la modération et du droit, que les invincibles méfiances qu'il venait de soulever le lui auraient rendu fort difficile.

De ce jour en effet, l'Angleterre trouva des approbations pour toutes ses colères, et Napoléon ne put espérer d'alliances qu'en les imposant par la force. La Prusse elle-même, toujours si ambitieuse et si cupide, rompit, encore qu'elle fût amorcée par l'appât du Hanovre, des négociations secrètes à la veille d'aboutir; son cabinet, cédant à une indignation contagieuse, se jeta, pour n'en plus sortir, dans la neutralité malveillante qui, deux ans après, conduisait la Prusse aux champs d'Iéna, et Napoléon se trouva déshérité de ce qu'il lui importait le plus de conquérir, une grande alliance continentale, qui aurait été à la fois et une barrière précieuse contre le cabinet anglais et un rempart plus précieux encore contre lui-même. A Pétersbourg, où la personne du premier consul avait été, aux derniers temps de Paul Ier, l'objet d'une sorte de culte, l'émotion fut plus vive encore qu'à Berlin, parce que la déception fut plus profonde, et toutes les relations avec la France furent violemment suspendues. Le jeune empereur de Russie eut bientôt triomphé des hésitations de l'Autriche et déterminé une reprise d'hostilités à laquelle la cour de Vienne ne s'était refusée jusqu'alors que parce qu'elle se voyait seule contre la France. M. Pitt, qui, depuis la déloyale rupture de la paix d'Amiens, cherchait en vain sur tout le continent des alliés pour sa politique et des stipendiés pour ses subsides, vit tout à coup les cours allemandes incliner vers la Grande-Bretagne, et l'impression d'un grand crime effacer celle de ses propres torts. Au jour même où s'élevait le nouveau trône impérial dans un si imposant appareil, il suffisait donc d'une dose ordinaire de sagacité pour prédire que l'empire, en eût-il le désir, n'aurait pas la fa-

culté de suivre au dehors une conduite régulière et normale, car la suspicion était entrée dans tous les cœurs, et l'attentat de Vincennes avait, plus que toute autre cause, forgé entre les cours de l'Europe cet indissoluble lien qui, tantôt public, tantôt secret, se maintint d'Austerlitz à Waterloo, à travers toutes les chances de la guerre et de la fortune.

« Nous ne nous écarterons pas de la vérité rigoureuse en disant que la mort du duc d'Enghien fut la cause principale de la guerre générale (1). » L'éminent historien que sa sagacité politique a conduit à rendre cet hommage aux grandes lois de l'ordre moral, aurait pu ajouter, si son œuvre n'en était d'ailleurs une démonstration manifeste, que la coalition de 1805 fut le germe et comme le prototype de toutes les autres, et qu'à partir de ce jour, Napoléon, condamné à toujours conquérir des royaumes sans jamais conquérir une alliance, avait prononcé sur lui-même le mot suprême de son avenir, *l'isolement!*

La mort du duc d'Enghien prépara le long antagonisme de l'empire contre l'Europe, comme la mort de Louis XVI avait amené la lutte de tous les gouvernemens réguliers contre la république. Les extrémités du despotisme sortirent, comme celles de la terreur, d'un sang injustement versé, et ces extrémités devinrent nécessaires au même titre que l'avaient été les violences de la dictature conventionnelle. L'empire se trouva, comme la révolution, toujours contraint de dépasser le lendemain le point où il avait entendu s'arrêter la veille. Le coup de tonnerre d'Austerlitz brisa sans doute la coalition de 1805, mais d'Austerlitz allait sortir Iéna; Iéna rendait nécessaires Eylau et Friedland, qui devaient à leur tour engendrer Wagram. Il y eut une filiation forcée dans toutes les victoires comme dans toutes les usurpations. La réunion de l'Italie amena le bouleversement de l'Allemagne, comme l'expulsion des Bourbons de Naples conduisit à l'enlèvement des Bourbons d'Espagne. Cependant l'exaspération des peuples croissait en raison directe de la violence, et les nations opprimées portaient de tous côtés leurs regards pour voir s'il leur restait quelque part un vengeur. Il devint donc nécessaire d'aller atteindre au fond du Nord le seul pouvoir qui jusqu'alors eût conservé le prestige de sa force et de son intégrité, afin que l'univers, désormais sans espérance, se résignât moins difficilement à la servitude.

Plus Napoléon conquérait de puissance, et plus il se préparait d'ennemis. Ne pouvant se confier à aucun gouvernement, il fut amené par la nécessité autant que par l'ambition à substituer partout sa dynastie aux royautés nationales; mais la loi d'isolement qui pesait sur lui était

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome V, page 19.

telle que ses frères même, devenus rois, cessaient d'être pour lui de fidèles alliés. Jamais le *væ soli* de l'Écriture n'avait reçu une si terrible application. Volontairement sorti de la grande communion des peuples et de la sphère haute et sereine où Dieu l'avait placé pour demeurer la plus resplendissante image du droit dans la force, il était condamné à marcher toujours jusqu'à l'instant où se dresserait devant lui la muraille de glace destinée à préserver la liberté du monde. Ajouter des provinces à des provinces était facile au conquérant tant que durait la veine de sa fortune; mais régir par des préfets français Rome et Hambourg, soumettre les races les plus dissemblables par l'origine, par la langue et par le génie à la même administration que les Champenois et les Limousins, et dans un siècle dont le caractère spécial sera le réveil des nationalités endormies, attaquer de front le principe même de toutes les nationalités, c'était une de ces tentatives désespérées qu'un homme de génie ne poursuit que lorsqu'il a cessé d'être libre dans sa conduite pour avoir abusé de sa fortune.

L'œuvre la moins sérieuse que l'on puisse se proposer est assurément une tentative pour systématiser l'accumulation d'accidens et de violences dont l'ensemble a constitué durant dix ans la politique impériale. Quelques efforts qu'ait faits le grand homme enchaîné sur son rocher pour persuader au monde et pour se persuader à lui-même qu'il suivait le cours d'une pensée féconde, il est manifeste que la plupart de ses actes étaient imposés au dominateur de l'Europe par la fatalité de la position qu'il s'était faite. Son organisation prétendue fédérale du continent, sous la suzeraineté de la France, n'était qu'un château de cartes cimenté avec du sang. Il ne fut pas même nécessaire de l'attaquer pour l'abattre. Lorsque Dieu jugea l'instant venu de montrer la vanité de cette orgueilleuse folie, il n'eut qu'à abaisser le thermomètre de quelques degrés, et c'en fut assez pour en finir. Les rois et les peuples vaincus qu'il traînait au fond du Nord comme les auxiliaires de sa puissance et les ôtages de sa sécurité, se trouvèrent à point nommé tout prêts et comme providentiellement convoqués par lui-même pour la vengeance. Ils n'eurent qu'à retourner contre leur oppresseur les armes qu'il les avait contraints de prendre, et la délivrance de l'Europe fut consommée.

Napoléon n'a pas succombé, quoi qu'en ait dit un parti, pour n'avoir pas été un souverain légitime; il est tombé pour avoir entrepris une œuvre coupable et pour s'être heurté contre l'irrésistible nature des choses. Eût-il été *son petit-fils*, que sa tentative aurait amené sa chute; et, tout artisan de sa fortune qu'il était, sa maison aurait eu plus de chances de consolidation et de durée que les deux autres dynasties, s'il était demeuré fidèle à la politique qui l'avait fait roi, politique qui se

résumait dans trois grands actes : le traité de Lunéville dans l'ordre diplomatique, le concordat dans l'ordre moral, et le sénatus-consulte organique de l'an XII dans l'ordre constitutionnel.

Le système de l'empereur eut deux résultats principaux : l'un désastreux pour la France, l'autre funeste pour lui-même.

Imposant la guerre éternelle à une société dont les aspirations étaient déjà toutes pacifiques, déifiant la force militaire à la veille du triomphe de l'industrie, Napoléon fut conduit à absorber dans un seul tous les élémens de la vie sociale. Le recrutement de l'armée devint la préoccupation exclusive de l'administration impériale, et le collége ne fut plus que l'antichambre de la caserne. Former de jeunes séides et de futurs Verrès dressés à l'obéissance passive par l'espérance de la conquête et de l'exploitation du monde, telle fut l'œuvre à laquelle son fondateur voua l'administration universitaire chargée de lui préparer des hommes à peu près comme la direction des droits réunis était chargée de lui procurer des écus. Cette tâche ne fut que trop bien remplie, et lorsque la génération élevée dans l'oubli de toutes les garanties légales et de tous les principes du droit international se trouva engagée tout à coup dans une hostilité violente contre le gouvernement qui succédait à l'empire, on la vit porter dans cette opposition les idées les plus incohérentes et les passions les plus détestables. Associant aux doctrines révolutionnaires, vers lesquelles elle se trouvait brusquement rejetée, les traditions gouvernementales de l'empire et ses despotiques allures, couvrant d'apparences constitutionnelles des instincts tout militaires, elle rendit au dehors les cabinets hostiles, et au dedans le gouvernement modéré difficile, sinon impossible. Toutes les fortunes brisées, toutes les jeunes ambitions arrêtées dans leur essor par la chute de la nouvelle féodalité impériale, les auditeurs ex-gouverneurs de provinces et les généraux qui aspiraient à passer rois formèrent, en se coalisant avec les résidus divers de la révolution, l'école hypocrite et loquace qu'on entendit réclamer bientôt à grands cris des libertés dont elle ne voulait pas, et des droits destinés à n'être entre ses mains que des machines de guerre. Le libéralisme revêtit tour à tour et parfois simultanément la robe de l'avocat girondin et la capote du soldat laboureur; il confondit dans un culte commun la constituante et l'empire, Austerlitz et le 10 août, et la liberté eut en France ce déplorable sort, de n'être réclamée par personne avec plus de violence que par ceux qui avaient le mieux appris à s'en passer.

En jugeant l'arbre par ses fruits, on est conduit à porter contre l'empire une condamnation sévère. Engagée dans une loterie où chacun jouait sa tête sans soupçonner même l'existence d'un droit là où triomphait si exclusivement la force, la génération grandie à son

ombre se trouva incapable de tous les devoirs de la vie publique, lorsque la paix l'eut ouverte pour elle. L'esprit français fut d'ailleurs rarement plus stérile qu'à l'époque où les armes de la France dominaient le monde. Pendant que le souffle du génie relevait l'Allemagne dans ses humiliations, il ne visitait pas la patrie de Louis XIV dans ses victoires. Une littérature dont M. de Jouy fut le Corneille et Alexandre Duval le Molière; une philosophie qui commentait Condillac; dans les arts une froide imitation de l'antique, et dans les sciences seulement quelques travaux immortels, tel est le bilan d'une époque violemment détournée de son cours naturel par la volonté d'un seul homme. Le consulat avait entr'ouvert de plus vastes horizons devant la pensée humaine : pendant que la France littéraire respirait à pleine poitrine dans l'atmosphère ouverte par l'auteur d'*Atala* et de *René*, le peuple, entassé dans les rues ou courbé sur le parvis des temples, recevait la bénédiction du vieillard qui avait quitté les solitudes de la ville éternelle pour porter à la bruyante métropole des révolutions toute la poésie de la foi et des siècles; mais l'empire avait promptement tari ces sources magnifiques. Il avait fait de la religion un instrument de règne, et ses évêques n'étaient plus guère à ses yeux que des fonctionnaires chargés d'entonner des *Te Deum* sur l'injonction des préfets. La prison et l'exil devinrent le lot de ceux qui refusèrent d'accepter ce rôle, et bientôt l'auguste consécrateur de Notre-Dame devint le captif de Fontainebleau. En appesantissant son joug sur le doux pontife qui l'avait béni, Napoléon cessa d'être un restaurateur politique pour n'apparaître désormais que comme le chef d'une formidable armée servi par une formidable administration.

L'altération de la puissance administrative fut l'un des torts les plus graves de cette carrière tristement dévoyée. Pour faire de la France un docile instrument de despotisme militaire, Napoléon fut conduit à dénaturer la machine gouvernementale, en la faisant fonctionner en sens contraire des intérêts qu'elle avait originairement mission de protéger. L'assemblée constituante avait beaucoup centralisé sans doute, mais elle l'avait fait dans un sens conforme aux précédens historiques et au génie de la nation. En assujétissant toutes les localités aux mêmes formes administratives, elle n'avait point entendu anéantir la vie propre à ces localités elles-mêmes. Le principe électif appliqué à tous les degrés de la hiérarchie et le système des administrations collectives appliqué aux directoires des départemens et des districts le constatent surabondamment; mais l'empereur ne procéda point ainsi : il dépouilla les administrations locales de toute action comme de toute initiative, il anéantit toutes les forces pour prévenir toutes les résistances, et, à l'exemple de tous les despotismes, il coupa l'arbre afin

de cueillir plus facilement les fruits. Placé bien moins en état de minorité qu'en état d'interdiction véritable, le pays, sous la domination sans contrôle de ses préfets, perdit complétement de vue la gestion de ses affaires locales, et n'aspira plus même à ces modestes libertés dont l'usage aurait tempéré plus tard les périls inhérens à l'exercice des droits politiques. Si, dix ans après, il se prit à réclamer des lois départementales et communales, ce fut moins parce qu'il éprouvait le besoin de concourir directement à l'administration de ses propres intérêts que parce qu'il espérait trouver dans ces lois de nouveaux instrumens pour battre en brèche le pouvoir. Les conceptions politiques de ce temps ne préparaient pas moins d'embarras à l'avenir : l'université, machine de compression à peine de mise au sein d'une société où régnerait une complète unité de mœurs et d'idées, était la plus imprudente attaque au génie des siècles modernes, et préparait une réaction inévitable; enfin l'aristocratie militaire, renouvelée du saint-empire romain, aurait disparu avec l'empereur au premier souffle de l'opinion publique, comme une couche de sable semée sur des rochers, et le seul résultat de ces tentatives à contre-sens était de préparer pour la génération suivante ce déplorable contraste entre les mœurs et les idées, qui la fait toucher aujourd'hui par les unes à la république et par les autres au despotisme.

C'est à la direction agitée et stérile imprimée par l'empire à l'esprit français qu'il faut donc faire remonter ce déplorable et constant malaise de l'opinion qui se traduit pour nous en révolutions périodiques; mais, si la politique de Napoléon compliqua pour long-temps les destinées de sa patrie, elle ne compromit pas à un moindre degré l'avenir de son propre établissement dynastique. Le résultat nécessaire de ce système fut, en effet, de concentrer tout le gouvernement dans sa personne, en substituant le prestige exclusif de la gloire au respect des institutions foulées aux pieds. Une monarchie qui ne pouvait exister que sous la condition d'ajouter chaque jour une conquête à ses conquêtes était forcément identifiée avec le conquérant, et ne pouvait lui survivre. Le monde ne comprenait l'empire qu'avec l'empereur, parce qu'un tel établissement ne se tenait debout que par son épée. De là cet isolement au sein de la toute-puissance qui était la terreur constante de sa pensée. Un jour, un homme à cheval courut au galop les rues de Paris en annonçant la mort de l'empereur. Sur ce seul bruit, et tant que la fausseté n'en fut pas reconnue, l'audacieux conspirateur demeura maître du gouvernement, sans que ni le peuple, ni la force armée, ni les autorités songeassent à lui opposer le nom de l'impératrice, celui du roi de Rome ou de tout autre prince impérial. Ce jour-là, la Providence envoya au maître du monde la révélation de sa fin : le général

Mallet lui laissa deviner le prince de Bénévent, et la facile capitulation de la préfecture de police put lui faire pressentir le sort qui, en 1814, attendait la régence de Blois. La monarchie de 1804 aurait pu supporter des revers, parce qu'elle s'était élevée sur une pensée nationale; mais la monarchie de 1812 ne pouvait être vaincue sans disparaître : c'est ce que Napoléon comprenait bien lorsque, abandonné par la victoire, il refusait de traiter à Prague et à Châtillon.

Quand les puissances alliées entrées dans Paris eurent proclamé l'empereur Napoléon le seul obstacle à la paix, il ne vint à l'esprit de personne de réserver au sein de sa dynastie d'autres droits que les siens. Si la pensée de la régence traversa un moment l'esprit de quelques rares serviteurs, cette pensée ne descendit point dans l'opinion publique. En interrogeant les souvenirs et les documens de cette époque, on peut même s'assurer que les intérêts du royal héritier de l'empire touchaient plus en ce moment la cour de Vienne et surtout le cœur généreux d'Alexandre qu'ils ne fixèrent l'attention de la France. La régence ne fut réclamée ni par les grands corps de l'état, ni par les populations, ni même par l'armée, toute prête qu'elle fût à se dévouer héroïquement pour la personne de son empereur.

Au 30 mars 1814, l'empire ne fut pour la nation qu'un météore évanoui. Aucun parti ne se forma, parmi tant de créatures de ce règne, pour conserver à la famille Bonaparte le bénéfice de stipulations organiques auxquelles son chef avait substitué des combinaisons toutes différentes. Ce fut de l'impossibilité instinctivement admise par tous de reconstituer un gouvernement avec les débris du régime impérial que sortit, comme une inspiration soudaine, l'appel à l'antique royauté française. Il ne suffit pas d'une méchante intrigue nouée par quelques vieux égoïstes dans un hôtel de la rue Saint-Florentin pour expliquer l'entraînement, court il est vrai, mais très vif, qui rejeta la France dans les bras des princes qu'elle avait si long-temps repoussés. Le pays appela les Bourbons parce qu'il était las de l'empire, sur lequel étaient tombées les malédictions des mères; il les appela, parce que leur avénement semblait la protestation la plus directe contre un régime dont la gloire avait cessé de voiler la tyrannie, et que ces princes paraissaient seuls en mesure de lui garantir le double bien dont il était affamé : un gouvernement ménager du sang et de la fortune des citoyens, une paix solide fondée sur d'équitables conventions.

Les étrangers ne furent pour rien, absolument pour rien dans ce mouvement d'opinion, aux débuts duquel ils n'assistèrent pas sans une certaine inquiétude. L'empereur Alexandre, l'arbitre temporaire de la situation, était sans nulle sympathie personnelle pour les Bourbons; il doutait singulièrement de leur aptitude à gouverner la France

nouvelle, et, si une autre combinaison s'était produite comme l'expression du vœu national, il l'aurait accueillie avec autant d'empressement et peut-être plus de confiance. Du jour de la capitulation de Paris jusqu'au 4 mai 1814, date de l'entrée de Louis XVIII dans la capitale, on ne trouve dans les transactions de l'époque aucune trace de l'influence qu'auraient exercée les cabinets étrangers sur les déterminations de la France et sur son régime intérieur. La grande nation, que l'Europe respectait dans ses revers autant qu'elle l'avait redoutée dans sa puissance, demeura parfaitement libre de se donner le gouvernement de son choix et d'en stipuler les conditions. Il n'est pas une déclaration émanée des cours alliées qui ne reconnaisse sur ce point la plénitude du droit de la France (1). Le mouvement d'où sortit la première restauration partit des rangs de la bourgeoisie parisienne, et s'étendit en quelques jours dans le pays sans distinction de classes ni de partis. Il rencontra une adhésion enthousiaste chez quelques-uns, réfléchie et calculée chez le plus grand nombre, mais véritable partout, excepté dans les rangs de l'armée, que l'empire avait séparée de la nation en lui apprenant à confondre la patrie avec l'empereur. Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées depuis l'entrée des premiers régimens étrangers dans Paris, que le corps municipal réclamait d'une voix unanime la déchéance de l'empereur et le rappel des Bourbons. Si le sénat, à raison du pouvoir spécial dont l'investissaient les constitutions antérieures, prit l'initiative de l'appel à la royauté, moyennant certaines conditions déterminées, il fut suivi, pour ne pas dire dépassé, dans cette voie par le corps législatif. Les cours, les tribunaux, les administrations départementales et municipales, tous les corps enfin représentant l'industrie, la propriété, les professions libérales, acclamèrent à l'envi le règne de la paix et de la sécurité intérieure. Il ne s'éleva ni une objection ni une résistance, et, quoi que le pays ait pu penser moins d'une année après, jamais mouvement d'opinion ne fut plus spontané ni plus unanime.

(1) Voyez surtout la déclaration du 31 mars, par laquelle les alliés invitent le sénat, alors légalement investi du pouvoir constitutionnel, à désigner un gouvernement provisoire pour pourvoir à l'administration, et pour préparer la constitution qu'il conviendrait au peuple français d'adopter. Voyez aussi la réponse faite par l'empereur Alexandre au sénat le 2 avril, où l'on lit le passage suivant : « Mes armées ne sont entrées en France que pour repousser une injuste agression. Je suis l'ami du peuple français : je ne lui impute point les fautes de son chef. Je suis ici dans les intentions les plus amicales : je ne veux que protéger vos délibérations. Vous êtes chargés d'une des plus honorables missions que des hommes généreux aient à remplir; c'est d'assurer le bonheur d'un grand peuple en donnant à la France les institutions fortes et libérales dont elle ne peut se passer dans l'état actuel de ses lumières et de sa civilisation. Je pars demain pour commander mes armées et soutenir la cause que vous venez d'embrasser, etc. »

Ce grand changement était bien loin, sans doute, d'avoir la même signification pour tous les esprits, et laissait prévoir des complications futures. Pendant que les anciens royalistes saluaient avec transport le triomphe de la cause pour laquelle ils avaient souffert et du principe auquel ils avaient gardé leur foi, la masse des citoyens, qui n'avait ni ces affections, ni ces croyances, ne voyait dans le retour de l'antique royauté qu'une garantie contre le despotisme militaire, qu'une nouvelle tentative pour réaliser la sage pensée de 1804 et la forme politique si vainement poursuivie durant vingt-cinq années. Les premières déclarations du chef de la maison de Bourbon avaient donné l'assurance que tous les intérêts issus de la révolution seraient scrupuleusement garantis, et constaté son intention d'opposer les bienfaits pratiques de la liberté aux décevantes illusions de la gloire. Les obstacles qui, sous le directoire, avaient arrêté l'essor de la bourgeoisie dans son retour vers la royauté proscrite n'existaient plus; une génération presque entière avait disparu emportant au tombeau ses haines et ses rancunes. Les propriétés nationales avaient jeté dans le sol d'indestructibles racines, et la France de Valmy et de Zurich, d'Austerlitz et de Wagram, était trop grande, même dans ses revers, pour redouter un parti qu'elle dominait de toute sa hauteur. Le sénat agissait donc conformément à la pensée qui agitait la France depuis 1789 en « appelant librement au trône Louis-Stanislas-Xavier, frère du dernier roi des Français, sous la charge d'accepter et de jurer une constitution dont les bases lui seraient présentées, et qui serait ultérieurement soumise à l'acceptation du peuple. »

De son côté, en appuyant cette révolution pacifique et libérale qui impliquait dans la pensée de ses auteurs la reconnaissance formelle de la souveraineté nationale, la bourgeoisie française, bien loin de se contredire, était parfaitement conséquente avec elle-même et continuait de demander ce qu'elle avait toujours voulu. La maison de Bourbon, qui, à la suite des cent jours et de la seconde invasion, parut ne plus représenter qu'un parti, avait eu, à la première restauration, cette singulière bonne fortune, de ne rien devoir à ses amis et de ne pas rencontrer d'adversaires. Devenue, par le seul fait de son antagonisme avec l'empire, l'expression soudaine de ce qu'il y avait d'intime et de permanent dans les vœux et les besoins de la nation, elle se trouva un moment dans une des situations les plus favorables où la Providence ait jamais placé une race royale. Attacher son nom à l'établissement définitif d'un gouvernement libre, signer ce premier traité de Paris qui n'effleurait pas nos frontières et nous conservait tous les chefs-d'œuvre conquis par nos armes, obtenir qu'un million d'étrangers quittassent la France à l'heure même où y rentrait un vieux

roi exilé, c'était une occasion sans exemple pour renouveler avec la nation l'antique contrat dont les générations nouvelles ne soupçonnaient pas même l'existence.

Un moyen digne et facile s'offrait à des princes doués de nobles qualités, mais dont le pays ignorait jusqu'aux noms, pour renouer ces liens sympathiques par lesquels les dynasties deviennent la vivante expression des nationalités. Il fallait accepter la mémorable déclaration du sénat dans le sens et dans l'esprit où elle avait été faite, et profiter de la stipulation consignée dans l'un de ses articles (1) pour faire consacrer par l'assentiment national un pouvoir qu'une acclamation unanime pouvait alors rajeunir pour des siècles; il fallait enfin mettre autant d'empressement et d'habileté pour conquérir la ratification populaire qu'on en mit pour s'en passer. L'esprit politique exigeait que l'on retrempât la monarchie historique aux sources de la révolution contemporaine; mais l'esprit de parti prévalut, et la royauté se posa sur elle-même comme Dieu dans son éternité.

Louis XVIII accueillit sans hésiter la plupart des stipulations contenues dans l'acte sénatorial, et, peu de jours après, ces stipulations se trouvaient consignées dans la déclaration de Saint-Ouen, puis inscrites dans cette charte constitutionnelle qui résumait des principes dont la conquête avait tant coûté. Ce prince, qui avait vu fonctionner le gouvernement représentatif en Angleterre, mettait sa gloire à l'importer dans son pays; il estimait d'ailleurs, non sans raison, que le jeu d'institutions libres pourrait amortir l'esprit militaire, cette grande menace alors élevée contre le pouvoir royal, et qui, en dix mois, l'eut renversé par un complot de caserne.

Louis XVIII possédait une sagacité incontestable, et la parfaite indifférence de son ame lui laissait une liberté de conduite très précieuse pour le ménagement d'intérêts si divers; mais ce prince avait conservé le culte du principe qui avait été la consolation de son malheur et l'ornement de son exil. On l'avait vu, à six cents lieues de sa patrie, opposer son titre à la puissance du premier consul, alors idolâtré de la France et bientôt après maître du monde. Il n'y avait donc pas à s'étonner si cette religion de sa vie avait trouvé une confirmation plus éclatante encore dans la tempête qui venait de rejeter le conquérant dans l'exil en reportant l'exilé sur le trône. Louis XVIII croyait en son droit comme Louis XIV, et ne soupçonnait pas jusqu'à quel point la

(1) « Article 29. — La présente constitution sera soumise à l'acceptation du peuple français dans la forme qui sera réglée. Louis-Stanislas-Xavier sera proclamé *roi des Français* aussitôt qu'il l'aura jurée et signée par un acte portant : « J'accepte la constitution; « je jure de l'observer et de la faire observer. » Ce serment sera réitéré dans la solennité où il recevra le serment de fidélité des Français. »

royauté de l'histoire était devenue étrangère à la France de la révolution et de l'empire. Traité en roi depuis dix-neuf ans par quelques serviteurs, il fit commencer sa royauté à Blankenbourg au lieu de l'inaugurer à Paris, sans pressentir le frisson d'étonnement et de colère qu'une pareille date ferait courir dans les veines de la France.

Cependant l'auteur de la charte relevait la tribune muette depuis dix ans; il proclamait la liberté de la presse, la liberté de conscience, l'égale admissibilité des citoyens aux emplois publics, le respect de toutes les positions acquises, l'inviolabilité de la vente des domaines nationaux; il prescrivait l'oubli de tous les votes émis sous les gouvernemens précédens et promulguait un système électoral qui assurait manifestement la prépondérance des classes moyennes dans la chambre des députés. Malheureusement pour la monarchie, un déplorable aveuglement lui faisait perdre le bénéfice de toutes ces concessions, car le monarque les présentait comme émanant de son bon plaisir, comme découlant d'un droit supérieur et préexistant. Les institutions fondamentales, spontanément octroyées par la générosité du prince, n'étaient, d'après la phraséologie officielle, que de simples *formes du gouvernement du roi*. Source de tout pouvoir comme de toute justice, le monarque dominait de toute sa hauteur une constitution qui n'était qu'une émanation de sa propre souveraineté, et ses ministres, empruntant des locutions malheureuses à ce jargon des parlemens, aussi étranger au langage de la vieille France qu'à la langue de la France nouvelle, appelaient en pleine séance royale la charte constitutionnelle une *ordonnance de réformation!*

Les Bourbons se précipitèrent tête baissée, en 1814, dans l'abîme creusé par les Stuarts sous les pas des royautés modernes; ils demandèrent la consécration de leur autorité à des principes réputés supérieurs aux vicissitudes humaines, et, pour mieux défendre l'avenir contre les révolutions, ils en préparèrent une à quelques mois de distance. Le droit divin engendra les cent jours, comme l'octroi royal a engendré les ordonnances et la révolution de juillet. Si Louis XVIII avait rajeuni sa dynastie au creuset de l'acceptation populaire, quelques régimens n'auraient pas fait le 20 mars, et Napoléon n'eût probablement pas débarqué à Fréjus; si Charles X, l'un des princes les plus loyaux qui aient jamais porté une couronne, n'avait cru pouvoir invoquer l'article 14, il n'aurait pas même conçu la pensée si cruellement expiée par sa race. Les petits-fils de Louis XIV échouèrent comme les petits-fils de Jacques Ier en attribuant au pouvoir une autre origine que celle qui lui est assignée dans l'économie générale des choses. Il n'est pas donné à des êtres humains, fussent-ils du sang des rois, de créer des dogmes pour leur propre convenance et leur propre sécurité. Si la religion a

des mystères, parce qu'elle est le lien de l'infini avec le fini, la science politique, qui n'est que la synthèse des faits sociaux, ne saurait avoir les siens. Dieu a créé un pouvoir immuable et toujours visible dans l'église, parce que l'église garde le dépôt de la parole par laquelle vit le monde; mais il n'a pas fait des monarchies autant d'églises au petit pied, au sein desquelles l'autorité se transmette et se reconnaisse à des signes éclatans et certains. Cela serait sans doute fort précieux pour l'humanité, mais cette ressource-là ne lui a point été départie, et la Providence a voulu laisser aux peuples l'entière responsabilité de leurs destinées : quelque théorie qui prévale sur la légitimité du pouvoir, il n'existe qu'une recette pour éviter les révolutions, l'intelligence chez les gouvernans et le bon sens chez les gouvernés : lorsque celle-là manque, on a des révolutions de juillet; lorsque l'autre fait défaut, on a des révolutions de février.

La logique conduit les peuples, lors même qu'ils paraissent céder à l'entraînement des passions, et les révolutions ne sont d'ordinaire que l'explosion de syllogismes condensés. En voyant la maison de Bourbon repousser la sanction nationale et s'emparer de plein droit du gouvernement de la France comme d'une propriété héréditaire, tous les intérêts nouveaux prirent l'alarme. Le droit inadmissible revendiqué par la royauté fut envisagé comme le point d'appui et la sanction de toutes les prétentions historiques qui pourraient se produire à son ombre. Rien n'était sans doute moins fondé qu'une pareille appréhension, mais elle avait envahi toutes les ames, et la plus légère connaissance du génie national aurait suffi pour la faire pressentir. Descendue en moins de trois mois dans tous les rangs de la bourgeoisie à laquelle avait naguère appartenu l'initiative du mouvement royaliste, cette crainte était plus vive encore dans la chaumière du paysan, où le vieux soldat pleurait sur ses aigles humiliées. Le drapeau blanc avait été pour les populations rurales la traduction sensible de la même pensée, l'expression permanente de la même menace. Cette substitution de couleurs glorieuses, mais oubliées, au drapeau porté dans toutes les capitales de l'Europe assura seule tout le succès des cent jours, et refit un empereur de celui qui sans cela n'aurait été qu'un aventurier. En débarquant avec un bataillon pour renverser une monarchie, Napoléon était cuirassé du drapeau tricolore et pouvait malheureusement exploiter contre la charte la dix-neuvième année du règne et le principe de l'octroi royal. Le secret de son entreprise est là tout entier, et l'on peut voir, en lisant les proclamations du golfe Juan, les actes de Grenoble et de Lyon, quel terrible usage il sut faire des armes qu'on lui avait données.

Le gouvernement de la première restauration commit sans doute

des fautes de détail, moins toutefois qu'on ne l'a dit et que le roi Louis XVIII lui-même ne parut disposé à le reconnaître; mais ni les fautes de ses ministres, ni les maladresses de quelques vieux serviteurs ne suffisent pour expliquer cet abandon sans exemple et cette soudaine détresse d'un grand gouvernement attaqué de front par un seul homme. S'il succomba, ce fut pour avoir repoussé les seules conditions qui rendent viables les monarchies modernes, et pour avoir cherché sa force dans un dogme devenu le principe permanent de sa faiblesse. En attaquant la restauration au défaut de la cuirasse, si je puis ainsi parler, Napoléon lui porta un coup mortel. Le proscrit de l'île d'Elbe se vit transporté des rives de la Provence au palais des Tuileries sur les bras des mêmes populations rurales qui l'avaient insulté lorsqu'il partait pour l'exil, et si les classes moyennes ne donnèrent pas leur concours actif au retour d'un régime sous lequel elles avaient trop souffert, elles le laissèrent du moins se consommer sans résistance.

Le mouvement du 20 mars, auquel l'armée seule se dévoua chaleureusement, fut pour la bourgeoisie une révolution en quelque sorte négative. Cette révolution s'opéra par un sentiment vague, mais général, de méfiance contre la monarchie beaucoup plus que par un retour de sympathie vers l'empire. Napoléon put bien, durant les cent jours, préparer pour l'avenir à la maison de Bourbon d'inextricables difficultés, et voir du haut de son rocher s'allumer déjà les premiers éclairs de l'orage de 1830; mais il ne lui fut pas donné de profiter pour son propre compte du réveil des passions révolutionnaires qu'il avait si long-temps travaillé à enchaîner. En vain promettait-il des garanties et remettait-il en vigueur par son premier décret les lois de l'assemblée constituante (1); en vain subit-il sans une répugnance trop apparente le contrôle de la chambre des représentans et les censures parfois sévères de la presse; plus vainement encore affichait-il chaque jour la ferme résolution d'oublier qu'il avait été le maître du monde pour n'être à l'avenir que le souverain pacifique et constitutionnel des Français : personne, ni au dedans ni au dehors, ne prenait au sérieux des assurances qu'aurait emportées une première victoire. Son rôle de 1802 était devenu aussi impossible pour l'empereur que son rôle de 1812; pour avoir déserté sa mission, ce grand homme subissait justement le supplice de ne pouvoir plus rien pour lui-même, et de n'être désormais dans la marche du monde qu'un obstacle et qu'un péril. Les forces régulières de la société refusaient absolument de se confier à Napoléon, et dans une lutte nouvelle contre l'Europe celui-ci n'avait

(1) Articles 1er et 2 du décret de Lyon du 15 mars 1815.

pour perspective que d'aller à Sainte-Hélène ou de se faire le chef d'une jacquerie. Ainsi la France se trouvait ballottée entre deux partis et deux gouvernemens atteints à des titres divers d'une impuissance presque égale. La liberté politique et le bien-être de la paix départis au pays par la restauration avaient frappé au cœur le régime impérial, et, d'un autre côté, le retour de l'empereur, en réveillant toutes les passions éteintes et en divisant profondément la nation, avait préparé à la maison royale une carrière au bout de laquelle il était trop facile d'entrevoir l'abîme.

Chaque parti était assez fort pour entraver le pouvoir, quoique aucun ne fût assez puissant pour l'exercer, et le pays put avoir dès cette époque le pressentiment d'une situation dont trente années n'ont affaibli ni les difficultés ni les périls. La royauté s'efforçait de faire fonctionner la constitution émanée de son initiative, mais en conservant sur son pouvoir constituant des doctrines qui ne pouvaient manquer d'engendrer tôt ou tard un conflit terrible; le parti royaliste, exaspéré par la trahison des cent jours, imposait à la monarchie une justice rigoureuse sans rapport avec sa faiblesse, et cette monarchie malheureuse subissait, aux yeux des peuples, tout l'odieux de la seconde invasion, dont la responsabilité n'atteignait pourtant que ses ennemis; tout le parti militaire vociférait la liberté et cachait l'uniforme sous la carmagnole; les classes bourgeoises, toujours poursuivant le même but politique, mais toujours hésitantes dans leur conduite et timides dans leur concours, adhéraient aux Bourbons par leurs intérêts, mais s'en séparaient par leurs méfiances, et sans vouloir une révolution la rendaient un jour inévitable. Ainsi le trouble était partout, et la vérité nulle part; ainsi le pouvoir avait à lutter contre ses serviteurs autant que contre ses ennemis, et le gouvernement représentatif, qui n'est possible qu'à la condition de voir les institutions fondamentales loyalement acceptées par tous les partis, commençait au sein du mensonge et de l'hypocrisie universelle.

L. DE CARNÉ.

LA

CRISE RELIGIEUSE

EN ANGLETERRE.

« Les voies de Dieu ne sont pas nos voies, et ses pensées ne sont pas nos pensées. » Nous espérons que cette citation nous sera pardonnée à cause de la nature du sujet que nous avons à traiter; mais jamais parole divine n'a été mieux justifiée par des événemens humains que ne l'a été celle-ci par les suites de la révolution européenne de 1848. On aurait dû croire, en effet, que cette révolution allait renverser les autels, comme elle avait renversé ou ébranlé les trônes, et qu'elle allait entraîner l'autorité religieuse dans la ruine de l'autorité monarchique. L'expédition de Rome est venue la première donner à ces prévisions un éclatant démenti; la restauration du pape, accomplie par les armées de la république, a été un fait tellement incompréhensible et tellement providentiel, que nous nous étonnons qu'on prenne la peine de chercher d'autres miracles. Pour notre part, ayant vu de nos propres yeux le saint-père rentrer dans sa capitale par la porte Saint-Jean-de-Latran avec un général français à cheval auprès de sa voiture, et l'armée de la république pieusement et courageusement agenouillée pour recevoir sa bénédiction, nous nous sommes tenu pour satisfait, et nous ne sommes pas allé à Rimini.

Ce qui n'est peut-être pas moins merveilleux, c'est le mouvement d'expansion et pour ainsi dire la résurrection dont l'église catholique a donné le spectacle au moment même où sa puissance temporelle tombait en poussière. Ainsi, et pour ne parler que du sujet que nous

avons annoncé, c'est quand le pape est, comme souverain temporel, désarmé, abattu et impuissant, c'est quand son trône, sa vie même, ne sont protégés que par des armes étrangères, c'est le moment qu'il choisit pour affirmer et pour exercer la plénitude de son pouvoir spirituel, et pour tracer paisiblement des divisions et des frontières sur la carte de l'un des plus grands empires du monde.

Les protestans anglais n'ont point voulu comprendre ce caractère essentiel de la puissance du pape. Ils se sont montrés profondément offensés qu'un petit prince, hier fugitif et proscrit, aujourd'hui gardé dans son palais par des sentinelles françaises, eût l'audace de traiter l'Angleterre comme une province, et ils ont formellement exprimé la menace de répondre au pape en lui renvoyant Mazzini pour faire des révolutions à Rome. C'était précisément mettre en relief le côté invulnérable de la papauté. Admettant même que l'armée française abandonnât Rome à son sort, que le pape fût de nouveau renversé de son trône et obligé d'aller chercher un refuge à l'autre bout du monde, ce roi sans couronne, ce souverain sans royaume, n'en serait pas moins le chef de tous les catholiques du globe et même de l'Angleterre, et il continuerait à exercer son autorité sur tous les fidèles de tous les pays d'une manière aussi absolue que s'il siégeait encore au Vatican.

Voilà ce que le gouvernement et le parlement anglais devront bien se dire avant de chercher à prendre, soit contre le pape, soit contre les évêques, des mesures répressives. Ils ont affaire à un pouvoir qui est au-dessus d'eux parce qu'il est en dehors d'eux. Il n'y a qu'une manière de traiter avec la cour de Rome, c'est par concordat; or, l'Angleterre n'a jamais voulu reconnaître même l'existence du pape. En plusieurs occasions, le gouvernement anglais a compris combien il était dangereux de nier la réalité d'un pouvoir qui exerçait sur douze millions de sujets britanniques une influence souveraine; mais la dernière fois encore qu'il a été question de renouer des relations diplomatiques avec Rome, le parlement a eu la puérilité de refuser au saint-père jusqu'à son titre de pape. Lors donc que le gouvernement de la reine d'Angleterre se plaint que le pape ait érigé des diocèses sur le territoire anglais sans lui en demander la permission, le pape peut lui répondre qu'il n'a pas même l'honneur d'être connu de sa majesté, qui a déclaré qu'il était un mythe. Il y a eu un temps où lord John Russell, qui se montre aujourd'hui si offensé, avait des idées plus raisonnables. C'est ainsi qu'il disait au mois d'août 1848 : « Quant à ce qui regarde l'autorité spirituelle, je dirai qu'on ne peut obtenir aucun contrôle sur celle du pape que par un arrangement. Ou bien il faut que vous donniez certains avantages à la religion catholique, en demandant au pape certains avantages en retour, et en stipulant, par exemple, qu'il

ne pourra pas créer de diocèses en Angleterre sans le consentement de la reine; ou bien, d'un autre côté, il faut que vous déclariez que vous ne voulez d'aucun arrangement de cette nature, que vous ne voulez, en aucune façon, donner aucune autorité à la religion catholique en Angleterre; mais alors il faut que vous laissiez l'autorité spirituelle du pape absolument sans restriction. Vous ne pouvez pas la restreindre sans un contrat. Il n'y a aucune loi possible qui puisse priver le pape d'une influence qui est exercée simplement sur les esprits, ou l'empêcher de donner des avis à ceux qui jugent convenable de les suivre. Il est parfaitement clair que vous n'avez aucun moyen d'empêcher le pape de communiquer avec les catholiques de ce pays. Vous pouvez essayer d'empêcher la publicité de ces communications, mais je crois qu'il serait absurde à vous de prendre des mesures sévères à cet effet. Si les communications ne sont pas ouvertes, elles seront secrètes. Aussi long-temps qu'il y aura des catholiques dans ce pays, et aussi long-temps qu'ils reconnaîtront le pape pour chef de leur église, vous ne pourrez pas empêcher qu'il exerce une influence spirituelle sur ceux qui sont de sa communion. »

C'est ainsi que s'exprimait, dans un jour de meilleure inspiration, le ministre qui a dernièrement fait une déclaration si insultante envers le pape et tous les catholiques de la Grande-Bretagne. Nous ajouterons que la conduite du gouvernement anglais à l'égard de la cour de Rome est d'autant plus impolitique, qu'il est forcé lui-même de reconnaître qu'il a besoin du pape pour gouverner l'Irlande: il est, en de fréquentes occasions, obligé de négocier avec lui; mais, au lieu de le faire ouvertement, il est réduit à recourir à de la diplomatie déguisée, et à traiter le pape comme une puissance de contrebande.

Il serait donc superflu de justifier le pape d'avoir offensé gratuitement le gouvernement anglais. Ni le pape ni la reine d'Angleterre ne se connaissent; ils s'ignorent. L'un des deux est de ce monde, l'autre n'en est pas. La reine Victoria n'a sans doute pas la prétention d'instituer des évêques catholiques, et comme le pape n'a pas fait autre chose, il n'a touché en rien à la suprématie royale. Nous sommes rassuré aussi sur les mesures que le gouvernement ou le parlement pourrait vouloir prendre pour empêcher ou punir l'exécution de la lettre apostolique. Quand on défendrait aux évêques de porter leurs titres, les catholiques ne les en reconnaîtraient pas moins.

C'est à un autre point de vue que nous voulons considérer ici le sens et les conséquences du dernier acte du saint-siége. Dans notre opinion, cet acte hardi n'est qu'un des accidens de la grande lutte engagée dans toute l'Europe entre l'église et l'état. Pour en bien apprécier toute la portée, il importe donc de connaître quels sont actuellement les rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel dans

la Grande-Bretagne, c'est-à-dire en Irlande aussi bien qu'en Angleterre.

En Irlande, la lutte entre l'église et l'état se livre, comme en France, sur le terrain de l'enseignement. Ce sera toujours, en effet, le terrain véritable, je dirai le plus sincère, du conflit entre les deux pouvoirs. Pour exposer plus clairement l'état de la question, il faut rappeler des faits qui remontent au ministère de sir Robert Peel. Ce fut cet illustre administrateur qui tenta le premier, en 1845, d'établir en Irlande le système d'enseignement mixte, c'est-à-dire sans acception de religions particulières, et il souleva tout d'abord contre ses plans l'opposition du parti de l'église dans toutes ses nuances, car, sous le nom de parti religieux, nous comprenons aussi bien les protestans que les catholiques; et de même qu'en France nous avons vu réunis sous le même drapeau, pour la défense de la liberté d'enseignement, M. l'évêque de Chartres et M. Agénor de Gasparin, *l'Univers* et *le Semeur*, ainsi, en Angleterre et en Irlande, on vit se liguer contre le système d'éducation purement séculière des prélats catholiques et des prélats protestans, Daniel O'Connell et sir Robert Inglis.

Il y avait cependant entre les deux pays cette différence que, tandis qu'en France la liberté d'enseignement n'était qu'un mensonge et était confisquée par le monopole de l'état et d'une corporation, elle faisait depuis long-temps, en Angleterre, partie des lois et des mœurs. Toutes les religions et toutes les sectes y avaient le droit d'ouvrir des écoles, et chacun y était le maître de son ame. La lutte entre l'état et l'église portait donc sur d'autres points; l'état voulait fonder un enseignement laïque, séculier, qui ne fût ni catholique, ni protestant; le parti de l'église ou des églises combattait ce système comme la négation de toute croyance positive.

Le plan de sir Robert Peel consistait à établir en Irlande trois académies ou colléges d'enseignement supérieur avec des chaires de droit, de médecine, de littérature, de philosophie, d'histoire, etc. La théologie était exceptée, et l'enseignement religieux était facultatif en dehors des colléges. Ces académies devaient être établies dans trois des principales villes : Cork, Galway et Belfast. Le jour même où ce projet fut présenté dans la chambre des communes par le ministre de l'intérieur, le représentant de l'université d'Oxford, sir Robert Inglis, se leva et dit : « C'est la première fois, dans l'histoire de la Grande-Bretagne, que l'état propose un établissement d'éducation sans instruction religieuse. Jamais, dans aucun pays, on n'a vu un plus gigantesque plan d'enseignement athée. » Cette expression était aussitôt ramassée, en Irlande, par O'Connell, qui, au nom du clergé catholique, dénonça l'athéisme du gouvernement. Ce fut à cette occasion que se déclara pour la première fois la scission entre la vieille Irlande et la jeune Ir-

lande. Ce dernier parti, composé en général de révolutionnaires ardens, et qui plus tard devait activement participer au mouvement socialiste de l'Europe, ne supportait qu'avec peine le joug d'O'Connell et du clergé; à cette époque, il se prononça pour le système d'enseignement séculier. On sait quel trouble cette espèce d'insurrection contre sa royauté jeta dans les dernières années du vieil O'Connell.

Ce ne fut pas seulement parmi les laïques qu'il s'opéra une scission au sujet des nouveaux colléges; l'épiscopat catholique lui-même se divisa. Le gouvernement anglais était, à cette époque, en assez bons termes avec la partie modérée de l'épiscopat irlandais, et même avec la cour de Rome. C'était le moment où sir Robert Peel venait de faire voter la dotation du séminaire de Maynooth, qui fut, bien plus encore que la réforme économique, la véritable cause de sa chute. Il pouvait donc se croire en droit de compter sur le concours d'une partie des évêques d'Irlande, et il savait, du reste, que, sans ce concours, ses projets n'auraient aucune chance de succès, car le clergé était le maître absolu du peuple. Toutefois, dès le début, les évêques lui posèrent des conditions inacceptables. Un de leurs considérans était ainsi formulé : « Les élèves catholiques romains ne peuvent suivre des cours d'histoire, de logique, de métaphysique, de philosophie morale, de géologie, d'anatomie, sans exposer leur foi ou leur moralité à des dangers imminens, à moins qu'un professeur catholique romain ne soit nommé à chacune de ces chaires. » Ils demandaient en outre qu'il fût formé un conseil dont feraient partie les évêques, et que le gouvernement donnât un salaire à des chapelains catholiques qui seraient nommés et révoqués par les évêques. A leur point de vue, les prélats irlandais avaient raison; ils ne demandaient rien de plus que ce qu'avaient les évêques anglais dans les universités protestantes; mais ils ruinaient par la base tout le système proposé par le gouvernement. Sir Robert Peel voulait établir un système d'enseignement neutre, mais on ne pouvait attendre de lui qu'il fondât des universités catholiques, quand il était le représentant officiel d'une religion d'état protestante. Déjà les presbytériens, qui forment un fort parti dans le nord de l'Irlande, déclaraient que, si les conditions des évêques étaient acceptées, ils interdiraient les académies à leurs coréligionnaires, et jamais d'ailleurs le parlement n'aurait sanctionné de pareilles mesures. Sir Robert Peel chercha une transaction; il fut convenu que l'église catholique aurait une forte part de représentation dans le conseil académique; il fut sous-entendu que, comme la majorité des étudians serait catholique, la majorité des professeurs le serait probablement aussi. Les deux partis extrêmes, sir Robert Inglis d'un côté et O'Connell de l'autre, se refusèrent à toute transaction; mais les concessions du gouvernement furent provisoirement acceptées par la moitié des évêques. Ce fut à ce

moment que la division éclata dans l'épiscopat. Il y eut d'un côté le primat, docteur Crolly, avec l'archevêque de Dublin, docteur Murray, et une douzaine de prélats, et de l'autre l'archevêque de Tuam, docteur Mac-Hale, l'évêque de Meath, docteur Cantwell, puis O'Connell et le parti du rappel. Pendant que le docteur Crolly déclarait « que les changemens apportés dans la mesure lui paraissaient satisfaisans, et qu'il était décidé à faire l'épreuve loyale des académies nouvelles, » le docteur Cantwell écrivait, de son côté, au fils d'O'Connell : « Cette détestable mesure a été rendue pire encore par ses amendemens. J'espère que les catholiques d'Irlande, sous la conduite de votre illustre père, ne se relâcheront point de leurs efforts pour délivrer leur pays de ce dangereux fléau. » Quelque temps après, le bill était voté par le parlement, et le gouvernement nommait un conseil dans lequel entraient cinq protestans, deux dissidens et quatre catholiques, dont l'archevêque de Dublin, au moment même où l'archevêque de Tuam fulminait contre les colléges une nouvelle philippique. La position était donc à peu près la même que dernièrement en France, lorsque, dans la discussion sur la loi d'enseignement, on voyait d'un côté M. de Montalembert, plusieurs évêques et *l'Ami de la Religion* appuyer le projet de M. de Falloux, combattu d'un autre côté par M. l'évêque de Chartres et par *l'Univers*.

Les évêques d'Irlande en référèrent naturellement au saint-siége; chaque parti fit valoir ses argumens. La cour de Rome, avec sa prudence habituelle, ne se hâta point de décider, et d'ailleurs la réalisation du plan du gouvernement anglais exigeait plusieurs années. Le jugement du saint-siége resta donc long-temps suspendu sur les colléges mixtes sans tomber; le pape se borna à recommander aux évêques l'abstention, et cet état de choses se prolongea jusqu'à l'année 1850.

Pendant cet intervalle, il s'était passé certains événemens qui avaient fortement altéré les rapports du gouvernement anglais avec la cour de Rome. Après la part plus ou moins directe prise par l'Angleterre aux révolutions d'Italie, le saint-siége n'avait plus de ménagemens à garder, et dès ce moment nous le verrons, pour ainsi dire, pousser sa pointe en Irlande, comme il vient de le faire en Angleterre.

Le premier acte par lequel il manifesta son intervention directe dans les affaires d'Irlande fut des plus significatifs. L'archevêque primat d'Armagh, le docteur Crolly, venait de mourir. Il était, comme nous l'avons dit, le chef du parti modéré dans le clergé, et le choix de son successeur allait devenir un indice des tendances et des préférences de la cour de Rome. Habituellement les évêques catholiques en Irlande sont nommés à l'élection, c'est-à-dire que le clergé du diocèse qui est à pourvoir présente au choix du saint-siége une liste de trois noms. A l'occasion de l'archevêché d'Armagh, la cour de Rome prit une résolu-

tion exceptionnelle; elle écarta les trois noms qui lui avaient été présentés par le clergé local, et donna le siége à un prêtre irlandais qui résidait à Rome depuis trente ans. C'était, pour ainsi dire, le bras du chef de l'église romaine qui se prolongeait jusqu'au cœur de l'Irlande, et qui, du centre même de l'unité, prenait la haute main dans le gouvernement des affaires catholiques.

Les colléges mixtes étaient naturellement au premier rang des affaires que le nouveau primat allait avoir à régler. Au milieu de toutes les incertitudes des évêques et de tous les délais du saint-siége, le gouvernement anglais avait continué l'exécution du plan primitif; les trois colléges avaient été construits à Cork, Galway et Belfast; ils avaient été ouverts à l'automne de 1849; environ quatre cents étudians en avaient suivi les cours pendant cette première année. Rome ne s'étant pas encore prononcée définitivement, une partie des évêques se montra favorable au système mixte; mais ceux qui ne voulaient aucune transaction reçurent, par l'arrivée du nouveau primat, un accroissement considérable de force et d'influence. Un des premiers actes du docteur Cullen fut de convoquer en synode tous les évêques d'après les instructions du pape. Le synode s'ouvrit au mois d'août dans la vieille ville de Thurles; la majorité s'y prononça formellement contre les colléges mixtes. Le gouvernement anglais venait de nommer membres du conseil universitaire six prélats catholiques; un rescrit du pape leur enjoignit de ne pas accepter, et ils se retirèrent. Il faut remarquer que ni le synode, ni la cour de Rome, n'allèrent jusqu'à interdire les colléges aux catholiques; les deux résolutions principales qui furent prises furent : d'abord de retirer à l'enseignement mixte tout concours du clergé, et ensuite de fonder, en concurrence avec l'université de l'état, une université catholique comme celle de Louvain.

Aussitôt après la clôture du synode, au commencement de septembre, un comité d'évêques publia un manifeste pour annoncer l'établissement d'une université catholique et faire appel aux contributions volontaires des fidèles. Les évêques disaient dans cette proclamation :

« Une des plus grandes calamités des temps modernes, c'est la séparation de la science et de la religion. De la science sans religion est sortie cette misérable philosophie qui a envahi tant d'écoles, de colléges et d'universités du continent, et dont les professeurs d'athéisme, de panthéisme et de toutes les formes d'incrédulité ont fait le fondement de leurs systèmes impies. La jeunesse d'Irlande sera sauvée de cette philosophie funeste par une éducation catholique, et c'est là un des principaux objets de cette université. Outre le danger qu'a pour les individus la séparation de l'instruction et de la religion, elle en a aussi pour la société tout entière. Si vous érigez en principe la séparation de l'enseignement séculier et de l'enseignement religieux, l'anarchie ne tardera pas à en sortir..... Vouloir fondre toutes les religions dans une seule

masse, c'est marcher à une indifférence plus fatale aux intérêts de la vraie religion que ne le seraient les plus violentes controverses... Nous faisons donc appel au clergé et au peuple d'Irlande. Si vous voulez montrer votre respect envers le père commun des fidèles, si vous voulez écouter la voix de vos pasteurs réunis dans l'assemblée la plus auguste qu'ait jamais tenue notre église nationale, si vous voulez ne pas abandonner, pour la première fois dans votre histoire, un clergé qui, dans toutes les fortunes, vous est resté fidèle, si vous voulez que la jeunesse d'Irlande ne soit point corrompue par cette science du monde qui n'inspire que l'orgueil, qui ébranle la foi, trouble la société et renverse le trône et l'autel..., alors cet appel n'aura pas été fait en vain. »

Ce manifeste fut signé par ceux mêmes des évêques qui s'étaient associés à l'établissement des colléges mixtes, mais qui étaient prêts néanmoins à se soumettre au jugement de Rome. L'épiscopat avait été divisé, dans le synode, en deux parts presque égales, car, aussitôt après la clôture de l'assemblée, treize évêques, en tête desquels l'archevêque de Dublin, docteur Murray, signèrent une pétition adressée au saint-siége, dans laquelle ils demandaient que les colléges mixtes ne fussent pas condamnés sans une plus longue épreuve.

La question en est là pour le moment. Treize évêques sur vingt-huit ont intercédé auprès de la cour de Rome en faveur des colléges. Ce sont ceux qui ont leurs siéges dans les principales villes; ils craignent que, malgré les injonctions du clergé, les jeunes gens de la classe moyenne ne persistent à profiter des facilités que leur offrent les établissemens du gouvernement; ils craignent aussi que l'appel fait au peuple d'Irlande pour la fondation d'une université libre ne soit pas entendu. On a bien pu passionner les classes populaires pour un rêve national, comme le rappel; on les passionnera plus difficilement à propos d'une académie.

Le parti exclusivement catholique, d'un autre côté, est beaucoup plus populaire que le parti politique : il a pour lui le clergé des campagnes, qui exerce une influence sans bornes sur la population; il a pour lui les sympathies de la cour de Rome, parce qu'il est ce que nous appellerions en France le parti ultramontain. Aussi est-il fort probable que la décision du saint-siége sera en sa faveur, et le primat, docteur Cullen, a dernièrement publié une lettre pastorale dans laquelle il condamne formellement les colléges et traite fort sévèrement les évêques qui les tolèrent encore :

« Je sais, dit-il, qu'il a été fait des tentatives pour diminuer l'effet des salutaires avertissemens du concile de Thurles, et que certains mémoires anonymes ont été industrieusement répandus pour troubler l'esprit public. Cela n'a aucune valeur et ne peut avoir aucun effet durable. Les avertissemens du synode sont clairs et décisifs, et en pleine conformité avec les rescrits du siége apostolique. Tous les parens catholiques ont été mis en garde contre les dan-

gers de ces établissemens; ils ont été sommés d'en préserver leurs enfans; ils auront à répondre devant J.-C. des ames rachetées par son sang... Après que leur devoir leur a été si clairement tracé par l'église, quand même un ange du ciel viendrait leur prêcher un autre évangile, ils ne doivent point l'écouter. »

La guerre est, comme on le voit, ouvertement déclarée. Avant les derniers événemens, on aurait pu croire à la possibilité d'une transaction: le gouvernement anglais, appuyé par la moitié des évêques d'Irlande, aurait pu conclure, non pas officiellement, mais officieusement, une sorte de concordat avec Rome; mais aujourd'hui tout accommodement est devenu impossible. Quand lord John Russell, dans sa lettre à l'évêque de Durham, a dit que l'Angleterre « regardait avec mépris les efforts faits pour rétrécir les intelligences et asservir les ames, » ce n'était pas à la bulle du pape qu'il répondait, c'était aux décrets du synode irlandais.

En Irlande, l'église catholique ne se trouve qu'en face de l'état; en Angleterre, elle se trouve en face d'une autre puissance, spirituelle comme elle, c'est-à-dire l'église anglaise. De toutes les questions soulevées par le dernier acte du saint-siége, celle-ci est à nos yeux la plus importante. Que le pape n'ait fait qu'user de son droit, cela n'est pas contesté; mais a-t-il bien fait d'en user? C'est ce dont il est permis de douter. L'archevêque de Cantorbéry disait dernièrement : « Toute religion, vraie ou fausse, est nécessairement agressive, si elle est sincère, et le caractère de l'église romaine est d'être, non-seulement agressive, mais envahissante. » On pourrait répondre qu'une religion est envahissante par la même raison qui fait qu'elle est agressive. Quand on se croit en possession de la vérité, la propagande est plus qu'un droit, elle est un devoir. Nous n'avons donc pas la moindre idée de reprocher à l'église catholique d'être agressive ou envahissante; c'est à un autre point de vue que nous nous permettons d'exprimer nos doutes sur l'opportunité de la mesure du saint-siége. Pour justifier ces doutes, nous entrerons dans quelques détails sur la situation intérieure de l'église d'Angleterre. Nous n'avons ni le droit, ni la prétention de faire de la théologie; nous ne voulons qu'exposer des faits, et ce qu'on appelle l'état de la question.

Le nouveau cardinal, les nouveaux évêques et leurs défenseurs disent : « Il n'y a rien de changé que les titres. » Ce changement peut n'être rien, en effet, aux yeux de la loi, rien aux yeux du pouvoir temporel, rien aux yeux des dissidens de toutes les dénominations; mais, pour l'église orthodoxe d'Angleterre, ou du moins pour le parti très considérable qui la regarde comme une branche de l'église universelle, comme la descendante légitime de l'église apostolique, ce changement est tout. Cette simple mutation de noms consacre la rupture

définitive de l'église romaine et de l'église anglaise, rupture qui n'avait pas encore été formellement consommée depuis la réformation.

Une grande partie du clergé anglican, principalement le jeune clergé, élevé depuis une dizaine d'années dans les doctrines de l'école d'Oxford, a toujours soutenu que l'église de Rome, en se résignant à rester en Angleterre sur le pied des autres communions dissidentes, reconnaissait virtuellement, tout en niant théoriquement, la validité des ordres de l'église d'Angleterre. Selon cette opinion, les siéges épiscopaux, fondés en Angleterre par Grégoire Ier, ont eu depuis ce temps jusqu'au nôtre une succession non interrompue, et l'église de Rome ne les avait jamais déclarés vacans et n'y avait jamais nommé directement des évêques. Dernièrement encore, et après la publication de la bulle, l'évêque d'Oxford disait : « Il est pénible pour moi d'être obligé de parler durement de l'église de Rome. Je me rappelle et vous vous rappelez aussi en quel honneur l'église de Rome était tenue par l'église primitive. Je me rappelle et vous vous rappelez que nos ancêtres saxons contractèrent une dette de profonde gratitude envers cette église qui leur avait envoyé ses missionnaires dans les temps de leur paganisme, et avait propagé chez eux la bonne nouvelle de l'Évangile. » Cette sorte de tendresse fraternelle, sinon de vénération filiale, pour l'église romaine, était partagée par beaucoup de membres de la communion anglaise qui n'avaient jamais perdu l'espoir d'un rapprochement. Aussitôt après la réformation, les catholiques romains anglais avaient désiré avoir parmi eux un évêque de leur communion; la cour de Rome le leur avait refusé, parce qu'elle espérait que la rupture ne serait pas définitive et qu'elle ne voulait pas fermer la porte à une réconciliation. Pendant long-temps même, assure l'évêque d'Oxford, elle ne voulut pas nommer des vicaires apostoliques, et n'envoya en Angleterre qu'un archi-prêtre. Le saint-siége ne portait aucun jugement absolu sur l'église anglaise : il disait seulement qu'elle était, quant au présent, à l'état schismatique; mais, comme il était obligé de pourvoir aux nécessités spirituelles de ceux qui relevaient de lui, il envoyait des vicaires apostoliques pour régler l'état anormal des catholiques romains en Angleterre. Cependant ce n'était pas une agression contre l'église d'Angleterre, ce n'était pas une prise de possession du territoire, ni une déclaration que l'église anglaise avait cessé d'être une église.

Mais, par la nouvelle organisation hiérarchique de l'église romaine en Angleterre, le pape a complétement changé cette position respective des deux églises. Il fait absolument abstraction de l'église anglaise; il la traite comme une chose qui n'existe pas; il l'ignore. Dans sa lettre apostolique, il se contente de déclarer qu'il juge le temps venu de rendre à l'Angleterre la forme épiscopale ordinaire de gouverne-

ment; il abroge et abolit, dans la plénitude de son pouvoir apostolique, toutes les constitutions antérieures, quelque ancienne qu'en soit la date, et il décrète que sa présente lettre sera tenue pour supérieure à tout ce qui lui serait antérieur, en un mot à tout ce qui lui serait contraire. En même temps, le cardinal Wiseman, dans sa lettre pastorale datée de Rome, disait : « La grande œuvre est accomplie. Votre cher pays a repris sa place parmi les brillantes églises qui, régulièrement constituées, forment l'agrégation splendide de la communion catholique. L'Angleterre catholique est restituée à son orbite dans le firmament de l'église, d'où sa lumière avait depuis si long-temps disparu, et elle reprend maintenant sa course régulière autour du centre de l'unité. »

Ni le pape, ni le cardinal, ne tenaient donc plus aucun compte de l'église anglaise; à leurs yeux, elle n'était plus même schismatique, elle n'était rien. C'est contre cet effacement absolu que nous avons vu protester les évêques anglais et le parti orthodoxe et apostolique. Cependant les évêques se plaignaient amèrement d'une agression qui était, selon eux, fratricide, qui était une violation des doctrines de l'église catholique elle-même et des principes qui avaient toujours guidé les rapports des sociétés chrétiennes entre elles. C'est à ce propos que l'évêque de Londres disait : « Le pape commet une usurpation en traitant comme des zéros les anciens archevêques et évêques d'Angleterre, reconnus, comme ils l'ont été, par ses prédécesseurs, bien qu'existant indépendamment d'eux... Ce qu'il a fait est une violation palpable des lois de l'église catholique, même de cette portion qu'il gouverne. »

Comme on le voit, l'église d'Angleterre se considère ici comme une des branches de l'église universelle, se rattachant au tronc primitif par une succession non interrompue depuis l'introduction du christianisme dans la Grande-Bretagne. Elle prétend être la véritable église apostolique. Nous avons d'abord, dit-elle, subsisté ici comme église indépendante, puis nous avons été, pendant un temps, en communion avec l'église de Rome, puis cette église a voulu usurper sur nous un pouvoir illégitime, et alors, au temps de la réformation, nous avons secoué ce joug; mais nous avons été comme l'or purifié : nous sommes restés essentiellement ce que nous étions. Nous sommes toujours le jardin du Seigneur, dont les ronces ont été arrachées.

Voilà ce que dit la véritable église anglaise, et on a vu que Rome, de son côté, avait toujours semblé ne pas la mettre au ban de la catholicité, et ne pas vouloir fermer à jamais sur elle la porte de la paix. Quelles sont les raisons qui ont déterminé le saint-siége à consommer la rupture et à briser d'une parole, d'un trait de plume, les derniers liens qui rattachaient encore l'église anglaise à l'église catholique? Nous croyons qu'il faut les chercher, non plus dans la considération

du nombre croissant des catholiques romains en Angleterre, mais dans certaines circonstances particulières qui, surtout depuis quelques années, ont mis au jour les plaies intérieures de l'église anglaise.

Depuis dix ou quinze ans, la question des rapports du spirituel avec le temporel, qui est vieille comme le monde, a été ressuscitée en Angleterre avec plus de vivacité que jamais. Déjà, à une autre époque, nous avons exposé ici un des plus graves incidens de cette lutte (1), qui n'a fait depuis lors que prendre des proportions croissantes. Elle est même arrivée à un tel point qu'on a vu le moment où l'église d'Angleterre allait, à l'exemple de l'église d'Écosse en 1842, se scinder en deux parties. La suprématie de l'état sur l'église a été, dans plusieurs cas récens, affirmée et exercée d'une manière si tyrannique et si intolérable, que le schisme, ou du moins la séparation des deux pouvoirs, en a été sur le point d'éclater. L'affaire du docteur Hampden, que nous venons de rappeler, et une autre dont nous allons parler, ont plus fait pour ébranler dans ses fondemens l'église d'Angleterre que toute la propagande catholique.

D'après la constitution qui régit les rapports de l'état et de l'église, il se trouve que c'est la couronne qui décide en dernier appel non-seulement les questions de droit, mais même les questions de doctrine ecclésiastique. L'appel au roi, établi sous Henri VIII, aboli sous la reine Marie, fut rétabli sous Élisabeth et s'est perpétué jusqu'à nos jours. Il a reçu sa dernière forme en 1833, où le roi en conseil fut institué juge d'appel, sans révision, et une commission du conseil privé fut nommée pour juger les cas qui se présenteraient. L'église d'Angleterre était encore, à cette époque, plongée dans la somnolence qui pesait sur elle depuis plus d'un siècle. Ce ne fut que trois ou quatre ans après que, sous l'impulsion des éloquens théologiens d'Oxford, elle secoua sa léthargie. L'institution du comité du conseil privé passa donc à peu près inaperçue; les cas d'appel avaient toujours été excessivement rares; il y en avait eu trois ou quatre au plus depuis la réformation, et on n'imaginait même pas que le nouveau tribunal aurait jamais à s'occuper de questions ecclésiastiques.

Il s'en est cependant présenté une qui a remué l'église d'Angleterre jusqu'aux entrailles, et qui a jeté dans le pays entier une agitation qui n'était pas encore calmée quand la bulle du pape est venue y faire diversion. On sera peut-être surpris, en France, en apprenant qu'en l'an de grace 1850 une grande nation, très occupée des affaires de ce monde, a néanmoins trouvé le temps de se passionner pour des choses qui n'en sont pas, et qu'au milieu des révolutions de l'Europe et des préparatifs de la grande exposition de l'industrie le peuple anglais n'a eu,

(1) Voir la *Revue* du 15 septembre 1848.

pendant quelque temps, qu'une seule préoccupation, celle de savoir si la grace du baptême était conférée avant, pendant ou après l'administration du sacrement. Ceux qui ont pour ce genre de questions un superbe mépris hausseront les épaules; à ceux qui ont la faiblesse d'y attacher une certaine importance nous demanderons la permission d'entrer dans quelques détails sur la controverse soulevée dernièrement en Angleterre à propos du baptême.

M. Gorham, vicaire dans une paroisse du diocèse d'Exeter, fut, le 2 novembre 1847, nommé par la reine à un autre vicariat dans le même diocèse et dut s'adresser à son évêque pour son installation. L'évêque d'Exeter crut devoir lui faire subir, à cette occasion, un examen sur certains points de doctrine. Les questions posées par l'évêque portèrent principalement sur le sacrement du baptême, et après l'examen, l'évêque refusa d'installer M. Gorham par la raison qu'il professait des doctrines contraires à la foi chrétienne et aux articles de l'église d'Angleterre. M. Gorham en appela à la cour ecclésiastique nommée *Cour des Arches,* qui siége à Cantorbéry. L'évêque allégua que M. Gorham niait le principe fondamental du sacrement du baptême, c'est-à-dire la régénération spirituelle contenue dans l'acte même du baptême. La cour prononça contre le vicaire, qui porta sa cause devant le conseil privé. Le comité était composé de lord Lansdowne, président du conseil des ministres; lord Campbell, lord Brougham, lord Langdale, tous trois dans la catégorie de ce qu'on appelle les *law lords;* plus trois légistes, le docteur Lushington, M. Pemberton Leigh et sir Edward Ryan. On y avait appelé aussi les deux archevêques de Cantorbéry et d'York, et l'évêque de Londres.

La doctrine soutenue par M. Gorham était celle-ci : que le sacrement du baptême est nécessaire au salut, mais que la régénération n'accompagne pas nécessairement l'acte du baptême jusqu'à être simultanée avec cet acte; que la grace peut intervenir avant, pendant et après l'administration du sacrement; que le baptême est un signe efficace de la grace seulement chez ceux qui sont dignes de le recevoir, et qu'il n'est pas en lui-même un signe efficace indépendamment de l'état de celui qui le reçoit; que les enfans baptisés, mourant sans péché, sont sauvés, mais que dans aucun cas la régénération par le baptême n'est « inconditionnelle. »

Pour exposer les objections que l'église orthodoxe d'Angleterre oppose à cette doctrine, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ce qu'a dit l'évêque de Londres dans sa lettre pastorale du 2 novembre :

« M. Gorham, dit l'évêque de Londres, va plus loin. Il maintient qu'il peut y avoir des cas où les enfans ne sont pas régénérés dans et par le baptême;..... que s'ils le sont, c'est avant le baptême, par un acte préalable de la grace, de

sorte qu'ils arrivent au baptême déjà régénérés.... Ainsi, selon lui, la grace spirituelle conférée par le baptême ne fait que confirmer la foi préalable. La régénération, la nouvelle nature, l'entrée dans la famille de Dieu, sont conférées, si elles le sont, avant le baptême. Il me paraît impossible de concilier une pareille opinion avec le simple et clair enseignement de l'église d'Angleterre quant à la nature du sacrement. Cela me paraît être une dénégation formelle de ce que l'église affirme, à savoir qu'un enfant devient dans et par (non pas avant ni après) le baptême un membre du Christ, un enfant de Dieu, un héritier du royaume du ciel.... Si cette doctrine est vraie, alors le baptême n'est plus un sacrement selon la définition de l'église.... L'église maintient que le baptême et l'eucharistie sont des affaires de dogme et non pas seulement de dévotion.... Le baptême est un signe efficace de la grace, c'est-à-dire un signe qui produit l'effet qu'il représente, et par le baptême, Dieu opère invisiblement en nous.... L'église déclare positivement que le baptême efface tous les péchés. Mais, dit-on, cette déclaration doit s'appliquer seulement à ceux qui le reçoivent dignement; d'où la question de savoir si tous les enfans peuvent le recevoir dignement. Quel est l'obstacle qui, dans tous les cas, rendrait l'enfant indigne de la réception du sacrement? Ce ne peut pas être le péché actuel. Le péché originel ou la condition héréditaire du péché est le seul obstacle qu'on puisse imaginer; mais l'objet du baptême est précisément de remédier aux conséquences du péché originel. Loin donc d'être un obstacle à la réception du sacrement, c'est la raison même de son administration. »

Nous venons d'exposer les deux doctrines entre lesquelles le tribunal d'appel avait à juger. Le tribunal déclinait bien, il est vrai, toute intention de déterminer le point de doctrine; il déclarait n'avoir pas à décider si telle ou telle opinion était théologiquement la vraie, mais seulement si elle était contraire à celle que l'église, par ses articles et ses formules, impose à ses ministres. Il était bien évident néanmoins qu'il se faisait juge en matière spirituelle.

Nous ne suivrons pas les juges dans la longue et minutieuse investigation qu'ils firent de toutes les opinions professées sur le baptême par les théologiens anglais. Ils démontrèrent parfaitement que, depuis la réformation, l'église avait été, selon leur expression, harassée par toutes les variétés d'interprétation sur ce point essentiel; que les articles mêmes de l'église d'Angleterre avaient été, à différentes époques, différemment fixés, et que, dans de telles circonstances, le langage de l'église avait nécessairement une certaine latitude. Ils ajoutaient : « S'il est vrai, comme cela est indubitablement, que, dans l'église d'Angleterre, beaucoup de points de doctrine théologique n'ont pas été décidés, alors la première question qui se présente en des cas pareils est de savoir si le point en contestation a été fixé, ou s'il a été laissé à la libre et consciencieuse interprétation de chaque membre de l'église. »

La cour jugea donc en dernier lieu, et après avoir cité les opinions

divergentes des plus éminens théologiens, que les articles de l'église sur le baptême pouvaient être consciencieusement interprétés de différentes manières; que la doctrine de M. Gorham n'était point contraire à la doctrine déclarée de l'église, et par conséquent n'était pas une raison suffisante pour son exclusion du bénéfice auquel il était nommé par la couronne. Les archevêques de Cantorbéry et d'York donnèrent leur assentiment, l'évêque de Londres refusa le sien. Le jugement du conseil privé était logique; il était purement et simplement *protestant*. Il consacrait la doctrine du libre examen et de la libre interprétation : c'était la victoire de l'individualisme; mais, par cela même, c'était le renversement de toute église établie. La vérité est une et indivisible, beaucoup plus que la république; elle n'a pas deux faces, comme le dieu antique. Elle peut réciter le monologue de Hamlet : *To be, or not to be.* Elle est ou elle n'est pas. Elle ne fait pas de transactions; ce n'est pas à elle de céder devant le doute, c'est aux esprits troublés et rebelles à s'incliner devant sa toute-puissance. Il faut croire à la révélation, ou bien renoncer au nom de chrétien. Les dogmes ne sont pas des idées innées; autrement Dieu n'avait pas besoin de descendre sur la terre pour dire : « Je suis la voie, la vérité et la vie. » Si chacun possède la vérité en venant au monde, que devient la révélation?

Ce que signifiait au fond le jugement du conseil privé, c'est qu'il pouvait y avoir deux vérités : c'est que l'église d'Angleterre non-seulement n'affirmait pas ce qu'était la vérité, mais ne pouvait pas même dire ce qu'elle n'était pas, et que les doctrines les plus fondamentales restaient ouvertes à la libre interprétation de chaque individu. En acceptant cette situation, l'église d'Angleterre faisait acte d'abdication.

Quand le jugement fut rendu, il éclata un grand tumulte dans l'assemblée; mais le tumulte fut bien plus grand encore dans les consciences. L'église d'Angleterre, comme église orthodoxe, se sentait frappée à mort, et elle essaya d'arracher de ses flancs cette flèche empoisonnée. Plusieurs de ses principaux ministres rédigèrent aussitôt une protestation contre la suprématie spirituelle de la couronne, dans laquelle ils disaient : « Attendu que, par le dernier jugement, il devient évident que la suprématie royale, selon la loi, investit la couronne du droit de juger en appel sur toutes matières même purement spirituelles; attendu que reconnaître un tel pouvoir à la couronne est contraire à la fonction divine de l'église universelle qui lui a été donnée par la loi du Christ,..... nous déclarons que nous avons jusqu'à présent reconnu et reconnaissons encore la suprématie de la couronne en matières ecclésiastiques comme étant un pouvoir civil suprême sur toutes personnes et choses temporelles, et sur les accidens temporels des choses spirituelles, mais que nous ne pouvons reconnaître à la

couronne le pouvoir de juger en appel les questions de doctrine et de discipline dont la garde a été confiée à l'église seule par la loi du Christ. »

Toutefois des protestations isolées ne suffisaient pas pour rétablir l'autorité de l'église. Il fallait que l'église elle-même intervînt par ses organes officiels, par ses chefs hiérarchiques. Les évêques se concertèrent, et, en leur nom, l'évêque de Londres porta devant la chambre des lords un projet de loi qui avait pour objet la création d'une nouvelle cour d'appel en matières doctrinales. Cette cour aurait été composée du lord chancelier, des deux archevêques de Cantorbéry et d'York, de trois évêques, de quatre professeurs de théologie, et de deux juges de la Cour ecclésiastique des Arches.

La discussion qui s'ouvrit alors dans la chambre des lords fut une des plus graves et en même temps des plus passionnées qu'ait jamais vues le parlement anglais. Nous en reproduirons de nombreux passages, qui auront nécessairement plus d'autorité que tout ce que nous pourrions dire. On y voit non-seulement la lutte du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel, mais aussi les déchiremens intérieurs de l'église anglaise, éclatant au grand jour par le schisme des évêques. Ces débats, comme le disait l'évêque de Londres, intéressaient non-seulement la paix actuelle de l'église, mais son existence future, et la tranquillité même du royaume.

Un des objets, l'objet le plus important du bill présenté par l'évêque de Londres, était de rendre la décision du tribunal ecclésiastique obligatoire pour la couronne elle-même. C'était, disait-on, créer un pouvoir législatif nouveau, ayant la faculté de créer des doctrines nouvelles; mais, répondait l'évêque, on ne proposait pas de donner au nouveau tribunal plus de pouvoir que n'en avait l'ancien, et, si un tribunal quelconque avait la faculté de déterminer des points de doctrine, assurément les évêques devaient être plus compétens en cette matière que des juges laïques. « Quant à moi, disait lord Stanley, si j'avais à choisir entre les deux pour la décision de ce qu'il faut croire, certainement je m'en rapporterais mieux aux membres de l'église, qui sont ses directeurs spirituels et reconnus, qu'à des hommes qui peuvent n'être pas même des membres de cette église. » L'évêque de Londres, en achevant le développement de sa proposition, fut tellement ému, qu'il fut obligé de s'arrêter. Lord Lansdowne, au nom du gouvernement, au nom du pouvoir temporel, s'exprima aussi avec une vivacité qui fut remarquée comme étant tout-à-fait étrangère à ses habitudes conciliantes. Il posa nettement la question de la suprématie ecclésiastique de la couronne, et il dit : « Je dois le déclarer formellement et distinctement, cette mesure est, selon moi, une atteinte directe à la prérogative de sa majesté; elle établit pour la première fois

dans ce pays un tribunal qui enlève au conseil privé de la couronne, et par conséquent à la couronne elle-même, un pouvoir qui, non pas seulement depuis la réformation, mais avant, a toujours été considéré comme essentiel à sa prérogative, c'est-à-dire *le gouvernement de l'église.* » Parlant ensuite de la convocation du clergé, c'est-à-dire de ces synodes ecclésiastiques qui avaient été suspendus depuis des siècles, lord Lansdowne exprima sa conviction que les discussions du clergé ne pouvaient que jeter le trouble dans les consciences et dans l'état. « Je me souviens, dit-il, de l'avertissement solennel d'un des plus grands politiques de notre temps qui disait que le droit de convocation existait toujours dans ce pays, mais que celui qui en ressusciterait l'exercice évoquerait un esprit qu'on ne pourrait plus maîtriser. Le révérend prélat prétend rétablir la paix et la concorde; mais, quand il aura établi son nouveau tribunal, croit-il donc qu'en introduisant dans son sein les tempêtes de controverse qui malheureusement déchirent aujourd'hui notre pays, il fondera un état de paix et d'harmonie? » Le ministre de la reine alla plus loin; pour justifier la compétence du tribunal laïque, il réduisit la théologie au rang de la chimie, de la physique et de la mécanique, et il dit avec le plus grand sang-froid : « Quand M. Watt demanda un brevet pour son invention, qui lui était contestée, il porta sa cause devant la chancellerie. Cette cour était composée de laïques qui n'avaient point de connaissances spéciales, et cependant il ne vint à l'idée de personne de demander la constitution d'une autre cour composée d'hommes scientifiques. La cour appela en témoignage les premiers chimistes; elle prit son temps pour délibérer, et elle rendit un jugement qui satisfit tout le monde, y compris les chimistes. »

Chose remarquable, et qui manifeste la division profonde qui existe dans le clergé anglais, ce fut un évêque connu pour ses opinions philosophiques et rationalistes qui vint appuyer la thèse du gouvernement. L'évêque de Saint-David déclara qu'il ne pouvait s'associer à la démarche de la majorité de ses collègues, et que, quant à lui, « il ne pouvait admettre la doctrine que le corps des évêques, en sa qualité officielle, eût une prérogative particulière et exclusive, une qualité transcendante pour être seul juge des questions de doctrines soulevées dans l'église. » Un pair laïque, lord Redesdale, répondit à l'évêque de Saint-David : « Il est impossible, dit-il, que nous restions dans l'état où nous sommes. Quand il éclate des dissensions dans l'église, il faut que les évêques interviennent, et fixent la doctrine. Ce sont les laïques qui souffrent les premiers de la trop grande latitude laissée au clergé... Rien ne se fera, si l'église ne fait pas des efforts extraordinaires. Il faut absolument que cet état change; trop des nominations nouvellement faites ont eu pour but patent la subordination de l'é-

glise à l'état, et on a imposé à l'église plus d'un évêque qui n'aurait jamais dû siéger sur ces bancs. »

Lord Stanley, à son tour, vint apporter à la cause de l'église le secours de sa puissante parole; il montra que l'église d'Angleterre était placée dans une condition inférieure à celle de tous les corps religieux du globe, puisqu'elle n'avait point le pouvoir de décider, par l'organe de ses chefs spirituels reconnus, quelles étaient ses doctrines; que les questions les plus fondamentales étaient jugées par des hommes qui n'étaient pas même de la communion de l'église, et qui étaient choisis par les ministres du moment, et que le refus de la chambre des lords pouvait rejeter en dehors de l'église ses membres les plus éminens et les plus sincères. Toutefois le discours qui eut le plus grand éclat, et produisit dans la chambre et dans le pays l'impression la plus profonde, fut celui de l'évêque d'Oxford. Le docteur Wilberforce est le fils du célèbre promoteur de l'émancipation des esclaves; il est aujourd'hui l'organe le plus éloquent de l'église d'Angleterre, et il le fut surtout en cette occasion.

« Je suis, dit-il, obligé de rappeler ici quelques grands principes qui ne sont peut-être point faits pour être discutés dans cette enceinte, mais qui doivent y être posés franchement et résolûment. Quel est l'objet de cette église sur laquelle vous êtes appelés à juger? C'est de maintenir la tradition de la vérité qui doit nous sauver. Il faut donc qu'elle ait en tous temps le pouvoir de déclarer quelle est cette vérité... Il y a une vérité qui a été révélée, qu'on ne peut ni augmenter ni diminuer jusqu'à la fin des temps; et, pour préserver ce dépôt, une autorité plus qu'humaine a constitué un certain corps, composé du clergé et des laïques de l'église, qui a reçu une révélation écrite, avec le pouvoir de déterminer certains articles de foi : le pouvoir, non pas d'établir de nouvelles doctrines, mais de défendre les anciennes quand elles sont attaquées... L'église a la mission, non pas de développer ou d'agrandir la vérité, mais de la déclarer et de la définir, et dans les anciens temps la part des laïques était de ratifier ces déclarations. J'ai entendu avec la peine la plus profonde ce qu'a dit un de mes révérends confrères. Il a paru jeter aux vents la formidable responsabilité qui lui a été conférée le jour où il a été choisi comme un des gouverneurs de l'église et un des dépositaires de sa doctrine..... Il n'y a déjà pas de nos jours une bien grande affection pour les dogmes; si vous enlevez à l'église sa fonction de déclarer la vérité, croyez bien que ce sera le coup le plus funeste que vous puissiez porter à la croyance dans aucune vérité déterminée... En rejetant la mesure qui vous est proposée, vous aliénerez de l'église d'Angleterre des hommes dont la perte laissera, chez elle, un vide immense. Souvenez-vous de ce qui est arrivé en Écosse; les hommes les plus élevés par l'intelligence se sont vus forcés de quitter l'église, parce que leur conscience n'y était plus libre. Prenez garde de provoquer en Angleterre une séparation semblable. Si, par votre vote, vous poussez à l'établissement d'une église libre, croyez-vous que vous aurez affermi les autres institutions du pays?.. Je vous en conjure, ne

rejetez pas hors de l'église les cœurs ardens et les consciences tendres. Traitez l'église généreusement, si vous ne voulez pas la tourner tout entière contre vous, ce qui arrivera certainement le jour où elle ne pourra pas obtenir justice, et où elle croira en péril ce qu'elle met au-dessus de toutes les possessions terrestres. »

Malgré ce pressant appel, la chambre des lords rejeta la proposition des évêques. Cette décision jeta une agitation des plus vives dans le pays; de toutes parts on protesta dans les *meetings*, et il s'organisa des associations pour la défense de l'église. Le mot d'ordre fut de demander la convocation d'un synode, et il se tint à la fin du mois de juin, à Londres, une assemblée, composée en grande partie de membres du clergé, qui ressemblait beaucoup à un concile.

Les principaux orateurs, dans cette réunion, portaient des noms bien connus. C'étaient les archidiacres Manning et Wilberforce, les docteurs Pusey, Sewell et Palmer. On vota à l'unanimité une protestation contre le jugement du conseil privé et une adresse pour demander la convocation d'un synode. Le docteur Wilberforce représenta que, dans les temps ordinaires, l'église pouvait bien suspendre ses fonctions synodales, mais que le moment était venu d'en ressaisir l'exercice; qu'il ne s'agissait pas pour elle de demander la création de nouveaux pouvoirs, mais de se servir de ceux qu'elle possédait déjà. Lors même qu'un parlement ami de l'église lui donnerait une constitution selon ses vœux, la question ne serait pas résolue; car, si l'église acceptait cette position, elle abandonnerait celle qui reposait sur la tradition, sur la succession et sur dix-huit cents ans d'existence; elle ne serait plus l'église de Jésus-Christ et n'aurait qu'une base parlementaire.

Le docteur Sewell, un des plus célèbres professeurs d'Oxford, se prononça plus fortement encore. Il parla de la nécessité de rassurer tous ceux chez lesquels les derniers événemens avaient jeté le doute et la désolation, et qui cherchaient vainement un refuge et un port dans l'église.

« Dans l'histoire de toutes les grandes organisations, dit-il, il y a des temps où les règles ordinaires sont dérangées, et où l'instinct des hommes d'état doit trouver la direction des élémens. Si Dieu le veut, il nous enverra un homme; mais il faut que le clergé l'assiste et l'encourage. Soyons décidés à n'appuyer que ceux qui rendront justice à l'église, et usons dans le même but de notre influence sur nos concitoyens... Quant à présent, que tous nos efforts tendent à obtenir la convocation d'un synode. Si Dieu, dans ses desseins, a voulu endurcir le cœur de nos Pharaons, il y aura des Moïses et des Aarons pour marcher devant nous et nous guider. Nous irons à notre reine, et nous lui rappellerons le jour où, entrant dans l'abbaye de Westminster pour son couronnement, elle se mit à fondre en larmes; nous lui demanderons qui lui posa la couronne

sur la tête, qui la fit participer à la table du Seigneur, qui reçut son serment solennel de défendre l'église de ce royaume, et nous lui demanderons si tout cela n'était qu'un songe. Nous lui demanderons si elle a, depuis ce jour, appris cette misérable politique qui change la vérité en erreur et fait de la parole de Dieu un mythe, et nous lui rappellerons le jugement dernier, où elle aura à répondre de la violation de ses promesses solennelles. »

Le docteur Pusey posa catégoriquement la question de la séparation de l'église et de l'état. « Si l'état, dit-il, veut refuser à l'église la liberté qui est son droit inaliénable, le temps viendra où nous demanderons à l'état qu'au moins il nous délivre de lui. Si nous entrons dans une lutte avec l'état, on ne pourra pas reprocher à l'église de l'avoir cherchée. Nous sommes ici pour défendre la foi, dont le baptême est un symbole, et qui a été altérée par un tribunal que l'église ne reconnaît pas; mais la réunion de ce jour serait inutile, si elle se bornait là. Il faut plus; il faut que notre exemple allume en Angleterre un signal qui volera de montagne en montagne. »

Le docteur Pusey n'épargna pas les évêques qui avaient accepté la compétence du conseil privé. « Dieu merci, dit-il, l'église d'Angleterre n'est pas responsable des conséquences de cette funeste détermination. Quant aux évêques qui l'ont sanctionnée, l'église qui les a délégués peut encore leur rappeler qu'ils ont oublié leur devoir. Le clergé refuse son assentiment, mais il faut qu'il le refuse hautement. Accepter un mensonge, c'est le faire. Je crains que nous ne soyons sur la pente d'un précipice. Aujourd'hui on attaque le baptême; demain ce sera le Saint-Esprit, ou l'éternité des récompenses et des peines. N'oublions pas que le dernier grand combat de l'église sera avec l'incrédulité, et que nous y marchons rapidement. » A la suite de ces *meetings*, il se forma une grande association pour la défense de l'église contre l'état. Le but de cette association était d'obtenir le rétablissement des synodes de l'église et des garanties pour la nomination d'évêques orthodoxes, de protéger l'église contre des interventions attentatoires à son indépendance, et de faire révoquer les lois qui s'opposent au libre exercice de sa discipline.

Telle était la situation intérieure de l'église anglaise au moment où la lettre apostolique du pape vint éclater sur elle comme un coup de tonnerre; elle en fut ébranlée jusque dans ses fondemens. On a vu comment les anciennes haines religieuses se sont subitement réveillées dans le cœur de la nation, et par quelles démonstrations, souvent barbares, elles se sont manifestées. Ces faits ont reçu assez de publicité pour qu'il soit inutile de les rappeler ici, et ce qui nous paraît aussi curieux et peut-être plus important à observer, c'est l'émotion produite dans l'église d'Angleterre par un décret qui niait jusqu'à son existence.

Il est intéressant de voir les efforts que font les évêques et le parti orthodoxe pour se maintenir dans cette espèce d'équilibre qu'ils avaient déjà tant de peine à conserver. S'ils refusent de reconnaître la suprématie tyrannique de l'état, ils ne veulent pas non plus accepter l'autocratie de l'église de Rome; ils revendiquent pour l'église d'Angleterre la qualité inaliénable d'église légitime et directement descendue des apôtres. Ainsi nous voyons, dans une protestation proposée par l'évêque d'Oxford et votée par son clergé, la déclaration suivante : « Nous déclarons que l'église reconnue par la loi dans ce royaume est l'ancienne église catholique, possédant l'ancienne foi, les vrais sacremens, et un clergé légitime; que ses évêques et son clergé sont les évêques et le clergé venant par une suite non interrompue des saints apôtres; que les envoyés de l'évêque de Rome dans ce pays, qui cherchent à détacher le peuple de la communion de l'église d'Angleterre, sont des intrus et des schismatiques... Nous déclarons que nous croyons que notre protestation serait approuvée par le jugement de l'église universelle, s'il y avait quelque moyen de recueillir ce jugement. »

Écoutons aussi l'évêque de Londres, qui disait dans sa lettre pastorale, après avoir protesté contre la bulle : « Mais en même temps que nous regardons les dangers qui nous menacent d'un côté, ne fermons pas les yeux sur ceux qui nous pressent de l'autre. Par le principe naturel d'antagonisme qui existe dans l'esprit humain, il est probable que quelques-uns de ceux qui fuient loin du papisme traverseront le diamètre entier de la sphère de la raison, et iront aborder aux antipodes de l'incrédulité. Je ne puis m'empêcher de croire que nous avons plus encore à craindre de la théologie de l'Allemagne que de celle de Rome, de celle qui déifie la raison humaine que de celle qui veut l'aveugler. Cette théologie dont je parle est sortie de l'idéalisme des philosophes allemands. Elle a montré quelques symptômes de décadence sur son sol natal, mais je crains qu'elle ne commence à s'emparer de l'esprit plus pratique de notre pays, et, pour ma part, je la crois plus dangereuse que la tentative de ressusciter des superstitions usées. L'évidence morale, les témoignages historiques, l'inspiration, les miracles, tout ce qui est objectif dans le christianisme est effacé par les écrivains de cette école, et les eaux vives de la religion perdent toute leur vertu curative par la distillation qu'elles subissent dans l'alambic du rationalisme... Quelle leçon devons-nous tirer de la situation actuelle de notre église? C'est que, placés entre des dangers opposés, d'un côté la superstition et la tyrannie, de l'autre le rationalisme avec son cortége d'incrédulité et de panthéisme, il faut que nous mettions un terme à nos divisions intérieures. »

Un ministre de l'église, très influent dans cette portion du clergé

qui s'appelle anglo-catholique, M. Denison, écrit aussi en parlant de l'agitation soulevée contre Rome : « On voudrait nous faire oublier que nous avons *intra muros* un ennemi plus acharné et beaucoup plus dangereux que Rome. Rome n'est que secondaire dans la guerre que soutient aujourd'hui l'église d'Angleterre; son premier et plus grand ennemi, c'est le *latitudinarisme* de l'état. Le plus grave des maux contre lesquels elle a à combattre, c'est la tendance continuelle de l'état à la dépouiller pièce à pièce de son caractère catholique. »

Enfin, l'organe du parti, le *Churchman*, disait : « Nous soutenons que lord John Russell est un ennemi plus dangereux que le pape, par la raison que le latitudinarisme est plus en rapport avec les mauvais penchans de notre époque que le papisme. Le pape est un homme professant une certaine religion définie, une religion erronée, il est vrai, mais enfin une religion. Lord John Russell est, nous ne dirons pas un homme sans religion, mais un homme qui n'a aucune religion particulière. »

Nous avons multiplié ces citations afin de montrer, par des témoignages positifs et officiels, quelle était la situation de l'église anglaise vis-à-vis de l'église romaine. Dans notre humble opinion, peut-être aurait-il mieux valu laisser l'église d'Angleterre continuer la lutte qu'elle avait engagée contre le pouvoir temporel. Sa cause était celle du pouvoir spirituel, celle des églises. La cour de Rome en a jugé autrement; elle a jugé que le moment était venu de frapper un grand coup, que le fruit était mûr, et qu'il était temps de le cueillir. Elle doit être meilleur juge que nous ne pouvons l'être.

Désormais l'église d'Angleterre ne peut plus conserver cette position intermédiaire et parlementaire dans laquelle elle s'était tenue jusqu'à présent. Elle était, pour ainsi dire, sur une pointe d'aiguille ou sur le tranchant d'une lame : le brusque choc parti de Rome la fera tomber à droite ou à gauche. Les uns se jetteront dans l'affirmation, les autres dans la négation, ceux-ci dans le catholicisme, ceux-là dans le rationalisme; mais l'équilibre dans le domaine spirituel est détruit par cette secousse, comme il l'a été dans le monde politique par la révolution de 1848.

JOHN LEMOINNE.

LE BISCÉLIAIS.

I.

Au mois de février 1843, à l'époque des grandes rigueurs de notre climat, pendant ces sombres journées où le Parisien grelotte et souffle dans ses doigts, j'habitais à Naples une chambre sans cheminée sur le quai de Santa-Lucia; le thermomètre de Réaumur marquait quinze degrés; les promeneurs de la *Villa-Reale* portaient des pantalons blancs, et les rues étaient inondées de violettes. Un matin, des rires et des vociférations m'éveillèrent plus tôt qu'à l'ordinaire; je secouai la paresse et j'ouvris ma fenêtre. Une douzaine de grandes barques à rames et à voiles, amarrées au quai, s'apprêtaient à partir pour Sorrente, où il y avait une fête. Les barcarols appelaient les passans avec des cris et des gestes de possédés en leur promettant un bon vent, une prompte traversée, les plus braves rameurs du monde et toute sorte de divertissemens. A mesure qu'une barque avait recueilli tout ce qu'elle pouvait contenir de passagers, elle déployait ses voiles et s'éloignait. Les éclats de la gaieté napolitaine ont quelque chose d'entraînant et de contagieux. Le vertige du plaisir me gagna peu à peu. Je m'habillai à la hâte et je descendis à temps pour prendre place dans la dernière barque, au milieu d'une bande joyeuse de bourgeois, de jeunes filles et de gens du peuple.

Dans cet heureux pays où un parapluie s'appelle *ombrella*, la matinée qui annonce un beau jour tient parole. Le ciel était d'un bleu magnifique. Déjà le signal du départ avait été donné. L'un des barcarols, appuyant sa longue rame sur le bord du quai, avait démarré la

barque, tandis qu'un autre hissait la voile. Nous étions à six brasses du rivage, lorsque le patron avisa de loin un gros homme qui débouchait sur le quai du *Géant*, en agitant son mouchoir et en courant aussi vite que le permettaient la soixantaine et l'embonpoint. Un coup de croc ramena la barque tout près de la rive; le gros homme y sauta et vint s'asseoir tout essoufflé à ma droite. Cette fois, nous quittâmes la terre, emportés par une brise tiède et parfumée qui ridait à peine la robe indigo de la Méditerranée. Le Vésuve était paré de son plumet de fumée blanche, et la pointe de Capri semblait enveloppée d'une écharpe de gaze, comme les belles dames de l'empire dans les miniatures d'Isabey. En face de nous paraissaient Sorrente au milieu de ses bois d'orangers, Massa, plus élevé sur la côte, et le détroit de la Campanella, comme une porte ouverte sur le golfe de Salerne; derrière nous, les quais de la ville, dominés par le fort Saint-Elme, décrivaient une ligne courbe de Pausilippe à Portici, offrant une suite non interrompue de monumens, de palais et de maisons blanches.

Tandis que je considérais le double panorama de cette baie de Naples si belle et si vantée, mon gros voisin poussait des soupirs à enfler les voiles d'une gabare. Je pensai d'abord qu'il avait peine à se remettre de sa course; mais bientôt je m'aperçus à ses grimaces expressives que l'inquiétude ou le chagrin avaient plus de part que la fatigue à l'exercice de ses vastes poumons. Sa mine sombre, ses gros sourcils froncés, son front crispé, ses hochemens de tête, les mouvemens de ses lèvres, trahissant un monologue intérieur, faisaient un contraste frappant avec les airs épanouis des autres passagers. Lui seul était au supplice parmi tous ces gens heureux. Pour lui seul, il n'y avait ni baie de Naples, ni ciel souriant, ni jour de fête, ni compagnons joyeux. Cependant, après avoir essuyé son visage avec son mouchoir, le gros voisin promena autour de lui des regards piteux et bienveillans, et il ôta sa veste de toile qu'il plia sur ses genoux pour être plus à l'aise. Sa chemise était trempée de sueur, et sans doute il pensa que cette tenue n'était point convenable dans un endroit où il y avait du sexe, car il tira d'un petit paquet qu'il portait sous son bras une chemise blanche, et se mit en mesure de changer de linge. Le rouge me monta au visage. Je m'attendais à voir les maris et les pères de famille lancer à ce pauvre homme quelque apostrophe un peu verte; mais je ne connaissais point encore toute la facilité de mœurs des bons Napolitains. Personne ne parut scandalisé de ce sans-gêne. Mon voisin, en tirant les manches de sa chemise, murmura une excuse à la compagnie; les dames et les jeunes filles tournèrent la tête de côté sans interrompre leur conversation, et l'on ne fit pas semblant de remarquer ce changement de toilette exécuté d'ailleurs avec toute la décence et la dextérité possibles.

Au bout d'un moment, comme si cette opération eût un peu sou-

lagé sa douleur, mon voisin sortit de sa pénible rêverie pour demander au patron de la barque s'il pensait arriver à Sorrente avant dix heures. Quelle fut ma surprise en voyant tous les passagers éclater de rire à cette question si simple, et le patron lui-même se mordre les lèvres! Une seconde question du gros homme provoqua un nouvel accès d'hilarité, plus bruyant encore que le premier. A ma gauche était assise une jeune fille qui riait de tout son cœur. Je me penchai à son oreille et lui demandai ce qui la divertissait si fort.

— *E Biscegliese!* me répondit-elle d'une voix étouffée.

— Quand ce pauvre homme serait Biscéliais, repris-je, serait-ce une raison pour lui rire au nez avec si peu de ménagemens?

— Votre seigneurie, répondit la jeune fille, n'a donc pas vu le don Pangrazio du théâtre San-Carlino?

— Si fait.

— Eh bien donc, si elle connaît ce comédien si amusant, comment ne rit-elle pas avec nous?

Il faut savoir que Bisceglia est une petite ville de la Pouille, où l'on parle un patois qui jouit du privilége de mettre en joie les Napolitains du plus loin qu'ils en reconnaissent l'accent. De temps immémorial, le personnage de don Pancrace, au théâtre de San-Carlino, est rempli par des Biscéliais, ou par des Napolitains qui savent imiter à merveille le parler de la Pouille. Leur succès de ridicule ne tient pas moins à l'accent qu'au talent des artistes, qui, du reste, sont des comédiens incomparables. Le public rit de confiance dès que Pancrace paraît. L'affiche ne manque jamais d'ajouter au titre de la pièce ces mots d'un attrait particulier pour la foule : *con Pangrazio biscegliese* (avec Pancrace biscéliais). L'effet produit sur nos théâtres par les jargons de paysans n'approche point du fou rire qu'excite ce Pancrace; il faudrait remonter au temps de Gros-Guillaume et du gentilhomme gascon pour trouver un équivalent de ce personnage à caractère, qui soutient encore, avec l'illustre Polichinelle, la comédie nationale *dell' arte*, tradition précieuse et charmante dont le bouge de San-Carlino est le dernier asile. Ce goût populaire est pourtant cause d'une injustice amère et cruelle; un Biscéliais ne peut plus se montrer à Naples sans que tout le monde pouffe de rire aussitôt qu'il ouvre la bouche; la tyrannie de l'habitude et du préjugé le condamne au métier de bouffon, car il ne lui servirait à rien de se fâcher; on ne s'amuserait pas pour si peu à la bagatelle du point d'honneur, et les rieurs ne feraient que s'égayer davantage d'un accès de colère biscéliaise.

Tel fut le sort de mon gros voisin, lorsque, dans sa mauvaise humeur, il envoya au diable ses compagnons de voyage. En l'écoutant avec attention, je crus reconnaître en effet que l'accent de Bisceglia donnait à son langage un ton pleurard tout-à-fait comique, et qu'il res-

semblait prodigieusement au Pancrace de San-Carlino, qui était alors un acteur excellent. Cependant, comme le *Bisceglíese* n'avait pas le même ridicule pour un étranger que pour un Napolitain, j'eus pitié de son dépit et j'engageai la conversation avec lui de l'air le plus sérieux.

— On voit bien, lui dis-je, que votre seigneurie ne va pas à Sorrente pour son plaisir.

— *Altro!* répondit le bonhomme en faisant une lippe digne de San-Carlino; je vais à Sorrente pour y gronder, crier, pleurer et dépenser en honoraires de rebouteur et de médecin le reste de trente ducats dont les hôteliers de ce damné pays m'ont déjà soufflé la moitié. Est-ce là du plaisir? Je ne trouve d'ailleurs rien de joli à Naples et dans ses environs. Chez nous, à Bisceglia, la ville est bien plus agréable, et la *gente* se pique au moins de politesse; mais qu'importe tout cela, si je songe au spectacle qui m'attend là-bas? Mon pauvre neveu, le plus beau garçon de la Pouille entière, gisant sur un lit de douleur avec un bras cassé!... O déplorable accident!

— Et comment votre neveu s'est-il cassé un bras?

— Qui le sait? reprit le Biscéliais. A coup sûr, ce n'est pas au service de Dieu, quoique le pauvre garçon soit abbé, et que, par la protection de monseigneur, il jouisse déjà d'un revenu de six cents ducats : ce sera donc pour les beaux yeux de quelque méchante femme. Voilà bien les Napolitaines!

— Attendez au moins, pour accuser les Napolitaines, que l'affaire soit éclaircie.

— Vous ne les connaissez donc pas? répondit le Biscéliais. Il n'arrive dans ce pays ni crime ni accident sans qu'on trouve une femme au fond. Mon neveu a vingt ans, la jambe faite au tour, des yeux qui feraient envie à la reine des amazones : en faut-il davantage? Nous lui demanderons tout à l'heure qui l'a poussé où il est, et vous verrez s'il ne nous dit pas que c'est une femme. Autrement, à quel propos ce bras cassé? Un bras ne se casse pas tout seul, sans qu'une Napolitaine s'en mêle. Je l'avais pourtant bien dit à ce malheureux garçon le jour qu'il partit en *vetturino* pour faire cinquante lieues en moins de huit jours, tant il avait hâte de voir Naples. — Les enfans sont toujours pressés de courir à leur perte. — « Geronimo, lui avais-je dit, tu as tout ce qu'il faut à un homme sage pour réussir, tout ce qu'il faut pour se perdre à un imprudent ou un fou. S'il t'arrive malheur, à qui donc en sera la faute? Les Biscéliais, tu le sais, ne font pas fortune à Naples; mais il dépend de toi d'être une exception à la règle ou de la confirmer. Tu es riche à six cents ducats par an, jeune, bien fait, galant, instruit, protégé de monseigneur l'archevêque. Il y a là-bas des escrocs, des débauchés, des joueurs, des *don Limone* vêtus à la mode de Paris, qui se ruinent en habits neufs, et, pis que tout cela, il y a

de méchantes femmes. Garde-toi des méchantes femmes et des *don Limone* (1). Pour le reste, patience! » — Vous voyez si le malheureux m'a écouté.

— Ainsi, dis-je en riant, parce que votre neveu s'est cassé un bras, vous en concluez qu'il ne s'est pas assez gardé des femmes et des élégans de Naples?

— N'en doutez pas, répondit le Biscéliais d'un ton tragique.

— Je gagerais volontiers que vous vous trompez, et je suis curieux de vérifier qui de nous deux a raison. Si vous le permettez, je vous accompagnerai jusqu'au lit de votre neveu pour m'informer de sa santé d'abord, et ensuite pour lui demander le récit de son aventure.

— Votre seigneurie lui fera honneur.

Tandis que je causais avec le Biscéliais, les passagers étudiaient les inflexions de sa voix et les mouvemens de son visage avec une curiosité aussi naïve qu'indiscrète. Chaque fois que l'accent de Bisceglia se trahissait, un rire général soulignait les paroles de mon voisin, dont la patience commençait à se lasser. En venant à son secours, je le mettais sur la sellette; de peur d'amener une querelle, je gardai le silence jusqu'à Sorrente. L'attention des spectateurs incommodes se tourna bientôt vers d'autres objets. Pendant la confusion du débarquement, je pris le Biscéliais par le bras, et je l'emmenai. Nous montâmes ensemble dans la ville par un sentier escarpé. Un enfant, à qui je donnai un demi-*carlin*, nous conduisit à la maison que lui désigna mon compagnon : c'était un petit casino situé au milieu d'un parterre de fleurs, dans une rue qui ressemblait à une allée de jardin, comme la plupart des rues de Sorrente. A notre coup de sonnette répondit de loin une voix de femme. La servante, jambes et bras nus, les cheveux dans un désordre que le peigne n'avait jamais réparé, braqua sur nos visages inconnus ses grands yeux effarés en demandant qui étaient nos excellences. Aussitôt que mon voisin eut décliné son nom et sa qualité d'oncle du malade, cette fille partit en criant du haut de sa tête et en battant des mains, pour annoncer au jeune patient l'arrivée du *zio carissimo*. Nous la suivîmes à travers un petit bois d'orangers, dont les branches pliaient sous le poids des fruits. Des rosiers grimpans couvraient les murs de la maisonnette et les piliers de briques de l'escalier à l'italienne. Un jeune homme d'une figure admirablement belle, le bras droit en écharpe, appuyé de la main gauche sur l'épaule de la servante, parut au haut des degrés. L'oncle très cher embrassa son neveu, et ils se mirent à parler tous deux à la fois avec tant de volubilité, que le fil de leurs discours m'échappait. Je compris seulement que le bon *zio* reprochait au jeune abbé son imprudence,

(1) *Don Limone* est le sobriquet que le peuple donne aux dandies à Naples.

et que le neveu s'apitoyait lui-même sur son triste sort avec l'abandon le plus pathétique. Bientôt leurs yeux s'humectèrent de larmes. La servante, ajoutant une partie de soprano à cet étrange concert, essuyait ses pleurs avec ses bras nus, en apportant des siéges sur la terrasse de l'escalier, et puis on se calma peu à peu, et l'on s'aperçut qu'un seigneur étranger assistait à cette scène déchirante. L'oncle me présenta au neveu, et le jeune homme m'adressa un sourire si gracieux et si doux, que je me crus admis dans le commerce d'Apollon en robe de chambre. Après les premières civilités d'usage, l'oncle raconta au dieu du jour notre rencontre en barque, et, sans parler de l'impertinence des passagers, il ajouta que nous avions fait ensemble *una scommessa.*

— Une gageure! répéta le jeune homme. — Vous aussi, mon oncle, vous faites des gageures! Ah! vous les perdrez, comme votre infortuné neveu a perdu celle qui l'a mis dans l'état pitoyable où vous le retrouvez.

L'oncle expliqua, par un discours long et diffus, le sujet sur lequel nous avions discuté pendant le voyage.

— C'est vous qui avez raison, lui dit le malade avec un soupir. Il y a sous jeu une femme, une Napolitaine, une ingrate beauté.

— Permettez, monsieur l'abbé, interrompis-je : il est juste qu'avant de m'avouer vaincu, je sache au moins ce qui vous est arrivé. Ma curiosité satisfaite sera un dédommagement à la perte de ma gageure. Soyez donc assez bon pour me raconter vos malheurs. L'intérêt extrême que je prendrai à votre récit vous prouvera, j'espère, que je ne suis point indigne de cette confiance.

— Raconter mes peines! s'écria le jeune homme en levant ses beaux yeux vers le ciel. Rouvrir mes blessures, et faire couler à grands flots tout le sang de mon cœur! c'est ma mort que vous demandez, seigneur français, ma mort au milieu de tourmens effroyables. Vous ne savez pas que ce pauvre cœur a été broyé en mille brins, déchiré par des ongles de fer, et que ses lambeaux palpitans se tortillent sous un talon impie et féroce, comme les tronçons d'un serpent qui cherchent à se rejoindre. Ce cœur était celui d'un lion, d'un Tancrède, d'un *Rinaldo;* mais, en prononçant le nom de la cruelle qui m'a *précipité,* perdu, assassiné, tous les supplices de l'enfer m'accablent à la fois. Jugez vous-même à présent si je puis vous raconter des malheurs dont il n'est pas d'exemple sur la terre! Plus tard, seigneur français, plus tard, nous verrons.

— Diable! pensai-je, quand j'entendrai ce récit tant souhaité, ce n'est point par la sobriété qu'il se distinguera. Michel Cervantes eut bien raison de recommander aux narrateurs, par la bouche du sage don Quichotte, de supprimer les exclamations et les réflexions inutiles.

— A Dieu ne plaise, dis-je au jeune malade, que mon intérêt, ma

curiosité, causent de si terribles ravages. Vous me raconterez une autre fois vos malheurs sans exemple sur la terre, et je vous promets une pitié proportionnée à la grandeur de votre infortune; mais nous n'avons point déterminé, monsieur votre oncle et moi, les conditions de notre gageure. Il faut réparer cet oubli. Je m'en rapporte à lui pour décider ce que j'ai perdu.

— Cher oncle! dit l'abbé, exigez un souper entre nous trois, chez un marchand de *pizze,* avec des huîtres de *Fusaro.*

— Va pour un souper d'huîtres à discrétion, répondis-je.

— Et du vin blanc de Capri? demanda l'abbé.

— Tant que nous en pourrons boire.

— *Allegri!* s'écria le malade. Revenez demain, seigneur français; je crois qu'en m'armant de courage, il me sera possible d'arriver au bout de mon récit.

— N'allez pas entreprendre une chose au-dessus de vos forces.

— Ne craignez rien. Sous les apparences de la délicatesse, j'ai une santé de fer. Je suis sensible; mais le ciel m'a donné l'ame d'un héros de Torquato Tasso.

— Pauvre Torquato! repris-je, en voilà un qui a réellement souffert!

— Comme moi, précisément dans ce même village de Sorrente. Oh! oui, je ressemble au pauvre Torquato... Mais on sonne. Ce doit être le docteur. Il arrive à propos, je vais lui demander quel jour nous pourrons aller à Naples manger la *pizze* et les huîtres du lac Fusaro.

Le médecin arriva en effet. Il paraissait avoir quarante ans. Je le reconnus avec plaisir pour un Français et un homme intelligent. Il accorda au convalescent la permission de s'embarquer pour Naples et de manger tout ce qu'il voudrait. Je saluai mes nouveaux amis, et je sortis avec le docteur.

— La blessure, lui dis-je, n'était pas bien grave?

— Une forte contusion, répondit-il, mais heureusement point de fracture. Le jeune homme s'est cru mort, ou tout au moins en danger de perdre un bras, parce que les muscles foulés le faisaient beaucoup souffrir. A ses discours, vous devinez de quel style auront été ses lettres à son oncle. Le pauvre vieux a pris cette éloquence pour argent comptant, et il est accouru de Bisceglia, s'imaginant assister aux derniers momens de son neveu. Il ne faut pas croire pourtant que mon jeune malade ne soit pas véritablement passionné. Il s'exprime avec exagération, mais il sent vivement.

— Vous savez donc ses aventures et la cause de son accident?

— Tout au long. Geronimo n'a rien de caché pour ses amis.

— Vous me feriez plaisir si vous vouliez bien me raconter cette histoire. Je dois en recevoir la confidence demain; mais je crains un peu les fleurs de rhétorique du héros.

— Vous n'en seriez pas quitte, dit le docteur, en moins d'une demi-journée, et toutes les épithètes du dictionnaire y passeraient. Suivez-moi à l'auberge de la *Sirène*. Nous boirons une limonade, et je vous raconterai ce roman.

Nous entrâmes à la *Sirène*. On nous servit de la limonade sur une terrasse d'où l'on voyait toute la baie de Naples, et le médecin commença son récit en ces termes.

II.

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué, à la *Villa-Reale*, dans les cafés et les théâtres, ces jolis petits abbés, le tricorne sur l'oreille, la taille pincée, cravatés à la Colin, chaussés de bottes à la hussarde et la badine à la main, qui lorgnent les femmes, applaudissent la *prima ballerina*, ne manquent pas une fête, et font même des armes, non pas dans le dessein de tuer leur prochain, mais pour prendre un exercice salutaire. Ce sont des figures du siècle dernier. Avant la révolution, les abbés de Paris étaient galans, coureurs d'aventures, assidus à la toilette des marquises, grands faiseurs de visites et colporteurs de nouvelles. Ceux de Naples mènent à peu près la même vie, comme vous l'avez pu deviner à leurs airs cavaliers.

Ognissanti Geronimo Troppi, — c'est ainsi que se nomme mon malade, — natif de Bisceglia, ayant un frère aîné, point de fortune et de l'ambition, prit le petit collet il y a six mois, et vint solliciter la protection de quelques amis bien en cour. Il obtint une espèce de bénéfice, dont on lui paya un semestre, avec quoi il se mit en équipage d'abbé mondain. Il s'habilla proprement, porta les bottes molles et se prélassa comme les autres, un jonc à la main. La chambre meublée qu'il loua dans le quartier de Monte-Olivetto lui coûtait trente francs par mois, en comptant l'eau, le linge et le *brasero* pour les quinze ou vingt jours de froid en hiver. Son plus grand luxe fut de prendre à ses gages un domestique, c'est-à-dire un gamin de dix ans, avec une mine de chat et un costume économique, puisque, sauf un petit caleçon de toile qui lui venait au genou, ce gamin était absolument nu. Pour courir d'un bout à l'autre de la ville, se quereller avec les laquais, crier à tue-tête derrière le fiacre de son patron, et faire honneur à M. l'abbé en se disant hautement son serviteur, ce bambin n'avait pas son pareil; du reste, voleur comme une pie, menteur et fourbe de naissance, mais dévoué à son maître. Ses gages se montaient à deux sous par jour et le macaroni. Geronimo n'avait point d'heure fixe pour ses repas. Quand la faim le prenait, il envoyait son groom à la *trattoria*, chercher une mesure de pâte au fromage. Il en avalait les trois quarts et laissait le reste au gamin, qui mangeait dans l'écuelle du patron, comme le petit chien de Gargantua.

Avec une maison si bien montée, un crédit chez le tailleur et l'abonnement au rabais chez le barbier, notre abbé pouvait employer une bonne part de son revenu en argent de poche. Il se donna l'*ingresso* à l'année au grand théâtre, la stalle aux représentations extraordinaires, et ne se refusa ni la calèche à un cheval pour aller à Pausilippe ni les glaces au café de *l'Europe*. Il se lança, non pas dans le beau monde où vont tous les étrangers, et composé en grande partie de Français et d'Anglais, mais dans la bourgeoisie de Naples, où l'on trouve des mœurs tout aussi aimables et pour le moins autant de jolis visages. Son calcul était bon; dans ce cercle-là, il pouvait briller avec son modeste état de maison, tandis que dans un plus grand monde il eût été surpassé en luxe et en élégance par les jeunes gens à la mode, qui, dans ce pays, poussent à l'extrême l'émulation du *dandysme*.

Le 14 août dernier, veille de l'Assomption, un prédicateur en vogue devait prêcher à Sainte-Marie *del Carmine*. Notre jeune abbé bien rasé, frisé, ganté de neuf, se rendant au sermon vers deux heures, vit arriver devant l'église trois fiacres dont les cochers faisaient un bruit d'enfer et menaient au grand galop dix-huit personnes de la même compagnie. Dans le carrosse du milieu était une jeune femme en deuil, l'éventail à la main, les bras nus et ornés de bracelets de velours. Lorsqu'elle eut mis pied à terre, toute la compagnie s'empressa autour d'elle, pour jaser un peu avant d'entrer à l'église. L'abbé, qui prêtait l'oreille, comprit aux discours de ces braves gens que la dame était à son dernier jour de deuil, et qu'elle faisait, suivant l'usage, ses dévotions à la mémoire de quelque proche parent avant de quitter le noir. Sans être d'une beauté régulière, cette jeune personne avait une figure piquante. Une forêt de cheveux naturellement ondés se divisait en bandeaux épais sur son front un peu bas. Ses sourcils, rapprochés l'un de l'autre, auraient donné à son visage une expression sournoise, si l'éclat des yeux, la mobilité des narines et la grace des lèvres en accolade, où semblait errer un sourire malin et sensuel, n'eussent corrigé l'air sérieux et presque méchant du haut de son visage. La dame s'aperçut tout de suite du ravage de sa beauté dans le cœur de notre abbé. Comme la coquetterie se pratique à Naples sur une grande échelle, les œillades, les mines agaçantes et tous les manéges qui indiquent une préférence achevèrent d'embraser le bon Geronimo.

— Grand Dieu! pensa-t-il, si c'est d'un mari qu'elle porte le deuil, faites que je quitte aussi le noir pour l'épouser!

Pendant tout le sermon, la belle Napolitaine écouta le prédicateur avec attention, et ne se laissa point distraire de son pieux recueillement. Une des personnes de sa compagnie se promenait, en l'attendant, sur la place; c'était un Calabrais de trente ans, taillé comme un Hercule. Don Geronimo tourna autour de cet homme, partagé entre

l'envie de l'interroger et la crainte d'être mal accueilli. A la fin, il prit son grand courage et aborda poliment l'inconnu.

— Votre seigneurie, lui dit-il, accompagne une jeune dame qui paraît aussi vertueuse que belle.

L'Hercule regarda l'abbé en souriant.

— Trop belle et trop vertueuse, répondit-il, pour le repos du monde, et avec cela pétrie de grace et d'esprit, mais si dédaigneuse que le plus galant homme des deux Calabres en tombe dans le désespoir. Ce galant homme est en face de vous. Si votre projet, seigneur abbé, est de me faire bavarder pour prendre des informations, vous vous adressez mal. Je ne veux plus dire mot sur ce sujet.

— Et vous avez raison, reprit l'abbé. Tout cela ne me regarde point, puisque je ne connais pas cette dame. C'est sans doute un père qu'elle pleure?

— Non, c'est un mari.

— Si jeune et déjà veuve! La pauvrette! Je comprends la cause de ses dédains : elle est inconsolable de la perte d'un époux. Il ne faut pas vous en désespérer. Ces regrets annoncent un bon cœur.

— Des regrets, dit le Calabrais, pour le pauvre Matteo! elle ne pouvait pas le souffrir.

— Alors elle veut consacrer le reste de sa vie à l'éducation de ses enfans.

— Quels enfans? Elle n'en a point.

— Le veuvage et la liberté ont leurs douceurs, surtout avec de la fortune, car assurément son mari lui aura laissé du bien.

— Une honnête aisance, dit le Calabrais; et puis le père de Lidia est ce riche lampiste dont la boutique brille de tant d'éclat, le soir à Tolède, près du palais Borbonico.

— Après le sermon, reprit l'abbé, la signora ferait bien d'aller prier sur la tombe de son mari.

— Nous allons, en effet, la conduire à Capo-di-Monte.

— Et ensuite vous la ramènerez chez elle, dans la rue de...

— A Saint-Jean-Teduccio, hors la ville, où elle a une petite maison de campagne.

— C'est cela. Et puis un repas de famille égaiera la fin de cette triste journée. *Faites courage,* et ne vous rebutez point, seigneur calabrais. Souvent avec les femmes, l'amour est à deux pas du dédain : vous verrez que la signora n'ira pas de dix-huit à vingt ans sans se remarier. Parmi tant d'adorateurs, quelqu'un lui plaira, et je vous prédis que vous serez distingué par-dessus vos trois rivaux.

— D'abord, répondit le Calabrais avec des regards terribles, Lidia n'a que dix-sept ans. Ensuite j'ai quatre rivaux, et non pas trois, et si l'un d'eux l'emportait sur moi, je le prendrais d'une main par le

cou, de l'autre par les jambes, et je le briserais sur mon genou. Tout ce que vous dites, seigneur abbé, est donc plein d'erreurs.

— Excusez mon ignorance, murmura don Geronimo en changeant de visage. Je ne m'occuperai plus de tout cela que pour vous souhaiter, avec une bonne santé, les succès que votre seigneurie mérite.

Malgré l'effroi que lui inspirait ce rival farouche et la perspective périlleuse que tant d'obstacles lui faisaient entrevoir, l'abbé ne résista pas à l'envie d'échanger encore quelques œillades avec la belle veuve. Il prit les devans, et se rendit à pied au cimetière de Capo-di-Monte, et, tout en marchant, il recueillit et mit en ordre dans sa mémoire les renseignemens arrachés au Calabrais.

— Lidia! disait-il... veuve sans regrets... point d'enfant... dix-sept ans... une honnête aisance... fille d'un lampiste de la rue de Tolède... maison de campagne à San-Giovanni-Teduccio... insensible aux hommages de l'homme féroce aux gros favoris roux... plus humaine pour moi seul... c'est la femme qu'il me faut. Je lui sacrifierai ma carrière. Quel bonheur d'épouser une si belle personne! Mais, hélas! cinq rivaux en comptant le Calabrais! A quels dangers ne suis-je pas exposé! Tâchons d'échapper aux regards des jaloux. Ne point approcher d'eux et me concerter de loin avec la divine Lidia serait un coup de maître.

Don Geronimo se cacha dans le cimetière derrière une tombe d'où il entendit bientôt arriver les trois fiacres qui portaient la veuve et sa compagnie. Lidia s'agenouilla seule sur une pierre, tandis que ses amis l'attendaient à la porte. Ses dévotions achevées, elle se releva et reconnut, à vingt pas d'elle, le jeune abbé de la place Sainte-Marie-*del Carmine*, qui lui faisait des signes passionnés. Après avoir bien considéré la pantomime expressive de Geronimo, elle porta la main à son cou pour demander si le rabat n'était pas un empêchement. L'abbé répondit que non en ôtant le rabat et en le mettant dans sa poche. Aussitôt la belle veuve montra deux rangs de dents blanches comme des perles et posa un doigt sur sa bouche pour recommander le silence et la discrétion; elle dirigea le bout de son éventail vers la compagnie, et fit ensuite avec sa tête un *oui* plein de candeur et de tendresse, à quoi Geronimo répondit en appuyant ses deux mains sur son cœur comme le jeune premier du ballet de San-Carlo, et en fermant ses yeux d'Adonis pour exprimer l'excès de son bonheur. Lorsqu'il rouvrit ses paupières, la belle Napolitaine avait disparu; mais il l'entendit de sa voix sonore lancer des épigrammes aux jeunes gens de la compagnie, comme pour apprendre à notre abbé combien il était plus favorisé que ses rivaux.

En retournant à Naples, le bon Geronimo ne se sentait pas de joie. Son cœur dansait une tarentelle dans sa poitrine, et il eût volontiers embrassé tous les passans. Il convoqua sa maison, c'est-à-dire son ga-

min, en audience solennelle, et lui annonça son prochain mariage avec une comtesse veuve, belle et riche à plusieurs millions de ducats; il promit des gratifications et récompenses fabuleuses dans le cas où son serviteur ne commettrait ni maladresse ni sottise, et redoublerait au contraire de zèle et d'intelligence pendant les préliminaires du mariage, car, ajouta le patron, la comtesse, quoique maîtresse de ses actions, avait à vaincre l'opposition d'une famille puissante et des prétendans à ménager, parmi lesquels étaient deux princes, trois *illustrissimes*, et un général. A l'astuce et au mensonge, le *guaglione* napolitain joint la crédulité la plus aveugle pour tout ce qui éveille en lui l'instinct du merveilleux. Il vous fera des contes à dormir debout, appuyés de sermens solennels; mais, par une juste compensation, il croira de la meilleure foi du monde toutes les fables et balivernes qu'il vous plaira d'imaginer. Le gamin ouvrit des yeux rayonnans, félicita le patron d'un si heureux changement dans sa destinée, et demanda par où commencerait ce service extraordinaire pour lequel il jurait, au nom de *Jésus-Nouveau* et de *sainte Marie-Nouvelle*, de déployer un zèle inconnu jusqu'alors de tous les domestiques et *facchini* du royaume.

— Tu vas apprendre à l'instant même, lui répondit l'abbé, cet important secret qui doit faire mon bonheur et ta fortune. Écoute-moi bien, Antonietto : sans employer aucun intermédiaire, avec l'audace dont je suis seul capable au monde, j'ai offert directement à la comtesse mon cœur et ma main dans le cimetière de Capo-di-Monte. Mes vœux ont été agréés. La divine Lidia, éblouie et subjuguée par ma bonne mine et mon éloquence, a juré, sur la tombe même de son premier époux, d'être à moi pour la vie; mais il faut le temps d'écarter avec politesse d'autres prétendans qui aspirent à sa main, et, pour ne point éveiller de soupçons, nous avons résolu d'un commun accord de ne communiquer ensemble que par lettres. C'est à bien remplir l'emploi difficile de messager que tu vas déployer ton esprit et ta prudence, ô fidèle Antonietto! Demain, jour de l'Assomption, tu iras à San-Giovanni-Teduccio. Tu demanderas à quelque enfant du village où demeure la belle comtesse Lidia. Lorsque tu la verras sortir de sa maison pour se rendre à l'église, tu la suivras avec précaution, et tu chercheras l'occasion de lui glisser dans la main un billet que j'écrirai ce soir. Si la comtesse n'est accompagnée d'aucun surveillant, tu la prieras de t'apporter la réponse en allant à vêpres. Si elle t'interroge sur ma fortune, ma condition et celle de ma famille, tu lui diras que j'ai vingt ans, des amis et des protecteurs puissans, un superbe bénéfice, des parens riches, un avenir brillant, mais que je quitterai l'église, pour laquelle je n'ai plus de goût depuis que mon cœur s'est enflammé d'un amour pur et incurable. Tu ajouteras que Ognissanti Geronimo Troppi, n'ayant plus ni père ni mère, est libre de ses actions et en possession de son patrimoine, qu'il donnera des robes à sa

femme et ne l'empêchera jamais d'aller ni au théâtre ni au bal, encore moins aux fêtes de Piedigrotta et de la madone dell' Arco. A present, réfléchis, Antonietto. Pèse bien les paroles que tu viens d'entendre, et ne manque pas d'employer le reste de ce jour et la nuit entière à *combinare*.

Au lieu de combiner et de réfléchir sur les moyens de servir les amours de son jeune patron. Antonietto, dominé par ce profond sentiment du *moi* dont un bon Napolitain ne se distrait jamais, ne songea qu'aux avantages qui devaient résulter pour lui-même du mariage de Geronimo. Il se haussa de dix coudées dans sa propre estime, et regarda son ombre au soleil, en se disant que bientôt cette ombre serait celle du premier valet de chambre d'un homme riche. Sa première infraction aux ordres qu'il venait de recevoir fut de courir après d'autres gamins de son espèce pour leur raconter avec des amplifications merveilleuses les événemens graves qui allaient, disait-il, étonner toute la ville, et les pompes, cérémonies et largesses de ce mariage si brillant. Le soir venu, il ne prit pas cinq minutes sur le temps du sommeil pour se préparer à jouer son rôle, et il s'endormit bercé par des chimères dorées qui ne regardaient que lui.

Geronimo avait taillé sa plume et rédigé une lettre où l'hyperbole et la métaphore s'enflaient comme des ballons. Il la transcrivit au net sur du papier rose orné d'oiseaux lithographiés, et la plia en forme de poulet. En remettant au petit Mercure cette précieuse épître, l'abbé fit encore cent recommandations que le gamin parut écouter d'un air attentif et respectueux. Antonietto cacha le poulet dans la pochette de son caleçon, et lorsqu'il vit le patron tirer de sa bourse un demi-carlin, en lui disant de prendre une place dans un *corricolo*, pour aller plus vite, ses yeux brillèrent comme des escarboucles. A peine dans la rue, le gamin tourna vingt fois entre ses doigts cette large pièce de cuivre et se promit solennellement de ne point la dépenser en frais de route inutiles. Pour l'acquit de sa conscience, il demanda au cocher d'un corricolo combien on lui prendrait pour aller à San-Giovanni-Teduccio. Le cocher lui proposa pour deux *grani* de se tenir debout sur la planche du véhicule; mais Antonietto ne daigna pas répondre à des prétentions si exagérées. Il montra son demi-carlin d'un air majestueux, fit claquer sa langue contre son palais, et partit à pied. Un fiacre, derrière lequel il monta, le conduisit pour rien jusqu'au pont de la Madeleine; le reste du chemin, égayé par les chansons et les gambades, ne lui coûta qu'une heure, mais la grand'messe était commencée lorsqu'il arriva devant l'église du village.

Afin de délibérer sur cet incident, que ses instructions n'avaient pas prévu, Antonietto entra chez un *macaronaro* et demanda pour un sou de pâte. Devant le feu étaient des brins de macaroni longs de deux pieds et suspendus à un bâton. Le gamin prit trois de ces brins qu'il

souleva au-dessus de sa tête en ouvrant une bouche large comme un four, et il ingurgita le tout d'un seul trait, comme font les saltimbanques lorsqu'ils avalent une lame de sabre. Un verre d'eau compléta ce bref repas, et le Mercure allait se livrer aux douceurs de la sieste sans penser à son message, quand, par bonheur pour notre abbé, un autre enfant à jeun, alléché par le macaroni et le demi-carlin de cuivre, vint offrir ses services à Antonietto en lui donnant de la seigneurie. Cet enfant connaissait la belle Lidia, et, dans l'espoir d'une récompense, il promit à Antonietto de lui désigner non-seulement cette personne, mais toutes celles qui assisteraient à la messe, et dont il prétendait savoir les noms et qualités. On se rendit à l'église, et les deux gamins, avec leurs yeux de lynx, distinguèrent tout de suite la signora Lidia au milieu d'une foule considérable. La belle veuve écoutait dévotement l'office divin, lorsqu'elle sentit une main tirer furtivement le bas de sa robe. Elle vit sortir entre deux chaises la mine espiègle d'un enfant qui se traînait sur les genoux et les mains.

— Que me veux-tu, *guaglione?* lui dit-elle.

— Prenez cela, contessine, répondit Antonietto, en présentant le billet. C'est une lettre de don Geronimo, votre futur époux, à qui vous avez juré une fidélité éternelle hier à Capo-di-Monte. Je viendrai chercher la réponse à l'heure des vêpres, ainsi que le seigneur mon maître me l'a ordonné.

Antonietto se retira doucement comme il était venu, et, en attendant les vêpres, il s'endormit au pied d'un mur, la tête à l'ombre et les pieds au soleil. Les métaphores du bon Geronimo ouvrirent sans doute à deux battans le cœur de la dame, car, en revenant à l'église, elle fit de loin un signe amical au petit messager pour lui ordonner d'approcher.

— Voici ma réponse, dit-elle, en tirant une lettre de son sein. L'amour a bien inspiré ton patron. Dis-lui qu'il a deviné précisément la conduite qu'il devait tenir, en me laissant le soin d'éloigner tous ces rivaux ennuyeux qui rôdent autour de moi. Dis-lui qu'il a de l'esprit comme un ange et autant de prudence que de gentillesse, que je le prie de lire avec des yeux indulgens ce billet où il ne trouvera ni belles images, ni poésie, ni éloquence, comme dans sa lettre, qui ne ferait pas de tort à la plume du grand Métastase. Dis-lui encore qu'il m'écrive dimanche prochain par la même voie, et que sa prose ou ses vers seront bien reçus, et tu ajouteras que Lidia Peretti, veuve du pauvre Matteo Peretti, ne demande pas mieux que de s'appeler autrement, par exemple Lidia Troppi, et que s'il dépendait d'elle, ce serait chose faite. Va; il comprendra ce que cela signifie, lui qui est si rusé! Et ne manque pas de lui dire surtout que je pense à lui, et tu termineras par ces mots que je n'ai point osé écrire, de peur d'offenser la modestie : c'est que je l'aime parce qu'il est beau. Tâche de ne pas oublier tout cela, et pour

te donner de la mémoire et des jambes, voici un carlin dont je te fais un *régal*.

III.

Comment le bon Geronimo, avec ses vingt ans, son visage d'Adonis, et la persuasion intime de la supériorité de son mérite, aurait-il pu douter d'un amour si ingénûment avoué, en termes si flatteurs, par écrit et verbalement? Il n'en douta pas, et il eut raison. L'épître de Lidia et les paroles rapportées par le petit messager inspirèrent à notre abbé autant de confiance que de passion. Il se mit en devoir de quitter bientôt le petit collet, le rabat et le tricorne à larges bords pour endosser l'habit bleu à boutons d'or et le gilet de couleur changeante. Son imagination, qui lui représentait la veille encore son bonheur environné d'écueils, ne voyait plus dans l'avenir apparence de difficultés. Il ne parlait plus à ses amis qu'en style mystérieux, en propos interrompus, où les mots d'*avenir magnifique* et de *brillant mariage* revenaient souvent, et il crut avoir montré la prudence d'Ulysse en n'allant pas jusqu'à dire le nom de sa future épouse. Dans le monde qu'il fréquentait, le bruit courut alors qu'il faudrait bientôt lui retenir un logement à Aversa, qui est, comme vous savez, le Charenton de Naples. On riait en le voyant passer dans la rue Tolède, la tête haute et les yeux baissés, suivi de son groom en haillons, l'un rêvant un carrosse, et l'autre une livrée.

La fête de l'Assomption tombait un lundi en 1842. Geronimo avait donc six jours devant lui pour préparer sa seconde épître. Il la composa d'avance, plus belle, plus fleurie que la première, et ornée de citations de Pétrarque et de Guarini. Cependant, comme ce délai lui paraissait long, il voulut essayer de correspondre avec sa maîtresse au moyen de la musique. La chanson en plein air est d'un usage si répandu dans ce pays, qu'on ne s'inquiète guère si elle déguise quelque intention de sérénade ou quelque allusion particulière. Geronimo, musicien et doué d'une voix agréable, chercha dans le recueil gravé des chansons populaires celle qui offrait le rapprochement le plus sensible avec l'état de ses amours. Son choix se fixa sur la sicilienne : *Nici mia comù si fa?* dont le refrain dit, dans le dialecte amoureux de Palerme : « Je ne t'ai vue qu'à peine, hélas! et pour un seul regard, je vais mourir! » Le jeudi soir arrivé, notre abbé, enveloppé jusqu'aux yeux dans un manteau de conspirateur, monta en fiacre avec son fidèle Antonietto, portant une guitare. Il était quatre heures d'Italie, ou onze heures de France. Le carillon de minuit sonnait lorsque Geronimo parvint à Saint-Jean Teduccio, et se glissa sous les fenêtres de Lidia. Des ombres qui se mouvaient lui apprirent qu'il y avait encore de la compagnie au salon. Bientôt il entendit des pas d'hommes dans l'escalier. Plusieurs jeunes gens sortirent ensemble, parmi lesquels l'abbé crut reconnaître

la voix du terrible Calabrais, et, l'aiguillon de la jalousie le piquant, il sentit plus de dépit que de crainte. Les rivaux s'emparèrent du fiacre qu'il venait de quitter, et partirent pour Naples. Un moment après, les lumières du salon s'éteignirent; une lueur moins vive éclaira la chambre à coucher de la belle veuve. C'était le moment favorable pour la sérénade. Geronimo chanta sa sicilienne *sotto voce* et du ton le plus tendre, en s'accompagnant à la sourdine. Rien ne bougea dans la maison. Notre abbé, un peu déconcerté, répéta d'une voix plus forte le dernier couplet. A la fin, la fenêtre s'ouvrit :

— Ce n'est pas mal, dit Lidia, pour un chanteur des rues. De quelle part venez-vous, brave homme?

— De la part du seigneur Geronimo, dit le groom, voyant que son patron n'osait se faire connaître.

— Tu le remercieras de la bonne intention, reprit la dame. Voici un double carlin pour le chanteur, et autant pour toi, Antonietto. Dis à ton maître que j'ai compris le sens de ces paroles : *Pri un guardù iù muriro;* mais qu'il se rassure : ce regard échangé à Capo-di-Monte ne causera pas sa mort; je lui en donne ma parole.

La fenêtre se referma aussitôt, et tandis qu'Antonietto mettait avidement les deux pièces d'argent dans sa poche, Geronimo, triste et honteux, reprenait à pied le chemin de Naples sans regarder derrière lui. Son amour-propre blessé cherchait par quelle étrange erreur Lidia l'avait pu prendre pour un chanteur des rues. Il interrogea son groom à ce sujet, et, Antonietto lui ayant répondu que la *contessina* ne se connaissait pas en musique, il retrouva sa sérénité d'esprit accoutumée.

Tous ces manéges duraient depuis deux mois approchant, lorsque Lidia écrivit à Geronimo pour lui annoncer qu'il pouvait enfin se présenter à elle et à sa famille. Sur une liste de personnes respectables que lui envoyait sa maîtresse, l'abbé trouva un chanoine de sa connaissance qui consentit à l'introduire dans la maison. Le jour fut choisi pour la première visite, et Geronimo se para, dès le matin, de son habit neuf. La discrétion ne lui paraissant plus de rigueur, il raconta ses projets et ses espérances au chanoine en le conduisant en fiacre à San-Giovanni-Teduccio. La calèche à un cheval s'arrêta devant la maison de Lidia. Antonietto tira de toutes ses forces le cordon de la sonnette et baissa le marche-pied. La servante vint ouvrir en faisant des sourires et des mines d'intelligence de bon augure. On traversa un vestibule pavé en mosaïque et orné de fresques en grisaille; par une porte entr'ouverte, on voyait dans la salle à manger les restes d'un déjeuner copieux; notre abbé observa que tout respirait l'aisance comfortable dans cette maison. La servante conduisit les visiteurs dans un petit jardin, au fond duquel étaient trois personnes assises à l'ombre d'un citronnier. C'étaient Lidia, son père le lampiste de

Tolède, et sa tante dame Filippa, grosse matrone chargée de colliers et de chaînes d'or, comme la mule du saint-sacrement. Geronimo perdit contenance devant cette assemblée de famille, malgré l'indulgence qui adoucissait les visages des parens et le plaisir qui animait les beaux yeux de la jeune veuve.

— Mes amis, dit le chanoine, l'embarras où vous voyez don Geronimo Troppi vient d'un cœur honnête et sincèrement touché qui mérite vos encouragemens et votre bonté. Le plus difficile est fait, puisque mon protégé a su plaire. Compère Michel, et vous dame Filippa, voilà ce que c'est que la jeunesse : on se rencontre, on se regarde et on s'aime. Tandis que vous répandiez les lumières sur vos contemporains en vendant des lampes Carcel, votre aimable fille lançait d'autres feux plus dangereux, et il se trouve un beau jour qu'elle est pourvue d'un second mari au moment où vous y pensiez le moins. L'église y perdra un bon sujet; mais laissons cela, de peur d'augmenter encore la timidité de nos amoureux, et, pour les mettre à l'aise, causons, pendant un quart d'heure, de la pluie et du beau temps.

— Le temps est beau, dit Lidia impétueusement, et le sujet dont vous parlez nous plaît à tous, monsieur le chanoine. Mon père approuve mon choix. Avec beaucoup de gentillesse, vous avez su dire comment nous nous sommes aimés, en nous regardant, le seigneur Geronimo et moi; mais ne vous imaginez pas que je sois une tête folle et légère. Oh! je suis au contraire bien prudente. J'ai pris des informations sur votre protégé, en faisant jaser les commères; l'on m'a dit qu'il vivait sagement, qu'il ne dépensait rien au-delà de son revenu, qu'il n'était ni joueur ni mauvais sujet, et le seigneur Geronimo a confirmé ces rapports favorables en me parlant mariage dans sa première lettre. Alors j'ai passé en revue les cinq autres personnes qui m'honoraient de leurs recherches : deux de ces prétendans sont des dons *Limone*, plus amoureux d'eux-mêmes que de moi, le troisième un enjôleur de filles, incapable de faire un mari tranquille; le quatrième un joueur, qui tient les cartes du soir au matin et qui négligera toujours sa femme pour la *bazzica;* le cinquième, fort honnête homme d'ailleurs, est trop querelleur et trop fanfaron; son accent calabrais est cause qu'il n'a point réussi à me plaire, et puisqu'il ne me plaît point, je ne saurais l'épouser, n'est-il pas vrai? Ai-je manqué de prudence ou de sagesse en amusant ces adorateurs par des lenteurs et des discours inutiles? Que faut-il à une veuve pour se décider à un second mariage? Sentir de l'inclination pour une personne de bonnes mœurs et d'un heureux caractère. Ce sont les yeux de mon corps qui ont distingué le seigneur Geronimo; mais je l'ai aussi regardé avec ceux de ma raison, et j'ai vu ce que j'ai vu, car je suis bien fine, allez, monsieur le chanoine; et puis j'ai un père tendre et

bon, qui ne veut que mon bonheur, et à présent, au lieu de parler du beau temps, le seigneur Geronimo va nous dire, à son tour, comment lui est venue cette passion, qu'il m'a déclarée dans les plus jolies lettres que jamais une plume ait écrites depuis qu'on écrit des lettres.

Pendant ce discours, prononcé avec une volubilité entraînante, notre abbé, ravi par des aveux si candides, sentit l'assurance lui revenir. Sa langue se délia. et il répondit avec la même vivacité :

— Et moi aussi, divine *signorina,* dit-il, et moi aussi j'ai fait usage des yeux de ma raison, malgré le bandeau de l'amour dont parlent les poètes. Ce n'est pas seulement pour votre incomparable beauté, vos graces enchanteresses et tous les trésors de votre divine personne que mon cœur s'est enflammé; c'est pour vos mérites, votre sagesse, votre esprit, vos vertus, car j'ai tout examiné, tout pesé avec soin. Je possède un coup d'œil pénétrant...

Il n'en put dire davantage, le bon Geronimo. Dès les premiers mots qu'il prononça, le visage de la belle Lidia changea soudain de couleur et passa tour à tour du rouge au blanc et du blanc au rouge. Dans la physionomie mobile de la jeune Napolitaine, le plaisir et l'effusion de la tendresse firent place au désappointement le plus complet. Bientôt ce désappointement devint comme une espèce de désespoir; Lidia, prenant sa tête dans ses deux mains, interrompit l'orateur.

— *Ahi!* s'écria-t-elle, il est Biscéliais!

— Sans doute, reprit Geronimo en pâlissant, je suis Biscéliais, ne le savez-vous pas, puisque vous avez pris des informations sur moi?

— Je devrais le savoir, répondit Lidia en se frappant le front à grands coups de poing. J'aurais dû penser à cela. *Cagna della Madona!* Bête que je suis! hélas! Dieu bon, il est Biscéliais! Tout tourne dans ma tête! Biscéliais, comme don Pancrace! Ah! dans quel piége suis-je tombée, sainte Vierge! Il n'y faut plus songer. Seigneur Geronimo, je vous rends votre parole. Foi d'honnête femme, je vous aimais de tout mon cœur; mais je n'avais pas entendu votre voix, et jamais je n'épouserai un jeune homme qui parle comme don Pancrace. Oh! non, cela est impossible; n'y pensons plus.

— Mais, signorina, reprit l'abbé, donnez-vous au moins le temps de me connaître mieux. Vos oreilles s'accoutumeront à mon accent, et je le perdrai peu à peu en causant avec vous.

— Le seigneur Geronimo a raison, dit le père. Ce préjugé contre les Biscéliais n'est pas raisonnable, ma fille, et tu auras le loisir d'apprendre à ton mari à prononcer purement le napolitain.

— Cela est évident, dit la tante Filippa. Refuser un jeune homme de bonne famille à cause de l'accent de Bisceglia, ce serait une folie.

— Et ma tendresse pour lui, répondit Lidia, reviendra-t-elle à mesure qu'il perdra son accent? Pouvez-vous m'assurer que la Madone fera ce miracle?

— Ainsi, dit Geronimo d'un ton plaintif, vous ne voulez même plus me voir?

— Tenez, s'écria la jeune veuve, ne croirait-on pas entendre le *Pangrazio biscegliese* de San-Carlino! Seigneur Geronimo, je consens à vous revoir tant que vous voudrez; mais, je vous en avertis, ce n'est plus sur le pied d'un fiancé. Tâchez de m'accoutumer à votre accent. Venez ici comme un ami et même comme un sixième aspirant à ma main. Le successeur du pauvre Matteo, mon premier époux, n'est pas encore choisi; voilà tout, et je vous le déclare, afin que vous n'alliez point vous bercer d'illusions chimériques; à présent, parlons de la pluie et du beau temps, je vous en prie.

Le compère Michel, dame Filippa et le chanoine eurent beau chapitrer la belle veuve; notre abbé eut beau passer du larmoyant au pathétique : Lidia demeura inébranlable.

— N'insistez pas davantage, dit-elle, seigneur Geronimo, car je sens l'envie de rire qui me prend, et, malgré mon trouble, mes regrets et la pitié que vous m'inspirez, je vais éclater tout à l'heure si vous continuez à déclamer ainsi. C'est grand dommage, j'en conviens, de rompre un mariage bien assorti pour un motif aussi frivole en apparence; mais il n'y a point de remède. Si j'épousais un Biscéliais, je croirais avoir toute ma vie don Pancrace à mes côtés. La tendresse, le respect et les égards qu'on doit à un époux ne s'arrangent point avec une pareille idée. Croyez-moi, parlons de la pluie et du beau temps. Soyons bons amis, et ne pensons plus à des projets qui me sont déjà sortis de la tête.

Le chanoine rompit les chiens en feignant d'admirer les fleurs du jardin. Lidia se mit aussitôt à causer gaiement avec une si parfaite liberté d'esprit, un dégagement si visible de toute arrière-pensée, que Geronimo eut enfin la mesure de son malheur. Il n'essaya pas de se mêler à la conversation, et le chanoine, voyant de grosses larmes rouler dans ses yeux, lui fit signe de prendre son chapeau et de battre en retraite. On échangea des phrases de politesse, où l'honneur de connaître M. l'abbé, le plaisir qu'on aurait à le recevoir, furent comme autant de coups de poignard pour le pauvre Geronimo. Il n'osa qu'à peine ouvrir la bouche pour murmurer un adieu plaintif, de peur de trahir encore son fatal accent de Bisceglia. On le reconduisit jusqu'à la porte. Le père lui conseilla d'espérer, dame Filippa lui fit des signes d'encouragement, et Lidia lui donna la main d'un air amical, en répétant que c'était grand dommage, mais qu'il ne fallait plus penser à des projets absolument rompus; puis la porte s'ouvrit, Antonietto fit avancer le fiacre, le cocher fouetta ses chevaux, et Geronimo, donnant un libre cours à sa douleur, se mit à pleurer comme un enfant.

— Calmez-vous, mon ami, lui dit le chanoine. Offrez vos chagrins à Dieu et rentrez avec résignation dans le giron de l'église. C'est une

bonne mère qui vous consolera. Il n'est pas inutile au prêtre d'avoir connu les passions et l'adversité. Cette expérience vous servira plus tard. Étant malheureux de bonne heure, vous deviendrez avant l'âge un philosophe chrétien. Il n'y a rien de plus beau qu'un jeune homme ayant reconnu le néant des affections terrestres et méprisant les faiblesses de la pauvre humanité.

— Vous croyez donc, dit Geronimo, que tout espoir est perdu ?

— Espérer encore, répondit le chanoine, ce serait une révolte coupable contre la volonté du ciel.

— Vous en parlez à votre aise, reprit le jeune abbé. Je suis amoureux fou, entendez-vous bien ? Je ne renoncerai pas ainsi au bonheur. Je saurai me défaire de l'accent de ma ville natale et reconquérir le cœur de mon adorable Lidia; puisqu'elle m'a aimé durant deux mois entiers sans me voir, elle peut m'aimer encore, et je n'épargnerai rien pour réveiller cette tendresse qui m'était plus chère que la vie.

— Ce que je craignais va donc arriver, dit le chanoine en soupirant; vous grossirez le nombre des abbés extravagans. Je n'ai plus qu'un avis à vous donner : quittez cet habit et renoncez à votre bénéfice, mon enfant.

— J'y songerai, monsieur, répondit Geronimo.

Pour éviter un sujet de conversation qui ne lui plaisait point, notre abbé cacha son visage dans son mouchoir et ne souffla mot jusqu'à Naples. Aussitôt qu'il eut reconduit le chanoine à son église, il congédia le fiacre et s'enfonça dans les petites rues de la ville. Le hasard le dirigea vers le môle, où trois groupes de pêcheurs et de douaniers écoutaient les *rinaldi* récitant avec de grands éclats de voix les vers du Tasse et de l'Arioste. Un de ces narrateurs qui déclamait assez mal n'avait pour auditoire qu'une demi-douzaine d'enfans. Il en était au seizième chant de *la Jérusalem,* lorsque le chevalier Renaud oublie ses devoirs dans les délices du palais d'Armide, et, selon l'usage, le *rinaldo* s'arrêta pour faire la collecte en déclarant que les offrandes de la très honorable compagnie étaient nécessaires pour délivrer le preux chevalier des liens de l'enchanteresse. Geronimo frappa sur l'épaule de l'orateur et lui glissa dans la main une pièce de vingt *grani,* en lui disant à l'oreille .

— Voici pour vos frais. Ces jeunes gens n'ont point d'argent. Annoncez-leur que je paie pour eux et que je leur réciterai moi-même la fin du morceau.

La proposition fut accueillie avec enthousiasme par les six gamins, et, lorsque Geronimo monta sur la pierre qui servait de tribune, trois salves d'applaudissemens attestèrent la satisfaction du public.

— Si ces drôles, pensait l'abbé, ne remarquent point mon accent de Bisceglia, je connaîtrai par là que Lidia s'est servie d'un prétexte pour

me manquer de foi, et j'arracherai de mon cœur un amour dont elle n'est plus digne.

Geronimo étendit la main d'un air tout-à-fait majestueux et débita la trentième stance d'une voix haute et vibrante :

Egli al lucido scudo il guardo gira....

Il n'était pas arrivé au huitième vers que déjà les gamins se regardaient en souriant. Les mots de biscéliais, de Pancrace, de comédien de San-Carlino circulaient de bouche en bouche. Un vieux matelot, assis dans un çoin, s'écria :

— N'avez-vous pas de honte d'écouter braire ce *ciuccio biscegliese*, et de l'encourager à estropier les vers du Tasse?

Un éclat de rire général interrompit l'orateur au milieu du discours d'Ubaldo. L'abbé descendit de la tribune et prit la fuite. On le poursuivit jusqu'au bout du môle en criant : Au Pancrace, à l'âne biscéliais! Geronimo, rentré chez lui, appela son groom :

— Petit malheureux, lui dit-il avec fureur, je ne sais à quoi tient que je ne t'assomme. Si tu m'avais averti de mon accent biscéliais, mon mariage ne serait point manqué.

— Quel accent? répondit Antonietto. Je ne l'ai pas remarqué, excellence.

— Tu trouves donc que je prononce purement le napolitain?

— Excellence, comme les vieux commissionnaires de la place du Castello.

— Écoute, mon ami, ne cherche plus à me déguiser la triste vérité. Il m'importe de la connaître. Voici un demi-carlin que je te donnerai, si tu me dis sans détour ce que tu penses de ma prononciation.

— Puisque votre seigneurie l'exige et que ma franchise peut lui être utile, je lui avouerai donc qu'en l'écoutant, les yeux fermés, on jurerait qu'elle porte une perruque rousse avec une queue, un gilet en tapisserie et une culotte courte, comme un certain personnage de comédie... mais en ouvrant les yeux, quel contraste! ô surprise! on voit un prince plus beau que le soleil. Telle est la vérité sans déguisement.

Antonietto étendait déjà le bras pour saisir le demi-carlin déposé sur la table; mais l'abbé s'empara de la pièce de cuivre, la remit dans sa poche, et tirant le groom par l'oreille :

— Traître! s'écria-t-il, tu me flattes encore! Je retire la récompense que tu ne mérites point. Tu n'es et ne seras jamais qu'un *guaglione*.

Geronimo ne pouvait plus se le dissimuler. Depuis trois mois qu'il habitait Naples, il y jouait, à son insu, un personnage ridicule, et donnait le divertissement à tous ceux qu'il fréquentait. Aussitôt sa mémoire lui rappela des sourires, des chuchottemens ironiques, des plai-

santeries obscures, dont le sens caché se révélait aujourd'hui tout à coup. Il découvrait qu'on l'avait cent fois berné sans qu'il en eût le soupçon; à chaque trait de lumière qui pénétrait dans son esprit, un trait plus cruel et plus profond lui perçait le cœur. Tantôt ces blessures le faisaient bondir comme un cerf, et il courait dans la chambre, tantôt son orgueil écrasé ne lui laissait plus de forces, et il tombait anéanti dans son fauteuil, les bras pendans, le menton plongé dans les plis de son jabot. Un fantôme moqueur se dressait devant lui, et prenait tous les visages de ses amis et connaissances, les uns après les autres; mais, quand ce fantôme se montra sous la figure adorée de sa belle Lidia, il ne put supporter cette vision, et il s'enfuit comme un échappé d'Aversa à travers les rues du vieux Naples. Il arriva ainsi à Sainte-Marie-del-Carmine. La vue des lieux où pour la première fois il avait rencontré celle qui causait sa misère lui porta un nouveau coup. Il entra dans l'église pour contempler la place où Lidia avait écouté si gentiment le sermon du prédicateur; en se traînant le long des marbres bizarres qui ornent cette église, il trébucha contre un siége, et tomba, éperdu de douleur, sur la simple pierre où, depuis six cents ans, le jeune et infortuné Conradin, décapité par ordre de Charles d'Anjou, attend encore un vengeur.

IV.

Quoique sa chute fût le résultat d'un accident, le bon Geronimo éprouva une sorte de jouissance à la considérer comme l'effet de son désespoir. Au lieu de se relever, il demeura étendu à terre, et poussa des soupirs à fendre le tombeau du dernier prince de la maison de Souabe.

— O Conradin, dit-il en gémissant, n'est-il pas affreux qu'un mortel en soit réduit à envier ton triste sort? C'est pourtant ce qui m'arrive. Oui, je voudrais périr, comme toi, sur un échafaud. Je bénirais la hache qui me délivrerait de mon amour et de mes tourmens. Je porte en moi le bourreau de mon ame, et la barbarie de Charles d'Anjou ne supporte pas la comparaison avec la cruauté de mon ingrate maîtresse.

Une voix claire et singulièrement joviale interrompit cette lamentation :

— Eh! seigneur Troppi, dit cette voix, que faites-vous donc là? Il n'est plus temps de vous comparer au neveu de Mainfroi. Laissez-le dormir là-dessous, et pensons à quelque chose de gai. Une Lidia vous a donné du chagrin, une Luigia vous consolera. Ce serait joli si à vingt ans, avec la mine que vous avez et dans une ville comme Naples,

on mourait d'amour pour une maîtresse ingrate. Allons, prenez ma main, et relevez-vous.

Celui qui parlait ainsi était le clerc de notaire Marco, l'ennemi juré de la mélancolie. Sur sa large tête en forme de gourde, au fond de ses petits yeux injectés de sang et dans sa bouche fendue jusqu'aux oreilles, on ne voyait que la bonne humeur soutenue par des appétits robustes.

— Venez avec moi, poursuivit Marco en soulevant l'abbé comme un enfant. Je vous remettrai le cœur avec un verre de bon vin.

— C'est de la ciguë ou de l'opium qu'il me faut, murmura Geronimo.

— Bah! reprit le clerc, nous verrons bien tout à l'heure si vous penserez encore à la mort.

Don Marco conduisit l'abbé à son logis, situé au marché aux poissons. Il tira d'un petit placard trois fiasques entamées.

— Gageons, dit-il, que je vous démontre par A plus B comme quoi chacun de ces flacons est de circonstance dans les terribles conjonctures où vous voilà. Celui-ci, par exemple, porte assurément le nom le plus douloureux du monde : c'est du lacryma christi. Vous n'oserez pas soutenir que vos pleurs surpassent en amertume ceux de notre divin Sauveur. Avalez-moi ce verre d'un seul trait, pour rendre hommage aux peines du fils de la madone et vous humilier devant lui.

Geronimo but le vin et le trouva excellent.

— Et celui-ci! reprit Marco, vous allez voir s'il se présente à propos. Que fait un amant au désespoir? Il s'enfuit loin de son inhumaine; il quitte sa patrie; mais vous ne pouvez point sortir du royaume sans permission, à moins de perdre votre bénéfice. Où irez-vous alors? En Sicile? Eh bien! videz ce verre de Marsala. C'est le vin du seul pays où vous puissiez traîner votre cœur éclopé. Ce raisonnement étant victorieux, *nunc est bibendum*. Quant à cette fiasque au col mince et élancé, poursuivit Marco en ouvrant la troisième bouteille, c'est pour vous que le bon Dieu l'a mise au monde. Elle contient de la moscatelle de Syracuse, ce nectar délicieux qui adoucirait les mœurs d'un Carthaginois. Jamais rien de plus suave ne sortit des cruches que penchait Hébé entre ses mains délicates. Goûtez la fine moscatelle, seigneur Troppi, et, si les crêpes noirs dont votre imagination est tendue ne se changent pas en gazes plus roses que le châle de l'aurore, je vous tiens pour un homme bien malade. Nous jugerons ainsi la profondeur de votre blessure.

Les trois verres de vin étant avalés, le clerc Marco frappa sur l'épaule de l'abbé.

— Jeune homme, dit-il, allons droit au fait, et prenons le diable par les cornes. Vous êtes au désespoir? Très bien!.. Vous appelez la mort

à votre aide? A merveille! mais pourquoi? Vous n'y avez pas songé. C'est parce que vous croyez que votre ingrate est la plus belle, la plus aimable des femmes, et que jamais vous ne retrouverez un trésor qui la vaille. Or, c'est une erreur que vous partagez avec tous les amans maltraités. Il n'y en a pas un qui, dans un temps plus ou moins long, ne reconnaisse la susdite erreur. Si donc on vous obligeait à la reconnaître sans attendre ce délai fâcheux, ne serait-ce pas autant de gagné? Cherchez, examinez, regardez, furetez, vous verrez que le monde est tout plein de femmes belles, bonnes et aimables; et quand vous aurez vu cela, vous serez consolé, vous vous marierez, et vous me ferez un cadeau de noce.

— Hélas! mon cher Marco, répondit l'abbé, je sais bien qu'il y a d'autres femmes bonnes et belles; mais Lidia seule existe pour moi. Lidia ne m'aime point, et c'est pourquoi je veux mourir.

— Quelle diable de raison est cela! reprit Marco. Chacun a ses goûts et ses penchans. Vous êtes amoureux; moi j'aime le vin. Je rends justice à tous les bons crûs. Le marsala me plaît; la moscatelle m'enchante: voit-on que je sois indifférent au lacryma christi? Point du tout. Si vous regardiez, le matin, ces escadrons de jolis visages qui entrent dans les églises et qui vont déposer le fardeau léger de leur conscience dans l'armoire aux péchés, vous seriez étonné des richesses et de la variété de tant de jeunes appas. Faites donc comme moi, et dites-vous: « Lidia est belle; mais voici bien d'autres femmes qu'on lui peut comparer. Il serait barbare de les mépriser, parce qu'une ingrate me dédaigne ou me trompe. » C'est alors que vous serez raisonnable dans vos goûts et penchans.

— Il ne s'agit point de goûts et de penchans, s'écria Geronimo. Il s'agit d'une passion malheureuse, dont je confesse la folie, mais que je ne puis surmonter, qui m'assassine et m'inspire cette envie de mourir. Au lieu de me prêcher inutilement, dites-moi plutôt par quel moyen je pourrais me débarrasser d'une vie insupportable, sans offenser le ciel, car je ne voudrais point perdre mon ame avec mon corps.

Un éclair de malice sortit des yeux rouges du clerc de notaire.

— C'est différent, seigneur Troppi, dit-il, je déteste les esprits tracassiers. Je n'insiste plus. Débarrassez-vous de la vie. Je n'ai pas qualité pour vous suggérer l'échappatoire que vous souhaitez; mais je vous adresserai à bonne enseigne. N'allez point demander une pareille consultation à des ignorans ou à des jansénistes. Un de mes amis qui n'est pas d'église, mais plus savant qu'un archi-prêtre, et qui a écrit sur les cas de conscience, vous indiquera le droit chemin. Attendez que je vous donne une lettre pour l'illustrissime docteur Jean Fabro.

Le clerc prit la plume, et il écrivit le billet suivant:

« Docteur Jean, je t'envoie un petit Biscéliais, qui voudrait mourir

d'amour et de désespoir, sans aller en enfer. Il est riche, à moitié fou, et un peu simple. Fais-lui une histoire et une consultation. Cent piastres offertes à la madone pour racheter un crime qu'assurément il ne commettra point seront à partager entre nous deux. Ne va pas lui accorder à moins la permission de se tuer. C'est un prix modéré qu'il paiera si tu sais flatter sa passion, en feignant de paraître convaincu de son désespoir. »

— Avec les avis du docteur Jean, dit Marco en pliant le billet, vous irez en paradis à l'heure qu'il vous plaira de choisir.

Geronimo remercia son ami, prit le billet et se rendit sur l'heure chez l'illustrissime docteur Jean, qui demeurait à Saint-Dominique-Majeur. Un long bout de ficelle, pendu à la muraille au fond d'une cour, descendait du haut des combles jusqu'à un petit écriteau sur lequel on lisait le nom de ce savant personnage. Geronimo tira la ficelle; une lucarne s'ouvrit tout en haut de la maison, et une figure basanée, surmontée d'une forêt de cheveux crépus, se présenta en manches de chemise et débraillée dans le cadre de la lucarne. Après un court dialogue par la fenêtre, et pendant lequel les deux interlocuteurs crièrent à tue-tête, l'abbé monta lentement au quatrième étage, sans songer que ce Fabro avait une plaisante mine pour un docteur. Deux grandes cornes de bœuf, plantées dans le mur au-dessus de la porte, préservaient de la *jettatura* le savant et les visiteurs. Des cartons et quelques gros livres posés sur une planche, une malle tenant lieu d'armoire, deux escabeaux, une grande table chargée de papiers, d'assiettes, d'une casserole et d'un encrier, un méchant lit dont le désordre attestait que le docteur n'avait point de ménagère, tel était le mobilier philosophique de Jean Fabro. Avec son visage aquilin, sa poitrine velue et sa chemise entr'ouverte, l'illustrissime ressemblait plutôt à un brigand qu'à un jurisconsulte; mais il ne lut pas moins attentivement pour cela le billet du clerc de notaire, et, prenant un air doux et compatissant :

— Que de jeunes et beaux hommes, dit-il, s'en vont ainsi, emportés par de fatales passions, comme des feuilles légères dispersées par l'aquilon furieux! Vous pâtissez, mon ami; on le voit à votre visage, à vos yeux éteints : vous êtes malheureux!

— Plus que je ne puis le dire, répondit Geronimo en essuyant une larme.

— Mais d'abord avez-vous suffisamment réfléchi à votre funeste envie de mourir?

— Ne nous écartons pas du sujet de la consultation, dit l'abbé. Pouvez-vous m'indiquer un moyen de fuir cette vallée de misères sans perdre mon ame? Si vous le pouvez, vendez-moi ce secret; je vous en paierai le prix, et je ferai ensuite usage de la recette quand il me plaira,

car je prétends en mourant prendre les mesures nécessaires pour laisser des regrets à l'injuste Lidia.

— L'expédient que je vous fournirai, reprit le docteur, est infaillible. Ce n'est point dans saint Augustin, ni saint Chrysostôme, ni saint Ambroise que nous le puiserons. Ces vieux pères de l'église manquaient de souplesse dans l'esprit. Les casuistes espagnols sont gens de ressource, et nous irons à eux. Or, ils disent qu'en certains cas il est permis de hâter une mort certaine et douloureuse pour en abréger les tourmens; ils établissent en outre une importante nuance entre se tuer et se laisser mourir. Si donc vous sentez que votre douleur est sans remède, et qu'elle vous consumera tôt ou tard, vous êtes sans reproche en courant plus vite au terme de vos maux : il ne faut user ni du fer, ni de l'eau, ni du feu, ni du poison; mais il n'est point défendu de se faire saigner par un chirurgien. Ce n'est pas un crime que de dénouer ensuite sa ligature, comme un petit accident le pourrait faire, et votre sang, qui se répandra de lui-même, sans que vous ayez tourné aucune arme contre vous, entraînera votre ame innocente, qui s'envolera naturellement aux cieux. Une offrande pieuse et considérable à l'église témoignera que vous n'avez nul dessein criminel ou impie, et pour cent piastres à colonnes seulement, je me charge de vous procurer un confesseur et l'absolution. Vous lui remettrez la somme d'avance, et vous serez libre ensuite de choisir l'heure et le lieu de façon à pénétrer votre ingrate d'un repentir déchirant pour le reste de ses jours.

— Cet expédient me paraît admirable, dit l'abbé : tout y est prévu; je ne vois point par quel endroit il pourrait pécher. Acceptez cette piastre à titre d'honoraires, mon cher docteur, et, quand j'aurai fixé l'instant de ma mort, je suivrai scrupuleusement vos avis.

Tout simple qu'il était, le bon Geronimo avait sa petite part d'astuce; tous les Italiens sont nés diplomates. En ruminant son cas de conscience, il se demanda de quelle utilité lui serait un intermédiaire comme Jean Fabro, et si le premier confesseur venu refuserait jamais une absolution au prix énorme de cent piastres fortes. Il y avait d'ailleurs imprudence à donner d'avance une si grosse somme : le désespoir peut s'amender au moment suprême; on a vu des gens résolus à mourir se manquer et revenir à la vie. La madone ne rendrait pas l'argent une fois payé. Le plus sage était donc de laisser les cent piastres à l'église par testament, d'exécuter ensuite le fatal projet, et d'appeler un confesseur avant de franchir le dernier pas. Ce fut à ce dessein mûrement pesé que s'arrêta le pauvre abbé. Quelques jours de délai lui donnèrent la certitude qu'il ne pouvait vivre sans sa Lidia. Un matin, il se fit saigner au bras gauche par son barbier, en prétextant des maux de tête, et, après avoir déposé son testament en main sûre, il se rendit

en fiacre à Saint-Jean-Teduccio, accompagné d'Antonietto, qui chantait derrière la voiture sans se douter que son maître marchait à la mort au grand trot. A vingt pas de la maison de Lidia, le cocher arrêta ses chevaux, comme il en avait reçu l'ordre en partant. La mine éveillée du petit groom se posa sur le bord de la portière :

— Que désire votre excellence? dit le gamin.

— Tu vas sonner, répondit l'abbé, à la porte de la divine Lidia. La servante viendra ouvrir. Tu te jetteras la face contre terre en poussant des cris lamentables, et tu lui diras ces mots : « Appelez vite la signora, qu'elle ne tarde pas, mon patron est là, mourant dans un fiacre. Il n'a pas cinq minutes à vivre, et demande à dire à votre maîtresse un éternel adieu. » Aussitôt que la signora se sera précipitée, tout en pleurs, hors de la maison, tu l'amèneras ici, et tu courras à l'église chercher un prêtre.

Antonietto, persuadé que son maître se préparait à jouer la comédie, fit un clignement d'yeux de malice et de connivence. Il se dirigea vers la maison, et revint ensuite au fiacre :

— Excellence, dit-il, si la contessine s'informe de quoi se meurt mon infortuné patron, lui répondrai-je en pleurant que c'est d'amour et de douleur?

— Non, tu lui diras qu'on m'a saigné au bras, que j'ai arraché ma ligature et que je suis baigné dans mon sang.

— Très bien, excellence.

Lorsque l'abbé eut entendu le coup de sonnette de son groom, les cris plaintifs, les sons de voix lamentables, les paroles entrecoupées, et toute l'exposition de la comédie jouée par Antonietto avec un véritable talent, il ôta son habit, releva la manche de sa chemise et porta la main à sa ligature :

— Un moment! pensa-t-il, si Lidia n'était pas au logis, ma mort ne produirait point d'effet.

Et il attendit, la tête à la portière; mais, quand la belle veuve parut à la fenêtre pour demander la cause de ces cris, Geronimo dénoua lentement et d'une main tremblante la longue bande de toile qui lui serrait le bras. En voyant la compresse tachée de sang tomber sur ses genoux, il recommanda son ame à Dieu. Un nuage passa devant ses yeux, un bruit semblable à celui de la mer bourdonna dans ses oreilles; la pâleur de la mort se répandit sur son visage; il pencha sa tête sur son épaule, comme le beau Narcisse, et s'évanouit.

PAUL DE MUSSET.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 décembre 1850.

Nous voici malheureusement une fois encore sous le coup d'une crise constitutionnelle. Il est pénible de le dire, et nous ne le disons qu'avec le plus profond regret, la bonne intelligence qui semblait avoir uni depuis quelque temps les pouvoirs publics se trouve subitement rompue. L'assemblée législative s'est ajournée lundi au 2 janvier, après une séance durant laquelle on attendait d'instant en instant un orage qui n'est pas venu, qui ne viendra peut-être pas, mais qu'il dépend néanmoins d'un hasard ou d'un entêtement de susciter à la plus prochaine rencontre. Il y avait, sur tous les bancs de l'assemblée, cette sourde anxiété qui présage les momens difficiles; cette anxiété passe maintenant et circule au dehors, et l'année s'ouvre ainsi au milieu d'appréhensions qui nous rappellent cruellement que c'est déjà la quatrième qui commence dans cette ère d'épreuves où nous sommes.

Le répit qu'auront procuré par bonheur les courtes vacances parlementaires permettra sans doute à l'esprit de conciliation et de prudence de s'interposer plus efficacement, et, nous voulons encore l'espérer, de s'interposer en temps utile. C'est d'ailleurs un des plus ordinaires spectacles de la scène politique de voir les choses tomber d'elles-mêmes, pour peu qu'on ne tienne pas à les ramasser. Or, dans le cas présent, ce n'est point au gouvernement à provoquer une explosion dont il est plus à même que personne de calculer tous les tristes résultats; quant à ceux qui se montrent si étrangement pressés de rentrer, pour lui faire pièce, dans le jeu périlleux des conflits, ceux-là ne sont plus, assure-t-on, que des victorieux dans l'embarras, qui ne demandent pas du tout qu'on parle de leur victoire, parce que, si l'on en parlait, ils seraient bientôt obligés d'avouer que leur victoire ne vaut pas le prix qu'ils la paient. Nous cherchons ainsi à nous rassurer de notre mieux contre les éventualités menaçantes qui pourraient sortir de la situation nouvelle que nous ont amenée les derniers

jours de décembre. Nous souhaitons que ce duel trop répété du pouvoir parlementaire avec le pouvoir exécutif n'ait pas tôt ou tard de plus funestes conséquences; mais il y en a pourtant qui se produisent déjà, qui sont acquises à la charge des auteurs de cette bagarre systématique, et qu'il ne nous reste plus qu'à déplorer : c'est la joie bien fondée que le parti révolutionnaire manifeste en aidant, par ses inspirations et ses suffrages, de prétendus amis de l'ordre à paralyser, à dissoudre les seuls élémens d'ordre régulier qui subsistent encore; c'est aussi le dégoût croissant de l'opinion pour un pareil usage des institutions libres, et ce qui nous touche le plus, ce qui nous frappe le plus douloureusement, ce dégoût trop motivé finit par s'en prendre aux institutions elles-mêmes.

Par où donc la guerre est-elle arrivée, quand on se croyait encore partout à la paix? Une singulière coïncidence avait justement voulu qu'à la veille même de ces hostilités nouvelles, que nous nous réservons le droit d'apprécier, une fête donnée par M. le président de l'assemblée nationale réunît autour du président de la république l'élite du parlement. Comme si M. Louis Bonaparte eût eu le pressentiment de la bourrasque qui s'apprêtait, il avait osé porter un toast *à la concorde des pouvoirs publics;* il avait exprimé le vœu que « leur union se continuât dans le calme, comme elle s'était formée pendant la tempête. » On n'apercevait pourtant encore à l'horizon aucun des nuages qu'on pouvait croire au contraire dissipés depuis la déclaration solennelle du 11 novembre, et qui s'annoncent aujourd'hui derechef, comme s'ils allaient tous reparaître. A peine un incident très médiocrement tragique avait-il laissé entrevoir aux hôtes du Palais-Bourbon que l'amphitryon s'était dispensé d'avoir à sa table officielle tous les invités de rigueur; on avait pu seulement conjecturer que M. Dupin s'intéressait assez vivement à l'officier judiciaire compromis par excès de zèle à son service pour garder rancune au supérieur hiérarchique qui n'avait point été sensible à ce zèle excessif.

Après tout, ce n'était là qu'une grimace de salon qui n'impliquait pas nécessairement un éclat politique. On eût dit au contraire que le monde politique se préoccupait plus que jamais d'éviter les éclats. Les différens comités parlementaires avaient mis des sourdines à leurs démonstrations. Celui de la rue de Rivoli s'était désisté de ses plus grandes ardeurs pour le rétablissement du suffrage universel, et tout le mouvement que se sont donné les exagérés du parti légitimiste, le succès même qu'ils ont semblé d'abord obtenir en attirant à eux des hommes d'habitudes plus réservées et plus sérieuses, tout cela n'avait pas empêché que le comité s'engageât à repousser, conformément au rapport de M. Jules de Lasteyrie, la proposition d'ailleurs très bénigne par laquelle M. Victor Lefranc remettait en question la loi du 31 mai. Sait-on maintenant ce qu'il en sera? A la place des Pyramides, on avait très sagement, et dans une intention fort transparente, déclaré pour soi-même, et un peu pour qu'on le répétât, que l'on ferait trêve à la politique proprement dite, et qu'on embrasserait par choix des études d'ordre plus positif. C'était professer à l'adresse de qui de droit qu'on entendait de ce côté répondre purement et simplement à l'appel du 11 novembre, en entrant de bonne foi dans les conditions de l'armistice offert par le message. Une troisième réunion, formée sous d'illustres auspices, avait passé durant quelques jours pour le centre futur de ces combinaisons à grande portée dont la réunion des Pyramides se déclarait

lasse. C'était là que devait revivre la pensée de la fusion; c'était là qu'on devait rêver à loisir aux moyens de *fusionner*, sans qu'ils s'en doutassent, deux partis qui ne se rapprochent jamais que pour rompre, parce qu'ils rompent aussitôt qu'ils sont assez rapprochés pour se regarder en face. Par cette raison et par d'autres, cette réunion était devenue tout de suite un rendez-vous d'élite où la foule n'abondait pas. Le bruit courut cependant qu'on faisait là quelque chose, qu'on y voulait aborder ce qu'on nomme la politique d'action; mais aussitôt le bruit fut démenti par les assurances, certes, les plus sincères, et l'on protesta en toute vérité qu'on ne faisait rien.

Nous nous arrêtons avec une certaine complaisance sur ces bons antécédens, qui ne datent que d'hier, pour que l'inconséquence, et si le mot n'était pas trop léger dans une occasion aussi grave, pour que l'étourderie du revirement actuel en ressorte davantage. Ce revirement s'explique sans doute; il s'explique par la faute d'une situation générale intrinsèquement mauvaise, dont tout le monde subit les inconvéniens, dont le vice envenime des circonstances qui seraient autrement insignifiantes. Il s'explique plus particulièrement par les torts des humeurs personnelles qui débordent à l'aventure et multiplient les difficultés durables pour se procurer des satisfactions trop souvent mesquines et toujours éphémères; il s'explique enfin par la tactique cent fois regrettable que nous reprochons ouvertement à toute une fraction de l'assemblée, puisque les hommes raisonnables et consciencieux du parti légitimiste ne prévalent plus contre l'effervescence des brouillons. Telles sont les causes qui ont produit une rupture presque flagrante au sein de l'état, et il faut passer pour ainsi dire en revue les épisodes de cette funeste querelle pour imaginer comment d'accidens en accidens elle a pu s'aigrir si fort. Probablement il y a eu d'abord du hasard, puis les ressentimens et les calculs s'en sont mêlés, et les esprits une fois lancés dans ces voies d'agression, ils y sont restés avec une opiniâtreté d'autant plus tenace, que l'on a su leur persuader ou qu'ils ont feint de croire que c'était le parlement qui était sur la défensive. On est ainsi revenu d'emblée aux soupçons et aux alarmes de la commission de permanence : l'heureux effet du message n'aura pas duré deux mois, et cependant on ne saurait dire équitablement que la trêve ait été violée par celui qui l'avait proposée.

Le premier échec qui ait endommagé ces relations amicales, auxquelles on pouvait se flatter de voir plus d'avenir, ç'a été le succès fort inattendu des interpellations de M. Pascal Duprat sur les loteries autorisées par le gouvernement. Un jeune représentant du parti conservateur se crut obligé de servir de second à un montagnard si rigoriste, et le puritanisme de ses respectables traditions domestiques lui parut tout-à-fait de mise dans une alliance intime avec la sévérité républicaine de M. Pascal Duprat. On est quelquefois si pressé de se faire une importance plus personnelle que celle qu'on doit à son nom, que l'on ne regarde pas assez aux nuances très diverses sous lesquelles on peut réussir à paraître important. La nuance pouvait être ici mieux choisie. Quoi qu'il en soit, l'assemblée, appelée à voter sur l'ordre du jour pur et simple, en présence d'un ordre du jour motivé qui contenait une censure très directe du gouvernement, commença par écarter le premier, ce qui semblait conclure au second. La majorité n'avait certainement pas eu conscience d'elle-même en votant comme elle avait fait, puisqu'elle fut très visiblement déconcertée d'a-

voir donné ce beau triomphe à la montagne pour de si minces griefs. Il y eut là du moins encore à propos un sage besoin de conciliation. La majorité, un instant surprise, ne craignit pas de déserter la voie où elle s'engageait, et une allusion blessante, par laquelle on avait l'air de la défier d'en sortir, lui donna le courage d'adopter, au lieu de cette malencontreuse censure, un ordre du jour motivé qui n'était, en d'autres termes, que l'ordre du jour pur et simple d'abord rejeté par ses suffrages.

La crise avait été dénouée presque en même temps qu'elle s'était produite; mais ces fausses situations, si peu qu'elles durent, laissent des traces qui sont des froissemens. Le ministre de l'intérieur, justement habitué à plus d'égards au sein de l'assemblée, avait supporté à grand'peine le rude traitement qu'on avait failli lui infliger; les susceptibilités parlementaires étaient, de leur côté, dans un certain éveil qui tournait au malaise. Il y a de ces impressions qu'on n'essaie pas même de justifier et qu'on subit; ces impressions sont peut-être même plus vives sur les hommes réunis en masse que sur les individus isolés. On s'en veut d'une démarche intempestive, on en veut un peu à qui en a été l'objet; on lui en veut même de l'effort ou du sacrifice qu'on s'est imposé pour la réparer. Il régnait sans doute quelque chose de ce vague mécontentement dans le gros de l'assemblée, et il ne manquait pas d'insinuations perfides pour l'entretenir, lorsqu'est arrivé le jugement du procès intenté à l'agent de police Allais.

Voilà certainement une pitoyable histoire, et si nous avons tant d'envie de nous tranquilliser sur les suites du conflit aujourd'hui pendant, c'est qu'il nous répugne d'admettre que de pareilles causes puissent aboutir à des effets si sérieux. Nous n'ignorons pas que ce temps-ci a le privilége désolant de grossir les infiniment petits; mais ce serait vraiment à rougir d'avance du mépris de la postérité, si les basses intrigues ou les sottes divagations des plus obscurs subalternes suffisaient à déranger tout le train de notre pauvre machine politique. Nous nous étions jusqu'ici épargné la tâche ingrate de raconter à nos lecteurs cette ridicule épopée de l'espionnage qui vient de se terminer devant la justice. Il faut bien en parler aujourd'hui, puisqu'elle menace de devenir tout le fond d'un grand débat constitutionnel. Malheureuse constitution qui peut être atteinte par des ricochets partis de si bas! On sait de reste à présent comment les agens préposés à la sûreté de l'assemblée nationale découvrirent, sans qu'il eût existé, un complot d'assassinat dirigé contre la personne de M. Dupin et contre celle du général Changarnier. Ni l'agent Allais, ni son chef, M. Yon, n'ont pu fournir les moindres indices à l'appui du rapport approuvé par l'un et composé par l'autre. Il a même fallu reconnaître que l'on avait mis dans ce rapport une bonne dose de *fantasmagorie*; — le mot a l'air d'être technique dans la langue de l'emploi. La *fantasmagorie* n'en a pas moins fait scandale, à l'époque où elle arrivait, au milieu des agitations confuses qui couvaient avant le 11 novembre.

La justice a cru qu'il fallait avoir raison de ce scandale et lui ôter son danger par une procédure publique. Il est vrai que le danger avait disparu dans le changement à vue de la situation; mais la situation va plus vite que la justice, et la justice, une fois saisie, a dû poursuivre. Allais a été accusé et jugé pour dénonciation calomnieuse. La défense consistait à soutenir qu'un rapport

de police n'était pas obligé à autre chose, mais le rapport ayant été répété devant un magistrat, la calomnie a repris autant de corps qu'il lui en fallait pour devenir passible de la pénalité légale. Malgré tout le respect dont on doit entourer le cours régulier de la justice, nous n'en regrettons pas moins qu'il ait semblé indispensable de produire ces niaises imaginations au grand jour d'une audience. Il n'y avait là rien à gagner pour personne. Ce procès touchait de si près à des intérêts et à des positions politiques, que la magistrature a vraiment eu trop de peine à le renfermer dans les proportions beaucoup plus étroites d'un intérêt purement judiciaire. Cette peine n'a même pas toujours été couronnée par le succès, et la politique a percé plus souvent qu'elle n'aurait dû, surtout dans le langage du parquet. Le parquet avait trop clairement une opinion faite et tranchée sur des points qui n'étaient pas au procès, et sur lesquels il eût été plus convenable et tout aussi utile à la cause du bon droit de ne pas s'ouvrir avec une façon si provoquante. Allais a été condamné, et il est resté démontré ce que le pourvoi déjà interjeté ne renversera guère, à savoir que M. Yon, le protecteur si mal récompensé d'Allais, était ou un très médiocre commissaire de police ou un trop mystérieux personnage. Ces deux qualités n'étant pas en rapport avec la mission de vigilance qui lui était confiée, M. Yon ne pouvait plus, dans la pensée du ministre de l'intérieur, remplir suffisamment auprès de l'assemblée nationale une tâche où il s'était déjà si compromis. Le ministre de l'intérieur a donc dû proposer au bureau de l'assemblée la révocation de M. Yon, son commissaire spécial. C'est là, c'est sur cette misérable pierre d'achoppement qu'allaient se heurter les deux pouvoirs qui gouvernent la France. On ne le croirait pas, si l'on ne se rendait compte de bien des circonstances de temps et de personnes.

L'assemblée est souveraine; elle a son armée, elle peut bien avoir sa police. Au point de vue de la doctrine, c'est un empiétement du législatif sur l'exécutif; au point de vue du fait et du moment, c'est un ordre de choses contre lequel nous n'avons pas la moindre objection, parce que, sincèrement animés comme nous le sommes de l'esprit parlementaire, nous voulons à tout prix que le parlement ne dépende que de lui-même, et nous le voyons sans scrupule armé de pouvoirs extraordinaires pour faire face à des rencontres qui ne le seraient peut-être pas moins. Le difficile est d'user de ces pouvoirs avec la discrétion qui les ménage, car c'est une tentation naturelle, mais dangereuse, de vouloir constamment employer toute la force qu'on a. L'assemblée, par exemple, ayant une police, il s'ensuit qu'il faut que cette police ait quelque chose à faire, et celle-ci, investie du droit de protéger une sécurité si indispensable, est malheureusement exposée à conclure que cette sécurité a toujours un ennemi quelque part.

On assure que M. Yon a été très utile et très dévoué dans l'échauffourée du 15 mai; nous n'en doutons pas, seulement nous avons lieu de croire que ses meilleurs titres ne remontent pas si loin. Ce dont on sait le plus de gré aux gens qui vous servent, c'est de deviner où leurs services vous seraient le plus agréables. La commission de permanence était si jalouse et si fière d'exercer sa tutelle provisoire, qu'il ne lui déplaisait pas de s'exagérer un peu les périls au milieu desquels elle remplissait ce devoir délicat. Assidu à prendre les ordres des vingt-cinq, M. Yon ne pouvait manquer de démêler et bientôt de partager ce

besoin d'alarmes qu'ils éprouvaient. Il n'y a pas de sentiment plus contagieux que l'inquiétude, et elle s'accroît à mesure qu'elle se communique. Allais aura dépassé M. Yon, comme M. Yon avait sans doute dépassé M. Dupin. Nous sommes presque convaincus que M. Yon croyait beaucoup plus que M. Dupin lui-même à la réalité du complot dirigé contre l'honorable président, parce qu'à ses propres yeux il grandissait d'autant plus en qualité qu'il devenait plus évidemment le sauveur d'une existence si précieuse. M. Dupin, moins effrayé certainement pour la conservation de ses jours que ne l'était M. Yon, ne veut pas souffrir qu'un si fidèle agent porte aujourd'hui la peine de lui avoir témoigné trop de sollicitude. Le président de l'assemblée nationale a tout le droit possible de marquer, dans chacun de ses actes, l'originalité vigoureuse qui caractérise sa physionomie; cette originalité comporte des boutades de tous les genres. M. Yon est aujourd'hui le favori d'une de ces boutades, comme il en pourrait être demain la victime. M. Dupin veut que sa propre dignité, que celle de l'assemblée soit intéressée à couvrir un homme qui ne l'a lui-même, hélas! que trop couvert; il a été très irrité des apostrophes que le tribunal et le parquet n'ont pas ménagées à M. Yon; M. Dupin, en un mot, défend, dans cette occasion, les priviléges de l'assemblée avec le privilége de son humeur. Il n'y a qu'un tort dans cette vive défense, c'est qu'elle n'était pas nécessaire, parce qu'il n'y avait point d'attaque. Chargé de la direction générale de la police, le ministre de l'intérieur devait à sa responsabilité de demander au bureau de l'assemblée le changement d'un fonctionnaire qui, n'étant pas sous sa dépendance immédiate, ne lui paraissait pas cependant au niveau de son rôle. Le bureau se trouve bien servi; évidemment le gouvernement n'a plus rien à y voir.

Ce n'est pas sous ce jour si simple que l'on a considéré l'affaire dans l'émotion factice où l'on s'était tout d'un coup précipité; fascinée par je ne sais quel désagréable mirage, toute une partie de l'assemblée s'est persuadée qu'elle revoyait en perspective des temps orageux qu'on avait laissés derrière soi depuis le 11 novembre. Cette erreur d'optique a été industrieusement exploitée par les chevaliers de la politique du pessimisme, qui croient plus sûr et plus court, pour tout sauver, de commencer par brouiller tout. Bref, on s'est cru en état de guerre, et l'on en a soi-même donné le signal par l'animation avec laquelle on a transformé tous les incidens en combat. Ici se place l'épisode de l'arrestation de M. Mauguin, venu précisément à la veille du jour où le bureau de l'assemblée devait délibérer sur le sort de M. Yon. Il est incontestable qu'il y aura eu des parlementaires zélés qui auront reporté sur M. Mauguin beaucoup du même intérêt qu'ils prenaient à M. Yon, et l'honorable représentant de la Côte-d'Or, chagriné par un créancier qu'il avait trop impatienté, a failli cependant compter aussi pour un martyr du pouvoir exécutif. La passion transfigure tout ce qu'elle touche.

La passion était si bien de la partie, qu'on a procédé dans une pure question de droit avec toute l'âpreté politique. La question prêtait à la controverse, et nous croyons, quant à nous, qu'il ne faut pas atténuer, pour quelque considération que ce soit, l'inviolabilité des représentans du pays; c'est bien le moins que l'idée d'inviolabilité reste attachée là. Ce principe de l'inviolabilité domine les objections, d'ailleurs très graves, que le ministre de la justice avait cru devoir formuler dans un sens contraire à la résolution qu'a prise la majorité.

Nous aimerions cependant à penser que ce ne sont point les raisons révolutionnaires et radicales présentées par M. de Larochejaquelein, qui ont entraîné la majorité.

Ce serait amasser trop de repentirs que de s'habituer à fouler sans plus d'égards la souveraineté des tribunaux sous l'omnipotence du parlement. La justice n'est pas seulement un pouvoir politique, c'est un pouvoir social. On a trop fait mine de l'oublier dans la chaleur de l'antagonisme qu'on ressuscitait. On s'est récrié contre M. de Belleyme envoyant mal à propos sans doute un débiteur inviolable à Clichy, comme s'il se fût agi d'un dictateur envoyant à Vincennes quelque inviolable tribun. Pour donner l'idée du diapason auquel on s'était monté, c'est assez de dire que M. Baze avait été choisi comme exécuteur des hautes volontés parlementaires. C'est M. Baze qui a sollicité, qui a obtenu l'honneur d'aller briser séance tenante les écrous de la justice, et c'est en conquérant qu'il s'est acquitté de sa commission. M. Baze est nouveau dans la vie politique; il suit avec ardeur les chefs qu'il se donne, avec trop d'ardeur, car il ne s'aperçoit pas toujours à temps qu'ils ont cessé d'aller là où il va toujours. Cela se voit pourtant dans les armées parlementaires. La tête de colonne indique les mouvemens et change de front à sa guise; mais le changement s'opère si souvent et si vite, que quelquefois il n'arrive pas en temps utile jusqu'à la queue qui a l'ennui de faire fausse route. Les plus accommodans rattrapent la marche comme ils peuvent; les plus fiers, dépités de ce qu'on n'a pas pris leur avis sur la contremarche, persistent d'autant plus à s'aventurer tout seuls, et se vengent ainsi de n'avoir pas saisi le contre-ordre. C'est ce qu'on dit de M. Baze: il est furieux de s'être trompé. Voilà pourquoi sans doute il menaçait le directeur de la Dette de venir enfoncer sa porte avec l'armée de Paris.

Le lendemain de cet exploit, le bureau, à la majorité de huit voix sur six, a déclaré que la révocation de M. Yon ne serait point accordée à M. Baroche. Les six membres de la minorité voulurent d'abord se retirer, pour mettre l'assemblée tout entière en demeure de se prononcer; la réunion de la place des Pyramides ayant délibéré sur cette conjoncture épineuse, il a été décidé que cette fraction si considérable du parlement s'abstiendrait de provoquer un débat qui ne peut tourner au profit d'aucune opinion conservatrice et libérale. A quoi donc enfin voudrait-on en venir? Quel avantage aurait-on à pousser à outrance une lutte qu'on a soi-même ouverte avec affectation? Pourquoi la chercher si bien de son côté qu'on ne puisse plus l'éviter de l'autre? Encore une fois, nous avons autant que personne le goût de la prérogative parlementaire; nous avons toujours soutenu le droit des institutions libres. Ce sont à nos yeux aussi de sottes gens, ceux qui croient anoblir leurs allures bourgeoises ou guinder très haut leur esprit vulgaire en déblatérant contre le gouvernement de la phrase ou en soupirant après le gouvernement des hommes forts; mais n'est-ce pas leur fournir des prétextes trop commodes que d'engager l'honneur de la prérogative sur des misères aussi triviales que celles qui sont devenues les grandes affaires de la quinzaine? Il n'y a pas, dit-on, de petites questions, quand il s'agit de sauvegarder l'indépendance parlementaire. Oui, mais est-il sensé de porter à toute extrémité des exigences, même constitutionnelles, quand la constitution est ainsi faite que, si chaque pouvoir veut de son côté se pousser à bout, il n'y a plus de recours pour l'un comme pour l'autre que dans une

révolution? Quel est l'homme de bonne foi qui puisse supposer des chances à un essai de révolution parlementaire? Qui est-ce qui voudrait, de gaieté de cœur, courir les risques d'une révolution césarienne?

Il n'y a que deux partis heureux du jeu qu'on joue depuis huit jours, les montagnards, cela va de soi, et ces légitimistes turbulens qui exercent une pression de plus en plus funeste sur l'opinion qu'ils pervertissent. Que des hommes qui veulent tout refaire à nouveau n'aient pas grand peur de tout bouleverser, rien de plus simple. Que l'on procède ainsi quand on n'a d'autre intention que de rasseoir le passé, c'est le clair symptôme de ces étroites manies qui caractérisent les factions expirantes. Imaginez une déraison plus coupable que celle de ces grands politiques qui tendent la main aux radicaux pour avoir avec leur aide le suffrage universel, et qui se vantent, après tant de rudes leçons, « d'avoir protesté, durant dix-huit ans, en faveur du droit commun et de la liberté contre le monopole, l'arbitraire et l'exploitation de la France par une classe astucieuse et avide! » C'est M. de Lourdoueix qui écrit cela dans une brochure dont on a voulu faire un symbole : *Nouvelle Phase, Nouvelle Politique*. Nous n'avons jamais cru à la possibilité d'un rapprochement fort intime entre le drapeau du droit divin et celui de 1830; mais l'un et l'autre pouvaient honorablement marcher de front au-devant des mêmes périls. Il faut vivre en dehors de son pays et de son temps pour s'abuser jusqu'à croire un moment que le plus ancien puisse jamais redevenir le plus populaire, pour courtiser cette espérance en prodiguant les caresses à la démagogie, les récriminations et les injures *à la classe astucieuse et avide*.

Les récriminations ne sont jamais d'heureux argumens en politique; il faut que nous le disions, non pas seulement pour la presse légitimiste, mais pour une notable partie de la presse élyséenne. Les différens organes qui affectent de porter un intérêt spécial à la fortune du président de la république, des feuilles que l'on suppose trop volontiers dirigées de plus haut qu'elles ne sont, se rendent ainsi très nuisibles à la cause même qu'elles prétendent patroner ou servir. Dans ces journaux où l'on veut toujours chercher la pensée du pouvoir, on a vu depuis quelque temps s'établir un système de dénigrement qui tombait sur les hommes les plus éminens du pays. Ces attaques trop répétées n'ont pas laissé de contribuer à soulever les irritations parlementaires que le gouvernement a maintenant sur les bras. On a beau se donner un personnage à soi tout seul, on ne démolit pas avec autant de facilité qu'on y voudrait mettre de bonne humeur les personnes dont l'opinion a justement consacré l'importance. On a beau dire son *meâ culpâ* de l'air le plus naïvement contrit que l'on peut, la contrition est bien tardive pour donner le droit de prêcher les autres. Quand on est si convaincu d'avoir mal fait toute sa vie, le plus sûr pour ne pas se tromper encore serait de s'enfermer dans le silence, et non pas de prétendre démontrer tout de suite qu'on a trouvé cette fois le secret de bien faire. Nous ne le dissimulons pas, les amitiés indiscrètes qui s'offrent comme des protections sont une lourde charge pour les gouvernemens aussi bien que pour les individus. Le président de la république aurait peut-être du bénéfice à n'être pas si bien soutenu, et il s'épargnerait plus d'un embarras, s'il n'y avait que lui pour le compromettre.

Les affaires extérieures sont toutes dominées par l'intérêt de plus en plus

compliqué des questions allemandes. Mentionnons cependant le message du président des États-Unis d'Amérique, en date du 4 décembre. Ce tableau développé de la situation américaine n'a point par lui-même une grande signification politique : le président recommande d'éviter autant que possible les conflits que la question de l'esclavage a failli susciter au milieu de l'Union; mais il maintient nettement les mesures adoptées dans la dernière session du congrès, et même la loi relative aux esclaves fugitifs. Les chambres paraissent très décidées à ne plus revenir sur des débats terminés à si grand'peine. Un représentant ayant essayé de les renouveler dès les premières séances, sa voix a été étouffée par les murmures. La convention de la Georgie, qui avait d'abord donné de l'inquiétude, proteste de son attachement à l'Union. Un autre point essentiel du message, c'est que le président y propose d'augmenter le revenu fédéral en élevant les droits sur les importations. L'Angleterre a reçu avec un déplaisir assez marqué la nouvelle de ces intentions protectionnistes.

En Angleterre, l'agitation religieuse continue sans se refroidir encore; les *meetings* succèdent aux *meetings*, et se partagent exclusivement avec les fêtes de Noël toute la pensée publique. En Hollande, on vient de voter le budget après une discussion assez animée, et la discussion même a rendu bon témoignage en faveur de la situation financière des Pays-Bas et de leurs colonies pour l'année 1851.

Plus le temps coule et plus les choses s'engagent en Allemagne, plus il est permis de douter que les conférences de Dresde aient chance d'aboutir à quelque résultat bien nouveau. La convention d'Olmütz a réglé l'essentiel; le reste viendra quand il pourra. L'essentiel, c'était l'incident qui menaçait la paix européenne; mais le reste, entendons-nous, ce n'est ni plus ni moins que ce qui de prime-abord paraîtrait le principal; c'est la question toujours pendante de savoir comment l'Allemagne sera constituée, comment on l'organisera pour en former un seul corps et lui inculquer une même volonté. La question sûrement est grave; par malheur les intéressés ont fait jusqu'ici plus de bruit que de besogne, et rien qu'à voir les dispositions avec lesquelles ils abordent maintenant à Dresde ce problème qui ne date pas d'hier, on a le droit de penser que la solution est encore dans les limbes. Elle n'en sortira peut-être pas de si tôt, et après tout il en faut prendre son parti, d'autant mieux qu'on n'aperçoit point beaucoup de péril en la demeure.

Ce n'était pas le cas à Olmütz vers les derniers jours de novembre. Il y avait là une crise qui pressait; il y avait un choc matériel entre les deux puissances rivales. Les Austro-Bavarois arrivaient dans la Hesse jusqu'à portée de fusil des cantonnemens prussiens : la querelle en était à son expression la plus simple, à son dilemme le plus brutal; elle s'embusquait pour ainsi dire au coin d'une grande route : les Prussiens laisseraient-ils, oui ou non, la route libre à l'Autriche? Là-dessus, on aurait eu de la peine à multiplier indéfiniment les protocoles; on s'est arrangé, et, par cet arrangement conclu en quelque sorte sur le terrain, il a été prouvé que la Prusse et l'Autriche, tout en ayant de bonnes raisons pour ne point s'accorder, en avaient encore de meilleures pour ne point se battre. S'il y a quelque chose d'acquis et de démontré dans la situation présente de l'Allemagne, c'est cela. Le hasard a nécessairement sa place au milieu des complications de la politique, et la prudence humaine

semble aujourd'hui la lui ôter moins que jamais : on ne saurait donc affirmer que l'occasion de conflit ne se retrouvera plus pour avoir une fois avorté; mais outre que l'avortement est le terme ordinaire et naturel des plus violens efforts de ce temps-ci, on peut dire, dans la circonstance particulière, que, lorsqu'on s'est rencontré d'aussi près que l'ont fait la Prusse et l'Autriche en avant de Fulda et qu'on a gagné sur soi de ne point ouvrir le feu, il y a tout à parier qu'on n'y reviendra point. Voilà pour nous le principal, et c'est ce qui a été dit à Olmütz aussi clairement que possible.

Ce qu'on va donc maintenant discuter dans les conférences de Dresde, ce ne sont plus les conditions de la paix, puisqu'on a résolu de n'avoir point la guerre : c'est l'éternel chapitre des institutions fédérales, c'est la future ordonnance de la patrie allemande, ou, sous ce mot-là, parlons plus franchement, c'est la part de prépondérance que chacun des deux états directeurs a l'intention de se réserver sur la masse des états germaniques. Or, la domination est chose qui ne se partage guère de gré à gré; tant qu'il n'y a point positivement un plus fort qui la tire tout à lui et s'en empare pour son compte exclusif, on ne fait que se neutraliser l'un par l'autre et se tenir en échec sans pouvoir avancer, témoin notamment l'histoire de cet *interim* du 30 septembre 1849 dont les conférences de Dresde doivent peut-être nous donner tout uniment une seconde édition.

L'*interim* était, si l'on s'en souvient, un gouvernement provisoire qui voulut, après plusieurs autres et sans plus de succès, établir une autorité générale sur le corps germanique; seulement celui-ci, à la différence de ceux qui l'avaient précédé, ne visait plus à fonder cette autorité sur un principe unitaire qui, décidément, n'avait point d'être réel en Allemagne. Il acceptait la position telle qu'elle était, il reconnaissait et sanctionnait le *dualisme* de l'Autriche et de la Prusse, en les appelant toutes deux à l'exercice d'une suprématie commune. Grace à cette invention, qui n'eut point d'ailleurs d'autre effet, on en finissait du moins avec les rêves d'unité, et l'on entrait dans une phase nouvelle; on ne cherchait plus à ranger l'empire sous un seul chef; on cherchait à faire vivre ensemble les deux qu'on était obligé de lui donner, faute d'en pouvoir supprimer un; c'était aussi malaisé. Les Allemands ont une façon beaucoup plus courte d'exprimer tout cela; ils parlent le langage de la métaphysique, même en matière politique, et leur conduite, soit dit en passant, s'explique un peu par leur langage. En cette langue donc, il est admis que l'*interim* du 30 septembre 1849 substitue définitivement le règne du *dualisme* à celui de l'*unitarisme*, qui avait commencé avec l'ère révolutionnaire.

Le *dualisme* a depuis lors constamment gagné; il s'est prononcé de plus en plus, et la division, cachée d'abord sous les dehors accommodans de l'*interim* a bientôt éclaté. L'*interim* à bout, l'Autriche s'est autorisée de sa dignité d'autrefois pour convoquer l'ancienne diète de Francfort et la ressusciter à deux reprises, soit comme assemblée plénière, soit comme conseil exécutif. En face de cette restauration qui rendait une base plus large à l'influence autrichienne, la Prusse a voulu garder la base distincte qu'elle s'était créée par le nouveau pacte fédéral émané de son initiative le 26 mai 1849. Le *dualisme* ne pouvait en rester long-temps à cette concurrence purement théorique entre deux constitutions. Les défenseurs du nouveau pacte proposé par la Prusse à ses alliés, il est vrai chaque jour plus rares, soutenaient sérieusement que la diète de 1815

n'existait pas, que c'était un club illégal qui, du fond d'une rue de Francfort, s'arrogeait ce titre-là. Les diplomates de Francfort répondaient en affirmant qu'ils existaient si bien, qu'à preuve de leur vitalité, au premier mouvement effectif de l'union prussienne formée désormais, on doit l'avouer, de la Prusse à peu près seule, ils mettraient le holà. Ils ont tenu parole. Quand le litige est passé dans les faits, quand il y a eu un point de fait à résoudre, et non plus un point de droit, quand il a fallu déterminer à quelles suggestions on obéirait dans la Hesse et dans le Schleswig-Holstein, l'Autriche, sous le nom de la diète de Francfort, a réclamé cette obéissance, et elle a prévalu sur la Prusse, qui dissuadait les Hessois et les Holsteinois de la soumission; mais ne nous y trompons pas, la victoire de l'Autriche n'a point porté sur le fond même des prétentions prussiennes. Il n'y a eu qu'un pur incident de vidé, il a été vidé, sans contredit, à l'avantage de l'Autriche; mais la Prusse entend bien qu'elle garde encore son droit, son principe tout entier. La Prusse ne veut point avoir sacrifié quoi que ce soit dans la convention d'Olmütz; elle maintient avec une sorte de fierté qu'elle a réservé tout le *dualisme*.

Cette attitude de la Prusse, au moment où ses troupes reculent devant les corps d'exécution de l'armée austro-bavaroise en Hesse-Cassel, peut paraître singulière; elle est pourtant très conforme aux subtilités de logicien avec lesquelles on traite en Allemagne les choses politiques. La Prusse avait encouragé la résistance des Hessois contre le prince-électeur, celle du Schleswig-Holstein contre le Danemark; elle se joint à présent aux puissances qui veulent rétablir les autorités contestées dans ces deux pays. On inclinerait volontiers à penser que ce revirement est une abdication; que, puisque la Prusse abandonne ses alliés à l'Autriche, c'est qu'elle rentre sous la loi du pacte de 1815, dont l'Autriche invoque l'autorité; c'est qu'elle se confond docilement avec les états allemands dans l'ancien ordre fédéral où l'Autriche avait la présidence : pas le moins du monde! La Prusse ne s'est point départie de la situation nouvelle qu'elle s'est attribuée le 26 mai 1849; elle ne veut point d'autre terrain que celui de la constitution du 26 mai; elle se pose vis-à-vis de l'Autriche, non point comme membre égal d'une même association, mais comme état tout-à-fait distinct; elle récuse la tradition et l'obligation des vieux liens fédéraux; elle n'accepte le débat que comme puissance européenne, non comme puissance allemande.

C'est sur ce pied-là qu'elle se présente à Dresde, et qu'on devine un peu comment elle se prouve à elle-même cet isolement, cette indépendance qu'elle revendique! Peu s'en faut qu'elle ne se félicite de concourir à l'exécution des mesures dirigées par l'Autriche contre la Hesse et le Holstein, car, étant invitée à y concourir avec ses propres troupes et ses propres commissaires, elle intervient ainsi ostensiblement, en sa qualité privée d'état distinct, à côté de l'armée des diplomates de Francfort que l'Autriche avait réunis tout exprès pour lui ravir cette qualité. Le *dualisme* est donc sauf; qu'importe après cela tel ou tel désagrément de circonstance? Il n'est certes pas agréable d'avoir à changer si brusquement de conduite par devant l'Europe et de ramener aujourd'hui, fût-ce de force, à la résignation ceux qu'on exhortait hier à s'émanciper; mais ce ne sont là que des accidens d'ordre éphémère, et l'on s'en tient à la substance. Nous avons déjà dit que toute politique allemande empruntait

beaucoup à la métaphysique. La substance de la question pour la Prusse, c'est de garder à tout prix sa place à part en Allemagne, c'est de ne pas laisser supprimer ce *dualisme* auquel elle s'est rabattue quand elle a dû renoncer à l'espoir de s'ériger en domination unitaire. Elle se console assez aisément d'avoir vu les accidens tourner contre elle, parce qu'elle se persuade que, dans la substance même de sa cause, on ne lui fera rien lâcher. Le pacte de 1815 a été dissous: l'Autriche veut qu'il n'ait jamais cessé d'exister; la Prusse, qui s'en est fabriqué un autre, se refuse à prendre l'ancien pour point de départ des négociations. La Prusse se place en dehors du corps germanique de 1815 pour se conserver le droit et la chance de le refaire à nouveau; l'Autriche, même en consentant à le modifier, ne veut point lui ôter ses origines que la Prusse repousse; ce sont ces clauses primitives de 1815 qui font l'avantage de l'Autriche sur la Prusse. Tout le *dualisme* est là; telle est la difficulté que les négociateurs de Dresde ont maintenant devant eux.

S'il suffisait pour la trancher d'agir avec quelque vigueur sur les imaginations très vulnérables de la cour de Potsdam, il se pourrait peut-être que l'Autriche en vînt assez promptement à ses fins. Si le maintien du *dualisme* ne dépendait que d'un caprice de prince ou d'un rêve de savant, l'Autriche aurait peut-être bientôt trouvé moyen d'effacer du sein de l'Allemagne cette contradiction perpétuelle à laquelle se heurtent ses projets d'ordre public et de pacification générale. Ce tiraillement qui divise l'Allemagne cesserait alors sous l'empire régulier d'une influence unique et prépondérante. Mais l'orgueil prussien, les fantaisies, les ambitions prussiennes ont été cruellement rabaissées, et le *dualisme* est encore debout: c'est qu'il a sa raison d'être dans des causes plus profondes. Le pacte de 1815 avait à grand'peine amené une transaction entre des puissances depuis si long-temps jalouses l'une de l'autre. Le compromis a été rompu par les événemens de 1848, et chacune des deux parties s'est à son tour exagéré le bénéfice qu'elle pourrait tirer de la rupture; chacun a manifesté des exigences trop exclusives pour se détacher ensuite aisément de la position qu'elle s'est ainsi faite. La Prusse voulait se donner tout entière à l'Allemagne, c'est-à-dire l'absorber en ayant l'air de s'y fondre; elle le veut encore aujourd'hui, puisqu'elle ne cède rien sur le principe de sa charte du 26 mai, l'instrument malencontreux de ses beaux projets de fusion. L'Autriche, de son côté, persiste à réclamer une place dans la confédération pour ses états non allemands que le pacte de 1815 n'y a pas compris. Si elle ne prétend pas absorber l'Allemagne comme la Prusse, elle prétend tout au moins l'envahir. Sur quelle base transiger, quand on a de part et d'autre affiché des ambitions si extrêmes?

D'ailleurs les états secondaires, également menacés par ces ambitions, soit que l'une triomphe, soit qu'elles sachent se concerter, ces états, toujours inquiets au sujet de leur autonomie, sont intéressés de toute manière à empêcher autant qu'il est en eux les deux grandes puissances de s'accorder au détriment du reste de l'Allemagne. Ils n'y peuvent pas sans doute beaucoup par leurs propres forces, mais les appoints ont une notable valeur dans les luttes politiques. C'est en servant à propos d'appoints à l'Autriche que les petits états ont le plus sûrement contrarié les plans d'hégémonie absolue médités par la Prusse. S'ils savent user de leur position intermédiaire pour se porter suivant

l'occasion d'un côté ou de l'autre dans le débat diplomatique maintenant ouvert à Dresde, ils ont encore chance de conserver l'équilibre, et de perpétuer jusque dans un nouveau pacte fédéral cette émulation de la Prusse et de l'Autriche qui protége leur indépendance. Leur indépendance n'est pas seulement, au surplus, une question intérieure pour l'Allemagne; c'est un élément essentiel de l'ordre général en Europe, et l'Europe ne saurait permettre que l'on disposât d'eux sans leur assentiment.

Si donc l'antagonisme de la Prusse et de l'Autriche ne pouvait cesser, comme on l'a prétendu, qu'à la condition que les deux cabinets prissent ensemble sur toute l'Allemagne la prépondérance qu'ils renonceraient mutuellement à prendre l'un sur l'autre, ce n'est pas encore une condition si facile à remplir, et les négociateurs de Dresde sont exposés à demeurer là plus long-temps qu'on ne pensait. Voici déjà que les états du second ordre mettent en avant tout un système de garanties qu'ils sollicitent pour eux dans la refonte du pacte fédéral; ils demandent à participer réellement au pouvoir exécutif de la fédération; ils veulent être représentés dans une assemblée publique qui siégerait à côté de ce pouvoir exécutif comme organe parlementaire, et où ils enverraient leurs députés comme mandataires d'états distincts, et non comme mandataires de l'Allemagne en général. Pour que ces députés fussent plus notoirement encore investis d'un caractère si particulier, ce seraient les chambres locales qui les tireraient de leur sein pour les envoyer en leur nom au parlement central. L'Allemagne aurait ainsi un sénat analogue, par sa destination, au sénat américain. L'Autriche et la Prusse y garderaient chacune sa juste portion d'influence, mais ces influences seraient suffisamment balancées et par elles-mêmes et par les autres pour ne point tout effacer sous elles. Le *dualisme* serait ainsi condamné à survivre, et, en même temps que les jalousies et les froissemens des deux grandes puissances seraient atténués dans ce nouveau milieu, il leur deviendrait cependant impossible de s'y ménager de concert une domination absolue.

La Bavière, le Wurtemberg, la Saxe, paraissent se rallier décidément à ce plan dont la responsabilité incombe surtout à M. Von der Pforten, le chef du cabinet de Munich. Dire qu'il réussira, ce serait prophétiser plus hardiment que les vicissitudes allemandes n'ont jamais permis de le faire. Qu'il réussisse ou non, nous le croyons digne d'une attention sérieuse. C'est un premier effort fait en commun par les cabinets de second ordre pour suivre une politique spéciale en face de Berlin et de Vienne. Cette dernière lutte de l'Autriche et de la Prusse, qui a failli devenir sanglante sans rien produire pour chacune d'elles, a pourtant eu ce résultat, de montrer combien elles étaient toutes deux préoccupées de leur fortune particulière, combien peu de l'intérêt allemand en général. Le véritable intérêt allemand commence à réclamer; l'Europe doit plus que de la curiosité à ces manifestations; elles peuvent amener une phase nouvelle dans l'avenir de l'Allemagne.

Depuis que le pacte fédéral de 1815 a été supprimé ou suspendu par la révolution de 1848, les états secondaires ont été assurément plus ou moins dominés en fait par les grandes couronnes, mais il n'y a plus eu d'autorité légale qui les subordonnât en droit, et les principaux, comme la Bavière et le Hanovre, ont même joui d'une notable liberté dans tous leurs mouvemens. Il est à sou-

haiter que cette liberté d'allures se développe encore, parce qu'elle serait à coup sûr un acheminement vers une constitution normale de l'Allemagne. Les craintes, fondées ou non, que les conférences de Dresde ont inspirées d'avance aux petits états, reportent plus que jamais les esprits à la recherche des moyens qui pourraient consolider cette Allemagne vis-à-vis des deux autres. Nous voyons chaque jour, soit dans la direction de la presse d'outre-Rhin, soit dans nos propres communications, que l'on revient presque sans y penser aux idées qui furent un moment si puissantes en 1820. Une situation à peu près semblable ramène les mêmes plans. Il parut dans ce temps-là un livre qui fit une impression très vive, et qui eut les honneurs d'une proscription rigoureuse; nous voulons parler du *Manuscrit de l'Allemagne du sud*. Au moment où les grandes puissances appesantissaient le joug fédéral sous prétexte de comprimer la démagogie chez les petites, le publiciste anonyme réclamait pour celles-là une organisation qui les rendît capables de faire leur police elles-mêmes et de sauvegarder leur position particulière à côté, en dehors de la sphère austro-prussienne. Le *Manuscrit de l'Allemagne du sud* exposait avec une clarté victorieuse comment le nord et le midi de l'Allemagne occidentale formaient deux masses de territoires naturellement groupés d'abord pour une alliance intime, et puis aussi pour une vie distincte de celle des états orientaux auxquels ils étaient cependant accolés par les traités de Vienne. Nous avons lieu de croire que beaucoup de préoccupations vont aujourd'hui dans ce sens-là.

Le congrès de Dresde ne sera probablement pas le dernier; un jour peut arriver où la carte de l'Allemagne, déjà tant de fois remaniée, le serait enfin sur des bases rationnelles et durables. Là-dessus, les faiseurs de projets ont beau champ. Parmi ces projets, il en est un dont on nous entretient, et qui donne assez bien l'idée de cet ordre que beaucoup à présent, comme en 1820, voudraient voir établir au-delà du Rhin; nous ne croyons pas inopportun d'en dire quelques mots. L'Allemagne occidentale formerait une fédération où n'entrerait aucune des puissances qui, comme l'Autriche, la Prusse, le Danemark et les Pays-Bas, compliquent toute la situation germanique d'une façon si déplorable par leur double caractère de membres du corps fédéral et d'états indépendans hors de son sein. La délimitation territoriale de l'empire d'Autriche ne serait aucunement changée dans ce système, où l'Autriche unie, mais non identifiée avec cette nouvelle Allemagne, n'aurait plus sa grande raison d'y vouloir une place, puisque la Prusse n'y serait plus comprise. La Prusse, coupée en deux par la distribution de 1815, aspire justement à posséder des territoires plus compactes : elle ne pourrait que gagner à s'étendre d'un seul morceau jusqu'au Weser en acquérant le Mecklembourg, les principautés d'Anhalt, le duché de Brunswick et la partie orientale du Hanovre; par compensation et comme indemnité pour les princes dépossédés, elle leur abandonnerait les provinces rhénanes et la Westphalie. Le Holstein, cause ou prétexte de la guerre qui afflige l'Europe depuis trois mois, resterait définitivement uni, ainsi que le Schleswig et le Lauenbourg, à la monarchie danoise, et celle-ci, limitée par l'Elbe, sa frontière naturelle du côté de l'Allemagne, jouirait alors d'une situation territoriale qui répondrait à l'importance de la charge qu'elle a en Europe comme gardienne du Sund. La nouvelle fédération allemande embrasserait donc les royaumes de Bavière, de Wurtem-

berg, de Saxe, le grand-duché de Bade, les principautés formées sur le Rhin et en Westphalie, la Hesse, la Thuringe, la Saxe ducale, enfin l'Oldenbourg et l'autre partie du Hanovre, qui lui ouvriraient des débouchés maritimes. Au milieu de l'Europe, comme garantie du maintien de la paix, s'élèverait ainsi une grande fédération, qui aurait dans son principe même et dans sa constitution géographique toutes les conditions de force et de stabilité. La Prusse, amplement dédommagée par la réalisation de son unité particulière du mauvais succès de ses rêves d'unité conquérante en Allemagne, la Prusse n'aurait peut-être qu'une raison de s'opposer à de pareils arrangemens : ce serait de se garder le pied qu'elle a sur notre frontière. Cette raison n'est pas faite pour toucher beaucoup la France le jour où elle aurait sa voix à donner dans un congrès européen.

Il est juste après tout de reconnaître que la politique unitaire a singulièrement perdu, même en Prusse, du crédit que lui valait ce qu'elle eut un instant de flatteur pour l'orgueil prussien. A ce sujet, nous ne pouvons nous abstenir de mentionner ici un pamphlet anonyme qui a causé dernièrement un grand émoi dans Berlin, parce qu'il touchait juste sur les plaies vives du cabinet de Potsdam. Il a paru à l'heure où la guerre semblait presque inévitable, et il condamnait hardiment la guerre au milieu même de l'effervescence nationale, il la condamnait comme la dernière faute que pût faire la Prusse en punition du mauvais point de départ qu'elle avait pris pour toute sa conduite, et cette conduite signalée depuis bientôt trois ans par tant d'échecs était à chaque page impitoyablement censurée. *Notre Politique*, tel est le titre de cet écrit qui a déjà eu plusieurs éditions; il a cela de significatif, que l'auteur n'appartient évidemment à aucune des oppositions systématiques que le gouvernement prussien a jusqu'ici trouvées sur son chemin. Ce n'est pas un réactionnaire du parti des piétistes et des hobereaux; il ne parle ni de « la fidélité germanique, » ni de « l'antique foi, » les deux thèmes obligés de la *Nouvelle Gazette de Prusse*. Ce n'est pas davantage un homme de Gotha, puisqu'il dénonce amèrement le faux et pédantesque patriotisme de ces honnêtes gens mal inspirés, mais sans leur reprocher pourtant leurs opinions constitutionnelles. C'est encore bien moins un démagogue à la façon du *Véritable Patriote prussien*, qui, dans une *Lettre à M. le ministre de Manteuffel*, accuse celui-ci très sérieusement de représenter beaucoup moins bien la Prusse que ne le faisait le *club des Tilleuls*, lors du fameux printemps de la liberté, de ne point vouloir une Prusse révolutionnaire, de ne s'appuyer que « sur les sacs d'argent d'une bourgeoisie engraissée des sueurs du pauvre. » On voit que le radicalisme a partout la même langue; ce n'est pas celle que parle l'auteur de *Notre Politique*.

L'énergique et spirituel pamphlétaire ne reproche qu'un point à la politique de Potsdam; mais ce point comprend tout, c'est d'avoir été anti-prussienne en croyant travailler pour la plus grande gloire de la Prusse. Le mal date, selon lui, de cette célèbre proclamation du 21 mars 1848, où il était dit : « La Prusse se fond dans l'Allemagne (*geht in Deutschland auf*) et se met à la tête du mouvement. — Comment, s'écrie-t-il, un état peut-il ainsi s'oublier, abdiquer lui-même et se persuader qu'il gardera quelque considération dans le monde? » — La Prusse donnait donc sa démission en tant que Prusse, tout en croyant passer à un

commandement supérieur. De cette démission proviennent et l'impossibilité de contenir ou de gouverner la révolution, et la nécessité de se brouiller avec l'Autriche, et les incohérences de la guerre avec le Danemark. Elle est en contradiction flagrante avec l'histoire entière du royaume de Prusse, qui est bien plus prussien qu'allemand : elle n'a pourtant abouti qu'à soulever contre la Prusse toutes les inimitiés de l'Allemagne, celles des peuples comme celles des princes. La Prusse s'est figuré qu'à ce prix-là elle écraserait l'Autriche. Nous ne disconvenons pas que l'on sent, dans cet endroit de la brochure, un vif accent autrichien; mais elle n'en prouve pas moins que l'Autriche était faite pour durer, malgré le mauvais vouloir de la Prusse.

L'auteur de la brochure passe ainsi en revue les actes et les hommes de la politique unitaire avec une verve d'ironie et de persiflage qui n'est pas souvent aussi bien conduite dans les publications politiques de l'Allemagne. Il poursuit une à une les inconséquences de cette politique; il s'attache tour tour à M. d'Arnim, à M. de Radowitz; il ne leur pardonne « ni les demi-mesures ni les demi-pensées; » il conjure le gouvernement d'abandonner une fois pour toutes la politique unitaire, « les nuages à la Radowitz. » Nous citons volontiers la péroraison à la fois si raisonnable et si piquante qui termine ces pages remarquables; ce sera notre excuse pour avoir retenu si long-temps nos lecteurs au milieu de ces questions étrangères, quand nous avons tous par malheur tant de sujets d'être exclusivement occupés de nos propres embarras.

« L'unité allemande, c'est la quadrature du cercle; on s'en approche, mais on ne l'atteint pas. Je compare l'unité allemande aux cathédrales allemandes; on y a travaillé pendant des siècles, et nous n'en avons pas une de finie. Il y a dans la nature de l'Allemand un instinct, un entraînement vers le transcendantal qui monte au-delà de toute réalité, sans pouvoir jamais devenir lui-même quoi que ce soit de réel. Cet instinct est beau, il est élevé; son domaine, c'est l'art, c'est la religion, c'est le sentiment, mais ce n'est point la politique.

« Aussi faut-il mettre de côté toutes les idées de centralisation et d'unité pour revenir à la base du pur fédéralisme. Le fédéralisme n'est point compatible avec un pouvoir central qui ait à lui seul une consistance particulière; il n'admet qu'un pouvoir délégué par les membres de la fédération. Encore moins comporte-t-il la suprématie absolue d'un seul membre. Ce serait là le *féodalisme*, qui est maintenant derrière nous. Le fédéralisme est en Allemagne la constitution de l'avenir.

« Pays des penseurs, où s'en est donc allée ta logique? Professeurs, où avez-vous laissé votre histoire et votre géographie, si vous ne savez point qu'un pays comme l'Allemagne ne peut s'organiser ni comme la France, ni comme l'Angleterre, ni comme l'Amérique? Et vous autres, qui n'êtes point des professeurs, qu'avez-vous fait du sens commun de l'humanité?

« Ah! c'est bien vrai, le sens commun est au diable! car le diable, c'est l'esprit d'outrecuidance qui torture les choses pour leur ôter leur aspect naturel en les façonnant à sa guise, c'est l'esprit d'entêtement qui ne cherche que lui-même en se couvrant d'un air de dévouement comme un ange de lumière. Il s'appelle le diable, c'est-à-dire l'embrouilleur, et il fut un menteur dès le prin-

cipe. La belle merveille, si tout s'embrouille aujourd'hui et se change en son contraire, la concorde en discorde, la puissance en impuissance, l'honneur en déshonneur!

« Pleurez, patriotes! pleurez assez pour que les ruisseaux de vos larmes puissent laver les hontes de la patrie! Pleurez, mais devenez sages! »

Soit dit pour en finir, le conseil que voilà serait bon encore ailleurs qu'à Berlin.

ALEXANDRE THOMAS.

A défaut de grands compositeurs pour attirer et charmer le public, les théâtres lyriques font des efforts sérieux pour varier et renouveler leur répertoire. Les Italiens ont repris *Linda di Chamouni*, un des derniers opéras de Donizetti. Échappé à l'inspiration déjà défaillante de son auteur, *Linda* est cependant, non pas un de ses meilleurs ouvrages, mais un de ceux où son individualité, le cachet de son talent, les qualités et les défauts qui lui sont propres se retrouvent tout entiers. Mme Sontag chante cette musique tantôt fine et spirituelle, tantôt diffuse et vide, avec une grace, une délicatesse dont on ne peut s'imaginer toutes les nuances. Ce ne sont que gazouillemens d'oiseau, trilles perlés; à la place d'une mélodie qui manque, une roulade, un trait chanté du bout des lèvres dans un *mezzo-voce* délicieux, ont bientôt fait l'affaire; tout cela se passe sans effort, sans fatigue; il semble que ce gosier d'or ne se soit jamais exercé qu'à ses heures et selon son caprice; l'organe est plein et suave; l'étude et le temps ne lui ont rien ôté. A l'inverse des chanteurs de notre triste époque, qui ne savent chanter que lorsqu'ils n'ont plus de voix, Mme Sontag a conservé la sienne aussi pure qu'aux jours de ses plus beaux triomphes. Colini débutait dans le rôle du père de Linda, créé par Tamburini. C'est un chanteur à voix flasque et molle, lent et phraseur, mais sans style. Calzolari a bien dit son air; sa voix est grêle, elle manque de charme, mais il a des intentions de chanteur, et il faut lui en tenir compte.

L'Opéra-Comique, qui ne connaît pas de défaite, surtout les jours de première représentation, a obtenu un nouveau succès avec *la Dame de Pique*. Ce succès sera-t-il durable? C'est ce que nous n'oserions dire. Toujours est-il que cet opéra, tiré par M. Scribe d'une nouvelle de Pouchkine publiée ici même par M. Mérimée, ne manque ni d'action ni d'intérêt, et fournissait au musicien de belles situations et un heureux canevas. L'habileté de M. Scribe n'a pas fait défaut au musicien. Malheureusement M. Halévy a plus chargé *la Dame de Pique* de chœurs et de masses bruyantes que de fraîches mélodies, si bien que, pendant cette longue représentation, qui n'a pas duré moins de quatre heures, la fatigue survenait plus souvent que l'émotion. Il faut être juste cependant avec M. Halévy : l'ouverture a été fort applaudie et méritait de l'être; plusieurs morceaux du premier et du second acte ont été aussi remarqués, et l'auraient été davantage, si le compositeur avait su mieux les dégager. Le troisième acte est le meilleur de la pièce, quoique la scène de jeu manque à peu près complétement d'intentions dramatiques et puissantes; c'est là surtout que le musicien a laissé apercevoir l'insuffisance de son inspiration. Quant à l'exécution de *la Dame de Pique*, sans être bien remarquable, elle est satisfaisante, surtout de la part d'un jeune ténor, M. Boulo, et de Mme Ugalde; mais nous reviendrons plus en détail sur le nouvel opéra de M. Halévy.

ESSAI SUR LES CAUSES INDIVISIBLES, ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES DIFFÉRENTES MATIÈRES OU SE RENCONTRE CETTE INDIVISIBILITÉ EN DROIT ROMAIN ET EN DROIT FRANÇAIS (1). — Il y a quelques années, le droit n'était considéré en France que du côté pratique. Les hommes d'affaires ne nous ont jamais manqué, mais les traditions élevées de la science semblaient s'être perdues dans la patrie des Cujas et des Dumoulin. Au milieu des grands travaux de reconstruction historique qui seront un des plus sérieux titres du XIXe siècle, l'étude du droit ne pouvait échapper à l'influence salutaire de ce nouvel esprit. Tandis que des écrivains éminens renouvelaient avec une impartialité supérieure l'histoire des institutions, l'histoire de la philosophie et des littératures comparées, il était difficile que les jurisconsultes ne fussent pas attirés peu à peu hors du cercle où s'enfermait leur pensée. La lumière produite par ces travaux et l'influence de l'école historique allemande ont éveillé, en effet, chez un petit nombre d'intelligences distinguées, le goût de l'histoire et de la philosophie du droit. Les remarquables leçons de M. Blondeau, les doctes et profondes recherches de M. Giraud, de M. Laboulaye, de M. Berriat-Saint-Prix, de M. Klimrath, de M. de Parieu, de plusieurs autres encore dont tous les esprits studieux savent les noms, attestent d'une façon honorable pour la France ces heureuses tentatives de rénovation scientifique. Les écrits qui se rattachent à cette excellente direction méritent d'être signalés avec intérêt. C'est à ce titre que se recommande l'*Essai sur les Causes indivisibles* de M. Édouard Taillandier. En traitant une des plus difficiles matières, une de celles qui ont le moins occupé jusqu'ici l'attention des jurisconsultes, l'auteur a été amené à commenter l'histoire du droit à ses différens âges. Le premier volume, que nous annonçons, est consacré à l'indivisibilité des causes dans la législation romaine; le second poursuivra cette recherche dans les diverses périodes du droit français. Quelles sont les causes indivisibles? Dans quel cas l'appel profite-t-il à d'autres qu'à l'appelant? Ce problème, tout spécial en apparence, se lie à des questions d'une importance générale, aux progrès des institutions et des mœurs, aux révolutions de la jurisprudence, et l'on voit que l'auteur de l'*Essai*, sans négliger le côté technique de son sujet, saisit avec empressement toutes les occasions de l'éclairer par la philosophie et l'histoire. Sur les jurisconsultes romains et leur action législative, sur le mérite des glossateurs, sur les innovations et les ruses du droit prétorien, sur l'origine et les développemens des contrats, des mandats, des stipulations prétoriennes, sur le caractère et la destruction de la famille romaine primitive, on trouvera dans l'ouvrage de M. Édouard Taillandier une foule de recherches curieuses, de résultats neufs et nettement formulés. La comparaison de la procédure romaine et de la nôtre fournit aussi à l'auteur des remarques instructives, et la nature si singulière, si complexe, des fictions juridiques de Rome est élucidée avec précision et vigueur. Cette étude, en un mot, adressée particulièrement aux jurisconsultes, n'intéresse pas moins l'histoire générale et les transformations de l'esprit humain.

V. DE MARS.

(1) Par M. Édouard Taillandier. Paris, 1850; Cotillon, 16, rue des Grès.